Introduction au tome Ier du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*

publiée par Ch. Kohler

Paris : Plon, 1893

CATALOGUE DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

L’auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et à l’étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l’intérieur (section de la librairie) en mars 1893.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

CATALOGUE DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE

SAINTE-GENEVIÈVE

PAR

CH. KOHLER

BIBLIOTHÉCAIRE A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1893

Tous droits réservés.

AVERTISSEMENT

La notice qui suit a pour but de faciliter au lecteur les recherches dans le présent catalogue, en attendant que la publication d'une table alphabétique des matières lui fournisse un moyen plus expéditif de s'orienter.

Quelques mots tout d'abord de la classification adoptée pour les manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Au moment où nous avons entrepris notre travail, ces manuscrits étaient placés sur les rayons suivant un ordre de classement remontant dans son principe à la seconde moitié du XVIIIe siècle et d'après lequel un catalogue avait été dressé, en 1791, sous la direction des PP. Pingré, Viallon et Ventenat.

Le fonds était divisé en quatre grandes classes :

1° Manuscrits latins et français. Ancien fonds.
2° Manuscrits latins et français. Supplément.
3° Manuscrits italiens.
4° Manuscrits orientaux, y compris les grecs.

Chacune de ces classes, à son tour, était subdivisée en trois séries, d'après le format des volumes : grand format ou in-folio, moyen format ou in-4°, petit format ou in-8°.

Pour l'*Ancien fonds des manuscrits latins et français,* les volumes étaient distribués, dans chacune de ces trois séries, par ordre de matières, chaque matière étant désignée par une lettre ou une double lettre de l'alphabet latin, suivant

un système imité de celui de Nicolas Clément. Sous chaque lettre, les manuscrits latins étaient placés en tête, avec un numéro d'ordre allant de 1 à ..... ; les manuscrits français venaient ensuite, avec un numéro d'ordre reprenant de 1 à ….. On conçoit, d'ailleurs, que ni le classement par matières ni la distinction par langue ne pouvaient être absolument rigoureux.

Voici le tableau des lettres employées, avec leur signification :

A. Bibles.
B. Travaux sur la Bible.
BB. Livres et traités de liturgie.
C. Conciles. Assemblées ecclésiastiques.
CC. Ouvrages des Pères de l'Église.
D. Ouvrages des théologiens du moyen âge et des théologiens modernes.
E. Droit canon.
F. Droit civil (romain, féodal, moderne).
G. Histoire générale. Blason. Géographie. Voyages.
H. Histoire ecclésiastique.
J. Histoire grecque et romaine. Histoire de l'Orient.
K. Histoire d'Italie.
L. Histoire de France.
M. Histoire d'Allemagne.
N. Histoire des pays slaves et scandinaves.
O. Histoire de la Grande-Bretagne.
P. Histoire d'Espagne.
Q. Catalogues. Bibliographies. Affaires universitaires.
R. Philosophie.
S. Sciences naturelles.
T. Sciences médicales, y compris l'alchimie.
V. Sciences exactes, y compris la musique.
W. Arts du dessin.
X. Grammaire. Philologie.
Y. Littérature (prose et poésie).
Z. Polygraphie.
ZZ. Archéologie.

Les cotes d'inventaire des manuscrits de l'Ancien fonds latin et français comportaient quatre indications : la matière, désignée par une majuscule ; la langue (latine ou française), désignée par les minuscules l ou f ; le format, in-fol., in-4° ou in-8° ; enfin, le numéro d'ordre dans chaque lettre. Ainsi la cote : A. l. in-fol. 4 signifiait : Bible latine, format in-folio, n° 4 ; la cote D. f. in-8°. 7 signifiait : Traité théologique, français, format in-8°, n° 7.

Le *Supplément* des manuscrits latins et français a été formé : 1° d'un grand nombre de pièces détachées ayant fait jadis partie de l'Ancien fonds, à la suite duquel elles étaient placées dans des cartons ; 2° d'une collection de pièces de tout genre, réunies postérieurement à 1791 : documents d'archives oubliés lors du transfert des archives génovéfaines aux Archives nationales, œuvres et papiers des Génovéfains, manuscrits donnés à la Bibliothèque ou achetés par elle depuis l'époque révolutionnaire jusqu'à nos jours. Toutes ces pièces, généralement de peu d'étendue, ont été classées avec beaucoup de soin par M. Henri Trianon, conservateur à la Bibliothèque, qui en a formé un grand nombre de recueils factices, consacrés chacun à un sujet spécial.

M. Trianon avait adopté pour le Supplément une classification et des cotes d'inventaire identiques à celles de l'Ancien fonds latin et français, sauf en ce qui touche la division par langues, qu'il avait supprimée, et la numérotation des manuscrits, qu'il avait fait suivre du chiffre 1 au chiffre 910, au lieu de la recommencer dans chaque lettre. Ainsi les manuscrits latins et français y sont mêlés ; en outre, beaucoup de volumes contiennent des pièces latines et des pièces françaises.

Les cotes d'inventaire du Supplément étaient formées de quatre indications : le sigle : Suppl. ; la matière, représentée par une lettre majuscule ; le format ; le numéro d'ordre. Ainsi la cote : Suppl. B. in-fol. 3 signifiait : Supplément, ouvrage sur la Bible, format in-folio, n° 3.

La classification du fonds des *Manuscrits italiens*, d'ailleurs peu nombreux, ne comportait aucune division par matières. Chaque volume y était désigné par les lettres A. i, suivies de l'indication du format et d'un numéro d'ordre

allant de 1 à ….., la numérotation reprenant au chiffre 1 dans chaque format :

A. i. in-fol. 1 à …..
A. i. in-4º. 1 à …..
A. i. in-8º. 1 à …..

Le fonds des *Manuscrits orientaux* était classé suivant le même système que le fonds italien : en tête de chaque série, les manuscrits asiatiques, classés tant bien que mal par langues, et, à la suite, les manuscrits grecs, le tout sans aucun ordre de matières. Chaque manuscrit était désigné par les lettres A. o, suivies de l'indication du format et d'un numéro d'ordre dans chaque format :

A. o. in-fol. 1 à …..
A. o. in-4º. 1 à …..
A. o. in-8º. 1 à …..

A l'exception d'un seul volume, entré récemment à la Bibliothèque, ce fonds ne contient plus aujourd'hui que des manuscrits grecs. Les autres ont été transférés à la Bibliothèque nationale.

Pour le présent catalogue, on a conservé, d'une manière générale, la classification établie par les Génovéfains, en la simplifiant par l'intercalation du Supplément, lettre après lettre, dans chacune des séries in-fol., in-4º et in-8º de l'Ancien fonds latin et français. On a de plus remplacé les cotes d'inventaire, si compliquées, du classement de 1791 par un numéro d'ordre qui figure en tête de chacune de nos notices. La numérotation suit l'ordre que voici :

1º Ancien fonds latin et français in-fol., avec le Supplément in-fol., intercalé.

2º Ancien fonds latin et français in-4º, avec le Supplément in-4º, intercalé.

3º Ancien fonds latin et français in-8º, avec le Supplément in-8º, intercalé.
4º Manuscrits italiens in-fol.
5º Manuscrits italiens in-4º.
6º Manuscrits italiens in-8º.
7º Manuscrits orientaux in-fol.
8º Manuscrits orientaux in-4º.
9º Manuscrits orientaux in-8º.

La cote d'inventaire du classement de 1791, sous laquelle les manuscrits ont été désignés depuis cette époque jusqu'à nos jours, a été placée entre crochets à côté du numéro actuel.

Notre premier volume contient la description des manuscrits de l'Ancien fonds et du Supplément latin et français de la série in-folio, puis celle des manuscrits des mêmes fonds de la série in-4º, jusqu'à l'ancienne lettre CC inclusivement. Un second volume sera consacré au reste de la collection et à la table alphabétique générale.

Il nous reste à donner quelques indications sur le plan adopté pour la rédaction des notices.

Nous avons divisé ces notices en deux parties. Dans la première partie, on trouvera le numéro actuel du volume, suivi de la cote du catalogue de 1791 ; puis, pour les Recueils, un titre général, indiquant brièvement le contenu du manuscrit ; enfin, l'énumération des œuvres que renferme le manuscrit, chaque article portant un numéro d'ordre, avec renvoi au feuillet du volume. L'indication des fragments d'ouvrages que contiennent parfois les feuillets liminaires, celle des notes inscrites sur ces mêmes feuillets ou dans les blancs du corps du manuscrit ont été rejetées en général à la fin de cette première partie de la notice.

On a imprimé en petites capitales :

1º Les noms des auteurs : nom et prénoms pour les écri-

vains antérieurs au XVIe siècle ; nom de famille seul pour les écrivains modernes.

2° Les titres ou parties de titres des ouvrages anonymes, à moins que ce caractère n'ait été déjà employé pour le titre général du volume.

3° Le titre général des recueils contenant des ouvrages anonymes, sauf quand il a été jugé préférable d'employer la capitale pour chacun des ouvrages anonymes séparément.

Ces dispositions ont pu, d'ailleurs, souffrir quelques exceptions, nécessitées par des circonstances spéciales.

Nous avons été très sobre de renvois bibliographiques, estimant que le lecteur sera généralement, mieux que nous, au courant de la bibliographie du sujet dont il s'occupe ; nous nous en sommes tout à fait abstenu pour les ouvrages bien connus ou souvent publiés ; nous en avons donné de très sommaires pour les ouvrages incomplètement étudiés ou dont on ne possède que de rares éditions. En revanche, nous avons signalé avec soin les études faites sur nos manuscrits mêmes.

La seconde partie de la notice, imprimée en plus petit caractère, est consacrée à la description matérielle du volume. Les éléments de cette description ont été disposés dans l'ordre suivant : Matière (papier ou parchemin) ; nombre de feuillets ; dimensions des feuillets en millimètres ; date exacte ou approximative de la transcription du volume ; ornementation ; armoiries, ex-libris ou noms des anciens possesseurs (personnes, maisons religieuses, institutions laïques) ; anciens numéros d'inventaire antérieurs au classement de 1791 ; reliure, seulement lorsqu'elle présente un intérêt quelconque.

Ce plan, comme on le voit, diffère un peu de celui qui a été suivi pour la rédaction des catalogues des manu-

scrits des départements. La raison en est qu'il a été établi antérieurement à la publication des instructions rédigées à l'usage des collaborateurs de ces catalogues. Nous l'avions soumis au Ministère qui, après un avis favorable de M. Léopold Delisle, nous avait invité à le mettre en œuvre.

Nous ne voulons pas livrer ce premier volume au public sans nommer ici les savants dont l'aide et les conseils ont donné à notre travail tout le mérite qu'il peut avoir. Notre confrère et ami, M. Auguste Molinier, qui en avait suivi la préparation avec un sympathique intérêt, nous a plus d'une fois tiré d'embarras pour des identifications délicates. M. Henri Lavoix, pour les ouvrages de musique ; M. Samuel Berger, pour les Bibles ; M. Joseph Tardif, pour les ouvrages de droit, nous ont signalé bien des particularités dignes de remarque. Qu'ils reçoivent ici le nouveau témoignage de notre reconnaissance.

Paris, février 1893.

INTRODUCTION

Je me propose de résumer, dans les pages qui vont suivre, l'histoire de la collection des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Cette collection provient à peu près en entier de l'abbaye de Sainte-Geneviève, telle qu'elle existait à la fin du XVIIIe siècle. En dehors des volumes ayant cette origine, elle en contient seulement un peu plus d'une centaine, acquis soit par achats, soit par dons, dans le courant de ce siècle[1]. Son histoire tient donc presque toute dans celle du Cabinet des manuscrits de l'abbaye. Pour le moyen âge et pour le premier siècle de l'ère moderne, cette histoire sera brève, vu l'absence presque complète de documents. Pour les XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, elle n'offrira pas, il faut bien l'avouer, un intérêt de premier ordre, mais il sera possible, du moins, d'en suivre d'assez près les diverses phases.

Je diviserai la présente notice en trois chapitres. Dans le premier, je traiterai de l'histoire du Cabinet des manuscrits pendant le moyen âge et jusqu'à la fin du XVIe siècle ; dans le second, je retracerai les vicissitudes de la collection, du XVIIe au XIXe siècle ; dans le troisième, enfin, je fournirai quelques renseignements sur les catalogues qui en ont été dressés antérieurement à celui-ci. En appendice seront données les concordances des cotes employées dans deux de ces catalogues avec les numéros que notre classement a assignés aux manuscrits.

[1] J'en donnerai la liste plus loin.

CHAPITRE PREMIER

L'ABBAYE DE SAINTE-GENEVIÈVE ET SA COLLECTION DE MANUSCRITS, DES ORIGINES A LA FIN DU XVIe SIÈCLE.

Les origines de l'abbaye de Sainte-Geneviève sont extrêmement obscures. Ce que l'on en peut dire de certain, c'est qu'elle prit naissance auprès de la basilique construite par Clovis et Clotilde en l'honneur des apôtres S. Pierre et S. Pau1[1]. L'auteur de l'une des vies de Ste Bathilde prétend que les fondateurs avaient établi dans cette basilique la « religion de l'ordre monastique[2] ». On en a voulu conclure que, du temps de Ste Bathilde, c'est-à-dire dans la deuxième moitié du VIIe siècle, il y aurait eu là déjà une communauté de religieux, première assise de la future abbaye. Mais le passage en question ne figure pas dans la seule vie de la sainte qui soit due à un contemporain, et le renseignement qu'il contient ne peut s'appliquer qu'à l'époque des premiers empereurs carolingiens[3].

De fait, il semble bien que, dès le milieu du IXe siècle, existassent, dans le voisinage immédiat de la basilique, des bâtiments destinés à l'habitation en commun des clercs qui la desservaient. L'auteur des *Miracula S. Genovefae*[4], vivant en ce temps-là ou peu après, parle d'un *coenobium*, d'un *monasterium*, et les actes qu'il attribue aux clercs de cette maison font voir qu'il s'agit d'un établissement dépendant de la basilique.

[1] GRÉG. DE TOURS, *Hist. Francor*., liv. II, chap. XLIII.

[2] Éd. KRUSCH, dans les *Script. rer. merovingicarum* (*Mon. Germ.*, série in-4o), t. II, p. 506, col. 2.

[3] *Ibid*., p. 506.

[4] *Acta Sanct. Bolland.*, 3 janvier, t. I, col. 147 et suiv.

A ces personnages, en effet, est dévolu le soin de mettre en sûreté les reliques de Ste Geneviève, lorsque Paris, en 845 et en 856, est menacé par les Normands, et l'on a conservé les noms de quelques-uns des abbés qui gouvernèrent la maison, antérieurement au Xe siècle[1]. Peut-être le vocable de Sainte-Geneviève s'appliqua-t-il tout d'abord spécialement à cette communauté. En 811, le comte Étienne et sa femme, dans une charte de donation en faveur de l'église de Paris, demandent que, le jour anniversaire de leur mort, les *fratres congregationis S. Genovefae* se réunissent et prient pour le salut de leurs âmes[2]. En 831, à une époque où l'édifice principal était toujours désigné sous le vocable des SS. Apôtres, Anségise, abbé de Fontenelle, donne, par son testament, « *ad S. Genovefam Parisius libras duas*[3] », marquant ainsi, semble-t-il, que son legs était attribué à un établissement distinct de l'église même, très vraisemblablement donc à la communauté des clercs desservants. Quoi qu'il en soit de cette question, le nom de Sainte-Geneviève accompagna presque toujours, depuis la seconde moitié du IXe siècle, celui des SS. Apôtres, pour désigner la basilique ou l'ensemble des constructions dont celle-ci était le centre. Vers la fin du XIIe siècle, il finit par remplacer tout à fait le vocable primitif[4].

A quelle catégorie de clercs appartenaient les membres de cette congrégation ? Étaient-ce des moines, des prêtres séculiers vivant en commun ou des chanoines soumis à une règle, celle de S. Chrodegang ? Les controverses très vives qui se sont élevées à ce sujet, dès la fin du XVIIe siècle, ont conclu plutôt à cette dernière alternative, mais sans clore définitivement le débat. Si l'on tient pour acquise l'existence de chanoines réguliers, cloîtrés et desservant l'église, il faut admettre en même temps que, dans le cours du Xe siècle, une première

[1] *Gallia christ.*, t. VII, col. 703, 704.

[2] TARDIF, *Mon. histor.*, p. 75.

[3] *Gesta abbat. Fontanell.*, édit. Loewenfeld, p. 59.

[4] Ch. KOHLER, *Étude critique sur le texte de la vie latine de Ste Geneviève* (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, 48e fasc., p. XC et suiv.)

réforme s'introduisit dans cette communauté canoniale. Les chanoines, tout en continuant à vivre en commun et en restant soumis à une règle, devinrent aptes à posséder des prébendes ; ils se constituèrent en chapitre présidé par un doyen : ils se sécularisèrent donc en une certaine mesure. Un diplôme du roi Robert, de l'an 1010 environ, qui ratifiait plutôt qu'il ne créait cette nouvelle organisation, nous en fait connaître les bases. Il y est dit : « Adeuntes serenitatis nostrae praesentiam dilecti nostri ex monasterio SS. apostolorum Petri et Pauli et S. Genovefae virginis canonici, humiliter deprecati sunt quatenus sibi inibi Domino famulantibus, ex claustro et ex omnibus ad suas villas vel res pertinentibus, necnon de praebendis atque praefecturis, hoc praeceptum nostrae auctoritatis fieri juberemus ; ita ut omnia supradicta sine cujuslibet personae inquietudine jugiter quiete obtineant ; quod nos libenter annuimus et petitionibus eorum diligenter acquievimus. Volumus itaque ut omnium fidelium nostrorum in hoc concordet assensus, ut eundem locum clericalis ordo, sub cujus regimine a primordio fuerat traditus, obtineat per omne praesentis vitae tempus, secundum regulam canonicalem, semperque decanum habeant (*sic*) ex propria congregatione, qui ipsam ecclesiam et famulos Christi ibidem degentes canonicali religione custodiat[1]. »

Ce nouveau régime se continua pendant tout le XIe siècle et le commencement du XIIe, ainsi qu'en témoignent divers documents datant de cette période[2].

Que, dès l'origine, d'ailleurs incertaine, de sa création, la

[1] D. BOUQUET, t. X, p. 594-595. — Les décisions consignées dans ce diplôme sont rappelées par un article du Nécrologe de l'abbaye, où il est dit, en outre, que Robert donna un cloître à l'église : « Obiit Robertus rex, qui claustrum huic ecclesie dedit et prebendas ejusdem ecclesie arbitrio canonicorum dandas eis imperpetuum dimisit, et tabulam ante altare apostolorum Petri et Pauli auro et argento decoravit » (ms. n° 566, fol. 220, et ms. n° 1293, fol. 120 v°, au 13 des calendes d'août).

[2] *Diplôme du roi Henri Ier* (D. BOUQUET, t. XI, p. 571) ; — *Charte de Geoffroi Martel, comte d'Anjou*, de l'an 1040 environ (*Gallia christ*., t. VIII, col. 222) ; — *Bulle de Pascal II*, du 3 des ides de mai (13 mai 1108) (Cartulaire de Sainte-Geneviève, ms. n° 356, p. 1) ; — *Diplômes de Louis VI*, an. 1111, 1117, 1124 (Cartulaire de Sainte-Geneviève, ms. n° 356, p. 71, 70, 69, 72, 73). — Voir aussi ms. n° 1978, fol. 6-13, et *Gallia christ.*, t. VII, col. 705 et suiv.

communauté génovéfaine ait institué des écoles, et que, pour le service de ces écoles, elle ait créé une bibliothèque, c'est ce qu'il serait imprudent d'affirmer, en l'absence de tout témoignage. Mais si l'on admet, chose vraisemblable, que cette communauté existât lors de la renaissance carolingienne du VIIIe-IXe siècle, il est permis de croire qu'elle devint à ce moment un centre d'études et de culture littéraire, qu'elle réunit ou fit copier des livres pour son usage, qu'elle accrut ainsi ou constitua même de toutes pièces une bibliothèque, dans laquelle figurèrent, à côté des productions austères de la théologie, les chefs-d'œuvre de la littérature classique. Il faut dire, toutefois, que la plus ancienne mention des écoles génovéfaines remonte seulement au début du XIe siècle. A cette époque (avant 1006), d'après la Chronique d'Anselme de Liège, un jeune clerc, Hubaldus, quitta les écoles liégeoises et vint à Paris, où il se fit recevoir dans la congrégation de Sainte-Geneviève, qui le chargea d'instruire ses écoliers[1]. Si de l'existence de ces écoles génovéfaines on peut conclure

[1] ANSELMUS, *Gesta episcop. Leod* (*Mon. Germ., Script.*, t. VII, p. 205) : « Quid dicam de Hupaldo, qui, dum adolescentulus a scolari disciplina hinc aufugisset, Parisius venit, canonicis Sanctae Genovevae virginis adhaesit, in brevi multos scolarium instruxit ? Ubi cum aliquamdiu moraretur, interim videlicet cum a domno Notkero episcopo [Leodiensi] nesciretur, tandem canonica episcopalis sententiae executione compulsus est redire ; digressusque inde, prosequentibus cum multo fletu amicis in brevi sibi conciliatis, studii et moralitatis nonnulla ibidem reliquit vestigia. Contigit autem non multo post Notkerum episcopum, ut conciliaret amicicias inter Ruopertum, Francorum regem, et imperatorem nostrum Heinricum, [scil. an. 1006], Parisius devenire, cum memorati beatae Genovefae virginis canonici ad eum devotissime concurrerunt, humillime petentes, ut in anno per unum mensem Hubaldo aput eos manendi copia daretur. Episcopus autem bonum testimonium de conversatione canonici sui gratanti animo accipiens, illis quidem, ut si cum eis tres menses morari vellet, ultro concessit, illum autem huc rediens gracia et donis muneratum, ad virtutem amplius accendit. » — L'auteur de la vie de Gosvin, abbé d'Anchin, dit à propos d'Abélard : « Tunc temporis, magister Petrus Abailardus, multis sibi scholaribus aggregatis, in claustro S. Genovefae schola publica utebatur. » (D. BOUQUET, t. XIV, p. 442.) On a voulu conclure de ce passage qu'Abélard aurait enseigné dans l'abbaye même de Sainte-Geneviève. Mais ici le mot claustrum signifie « clos » et non « cloître », et le passage ci-dessus indique seulement que le fameux théologien installa son école sur les terres de l'abbaye. C'est bien d'ailleurs ce qu'il dit lui-même dans son autobiographie : « Extra civitatem, in monte S. Genovefae, scholarum nostrarum castra posui. » (MIGNE, *Patr. lat.*, t. CLXXVIII, col. 120).

avec grande vraisemblance à l'existence d'une bibliothèque abbatiale, il est impossible malheureusement de produire ni de citer aucun volume paraissant avoir appartenu à cette première collection. La bibliothèque actuelle n'en possède apparemment aucun vestige, car tous les manuscrits antérieurs au XIe siècle qu'elle contient, attestent par quelque marque ou laissent soupçonner par quelque indice qu'ils ont une autre provenance.

Florissante au début du XIe siècle, ainsi qu'en témoigne le récit d'Anselme de Liège que nous venons de citer, la communauté de Sainte-Geneviève ne devait pas tarder à tomber en pleine décadence. Les chanoines inclinèrent de plus en plus à se soustraire aux obligations de leur règle ; ils abandonnèrent la vie commune, ils se sécularisèrent tout à fait[1]. Le relâchement qui s'ensuivit dans la discipline finit par aboutir à un scandale public, dont les conséquences furent capitales dans l'histoire de l'abbaye. En 1147, le pape Eugène III, qui séjournait à Paris, étant allé dire la messe à Sainte-Geneviève, en compagnie du roi Louis VII, une contestation s'éleva entre ses serviteurs et ceux de l'église au sujet d'un tapis de grand prix sur lequel il s'était agenouillé, et que les gens de son escorte prétendaient emporter. Des paroles, on en vint aux coups, et le Roi, qui s'était approché des combattants pour apaiser le tumulte, fut frappé par l'un des employés de l'église. A la suite de cet incident, une enquête fut ouverte qui mit en lumière l'état

[1] Voy. le fragment d'un sermon d'Étienne de Tournai, qui se trouve dans le ms. n° 616 (fol. 255) : « Venerunt nuncii qui dicerent ecclesiam sanctorum apostolorum Petri et Pauli in monte Locutitio sitam, in qua gloriosa virgo Genovefa requiescit in corpore, multis exponi periculis, et informi statu suorum morum potius quam murorum minari ruiaam, filios ejus singulariter et seculariter viventes quaerere quae sua sunt, vagari post greges sodalium suorum, ecclesiastica stipendia quae sunt tributa egentium animarum pro voluntate sua consumere, portiones de communi facere et non vivere in communi, divina officia minus devote, minus religiose celebrare, propter haec et alia, quae dici non opus est, personarum statum mutari debere, mundari sancta et in melius ordinari... » — Voy. aussi une lettre d'Eugène III à Suger (DUCHESNE, *Hist. Franc. script.*, t. IV, p. 515-516), une bulle d'Alexandre III, du 24 avril 1163 (ms. n° 1708), et une lettre de Louis VII, de l'année 1149 (publiée dans l'ouvrage de l'abbé FÉRET, *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France*, t. I, p. 109, n. 2), où ces chanoines sont désignés par l'expression de : « canonici seculares. »

de désorganisation du chapitre et le dérèglement de ses membres. De concert entre le Roi et le Pape, il fut décidé que l'on rétablirait, pour le service de l'église, une communauté de clercs réguliers, choisis parmi des personnages d'une vie exemplaire. Louis VII étant parti pour la croisade, quelques mois plus tard, ce fut à Suger qu'incomba le soin de procéder à cette réformation. La chose n'alla pas sans d'assez grosses difficultés. On avait songé, tout d'abord, à créer une communauté de moines ; puis, sur l'énergique opposition des anciens chanoines et sur l'avis conforme du Pape, on s'était décidé pour une congrégation de chanoines réguliers, dont l'installation se fit dans le courant de l'année 1148. Les douze membres qui la composèrent avaient été pris parmi les chanoines de Saint-Victor de Paris ; leur premier abbé fut un nommé Eudes, ci-devant prieur de la même abbaye.

Cette congrégation une fois mise en possession du service de l'église, il semblait que les anciens chanoines n'eussent plus qu'à se retirer. Mais ceux-ci ne l'entendaient pas de cette façon. Ils intriguèrent auprès du Pape, usèrent, à l'égard de leurs successeurs, de vexations et de violences, et refusèrent nettement de leur céder les biens et prébendes dont ils prétendaient ne pouvoir être dépouillés. Cependant ni Suger, ni les chanoines qu'il avait installés, ne se laissèrent troubler par cette résistance. Suger écrivit au Pape en lui demandant de prononcer l'exclusion absolue des anciens chanoines. Le Pape, jusqu'alors, avait reconnu à ces derniers le droit de conserver, du moins leur vie durant, les biens qu'ils possédaient en propre. Il ne modifia probablement pas son sentiment sur ce point. Mais, en fin de compte, la nouvelle communauté resta seule chargée du service de l'église, et Louis VII, de retour de la croisade, approuva solennellement, par des lettres datées de Paris, l'an 1149, l'état de choses créé en son absence par son ministre. Il confirma, en même temps, les immunités de l'abbaye et lui concéda, à titre de propriété perpétuelle, les biens

qu'elle possédait jadis ou qu'elle avait récemment acquis[1].

L'abbaye de Saint-Victor, fondée en 1108 dans le voisinage immédiat de Sainte-Geneviève, avait adopté la règle dite de S. Augustin, et ce fut cette règle que les religieux victorins, désignés pour prendre la place de l'ancienne communauté génovéfaine, transportèrent dans leur nouvel établissement. Par là, l'abbaye de Sainte-Geneviève se rattachait à l'Ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dont l'essor fut si grand au XIIe siècle. La réforme de l'année 1148 fut pour elle comme une nouvelle création, et le régime ecclésiastique sous lequel cette réforme la plaça fut celui qu'elle conserva durant tout le moyen âge.

En même temps qu'ils apportaient à Sainte-Geneviève la règle augustinienne, les Victorins y introduisaient le règlement intérieur de leur premier couvent, et ce règlement comportait l'entretien d'une bibliothèque et d'une école de copistes. Il ne sera pas sans intérêt d'en rappeler ici les principales dispositions en ce qui touche ce point spécial, telles qu'elles sont indiquées par un *Ordinaire* de l'abbaye de Sainte-Geneviève, rédigé ou du moins copié au XIIIe siècle[2].

La garde de la bibliothèque était dévolue à l'un des chanoines, qualifié d'armoirier (*armarius*), dont les fonctions étaient très nettement définies. En dehors de la conservation des volumes, il avait à en surveiller la confection, qui consistait dans le découpage et le polissage du parchemin, la copie et la reliure, toutes choses qui étaient faites dans l'intérieur de l'abbaye, et généralement par des Frères génovéfains. C'était à lui qu'incombait, en outre, le soin de régler quotidiennement les offices liturgiques.

Son rôle, en ce qui touche la conservation des volumes, est fixé de la façon suivante :

[1] Le récit qui précède est emprunté à la *Vie de S. Guillaume, abbé de Roskild Acta Sanctorum*, 6 avril, t. I, p. 627), et aux lettres de Suger et d'Eugène III (édit. DUCHESNE, *Hist. Francor. Script.*, t. IV, p. 493 et suiv.). Cf. aussi le *Nécrologe de Sainte-Geneviève*, ms. 566, fol. 184, 217 v°, 232 v°. — La lettre de Louis VII a été publiée par l'abbé FÉRET, ouvr. cité, t. I, p. 109, n. 2.

[2] Ms. n° 1636, fol. 27-30.

Tous les volumes doivent être catalogués. Deux ou trois fois par an, ils seront examinés un à un pour voir s'ils n'ont pas subi quelque détérioration. Les armoires destinées à les recevoir seront tendues d'étoffes, de façon à les préserver de l'humidité. L'ordre par matières sera observé dans l'arrangement sur les rayons. Aucun volume ne sera prêté au dehors, sans qu'il soit perçu sur l'emprunteur un gage qui, pour les inconnus, devra être équivalent à la valeur du manuscrit. Les livres précieux ne seront pas prêtés sans une autorisation spéciale de l'abbé. Il sera tenu un registre de prêt. Les livres d'un usage journalier, ainsi que ceux qui servent plus spécialement à l'instruction et à l'édification des Frères, seront placés hors des armoires, à la disposition de tous. Les autres ne seront sortis des armoires que sur une demande spéciale ; le prêt, bien que fait à l'intérieur de l'abbaye, sera inscrit sur un registre ; l'emprunteur devra garder soigneusement le volume, ne pas le prêter, ni le laisser traîner, et le rapporter lui-même au bibliothécaire.

Dans la confection des livres, l'intervention du bibliothécaire est obligatoire, même pour les plus petits détails. Aucune écriture, qu'il s'agisse de livres ou de pièces détachées, ne doit se faire, ni à l'intérieur de l'abbaye, ni à l'extérieur pour l'abbaye, sans qu'il en ait donné l'ordre. C'est lui qui embauche des copistes au dehors, lorsque le nombre des Frères sachant copier est insuffisant. Il doit fournir aux copistes tout ce qu'il faut pour écrire et leur défendre de se servir de matériaux autres que ceux fournis par lui, ou d'écrire autre chose que ce qui leur a été ordonné. Les copies doivent se faire sous sa direction, à l'intérieur de l'abbaye, dans des locaux aménagés de façon que les travailleurs ne soient troublés par aucun bruit. A ceux-ci, il est enjoint d'observer le plus complet silence et de ne point aller vaguer sans motif en dehors du local. Seuls, l'abbé, le prieur, le sous-prieur et le bibliothécaire peuvent entrer dans leur salle de travail. Enfin, comme nous l'avons dit, le découpage et le polissage du parchemin, ainsi que la reliure des volumes, doivent être exécutés sous la surveillance du bibliothécaire.

La troisième partie des fonctions du bibliothécaire consiste dans la direction des offices liturgiques. Non seulement ce fonctionnaire doit veiller à ce que ces offices aient lieu suivant l'ordre canonique, mais encore il est chargé de reprendre les Frères qui font des fautes en chantant ou en lisant, et, pour s'acquitter aisément de cette tâche, il est tenu de savoir par cœur tous les offices. Il lui est ordonné de prendre les précautions nécessaires pour que les livres liturgiques soient rédigés avec une grande clarté et une parfaite correction, de manière que les officiants ne risquent pas d'être induits en erreur. Ses attributions, pour l'exécution des chants religieux, se confondent donc avec celles du préchantre[1].

Et ce ne fut pas là un règlement de pure forme, car l'on peut conjecturer avec grande vraisemblance que, dès le XIIe siècle, l'abbaye de Sainte-Geneviève possédait une bibliothèque, et l'on sait pertinemment qu'au XIIIe, cette bibliothèque avait acquis une certaine importance. Un volume des Épîtres de S. Paul glosées, que possède aujourd'hui la Bibliothèque de Soissons, n° 80, porte, écrit en capitales du XIIe siècle, un *ex-libris* génovéfain. D'autre part, un catalogue du siècle suivant, que M. Léop. Delisle a retrouvé dans le manuscrit latin 16203 de la Bibliothèque nationale et que nous publions à nouveau plus loin, atteste qu'à cette époque la bibliothèque génovéfaine possédait au moins 200 ouvrages, sans compter probablement les livres affectés spécialement au service du culte, tels que les Bibles, les Missels et recueils liturgiques divers. Si la plus large place y était réservée aux œuvres principales de la littérature chrétienne, celles de l'antiquité n'en étaient point absolument proscrites ; on y voit figurer également des chroniques, des livres d'histoire naturelle, de droit, de grammaire. Les mentions de cet ancien catalogue sont malheureusement fort sommaires, et, quoique la Bibliothèque Sainte-Geneviève possède actuellement des exemplaires de la plupart des ouvrages qui y sont men-

[1] J'ai publié l'original latin de ce règlement dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* t. L (1889), p. 231-235.

tionnés, il serait téméraire de vouloir identifier les manuscrits qui les contiennent avec ceux que désigne le Catalogue. Je ne me hasarderai à faire cette identification que pour trois de ces manuscrits : un *Ordinaire* de l'abbaye, cité sous le nº 106, qui pourrait être identifié avec l'un ou l'autre des manuscrits nos 1636, 1637 et 2970 ; le *Liber quare*, cité sous le nº 155, qui pourrait être notre manuscrit nº 1250 ; enfin, les *Sermons d'Étienne de Tournai*, cités sous le nº 170, qui pourraient être notre manuscrit nº 1421. Ces manuscrits, sauf le nº 1636, portent en effet d'anciens *ex-libris* génovéfains des XIIIe et XIVe siècles. Le même catalogue permet d'établir un fait intéressant, à savoir que la bibliothèque de l'abbaye n'était pas réservée au seul usage de la communauté génovéfaine, mais que celle-ci, non seulement autorisait des personnes étrangères à la maison à venir consulter les manuscrits sur place, mais très probablement aussi les prêtait au dehors, comme le lui prescrivait d'ailleurs son Statut. Ce catalogue, en effet, avait été dressé pour les membres de la maison de Sorbonne, afin de leur indiquer les ressources littéraires qu'ils pouvaient trouver chez leurs voisins de Sainte-Geneviève[1]. Je ne puis malheureusement citer qu'un seul exemple de consultation d'un manuscrit fait à l'intérieur de l'abbaye par un étranger. Il concerne un Franciscain d'Oxford, Guillaume de Mara, disciple de Roger Bacon et auteur d'un *Correctorium Scripturae sacrae*, qui vint y examiner une ancienne Bible, dans laquelle il trouva certaine leçon importante pour le texte du livre de Josué[2].

[1] Voy., sur ce point, Léop. DELISLE, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 195-196. M. Delisle rappelle, à ce propos, le canon du concile de Paris de 1212, qui prescrivait aux moines de prêter leurs livres aux pauvres écoliers.

[2] M. Samuel Berger me communique à ce sujet les renseignements que voici : Le *Correctorium* de G. de Mara se trouve entre autres dans les manuscrits de Toulouse, nº 402 (XIIIe siècle), du Vatican, nº 3466, et d'Einsiedeln, nº 38, qui fournit seul le nom de l'auteur. Le passage relatif à la Bible de Sainte-Geneviève est ainsi conçu (ms. de Toulouse, fol. 160) : « Antiquus tamen de Sancta Genofeva habet [Josue, XXIV, 27] : *audierit*, cum hebreo et greco. » Sur Mara, on peut consulter, outre Wadding et Sbaraglia : C. VERCELLONE, *Dissertazioni academiche* (Rome, 1864), p. 35 et suiv. ; — Sam. BERGER, *Quam notitiam linguae hebraicae habuerint christiani medii aevi temporibus in Gallia* (Paris, 1893, p. 32 et suiv.).

Il ne sera pas inutile de faire remarquer ici que, durant toute la période du moyen âge, la bibliothèque fut privée d'un élément de prospérité qui contribua pour beaucoup à la richesse d'autres institutions analogues : je veux parler de la production littéraire des membres mêmes de la communauté. Cette communauté, très riche dès l'origine, veilla toujours avec un soin particulier à la gestion de ses biens meubles et immeubles. Ses abbés furent, pour la plupart, de vigilants administrateurs. Mais la culture des lettres ne paraît pas avoir été en grand honneur chez elle, comme elle le fut, par exemple, dans la communauté voisine de Saint-Victor. Tandis que Saint-Victor donnait naissance ou asile à toute une pléiade de penseurs, dont les œuvres sont parmi les plus remarquables de la littérature médiévale, Sainte-Geneviève lui demeurait très inférieure, tant par le nombre que par la valeur de ses écrivains. Aux Victorins, tels que Hugues, Adam, Robert, Richard, Eudes, Gautier, elle ne pouvait guère opposer que son ancien abbé Étienne, devenu plus tard évêque de Tournai. Quand, après 1242, elle voulut perpétuer le souvenir de la translation des reliques de sainte Geneviève dans une nouvelle châsse, ce fut un de ses censitaires, maître Jacques de Dinant, et non point un de ses religieux, qui composa le récit de cet événement[1].

[1] Voy. Bibliothèque nationale, manuscrit latin, n° 5333 (XIVe siècle), fol. 129 : « Tractatus de translatione beate Genovefe, virginis, quem composuit magister Jacobus de Dynant, et legitur ad mensam in die ejusdem translationis qui est v° kal. novembris » (cf. sur ce ms. une note du P. Prévôt dans le ms. 1978 (fol. 37) de Sainte-Geneviève). Une autre copie de cette même relation est fournie par le ms. n° 351 (fol. 68 v°) de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Dans ce même ms. n° 351, qui est un Censier de l'abbaye, on lit (fol. 11 v°), sous la rubrique : *Census de clauso Sancti Symphoriani in festo S. Remigii, eodem anno* (1243), la note suivante : « Magister Jacobus de Dynant, pro domo sua XII sol., que post decessum suum ad nos debet reverti » (cf. ms. n° 579, fol. 9 v°). Dans le même Censier (fol. 17), sous la rubrique : *Census recluse eodem anno in festo S. Martini pro domibus sitis juxta Crucem carnificum*, on lit : « Magister Jacobus de Dynant XII d., pro domo que fuit Philippi carnificis. » C'est sans doute le même Jacques de Dinant qui fut « archidiaconus Morinensis (c'est-à-dire de Thérouanne), regens Parisiis in theologia » (ms. n° 761, fol. 2 v°), et devint plus tard (1247) évêque d'Arras. — Voy. encore, sur ce personnage, le ms. n° 1978, fol. 37, et le ms. n° 610, p. 336. — Les Censiers de Sainte-Geneviève (ms. n° 351, fol. 17 v°, 18 v°, 24, et ms. n° 579, fol. 34, 48) citent encore, parmi les censi-

Mais si les Génovéfains négligèrent quelque peu de donner carrière à leur activité dans le domaine spirituel, ils écrivirent beaucoup pour conserver leur domaine temporel et pour assurer le maintien des droits productifs dont jouissait leur communauté. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, ils firent copier et réunir en un Cartulaire les principaux actes intéressant leur abbaye (ms. n° 356). Plusieurs Censiers furent également dressés vers la même époque. Le plus ancien que nous possédions (ms. n° 579) fut exécuté entre les années 1247 et 1259 ; un autre (ms. n° 351), que rédigea le cellérier de l'abbaye, Mathieu Mouton, vers 1272, contient, en outre, diverses pièces relatives à la voirie de Sainte-Geneviève, au rituel de la visite que l'évêque de Paris devait faire à Sainte-Geneviève après son élection, à la taille levée sur quelques domaines de Sainte-Geneviève par le roi Philippe le Hardi, lors de son expédition contre le comte de Foix, en 1272, enfin le récit d'une visite faite au roi S. Louis par quelques Génovéfains, pour lui demander de régler sur certains points les processions de la châsse de Ste Geneviève. Un troisième Censier, dressé en 1276, est orné de quatre miniatures, dont l'une, du plus haut intérêt, représente la châsse de Ste Geneviève portée par deux clercs de l'abbaye[1]. En 1380, Gilles d'Achères, pitancier de l'abbaye, en exécuta un quatrième pour les cens dus à l'office des pitances et de la cuisine de Sainte-Geneviève (ms. n° 369). De 1445 à 1481, Jean Fourquoys et Jean Bouvier, aumôniers, et Jean Bourg, pitancier de l'abbaye, firent un relevé analogue en

taires de l'abbaye, au XIIIe siècle, un Jean de Dinant ; et, dans le Nécrologe (ms. n° 566, fol. 214 v°), un Thomas de Dinant figure parmi les bienfaiteurs de l'abbaye. Je ne sais s'il existait quelque lien de parenté entre ces trois Dinant.

[1] Sur ce Censier, actuellement conservé aux Archives nationales (reg. S. 1626), et sur la façon dont les feuillets à miniatures, d'abord soustraits, ont pu être réunis de nouveau au volume, voy. un article de M. Léop. DELISLE, dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris* (23e année, 1896, p. 35-39). Dans cette même série des Archives nationales (S.1622 et suiv.), figurent encore d'autres Censiers de date plus récente, ainsi que de nombreux registres d'actes d'ensaisinement. Dans la série H^5^ 3632-3645, se rencontrent quelques Censiers postérieurs à l'année 1500.

ce qui concernait diverses localités des environs de Paris (ms. n° 1683). Enfin, en 1541-1542, Jean Garsonnet, également pitancier de l'abbaye, consigna en un beau volume, orné de peintures (ms. n° 642), la mention des cens et rentes dus à l'abbaye dans plusieurs quartiers de Paris. Au XIIIe siècle, fut commencé un très curieux registre (ms. n° 640), concernant les droits et privilèges de la justice de l'abbaye, sa voirie, les règlements des corps de métiers exerçant dans son ressort. Du XIIIe siècle aussi, date le plus ancien Nécrologe de l'abbaye (ms. n° 566), qui reçut de nombreuses additions dans les deux siècles suivants, et fut recopié au XVe (ms. n° 1293).

Ces divers registres, assurément, ne firent point partie de la bibliothèque abbatiale dès l'époque où ils furent écrits ; mais ils purent y être déposés plus tard, lorsqu'ils ne répondirent plus aux besoins de l'administration domaniale ou du culte et qu'ils durent être remplacés à cet effet. Ils appartiennent presque tous aujourd'hui au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et n'en forment pas l'une des moindres curiosités. Pour l'histoire et la topographie parisiennes du XIIe au XVIe siècle, ce sont des documents de premier ordre, et plusieurs d'entre eux mériteraient d'être publiés *in extenso*.

Si l'on doit présumer que des achats ou des copies exécutées dans l'intérieur de la maison contribuèrent pour la plus grande part à la formation de la bibliothèque, on sait aussi que des dons assez fréquents aidèrent à son accroissement. Les libéralités de cette nature, sans être, probablement, accueillies par les chanoines avec la même faveur que les dons consistant en maisons, terres, capitaux ou rentes, valaient tout au moins au donateur une commémoration le jour anniversaire de sa mort. Nombre de personnages, membres ou non de la communauté génovéfaine, ne manquèrent pas de s'assurer par ce moyen des prières pour le repos de leurs âmes.

Le premier abbé, Eudes de Saint-Victor, donna deux Missels, avec cinq vêtements sacerdotaux et un calice d'argent, pour la célébration de son anniversaire, pour celui de ses père et mère

et des divers membres de sa famille[1]. D'autres présents analogues, dont la mention est également consignée dans le Nécrologe de l'abbaye, furent faits du XIIe au XVe siècle, sans que l'on puisse ni en indiquer la date exacte, ni fournir souvent aucun renseignement biographique sur les donateurs.

Au XIIe ou au XIIIe siècle, un nommé Raimond, archidiacre de Châlons, et un certain maître Raoul donnent des « Psautiers » avec gloses[2] ; Pierre « Ruffus », diacre de l'église Sainte-Geneviève, donne deux volumes, l'un contenant, entre autres traités, le *Liber Abel*, l'autre renfermant un *Liber Scintillarum*, avec d'autres traités également[3] ; un chanoine de Sainte-Geneviève, maître Robert, diacre, donne un Psautier glosé, un volume des quatre Évangiles, des « Historiae », des « Sententiae », et un volume contenant les cinq livres de Salomon[4] ; un « dominus Stephanus Cardinalis » donne une Bible avec gloses[5] ; le Frère Geoffroi Reclus

[1] Voy. les Nécrologes de l'abbaye, au 4 des nones de mai (ms. n° 566, fol. 205 v° ; ms. n° 1293, fol. 85) : « Anniversarium bone memorie Odonis, primi in ordine canonicorum regularium hujus ecclesie abbatis. Hic itaque, inter cetera beneficia nobis per eum collata, tam pro suo quam pro patris et matris ejus et parentum suorum anniversario faciendo, V vestimenta sacerdotalia festiva et unum calicem argenteum et duo Missalia ecclesie nostre dari fecit. »

[2] Au 3 des ides d'avril (ms. n° 566, fol. 201 ; ms. n° 1293, fol. 73) : « Obiit Ramundus, archidiaconus Cathalaunensis, qui dedit nobis Psalterium glosatum. » — Au 5 des ides de juin (ms. n° 566, fol. 212 v° ; ms. n° 1293, fol. 102 v°) : « Obiit magister Radulfus, qui dedit nobis domum suam et glosas quasdam super Psalterium. »

[3] Au 9 des cal. de juillet (ms. n° 566, fol. 215 ; ms. n° 1293, fol. 18 v°) : « Obiit Petrus Ruffus, dyaconus de Monte Sancte Genovefe, qui dedit nobis librum Abel et quedam alia in uno volumine, et librum Scintillarum et quedam alia in uno volumine, et duos cifos macelinos et unam domum sitam in clauso Sancti Stephani. » Un Petrus Rufus figure, en 1243, parmi les censitaires de Sainte-Geneviève (ms. n° 351, fol. 34), mais rien n'indique que ce soit le donateur susdit. Le *Liber Abel*, ci mentionné, est probablement celui de Pierre le Chantre. On serait peut-être autorisé à identifier ce volume avec l'un ou l'autre des exemplaires qui figurent dans le catalogue du XIIIe siècle (n°s 134-5°). Les *Scintillae* sont sans doute celles de Defensor.

[4] Au 3 des ides de juillet (ms. n° 566, fol. 219 ; ms. n° 1293, fol. 117) : « Item anniversarium magistri Roberti diaconi, canonici nostri, patris et matris ejus, qui, pro eorum anniversario faciendo, dedit nobis unam domum et Psalterium glosatum et quatuor Evangelistas et Ystorias et Sententias et quinque libros Salomonis, et, preter hec, plura nobis bona contulit. »

[5] Au 3 des cal. de décembre (ms. n° 566, fol. 245 ; ms. n° 1293, fol. 186 v°) : « Item obiit bone memorie Ricardus, quondam nepos domini Stephani Cardinalis, pro quo habuimus XX libras parisiensium ad augmentum pitanciarum. Item anniver-

(Gaufridus Reclusus) donne un Missel en deux parties et un Bréviaire en deux volumes[1]. Dans la première moitié du XIIIe siècle, semble-t-il, Étienne Bérout, ci-devant doyen de Laon, prêtre et chanoine de Sainte-Geneviève, donne un Psautier avec gloses et les quatre Évangiles glosés en deux volumes[2]. Vers la même époque, peut-être, un autre Bérout, portant le prénom de Barthélemy, donne un Psautier avec gloses[3]. Dans la seconde moitié de ce même siècle, Nicolas de Dacie (Nicholaus de Dacia), c'est-à-dire de Danemark, donne un Psautier avec gloses, un exemplaire glosé des Épîtres de S. Paul, les Évangiles de S. Luc et de S. Jean avec gloses, et un volume d'« Historiae », c'est-à-dire sans doute de chroniques[4]. Un autre Danois, « magister

sarium bone memorie domini Stephani Cardinalis, qui nobis contulit XX libras parisiensium et unam Bibliam glosatam. »

[1] Au 5 des ides d'octobre (ms. n° 566, fol. 236 v° ; ms. n° 1293, fol. 162) : « Obiit frater Gaufridus Reclusus, qui dedit nobis cappellam suam integram, vestimenta scilicet sollempnia, calicem unum, Missale unum in duas partes, Breviarium in duobus voluminibus et, preter hec, fialam unam de argento et capam de samito. »

[2] Au 18 des cal. de juillet (ms. n° 566, fol. 213 ; ms. n° 293, fol. 105) : « Item obiit Stephanus Berout, quondam decanus Laudunensis, sacerdos et canonicus noster, qui inter cetera bona que nobis contulit, dedit nobis Psalterium glosatum et quatuor Evangelistas glosatos in duobus voluminibus. » — Le Cartulaire de N.-D. de Paris mentionne (t. I, p. 348 ; t. II, p. 474, 516 [*Coll. des Doc. inédits*]), dans des pièces des années 1223, 1226 et 1228, un Étienne Bérout, dont l'élection comme doyen de Saint-Germain l'Auxerrois donna lieu à certaines contestations. C'est sans doute le personnage qui est cité au même titre par le *Gallia christiana* (t. VII, col. 258), d'après un Nécrologe de Sainte-Catherine de la Couture. Nous ne savons si l'on peut identifier ce doyen de Saint-Germain avec le donateur ci-dessus nommé. L'obit du doyen de Saint-Germain serait, d'après le *Gallia*, du 18 juin, dans le Nécrologe de Sainte-Catherine ; mais cette date pourrait avoir été indiquée par erreur, au lieu du 18 des cal. de juillet. — Un Nicolas Bérout souscrit un acte de l'année 1242 (Cartulaire de Sainte-Geneviève, ms. n° 356, p. 279, et Censier ms. n° 351, fol. 69 v°). — Un Henri Bérout, vers 1243, est cité dans le Censier ms. n° 351, fol. 26.

[3] Au 4 des nones d'août (ms. n° 566, fol. 222 v° ; ms. n° 1293, fol. 127) : « Item obiit magister Bartholomeus, dictus Berout, qui dedit nobis unum Psalterium glosatum et XX^ti^ solidos parisiensium annui redditus pro anniversario suo singulis annis faciendo. »

[4] Au 5 des ides de mars (ms. n° 566, fol. 194 v° ; ms. n° 1293, fol. 57 v°) : « Item anniversarium domini Nicholai de Dacia, qui, inter cetera bona que nobis contulit, Psalterium glosatum, epistolas Pauli glosatas, Lucam et Johannem glosatos et Hystorias ecclesie nostre dedit. » Sur ce « Nicolaus de Dacia », voy. FRANKLIN, *Les anc. biblioth. de Paris*, t. I, p. 73. Les épîtres glosées de S. Paul, qu'il donna

Johannes Dacus », chanoine « ad succurrendum » de l'abbaye, donne un Avicenne, avec quelques livres de médecine, estimés à 40 livres parisis[1]. Vers la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe, maître Guy « de Sarcellis » donne une Bible[2] ; Simon « de Fraxinis », chapelain de l'église de Paris, donne un Bréviaire[3]. Au XVe siècle, Mathurin « de Savigniaco » donne une « très belle » Bible[4] ; et maître Michel Casse, ci-devant chanoine de Noyon et neveu de Jean Casse, chancelier de la même église, donne un beau Misse1[5]. Enfin, à une époque indéterminée, mais antérieure sans doute au milieu du XVe siècle, un nommé Jean « de Insulis » donne un recueil de Décrétales avec *apparatus*[6].

De mentions d'achats de livres ou de dépenses quelconques

à Sainte-Geneviève, pourraient être celles contenues dans le manuscrit de Soissons (n° 80), cité ci-dessus, p. XVIII.

[1] Au 3 des nones d'octobre (ms. n° 566, fol. 235 v° ; ms. n° 1293, fol. 159) : « Item obiit magister Johannes Dacus, qui dedit nobis Avicenam cum quibusdam aliis libris medicinalibus ad valorem XL librarum parisiensium, canonicus noster ad succurrendum. » — D'après une note du P. Claude Prévôt (ms. n° 1978, fol. 41), répétée par le *Gallia*, t. VII, col. 743, ce don aurait eu lieu sous l'abbatiat d'Eudes II, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Je ne sais quelle est l'origine de ce renseignement.

[2] Au 7 des cal. de mars (ms. n° 566, fol. 192 ; ms. n° 1293, fol. 49 v°) : « Obiit magister Guido de Sarcellis, qui dedit nobis XL^a^ libras parisiensium ad augmentum pitanciarum pro anniversario suo faciendo. Item XL^a^ sol. parisiensium in die obitus sui pro pitancia conventus. Item Bibliam unam. »

[3] Au 5 des cal. d'avril (ms. n° 566, fol. 198 ; ms. n° 1293, fol. 66) : « Item obiit dominus Symon de Fraxinis, capellanus in ecclesia parisiensi, qui dedit nobis XXXVI^ta^ libras par. et unum Breviarium et domum suam, pro suo anniversario singulis annis faciendo. »

[4] Au 8 des ides de janvier (ms. n° 566, fol. 182 v° ; ms. n° 1293, fol. 25 v°) : « Item obiit magister Matheus de Savigniaco, qui pro suo anniversario faciendo dedit nobis unam Bibliam valde pulchram, unum anulum et viginti libras parisiensium ad emendum redditus. Item dedit nobis XL sol. parisiensium, pro pitentia (*sic*) in die obitus sui. »

[5] Au 3 des nones de juin (ms. n° 1293, fol. 99 v°) : « Item obiit magister Johannes Casse, quondam canonicus et cancellarius ecclesie Beate Marie Noviomensis, qui fundavit unam capellaniam in ecclesia ista... Item obiit magister Michael Casse, nepos dicti magistri Johannis, quondam can[onicus]. Noviomensis, qui dedit nobis unum pulcrum Missale, unum calicem argenteum deauratum et multa alia bona ad valorem octoginta florenorum. »

[6] Au 10 des cal. de janvier (ms. n° 1293, fol. 198) : « Item obiit Johannes de Insulis, qui pro suo anniversario dedit nobis Decretales cum apparatu. »

occasionnées soit par l'entretien et le service de la bibliothèque, soit par la copie des manuscrits, je n'en ai point trouvé dans les documents administratifs émanés de l'abbaye ou la concernant, actuellement conservés en majeure partie aux Archives nationales[1] et dont la Bibliothèque Sainte-Geneviève n'a gardé que quelques débris[2]. Les Nécrologes, les Censiers, les inventaires de biens, les livres de comptes de l'abbaye relatent pour le moyen âge de nombreux legs en espèces ou constitutions de rentes en faveur de la communauté, et souvent ces dons sont faits avec affectation spéciale, ou bien ils en reçoivent une du bénéficiaire. Les uns vont aux dépenses de l'infirmerie, de la réparation de la châsse ou des bâtiments claustraux, les autres à la pitance des chanoines. Je n'en ai rencontré aucun qui intéressât de près ou de loin la bibliothèque. Dans les documents nombreux que j'ai eu l'occasion d'examiner et où sont cités des dignitaires, simples membres ou servants de l'abbaye, je n'ai jamais rencontré le nom, ni même la mention, d'un *armarius*. Peut-être les fonctions de ce personnage, d'abord réunies à celles du chantre[3], se confondirent-elles plus tard avec celles du chancelier, directeur des études dans les écoles de l'abbaye et ayant par conséquent à pourvoir à la fourniture des livres[4]. On pourrait conjecturer, alors, qu'une partie des honoraires payés par les étudiants était affectée aux dépenses afférentes à la bibliothèque, et que celle-ci, disposant

[1] Une nomenclature de ces dossiers des Archives nationales provenant de Sainte-Geneviève a été donnée par MM. de BOUGY et PINÇON, *Hist. de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, p. 319-325. Ils sont répartis actuellement dans les sections historiques, domaniale et administrative, sous les cotes H^3. 2800^1, H^5. 3632-3645, L. 879-887, LL. 1445-1449, Q^2. 221, S. 1490-1821.

[2] Ce sont des Censiers, Terriers, listes de religieux (mss. 1872, 1298), statuts, etc., et quelques pièces détachées.

[3] Voy. ci-dessus, p. XVI-XVIII, le règlement de l'*armarius*.

[4] Les deux premiers bibliothécaires de l'abbaye, après la réforme du cardinal de La Rochefoucauld, furent les chanceliers Jean Fronteau et Pierre Lalemant ; mais on ne peut en conclure avec certitude que ce choix ait été la règle dans les temps antérieurs. — L'abbé LEBEUF (éd. Cocheris, t. II, p. 576) dit bien qu'à Sainte-Geneviève, comme à Notre-Dame de Paris, c'était au chancelier qu'était dévolu le soin de la bibliothèque ; malheureusement il n'indique aucune source pour ce renseignement.

d'un budget spécial, avait des registres de comptes particuliers où étaient inscrites, entre autres choses, les donations destinées exclusivement à son entretien et à son accroissement. Malheureusement, ces registres ne nous sont point parvenus[1].

Suivant une tradition qui, au XVIIIe siècle, avait cours dans la communauté de Sainte-Geneviève, tradition enregistrée par les auteurs du *Gallia christiana*, ce fut sous l'abbé Eudes II (1266-1275) que la bibliothèque commença à prendre forme[2]. Cet abbé, si l'on en croit son épitaphe, qui existait encore en 1744 dans le cloître de l'abbaye, avait reçu le grade de docteur en théologie et en médecine[3]. On a pensé qu'il pouvait être identifié avec un « Odo, medicus », auteur de divers traités de médecine, vivant du temps du roi S. Louis, et la tradition génovéfaine voulait qu'il eût donné tous ses livres à l'abbaye[4]. Cette tradition, dont nous n'avons pu déterminer l'origine, acquerrait quelque valeur si l'on pouvait signaler la présence de ces livres soit dans l'ancienne bibliothèque de l'abbaye, soit dans la bibliothèque, telle qu'elle existe aujourd'hui. Mais nous n'en pourrions indiquer aucun dont l'abbé Eudes II ait sûrement été propriétaire. Leur absence, il est vrai, ne saurait être invoquée contre la vérité de la tradition, car le fait ne leur est point spécial. Parmi tous les dons relatés ci-dessus, la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ne serait point en mesure d'en montrer un seul aujourd'hui. Il est à croire même que, de la collection génovéfaine, telle qu'elle pouvait se composer encore au début du

[1] Dans une note du manuscrit n° 1251 (fol. 12), sur les chanceliers de Sainte-Geneviève, il est dit : « Jacques Aymery tint un rang des plus distinguez parmi les chanceliers de Sainte-Geneviève... Il reçut maîtres ès-arts S. Ignace, S. François Xavier et leurs compagnons, dont les noms se voyent encore dans es *registres de la chancellerie*, qu'on conserve encore dans les archives de cette maison de Sainte-Geneviève... » Mais, sans-doute, il s'agit là de registres universitaires, et non de livres de comptes.

[2] Note du P. Prévôt, dans le manuscrit n° 717, fol. 27, et *Gallia christ.*, t. VII, col. 743. Sur le même Eudes, voy. ms. n° 1978, fol. 42.

[3] *Gallia christ.*, t. VII, col. 744 :

« Sacra doctrina doctor bonus et medicina
Ac logices methodo pollens jacet hic pater Odo. »

[4] *Gallia christ.*, t. VII, col. 743.

XVIe siècle[1], presque rien ne subsiste dans le fonds actuel de nos manuscrits. Ce fonds ne possède en effet qu'une quinzaine de volumes sur lesquels se lisent des *ex-libris* antérieurs à cette époque[2], et, parmi ces volumes, le plus grand nombre ne faisait pas partie réellement de la bibliothèque médiévale. En effet, ce sont ou bien des livres qui devaient être employés pour le service du culte, ou bien ces registres d'ordre administratif dont il a été parlé plus haut, Censiers, Nécrologes, Cartulaires, Livres de comptes et de justice, Règlements intérieurs[3]. J'en relève quatre seulement dont la garde put incomber à l'*armarius* et qui durent figurer dans son dépôt : d'abord le recueil de Sermons d'Étienne de Tournai et celui qui renferme le *Liber quare*, de Hugues de Saint-Victor, signalés déjà ci-dessus ; puis un recueil de Mystères en vers français (ms. n° 1131), ne datant, au surplus, que du XVe siècle ; enfin un recueil de pièces sur Ste Geneviève (ms. n° 1283), copié au XIVe siècle et contenant une vie latine de la sainte, le récit de ses miracles, en particulier du fameux miracle des Ardents, le récit de la révélation de ses reliques en 1161, un sermon de S. Augustin sur le purgatoire et, pour terminer, une vie de Ste Geneviève, en vers romans, que composa, probablement vers la fin du XIIIe siècle, pour « Madame de Valois », un clerc nommé Renaut[4]. A ces quatre

[1] Le P. DU MOLINET, dans son *Hist. de l'abbaye de Sainte-Geneviève* (ms. n° 610, p. 401), rapporte qu'en 1490, le corps de S. Quentin ayant été trouvé dans un autel à Saint-Paul de Paris, on vint chercher dans les bibliothèques de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor s'il n'y était point fait mention de ce saint, et que l'on trouva dans celle de Sainte-Geneviève une vie de S. Éloi où il en était parlé ; ce qui fait voir, ajoute-t-il, « qu'il y avoit autrefois icy un nombre de manuscripts considérable, aussy bien qu'à Saint-Victor ».

[2] Voy. plus loin, t. II, p. 1042. Il ne faudrait pas toutefois tirer de ce fait la conclusion absolue que c'est là tout ce qui, de l'ancienne bibliothèque, a passé dans la collection actuelle. Ainsi, je vois figurer, sous le n° 2713, sans *ex-libris* génovéfain, un volume portant la devise : « *Tout vient de Dieu* », qui était celle de l'abbé de Sainte-Geneviève, Philippe Cousin (1488-1517). Cf. manuscrit n° 610, p. 403.

[3] Je les ai indiqués dans ma Table alphabétique, plus loin, t. II, p. 1039-1040.

[4] Sur ce Renaut, voy. *Gallia christ*., t. VII, col. 748 (cf. ms. n° 1978, fol. 31) ; — KOHLER, *Étude sur le texte de la vie latine de Ste Geneviève*, p. XLVIII-XLIX. — On pense qu'il s'agit d'un Renaut cité par Ducange (*Observations sur Joinville*, p. 35), comme auteur de poésies et prieur-curé de Marisy-Sainte-Geneviève, et que la dame de Valois, à la requête de laquelle il composa cette vie de Ste Gene-

volumes, il conviendrait peut-être d'ajouter une version française de l'ordonnance des offices divins de l'église Sainte-Geneviève, que fit, en 1381, le chevecier de l'abbaye, Thomas Benoît, et dont l'original est contenu dans le ms. nº 1298.

La bibliothèque médiévale a donc été dispersée, et cette dispersion est postérieure au XVe siècle. Dans la communauté génovéfaine, à la fin du XVIIe siècle, on n'avait aucun doute sur l'origine et la date de cette dispersion. Commencée dans le courant du XVIe siècle, à l'époque des troubles religieux et politiques auxquels l'abbaye de Sainte-Geneviève, comme on sait, se mêla d'une façon très active[1], elle aurait été consommée sous l'abbatiat de Benjamin de Brichanteau et postérieurement à l'année 1612, date à laquelle ce personnage, nommé évêque de Laon, alla résider dans son diocèse, en confiant à un tiers l'administration de l'abbaye. Le P. Du Molinet, dans son *Histoire de l'abbaye Sainte-Geneviève*[2], rapporte la chose en ces termes : « Je ne puis que je ne deplore la perte que nous « avons faite du temps de Benjamin de Brichanteau de plusieurs « manuscripts considerables qui estoient gardés en une gallerie « de cette abbaye ; car un de ses aumosniers, qui n'en connoissoit « pas le prix, les voyant negligez, abandonnez et comme inu- « tiles, les donna au poids à des libraires pour avoir des livres « de chant dont on avoit besoin, affin d'espargner la bourse de « son maistre... » Et dans un autre endroit du même ouvrage[3] : « Il est vray que l'ignorance de ceux qui vivoyent icy durant les « desordres du siècle passé ayans beaucoup negligé ce tresor dont « ils ne connoissoient pas le prix, l'ont laissé dissiper et passer « dans des mains etrangères, en sorte qu'on vendit les manu- « scrits à la livre pour avoir des livres de chant pour l'eglise. »

Ce que l'on peut conjecturer de l'état de la bibliothèque,

vière, est non pas Éléonore de Vermandois, † en 1214, qui fit certaines donations à l'abbaye de Sainte-Geneviève (voy. mss. nº 566, fol. 214 ; nº 761, fol. 3), mais l'une des femmes de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel.

[1] Il s'y tint plusieurs assemblées du parti des Politiques.

[2] Manuscrit nº 610, p. 432.

[3] P. 879.

au début du XVIIe siècle, confirme d'une manière générale les renseignements du P. Du Molinet, renseignements dont on n'a, d'ailleurs, aucune raison de suspecter la vérité. La *Rimaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris*[1], qui est des environs de 1640, ne fait aucune mention de Sainte-Geneviève, alors qu'elle cite les principales collections abbatiales de la cité parisienne. Il en est de même du *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières*, du P. Louis Jacob, paru en 1644, et dans lequel le nom de Sainte-Geneviève fait totalement défaut. Cependant, à l'époque même où, par raison d'économie, la bibliothèque était dispersée, on confectionnait pour l'abbaye, et peut-être dans l'abbaye, un Collectaire richement orné (ms. n° 120), dont l'exécution dut être assez onéreuse, si on la demanda à l'industrie privée, et indiquerait, si elle eut lieu dans l'intérieur de la maison, qu'une école de calligraphes existait toujours à Sainte-Geneviève.

Il m'a été donné de retrouver dans d'autres bibliothèques trois anciens manuscrits ayant fait partie de la collection génovéfaine antérieurement au XVIe siècle. L'un est un recueil des Épîtres de S. Paul glosées, du XIIe siècle, que possède aujourd'hui la Bibliothèque de Soissons[2]. Le second, du XIVe siècle, se trouve à la Bibliothèque de l'Arsena1[3] ; c'est une copie des Postilles de Hugues de Saint-Cher sur le livre des Proverbes. Le troisième, du XIVe siècle également, après avoir passé dans la bibliothèque de Mazarin[4], appartient aujourd'hui et appartenait, dès le XVIIIe siècle, à la Bibliothèque nationale, où il porte le n° 5333 du fonds latin. Il contient des vies de saints, divers traités de théologie et d'histoire ecclésiastique, entre autres la relation de la translation des reliques de Ste Geneviève en 1242, composée par Jacques de Dinant5. Les deux premiers portent l'ancien

[1] Publiée par M. DE LABORDE, *Le palais Mazarin*, p. 195.

[2] Manuscrit n° 80.

[3] Manuscrit n° 56.

[4] Voy. le catalogue de l'ancien fonds latin de la Bibliothèque nationale et le manuscrit n° 610 (p. 336) de Sainte-Geneviève.

[5] Voir ce que nous avons dit plus haut, p. XX, note 1.

ex-libris génovéfain, ainsi libellé dans le manuscrit de Soissons : *Iste liber est Sancte Genovefe Parisiensis. Quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel ab ecclesia subduxerit, vel titulum istum deleverit, anathema sit.* Dans le troisième, l'*ex-libris*, plus court, est ainsi conçu (fol. 161 v°) : *Iste liber pertinet ecclesie Beate Genovefe virginis.*

Je puis terminer ici l'histoire de la première collection de manuscrits des Génovéfains, sur laquelle, on le voit, je n'ai réuni que de bien maigres documents. Si la Bibliothèque actuelle contient près de 3,500 manuscrits, ces manuscrits, à une vingtaine d'exceptions près, y sont tous entrés depuis le second quart du XVIIe siècle. Je consacrerai à l'histoire sommaire de cette seconde collection les dernières pages de la présente étude.

CHAPITRE II

LE CABINET DES MANUSCRITS DE SAINTE-GENEVIÈVE, DU XVIIe AU XIXe SIÈCLE.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, les constitutions qui, depuis le XIIe siècle, régissaient la communauté génovéfaine, subirent une réforme radicale, dont les motifs et les incidents rappelèrent de très près ceux de la réforme de 1148.

Vers le milieu du XVIe siècle, de graves désordres s'étaient introduits dans l'abbaye. Les religieux génovéfains, plus occupés de politique que fidèles observateurs des devoirs afférents à leur vocation, délaissaient totalement les intérêts spirituels dont le soin leur était confié. Le scandale devint si grand que la royauté s'en émut. Les Génovéfains ayant désigné comme abbé, après la mort de Benjamin de Brichanteau (1619), son frère Philibert, le roi Louis XIII refusa de valider l'élection ; il donna l'abbaye en commende au cardinal de La Rochefoucauld, avec mission d'y rétablir la discipline.

François de La Rochefoucauld, d'abord évêque de Clermont, était, depuis l'année 1610, évêque de Senlis. Il s'était signalé déjà, pendant ce dernier épiscopat, par une œuvre analogue à celle que le Roi venait de lui proposer. A son énergie, en effet, était due la réforme du chapitre régulier de l'église cathédrale de Saint-Vincent de Senlis, où régnait auparavant un extraordinaire relâchement de mœurs. Après quelques hésitations, il vint s'installer à Sainte-Geneviève (octobre 1619) et entreprit sur-le-champ la tâche ardue qu'il devait mener à bonne fin. Avec la collaboration des supérieurs des Ordres réformés de Paris, il

rédigea un nouveau règlement, qui, dans le fond, reproduisait les anciens statuts, mais en rendait l'application plus stricte ; il obtint du Roi que l'abbé, au lieu d'être élu à vie, serait renouvelé de trois ans en trois ans ; il envoya successivement à Saint-Vincent de Senlis ceux d'entre les chanoines qu'il voulait soumettre aux habitudes d'une sévère discipline et fit demander à Saint-Vincent, pour les installer à Sainte-Geneviève, douze religieux sous la conduite du P. Charles Faure, qui l'avait secondé dans la réforme du chapitre silvanectain.

L'œuvre de réorganisation s'accomplissait ainsi peu à peu, lorsque le pape Grégoire XV conféra au cardinal de La Rochefoucauld, avec les pouvoirs de commissaire apostolique, une mission de beaucoup plus grande importance (8 avril 1622). Il s'agissait, cette fois, d'une réforme générale des Ordres de Saint-Augustin, de Saint-Benoît, de Cluny et de Cîteaux, en France. Nous n'avons pas à nous occuper ici des mesures prises à l'égard de ces trois derniers Ordres ; mais, en ce qui concerne l'Ordre de Saint-Augustin, la réforme aboutit à des résultats qui modifièrent profondément l'organisation intérieure et le rôle extérieur de l'abbaye de Sainte-Geneviève. Voici quels en furent les points essentiels :

Toutes les abbayes augustiniennes, tous les chapitres de chanoines réguliers, tous les petits Ordres de la même observance, en France, furent réunis en un seul Ordre général, qui prit le nom de Congrégation gallicane et dont Sainte-Geneviève devint le chef. L'abbé de Sainte-Geneviève, élu pour trois ans, était désigné en même temps comme supérieur général de la Congrégation ; il pouvait être continué dans sa charge, mais pour trois nouvelles années seulement. Des chapitres généraux, auxquels assistaient les délégués de chaque maison, se réunissaient périodiquement, soit au chef d'Ordre, soit dans une des maisons provinciales. Toute l'administration intérieure de ces maisons, aussi bien que leurs actes extérieurs, était soumise à la direction et au contrôle du supérieur général.

La réforme, on le conçoit, ne put sortir son plein effet dès le

jour où les bases en furent arrêtées. Le cardinal eut à lutter contre de très sérieux obstacles : résistance d'une partie des chanoines de Sainte-Geneviève, qui excipaient de leurs droits pour ne pas se soumettre aux nouveaux règlements et qui en appelèrent au Parlement ; résistance d'un grand nombre de maisons provinciales, qui refusaient d'aliéner leur autonomie et invoquaient leurs privilèges. L'œuvre ne put être achevée par le cardinal lui-même ; elle se poursuivit sous les premiers supérieurs généraux de la Congrégation, les PP. Ch. Faure, François Blanchart et François Boulart, qui essayèrent aussi d'étendre à l'étranger les ramifications du nouvel Ordre. Mais, dès le mois d'avril 1624, la réforme avait été proclamée, et La Rochefoucauld s'était vu conférer par le Roi et le Pape les pouvoirs nécessaires pour en assurer l'exécution. Le cardinal y présida en personne pendant dix ans encore ; puis, en 1634, il fit nommer par un chapitre général, réuni à Sainte-Geneviève, un abbé coadjuteur et supérieur de la Congrégation. L'élu fut le P. Ch. Faure, l'ancien religieux de Saint-Vincent de Senlis.

La réforme allait faire de Sainte-Geneviève l'une des puissances ecclésiastiques les mieux assises du royaume, et elle devait lui assurer, jusqu'à la Révolution, un rôle important dans les affaires politiques et religieuses de la France. Au point de vue de l'histoire de la bibliothèque et plus spécialement de la reconstitution de la collection de manuscrits, elle eut des conséquences directes, qui nous obligeaient à en faire connaître les incidents et les principaux résultats.

Le nouveau statut intérieur, appliqué à toutes les maisons de la Congrégation, contenait, comme l'ancien Ordinaire, un chapitre sur les fonctions du bibliothécaire. Les articles n'en sont point aussi développés que ceux du règlement antérieur et concernent d'une façon générale l'entretien et l'administration de la bibliothèque abbatiale, sans mention spéciale des volumes manuscrits. Nous le reproduirons néanmoins à titre de document[1] :

[1] Manuscrit nº 348, fol. 92.

1. Bibliothecarius omnium librorum qui in domo sunt curam habeat, et eos in catalogo describat ordine alphabetico, ut, cum requiruntur, eos tradere possit.

2. Libros omnes in bibliotheca ordine reponat secundum diversas quas tradunt scientias, et titulis externis notet, ut facile possint reperiri.

3. Universos libros qui sunt in cubiculis fratrum ad eorum usum quotidianum in tabula descriptos habeat et provideat ne lacerentur aut minus apte tractentur ; eos etiam quos tradet in alia tabula describat, et cum redditi fuerint deleat.

4. Libros necessarios, doctos et pios pro facultatibus monasterii emi procuret, maxime eos qui ad devotionem et pietatem inserviunt, idque eo numero quem fratrum multitudo exposcit, et idcirco superiorem moneat ; hoc enim ad bonum totius religionis pertinet, otium, pigritiam ac alia vitia to[l]lit et paci ac tranquillitati multum proficit.

5. Libros haereticos (si qui domi sint) includantur in bibliothecae loco separato, et solus superior clavem eorum habeat.

6. Nullus fratrum audeat libros sibi ad usum concessos alteri tradere aut commutare, sine superioris licentia, et nisi id ipsi bibliothecario significaverit.

7. Nulli externorum audeat libros commodato praestare sine superioris facultate ; si quos autem praebuerit, diligentiam adhibeat ut reddantur.

Il n’est fait mention dans ces articles que d’un seul bibliothécaire. On verra cependant qu’il y en eut presque toujours au moins deux en même temps, l’un ayant la direction de l’établissement, l’autre en sous-ordre et succédant à son collègue lorsque la place venait à vaquer. D’après un acte capitulaire du 8 février 1790 (ms. n° 683, p. 263), on voit que les bibliothécaires étaient nommés par le chapitre, et les sous-bibliothécaires par l’abbé, sur la proposition du bibliothécaire en chef[1].

Pour Sainte-Geneviève, au moment où le règlement ci-dessus fut promulgué, les instructions en étaient à peu près sans objet. En effet, quand La Rochefoucauld avait pris possession de l’abbaye, il l’avait trouvée presque complètement démunie de livres, tant imprimés que manuscrits. Le premier soin du cardinal fut de choisir dans sa bibliothèque particulière cinq à six cents volumes

[1] Dans cet acte, il est dit : « ...Quoiqu’il n’ait point été d’usage jusqu’à présent de faire agréer par le chapitre les confrères que le bibliothécaire nommé par le chapitre choisissait avec le consentement de l’abbé de Sainte-Geneviève et des supérieurs pour l’aider dans les fonctions de son office... »

qu'il mit à la disposition des religieux[1]. Puis, le 20 mai 1640, par un codicille annexé à son testament, il leur légua tous ses livres en quelques maisons qu'ils se trouvassent, avec les reliques, reliquaires et tableaux qu'il possédait[2]. Malheureusement ce legs fut annulé en partie par un second codicille, daté du 26 août 1644, en vertu duquel le cardinal laissait aux PP. Jésuites du collège de Clermont « tous les livres manuscriptz qui se trouveront luy appartenir, tant en sad. maison abbatialle que ailleurs, lors de son decès, en iceux compris les livres du cardinal Tolet, desquels Monsieur l'evesque de Senlis a l'un des volumes que led. seigneur cardinal dit luy avoir presté[3] ». Sainte-Geneviève hérita cependant de tous les papiers personnels de La Rochefoucauld, consistant surtout en lettres, actes d'intérêt privé et documents, originaux ou non, relatifs à la réforme des ordres monastiques. Ces papiers, reliés en une série de volumes, furent incorporés dès le XVIIe siècle dans la bibliothèque abbatiale.

Le premier génovéfain qui, après la reconstitution de la bibliothèque par le legs de La Rochefoucauld, occupa les fonctions de bibliothécaire, paraît avoir été le P. Jean Fronteau. Né à Angers, en 1614, et d'abord religieux de l'abbaye de Toussaint dans cette même ville, Fronteau avait été appelé à Sainte-Geneviève en l'année 1636. En 1637, il fut désigné pour l'enseignement de la philosophie, et en 1639 pour celui de la théologie, dans les écoles génovéfaines[4]. En 1648, il succéda au P. Pierre Guilloud comme chancelier de l'Université de Paris pour Sainte-

[1] *Histoire de Ste Geneviève et de son abbaye*, par Claude DU MOLINET, ms. n° 610, p. 880.

[2] Ms. n° 745, fol. 28, codicille olographe. Cf. ms. n° 483, fol. 6 v°, 59 v°, copies dudit. — *Vie du cardinal de La Rochefoucauld*, par DESBOIS, son secrétaire (ms. n° 741, fol. 46).

[3] Manuscrit n° 745, fol. 11 v°, codicille signé de la main du cardinal. Cf. manuscrit n° 483, fol. 10 v°, copie dudit.

[4] *Joannis Frontonis elogium seu vitae synopsis*, auct. P. LALEMENTIO, dans l'ouvrage intitulé : *Religiosissimi doctissimique viri Joannis Frontonis... memoria* (Parisiis, 1663, in-4°), p. 10, 20. — *La vie du P Jean Fronteau* [par Cl. DU MOLINET ?], mss. n° 1889, fol. 14.

Geneviève[1], et il conserva cette charge jusqu'en 1662[2]. On sait fort peu de chose de ses actes comme bibliothécaire, et l'on ignore même à quelle époque exactement la direction de la bibliothèque lui fut confiée[3]. Ses biographes sont muets sur ce second point et se bornent à des généralités en ce qui concerne le premier. « Sa seule préoccupation, son principal soin », dit le P. Lalemant, « était d'acheter des livres, d'en rechercher, d'en acquérir, de scruter et de poursuivre les reliques de la sagesse antique et les monuments de toutes les sciences, de visiter les bibliothèques, d'interroger leurs gardiens, de consulter les libraires et les savants les plus expérimentés, et de triompher de leurs résistances. Sa dextérité, ou si l'on veut sa chance, était telle en cette matière qu'il arrivait facilement à obtenir tout ce qu'il convoitait. Aussi parvint-il à recueillir une très grande quantité de manuscrits et nombre d'éditions excellentes de divers auteurs, dont il enrichit la bibliothèque génovéfaine ; celle-ci, négligée et dispersée par les anciens chanoines, fut portée par les soins et le zèle de Fronteau, et non sans de grands frais, à un tel degré de splendeur et de dignité, qu'elle égale presque les plus antiques et les plus célèbres collections, aussi bien par le nombre que par l'excellence et le choix judicieux des livres... Les témoins irrécusables de l'incroyable activité de ce Père sont les nombreux manuscrits des auteurs anciens que nous voyons annotés de sa main avec tant de savoir, tant d'habileté et tant de soin... [4]. »

[1] *La vie du P. Jean Fronteau*, fol. 29.

[2] En tête du manuscrit n° 570, figure un acte du 18 septembre 1652, par lequel le P. Fronteau abdique ses fonctions de chancelier. Je ne crois pas cependant qu'il y ait eu de sa part abdication réelle ; ce dut être une sorte de démission en blanc qu'on lui imposa, car il occupa certainement cette charge jusqu'à sa mort. Voy. manuscrit n° 1891, fol. 53 v°.

[3] Dans un acte du 22 juin 1648, concernant l'union du Val-des-Écoliers à la Congrégation (Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 4098, p. 407), il est cité comme simple religieux de Sainte-Geneviève, mais je ne sais si l'on peut déduire de là qu'il n'était pas encore bibliothécaire.

[4] *Joannis Frontonis elogium*, p. 20. On lit encore dans ce même éloge, au sujet des acquisitions de Fronteau : « Et hoc magis celebranda videtur Frontonis industria quam eorum qui Genovefaeae domus patrimonium ac nobilitatem auxerint,

Ce jugement a été ratifié par les quelques écrivains qui, après Lalemant, ont retracé les principaux événements de la carrière du P. Fronteau. Les témoignages du P. Claude Du Molinet[1], l'un de ses successeurs, et du P. Niceron[2], vantant l'un et l'autre le zèle dont il fit preuve pour l'accroissement de la bibliothèque, sont tout particulièrement précieux à recueillir. Mais, je le répète, on ne peut citer aucun fait précis à l'appui de ces diverses attestations. Comme Fronteau écrivit sur un grand nombre de sujets théologiques ; qu'il cultiva les langues et la littérature orientales, arabe, hébraïque, syriaque et chaldéenne ; qu'il prit une part active aux controverses suscitées par les questions de la grâce et de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*[3], il est à présumer que les acquisitions de livres faites de son temps intéressèrent plus spécialemeut ces divers sujets. On pourrait conjecturer que la belle collection de manuscrits orientaux, distraite de la Bibliothèque en 1860, lui dut son origine. D'autre part, les ouvrages intéressant la question de la grâce et celle de l'*Imitation* étaient déjà nombreux à la fin du XVIIe siècle dans le fonds des manuscrits de l'abbaye[4].

quanto plus est ingenii opes atque instrumenta in tantum amplificasse, quam corporis. Caeterum hac tanta librorum supellectile non ad vanam ostentationem usus est Fronto, sicuti plerique, quibus libri, ut ait Seneca, non studiorum instrumenta, sed coenationum ornamenta sunt ; eaque cum imaginibus suis descripta sacrorum opera ingeniorum in speciem et cultum parietum comparantur. Non inquam, in apparatum ac monasterii famam, tot voluminum extrui loculamenta curavit, sed ad ingenii cultum et inexaustam discendi aviditatem explendam, cui nulla lectione, nullo studio poterat satisfacere. Quo impensius literis incumbebat, eo majori flagrabat discendi cupiditate, sitisque remedio ipso crescebat. »

[1] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève* (Paris, 1692, in-fol.) ; voy. la *Préface*, et ci-dessous, p. XLII, n. 4.

[2] *Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXI, p. 81 : « J'ajoute que c'est lui qui a commencé à former la bibliothèque de Sainte-Geneviève, laquelle s'est augmentée depuis par les soins de ceux qui en ont eu la direction, à un tel point qu'il en est peu qui puissent lui être comparées, soit pour le nombre des volumes, soit pour les livres rares et curieux qu'elle renferme. »

[3] Sur l'activité littéraire et scientifique de Fronteau, voy. les ouvrages cités ci-dessus, p. XXXVI, n° 4.

[4] Voy. les catalogues dressés par le P. Du Molinet et le P. Gillet, manuscrits, n°s 965 et 952 (cf. plus loin, chap. III). — Le P. Lalemant, dans son éloge de Fronteau, cité plus haut, parle d'un ouvrage manuscrit sur l'*Imitation*, dû à un Italien, « Jacobus Vanqualius », et qui, de son temps, était conservé dans la bibliothèque

Peut-être serait-il permis encore d'attribuer au P. Fronteau l'acquisition d'un volume extrêmement précieux qui, depuis lors, a disparu de la bibliothèque, mais qui s'y trouvait encore au début du XVIIIe siècle.

C'était un Évangéliaire, écrit en lettres d'or, pouvant remonter au VIIIe siècle et contenant un calendrier romain pour les fêtes de toute l'année. Fronteau, d'après l'un de ses biographes[1], l'avait rencontré « fortuitement », c'est-à-dire sans doute hors de la bibliothèque ; il en publia le calendrier, et l'on voit par le titre de cette édition qu'au moment où elle parut, le manuscrit appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève[2]. Ce vénérable monument, décrit successivement dans un catalogue dressé, après 1681, par Claude du Molinet[3], et dans un second catalogue exécuté entre 1710 et 1719[4], n'était déjà plus dans la

génovéfaine. « Jacobus Vanqualius, cujus praestantissimum opus, cum huc Roma missum est, in lucem tamen editum non est, sed manuscriptum etiamnum in pluteis bibliothecae San-Genovefaeae asservatur. » Cet ouvrage ne se retrouve plus à Sainte-Geneviève. — Un grand nombre d'autographes et de copies des œuvres de Fronteau furent incorporés dans le fonds des manuscrits de l'abbaye. Il en est de même des œuvres de la plupart de ses successeurs dans la charge de bibliothécaire, et je m'abstiendrai de répéter la chose pour chacun d'eux. En recourant à la Table alphabétique des matières du présent Catalogue, il sera facile de les trouver.

[1] Du Molinet, dans le ms. n° 1889^2^, fol. 38 v°.

[2] *Kalendarium romanum, nongentis annis antiquius ex ms. monasterii S. Genovefae Parisiensis in Monte, aureis characteribus exarato,* edidit... F. Johannes FRONTO, Parisiis, 1652, in-8°.

[3] Manuscrit n° 965, p. 52. « Les quatre Évangiles selon la Vulgate, escrits en lettres d'or sur du velin en fort beaux characteres ayant les lettres capitalles romaines semblables aux nostres, quoy qu'il soit de 800 ans, comme il se justifie par un kalendrier des Evangiles qui se faisoient en ce tems là. » — Du Molinet en parle aussi dans son *Histoire de la fortune des lettres romaines établie et justifiée par plusieurs belles antiquitez* (*Journal des savants*, 31 janvier 1684, pp. 31-32). — D'après une note manuscrite de Mercier de Saint-Léger (ms. n° 952, fol. 36), il serait cité également dans le *De re diplomatica*, de Mabillon ; mais celui-ci ne l'aurait connu que par la notice de Du Molinet dans le *Journal des savants.* Je n'ai pu retrouver le passage visé du *De re diplomatica.*

[4] Manuscrit n° 952, fol. 36. « Quatuor Evangelia litteris aureis, fol. pergam. elegantissime exarata. Hunc codicem ad 8 vel 9um saeculum pertinere certum fit ex kalendario ad calcem posito, in quo referuntur ordine festa quae tunc temporis celebrabantur et quae in iis legebantur Evangelia intra solemnia missarum. » En marge de cette description, Mercier de Saint-Léger a écrit la note suivante, à laquelle j'ai déjà fait allusion : « Qu'est devenu ce beau manuscrit ? C'est ce que j'ignore. Les PP. Barre et Pingré, à qui j'en ai souvent parlé, m'ont assuré l'un et l'autre

bibliothèque, lorsque le P. Pingré y entra au mois de novembre 1754[1]. Mercier de Saint-Léger présume qu'il fut perdu vers la fin de la vie du P. Prévôt, bibliothécaire († le 13 octobre 1752), lequel peut-être « l'avoit prêté à quelqu'un qui ne l'a pas rendu »[2].

Enfin, je note l'acquisition, en 1647 et en 1652, semble-t-il, donc probablement du temps de Fronteau, de deux manuscrits intéressants : l'un (nº 3394) est un recueil de Pères grecs, copié pour le cardinal Charles de Lorraine et portant ses armes, qui paraît avoir été donné par un nommé Le Jay[3] ; l'autre (nº 1353), exécuté au XIVe siècle, renferme une version latine de quelques œuvres de S. Basile de Césarée.

Ce fut sans doute aussi vers la même époque que l'abbaye reçut de Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin et grand ami du P. Fronteau[4], les dons de livres dont parle Maichel dans son *Introductio ad historiam de praecipuis bibliothecis parisiensibus* (p. 87). Je n'ai rencontré parmi les manuscrits de Sainte-Geneviève qu'un seul volume venant sûrement de ce personnage. C'est un *Liber chimico-medicus,* tout entier de sa main (ms. nº 1300)[5]. Naudé, comme on sait, avait, dans sa jeunesse, étudié la médecine à Paris, avec Guy Patin, puis à l'Université de Padoue. Le livre de chimie et de médecine, que je signale ici, fut probablement écrit par lui pendant son séjour en Italie, car il contient diverses notes en langue italienne. Naudé passa ses dernières années dans un appartement de la cour de

qu'ils ne l'avoient jamais vu. Il est probable qu'il a été perdu sur la fin de la vie du P. Prévôt, qui peut-être l'avoit prêté à quelqu'un qui ne l'a pas rendu. Les PP. Bénédictins le citent dans leur *Diplomatique,* mais d'après la notice donnée par le R. P. Du Molinet dans le *Journal des savants.* Ces auteurs ont-ils eu notre manuscrit ? En ce cas, l'ont-ils rendu ? Nescio, Deus scit. »

[1] Voy. une note marginale du ms. nº 965, p. 52.

[2] Voy. p. XXXIX, note 4.

[3] Il n'est pas certain toutefois que la note : « Ex dono domini Le Jay, 1647, » s'applique à Sainte-Geneviève. Mais, en tout cas, le manuscrit se trouvait dans la bibliothèque avant 1687 (voy. le Catalogue de Du Molinet, ms. nº 965, p. 2).

[4] *Johannis Frontonis elogium,* p. 87.

[5] J'ai, dans mon Catalogue (t. II, p. 596), attribué ce recueil à un nommé Mandar. C'est Naudé qu'il faut lire.

l'abbaye de Sainte-Geneviève[1], et il est assez naturel qu'il ait reconnu par quelques générosités l'hospitalité génovéfaine.

A partir de l'année 1654, le P. Fronteau ne résida plus que temporairement à Sainte-Geneviève. Suspect de jansénisme et s'étant attiré les rancunes des Jésuites, à cause de la polémique qu'il avait soutenue contre les doctrines de Molina, il jugea prudent de s'éloigner de Paris, et il accepta la cure de Benay, au diocèse d'Angers, où il passa dès lors une partie de l'année[2].

Mais cette retraite ne désarma pas ses ennemis, qui, en février 1661, obtinrent du Roi une lettre de cachet pour le faire sortir définitivement de Paris. Son exil, toutefois, ne dura pas une année, car, ayant fait acte de soumission au *Formulaire* promulgué par le pape Alexandre VII contre la doctrine de Jansénius, il obtint l'autorisation de rentrer à Sainte-Geneviève (fin de 1661). Pourvu presque aussitôt de la cure de Montargis, il mourut en cette ville, le 17 avril 1662, dans sa quarante-neuvième année[3].

Son successeur dans la charge de chancelier fut le P. Pierre Lalemant, élu le 17 mai 1662[4]. Lalemant, né à Reims, en février 1622, y avait fait ses premières études ; puis il était venu prendre en Sorbonne le grade de bachelier en théologie. Il avait ensuite été nommé professeur de rhétorique au collège du Cardinal-Lemoine et recteur de l'Académie de Paris ; mais il ne tarda pas à abandonner cette dernière charge pour se retirer à Sainte-Geneviève, où il fit profession comme chanoine régulier[5]. Il y

[1] FRANKLIN, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, p. 75. — En 1652, pendant les troubles de Paris, Naudé avait mis en sécurité à Sainte-Geneviève un certain nombre de livres et de manuscrits précieux, appartenant probablement à Mazarin. Ils lui furent rendus, une fois les troubles apaisés. Voy. ms. nº 3245, fol. 26 et 38.

[2] *Johannis Frontonis elogium*, p. 47. — *Vie de Jean Fronteau*, ms. nº 1889, fol. 44 et suiv. — Voy. aussi diverses lettres contenues dans le ms. nº 3245, fol. 38 et suiv.

[3] Voir ses deux biographies citées dans la note précédente.

[4] *Autobiographie*, ms. nº 1891, fol. 53 vº. La plupart des biographes de ce personnage orthographient son nom « Lallemant » ; mais lui-même signait toujours avec un seul *l* : « Lalemant ».

[5] Voy., outre l'autobiographie citée dans la note précédente, les ouvrages sui-

mourut le 18 février 1673. Suivant Claude Du Molinet, le P. Lalemant aurait également succédé à Fronteau dans les fonctions de bibliothécaire de l'abbaye[1]. Mais, il faut croire que les devoirs afférents à cette dernière charge ne tinrent jamais que le dernier rang dans ses préoccupations, car l'autobiographie qu'il nous a laissée ne mentionne qu'une seule fois, et incidemment, la bibliothèque abbatiale[2], et aucun de ses biographes ne nous renseigne sur ce qu'il fit comme bibliothécaire. Il est probable que, tout en conservant la direction nominale de l'établissement, il en avait remis à un aide le soin matériel et quotidien.

Ce furent sans doute ses fonctions de bibliothécaire qui lui valurent d'être désigné, par un arrêt du Grand Conseil, du 31 décembre 1668, comme arbitre dans une contestation entre le prieur
titulaire et les prieur claustral et religieux du prieuré de Rueil en Brie, pour ce qui concernait la bibliothèque de cette maison[3].

Lalemant avait commencé d'écrire une histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève et de la Congrégation gallicane[4].

vants : *Religiosissimi doctrinaque et eloquentia clarissimi viri Petri Lalemantii, prioris Sanctae Genovefae et Universitatis Parisiensis cancellarii, memoria…..* ; Parisius, 1679, in-4° : 1re pièce : *Petri Lalemantii... elogium seu vitae synopsis,* scripta a cl. v. Jacobo GAUDINO, doctore Sorbonico et eccles. Paris. canonico. — PERRAULT, *Les hommes illustres* (1736), t. II, p. 29-34. — *Éloge du P. Lalemant*, par Louis DE CLERMONT, manuscrit n° 575, fol. 111-112.

[1] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève* (Paris, 1692, in-fol.). Préface.

[2] Manuscrit n° 1891, fol. 76. A propos d'une contestation entre les chapelains et autres officiers du collège de Beauvais, on y trouve la note suivante : « Arrests de 1669 et 1670. Ces arrests et mon advis sont relevé dans un de nos manuscripts. »

[3] *Autobiographie*, ms. n° 1891, fol. 82 : « Par arrest du Grand Conseil, du 21 avril 1667 et 31 déc. 1668, sur la contestation entre le prieur titulaire et le prieur claustral et religieux du prieuré de Rueil en Brie, les parties me furent renvoiées pour ce qui concernoit la bibliothèque, pour laquelle led. prieur titulaire étoit condamné à paier une fois 1550 livres et ensuite 200 livres par chacun an, apliquables en livres... Cela s'est exécuté et s'exécute. » — Une allusion à sa carrière de bibliothécaire se trouve peut-être dans cette phrase écrite par un de ses amis à propos de son portrait : « Ce tableau doit estre dorenavant l'ornement principal des cellules des bons religieux comme des bibliotèques et des cabinets des gens de lettres » (*Lettre de M. Boileau, doyen de l'église de Sens, au P. Têtelette,* dans
l'ouvrage cité ci-dessus, p. XLI, n. 5 : *Religiosissimi doctrinaque..... clarissimi viri….. Petri Lalemantii….. memoria*).

[4] Voir son *Autobiographie*, ms. n° 1891, fol. 66 v°. Il ne semble pas qu'il en ait poussé bien loin la rédaction, mais peut-être les matériaux qu'il avait réunis à cet

Son successeur, Du Molinet, dit de lui qu'à l'exemple du P. Fronteau, il s'était appliqué avec zèle à l'accroissement de la collection génovéfaine, et qu'à sa mort celle-ci comptait déjà de 7,000 à 8,000 volumes[1]. En fait de manuscrits acquis de son temps, nous n'en avons toutefois que fort peu à signaler : en 1671, un petit volume contenant une copie de la bulle de Paul III pour la sécularisation de l'église de Notre-Dame de Nîmes (ms. n° 1635) ; puis, en 1673, peut-être même après sa mort, un recueil des Constitutions des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame (ms. n° 1686) et un autre des Constitutions de Saint-Antoine de Viennois (ms. n° 2974).

Constatons encore, en 1674, l'acquisition des mss. n°s 1167, 3156 et 3396 contenant, l'un, une Histoire des Allobroges, avec dessins à la plume ; le second, des feuillets non écrits d'un papier de provenance orientale, et le troisième, des extraits des livres VII à XVIII de Polybe.

On a cru, sur la foi de quelques auteurs[2], que Sainte-Geneviève avait hérité, vers cette époque, de tous les livres imprimés et manuscrits d'un prêtre grec, Athanase Rhetor ou Recto, qui mourut sur les terres de l'abbaye, le 13 mars 1663. De fait, une bonne partie des imprimés et tous les manuscrits de ce personnage allèrent autre part. Né vers 1571 à Costanza, en Chypre, fixé vers 1606 à Constantinople, Athanase s'était retiré à Rome, après avoir abandonné la religion grecque ; puis il était venu s'installer à Paris, où on le trouve en 1639. De 1643 à 1653 il avait fait un voyage en Orient, dans l'île de Chypre, au Mont-Athos, à Constantinople, et il en avait rapporté un grand nombre

effet servirent-ils au P. Du Molinet pour l'ouvrage que celui-ci composa sur le même sujet et qui est resté manuscrit (mss. n°s 609 et 610).

[1] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève.* Préface : « Les PP. Fronteau et Lallemant, chanceliers de l'Université, ont travaillé avec assiduité et succez à cette acquisition [de livres], et ils ont vû de leur temps jusqu'à sept ou huit mille volumes dans la bibliothéque de Sainte-Geneviève. » Cf. le Catalogue contenu dans le manuscrit n° 963, qui est probablement de la bibliothèque de Sainte-Geneviève ; voir en particulier fol. 376. — Lalemant possédait lui-même une assez importante bibliothèque de livres imprimés (voy. ms. n° 1891.)

[2] MAICHEL, *Introd. ad historiam...,* p. 87. — *Gallia christ*. t. VII, col. 813.

de manuscrits grecs qu'il avait vendus à Mazarin et à Séguier. Mazarin lui versa probablement le prix de ceux qu'il avait choisis. Mais le chancelier Séguier, après avoir consciencieusement incorporé les autres dans sa bibliothèque particulière, fit la sourde oreille à toutes les réclamations d'Athanase, et, à la mort de celui-ci, il obtint du Roi une sorte de *quitus* de sa dette, en se faisant attribuer par droit d'aubaine tous les biens du malheureux étranger. Une partie des livres imprimés fut cependant attribuée à l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui recueillit également quelques-uns des papiers personnels de son locataire[1].

Du Molinet, que nous avons déjà nommé comme le successeur de Pierre Lalemant, prit la direction de la bibliothèque en 1675[2]. On venait précisément d'aménager dans les combles de la chapelle du cloître une nouvelle salle pour recevoir les livres. Les plans en avaient été fournis par le génovéfain Claude de Creil. C'était une grande galerie voûtée, d'environ 30 toises de longueur sur 4 de largeur et 17 pieds de hauteur, éclairée de chaque côté par de larges baies et orientée à peu près de l'ouest à l'est. Tout autour étaient disposées des armoires en bois de chêne, grillées et munies de tablettes. L'armoire réservée aux manuscrits paraît s'être trouvée dans le fond de la salle, à droite de l'une des deux baies qui s'ouvraient sur la façade est. La voûte était ornée de sculptures et de cadres destinés à recevoir des tableaux et des portraits, et les armoires mêmes étaient séparées par des pilastres en bois sculpté, devant lesquels on plaça, sur des socles, des bustes d'hommes célèbres et d'écri-

[1] D'après QUÉTIF et ÉCHARD (t. II, p. 513-514), Athanase demeurait dans une maison appartenant à Sainte-Geneviève, rue Saint-Jean de Beauvais, près du Puits-Certain, à l'enseigne de l'Horloge. Il fut enterré dans l'église de Saint-Étienne du Mont. — Nous empruntons les renseignements donnés ici sur Athanase à un ouvrage en préparation, de notre confrère et ami M. Henri OMONT (*Missions archéol. françaises en Orient* [*Coll. des doc. inédits*], p. 24-25), qui a bien voulu nous communiquer les résultats de ses recherches. Cf., pour la bibliographie des œuvres d'Athanase, Émile LEGRAND, *Bibliographie hellénique au XVIIe siècle*, t. I, n°s 286, 304 ; t. II, n°s 414, 424 et 447 ; t. III, p. 417-426.

[2] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*. Préface.

vains[1]. Plus tard, en 1699, cette galerie fut allongée de 23 toises, — elle en eut alors 53, — et quelques années après, elle fut encore augmentée de deux annexes, ainsi qu'on le verra plus loin. Mais, jusqu'à l'époque du transfert de la bibliothèque dans le bâtiment actuel, elle demeura le principal local de la collection.

Du Molinet fut, semble-t-il, le premier génovéfain qui, depuis la réformation de l'abbaye par le cardinal de La Rochefoucauld, consacra au service de la bibliothèque abbatiale une partie appréciable de son temps[2]. La vue des armoires vides l'attristait, et il se trouva engagé, dit-il, « à faire de temps en temps de nouvelles acquisitions de livres pour remplir un si grand vaisseau[3] ». Non content d'acheter ce qu'on lui proposait, il se signala par diverses œuvres plus méritoires encore. Il rechercha chez les libraires les débris de l'ancienne bibliothèque génovéfaine, dispersée au début du XVIIe siècle, et il fut assez heureux pour récupérer de cette façon quelques manuscrits. Il en découvrit d'autres dans la bibliothèque de Mazarin, mais ne put sans doute les reprendre[4]. Enfin, il dressa deux catalogues[5] de la nouvelle collection, l'un général et sommaire (ms. n° 610, p. 882-

[1] Pour la description de cette galerie, voy. entre autres : Germain BRICE, *Description nouvelle de la ville de Paris*, édit. de 1684, t. II, p. 33 ; édit. de 1713, p. 286-287 ; — MAICHEL, *Introductio ad historiam de praecipuis bibliothecis parisiensibus* (Cambridge, 1721), p. 88 ; — LE MAIRE, *Paris ancien et nouveau* (1685), t. I, p. 224. — Voy. aussi nos manuscrits n°s 610, p. 881, et 712, fol. 110 v°, et les gravures d'Ertinger, en tête du *Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*, par le P. DU MOLINET (Paris, 1692, in-fol.). — En 1685, les bustes étaient au nombre de 36, presque tous de la main du sculpteur François Girardon, de Troyes (LE MAIRE, ouvrage cité). En 1790, on en comptait 106. (« *État de la Bibliothèque* » présenté à la municipalité de Paris [Archives nat., S. 1540].)

[2] Voir sa biographie, par le P. SARREBOURSE, en tête du *Cabinet de la biblioth. de Sainte-Geneviève*. — La plupart des auteurs qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, ont parlé de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, s'accordent à vanter les éminents services de Du Molinet. Voy., en particulier, G. BRICE, édit. de 1713, p. 295, et LE GALLOIS, *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe.* (Paris, 1680), p. 135.

[3] *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève.* Préface.

[4] Voy. ce qu'il dit à ce sujet dans son *Hist. de Sainte-Geneviève et de son abbaye* (manuscrit n° 610, p. 432 et 882).

[5] Postérieurement à l'année 1681, car ils contiennent la mention des manuscrits légués cette année-là par Louis de Romieu.

908), l'autre (ms. nº 966), plus détaillé et consacré surtout à la description des volumes à miniatures dont quelques-unes s'y trouvent reproduites. La bibliothèque comptait alors environ 400 manuscrits[1]. Quoique Du Molinet, dans ses catalogues, ne leur assigne aucune cote et se borne à les classer par langues et par formats, il semble bien que, dès avant la fin du XVIIIe siècle, ils eussent été l'objet d'une classification méthodique et d'un numérotage composé d'une lettre suivie d'un chiffre. Dom Martène, dans le tome II de la première édition de son *De antiquis Ecclesiae ritibus*, parue en 1700, cite un manuscrit de Sainte-Geneviève, en indiquant qu'il porte la cote H. 12[2]. Des cotes analogues, certainement génovéfaines et antérieures au XVIIIe siècle, se rencontrent dans nombre d'autres manuscrits.

Pendant une période de trois ans environ, de 1675 à 1677, Du Molinet fut secondé dans ses fonctions de bibliothécaire par un génovéfain qui eut, de son temps, une certaine réputation d'écrivain, René Le Bossu.

Né, le 16 mars 1631, à Courbevoie, près Paris, et élevé à Nanterre, Le Bossu prit l'habit des chanoines réguliers à Sainte-Geneviève, le 24 juillet 1649. Il fit profession l'année suivante et fut presque aussitôt chargé de l'instruction des novices à Saint-Vincent de Senlis, puis de l'enseignement de la rhétorique dans diverses maisons de la Congrégation de France. Après dix ou douze ans de professorat, il revint à Sainte-Geneviève, où, comme nous l'avons dit, il passa trois années. Il se retira ensuite

[1] Manuscrit nº 610, p. 882. — D'après une note d'un catalogue de livres imprimés (ms. nº 963, fol. 376), qui est probablement de Sainte-Geneviève, et qui fut rédigé peu après 1675 (ibid., fol. 247), c'est-à-dire vers l'époque où Du Molinet entra à la bibliothèque, celle-ci aurait compté alors 200 manuscrits in-fol. et 25 in-4º. Si cette note s'applique bien à la collection de Sainte-Geneviève, Du Molinet aurait donc, en dix ans environ, doublé le nombre des manuscrits.

[2] Aujourd'hui manuscrit nº 1251. Cette indication de cote H.12 est répétée dans la 2e édit. de l'ouvrage de dom Martène, en tête du t. I, paru en 1736, bien qu'alors les cotes des manuscrits de Sainte-Geneviève eussent changé (voy. plus loin, chap. III).

à Saint-Père de Chartres, vers 1677, et y mourut sous-prieur, le 14 mars 1680[1].

La plupart de ses ouvrages, restés manuscrits, traitent de questions théologiques et philosophiques. Ils sont conservés aujourd'hui dans les bibliothèques de Sainte-Geneviève et de Chartres. L'œuvre à laquelle il dut sa réputation de littérateur est son *Traité du poème épique,* en six livres, qui eut l'honneur de deux éditions[2]. C'est, je crois, avec son *Parallèle de la philosophie de Descartes et d'Aristote,* paru en 1674, le seul ouvrage qu'il fit imprimer. Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur sa carrière de bibliothécaire.

Du Molinet survécut sept ans au P. Le Bossu, et mourut à Sainte-Geneviève, le 2 septembre 1687, dans sa soixante-septième année[3], après avoir considérablement accru la bibliothèque[4] et y avoir annexé un cabinet d'antiques, de médailles et d'histoire naturelle, dont il a laissé une ample description[5].

En fait de volumes manuscrits, incorporés dans la collection génovéfaine à l'époque de sa direction, nous n'en pouvons citer avec certitude que quatre, provenant du legs d'un nommé Louis de Romieu (1681). L'un (ms. n° 1125) contient une version française des *Triomphes* de Pétrarque ; il était orné alors de belles

[1] Sur ce personnage ou peut consulter : LE COURAYER, *Mémoire touchant le P. Le Bossu,* en tête de l'édition du *Traité du poème épique,* de LE BOSSU (la Haye, 1714, in-8°). — NICERON, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. VI, p. 68-71.

[2] Paris, 1675, et la Haye, 1714.

[3] Voir sa biographie, par le P. Sarrebourse, déjà citée.

[4] Voy. ci-dessus, p. XLV et p. XLVI, n. 1.

[5] Publiée en 1692 (Paris, in-fol.), par le P. Nicolas Sarrebourse. Cf. ci-dessus, p. XLII, n. 1. — Comme préposés à la garde de ce cabinet, après la mort du P. Du Molinet, nous pouvons citer d'abord le P. Sarrebourse ; puis un nommé Pière, qui ne l'était déjà plus en 1758 (voy. dans le ms. n° 610, p. 916, une note marginale de Mercier de Saint-Léger ; c'est peut-être le P. Paul Pierre, cité dans le ms. n° 685, fol. 30 v°, ou le P. Mathieu Peyre, cité ibid., fol. 28 v°) ; ensuite [Charles ?] Galliot, qui était probablement en fonction dès 1764 et l'était certainement en 1770 (voy. les observations recueillies par le Suédois Liden, dans A. GEFFROY, *Notices et extraits de manuscrits conservés dans les archives et bibliothèques du Danemark, de la Suède et de la Norvège* [Paris, 1856, in-8°], p. 423 ; cf. manuscrit n° 685, fol. 21 v°, et *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris,* 23e année [1896], p. 183) ; enfin, Antoine Mongez, nommé en 1779 (voy. l'*Almanach. royal*),

miniatures qui, malheureusement, ont disparu depuis[1]. Un autre (ms. nº 2019) contient une copie du *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre,* d'Étienne Minguet. Un troisième (ms. nº 937) renferme une liste des chevaliers de l'ordre de la Jarretière, sous Charles Ier, avec leurs armoiries et un portrait de ce prince. Le quatrième était l'original des *Élancements du poète chrétien,* d'Alphonse de Rambervillers. Il a disparu de la bibliothèque dans le courant du XVIIIe siècle[2] et me paraît devoir être identifié avec le ms. français 25423 de la Bibliothèque nationale, qui a fait partie de la collection du duc de La Vallière[3].

Le successeur de Du Molinet fut le P. Nicolas Sarrebourse, d'Orléans, qui avait fait profession, en 1667, dans l'Ordre des chanoines réguliers[4]. On sait fort peu de chose de lui. Germain Brice, dans la 5e édition de sa *Description nouvelle de la ville de Paris,* parue en 1706, fournit à son sujet les quelques renseignements suivants[5] : « Le P. Sarrebrouse (*sic*), né à Orléans, bibliothécaire de cette maison, a une fort grande connoissance des livres, des estampes, des medailles et des singularitez antiques.

qui, en 1785, fut élu associé libre de l'Académie des inscriptions, rentra dans la vie civile après la sécularisation de l'abbaye, en 1790, et mourut en 1835. Il a laissé une description manuscrite du médaillier de Sainte-Geneviève (ms. nº 1172) et beaucoup d'autres ouvrages (voy. l'abbé FÉRET, ouvrage cité, t. II, p. 348-357).

[1] Voir le catalogue manuscrit nº 965, p. 28.

[2] Il est encore mentionné dans le catalogue dressé au commencement du XVIIIe siècle (ms. nº 952, fol. 54).

[3] Les descriptions que donnent de l'exemplaire ayant appartenu à Sainte-Geneviève les anciens catalogues manuscrits nº 952 (fol. 54) et 965 (fol. 81) ne laissent guère de doute sur l'identité des deux volumes. On verra, d'ailleurs (ci-dessous, p. LXXX), que La Vallière se fit céder quelques-uns des manuscrits de Sainte-Geneviève. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale ne porte aucune marque permettant de constater qu'il ait fait partie de la collection génovéfaine, pas même l'*ex-dono* de Louis de Romieu, qui se trouvait certainement sur l'exemplaire génovéfain (cf. ms. 952, fol. 54). Il faut donc croire qu'on en aura fait disparaître tout indice d'origine. On peut consulter sur ce volume l'article de M. Ch. URBAIN, *Un amateur lorrain : Alphonse de Rambervillers* (*Bull. du bibliophile,* 15 mai 1896, p. 232-241).

[4] Voir manuscrit nº 2971, p. 45. — Quelques auteurs orthographient son nom : « Sarbourg ». Voy. BOIVIN le cadet, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.,* t. II (1717), p. 759 ; — NEMEITZ, *Le séjour de Paris,* t. I, p. 258.

[5] Tome II, p. 102-103. — Une notice analogue se trouve dans l'édition de 1698, mais elle est moins complète.

La description du Cabinet de Sainte-Geneviève, qui a paru depuis peu, est un ouvrage qu'il a conduit, où il a montré le goût exquis qu'il a pour les choses rares et curieuses ; mais ce qui le distingue particulièrement est la civilité avec laquelle il reçoit les étrangers et les curieux, de même que la patience qu'il a de leur faire voir et de leur expliquer les raretez que l'on conserve dans le Cabinet, ce qui ne fait pas peu d'honneur à la France. » L'Autrichien Joachim-Christophe Nemeitz, qui visita la bibliothèque vers l'année 1709, dit qu'on ne l'y voyait pas souvent, mais qu'il y était suppléé par un aide fort obligeant[1]. Je puis signaler une dizaine de manuscrits qui entrèrent de son temps dans la collection génovéfaine. En 1689, un chanoine régulier, Richard-Augustin de La Haye, recueillit un curieux volume du XIVe-XVe siècle, contenant divers traités de morale et de théologie en langue anglaise, qui avait appartenu successivement à la bibliothèque d'Aberdeen, en Écosse, puis à Jacques VI, roi d'Écosse, et à divers particuliers. Il en fit présent à Sainte-Geneviève (ms. n° 3390). En 1691, fut acquis un Évangéliaire du XVe siècle, orné de nombreuses peintures (ms. n° 106). Un recueil de pièces originales, du XVIIe siècle, touchant la question de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* (mss. n°s 1501-1502), et un manuscrit du XVe-XVIe siècle, dans lequel cette œuvre est attribuée à S. Bernard (ms. n° 2778), prirent place, en 1696, sur les rayons de la bibliothèque. En 1698, on acheta, pour la somme de 20 livres, un exemplaire de la Bible historiale de Pierre Comestor, version française de Guiart Desmoulins (ms. n° 22). Les acquisitions, qui eurent lieu en 1700 et en 1707, d'un exemplaire de la Somme de Jean de Faenza (ms. n° 1625), et d'une copie, exécutée en 1326, de la Légende dorée de Jacques de Voragine, peuvent être attribuées également au P. Sarrebourse. Enfin, des dons, faits en 1703, 1704 et 1706 par le curé de Cerisy, l'abbé de Caumartin et le P. de La Fare, recteur du collège

[1] *Séjour de Paris*, 2e édit. (Leyde, 1727, in-8°), t. I, p. 256-258. J'ai vainement cherché la 1re édition de cet ouvrage, parue à Francfort, en 1718, in-8°.

de la Flèche, procurèrent à la collection les manuscrits n°s 1184, 2623 et 1180[1]. Je n'ai pu trouver la date où Sarrebourse cessa d'être bibliothécaire ; je ne connais pas davantage la date de sa mort, qui survint peut-être pendant qu'il était en fonction. En 1710, c'était toujours lui, semble-t-il, qui dirigeait la bibliothèque[2] ; peut-être même y demeura-t-il attaché juqu'en 1711 ou 1713[3]. Ce qui est certain, c'est que, peu après 1708, les Génovéfains choisirent un bibliothécaire dans la personne du P. Louis-Joachim Gillet, déjà réputé dans le monde savant pour sa rare connaissance des principales langues sémitiques.

Gillet était né à Fremorel, dans le diocèse de Saint-Malo, le 28 juillet 1680. Après avoir fait ses études chez les Jésuites de Rennes, il vint à Paris, prit l'habit de chanoine régulier, dans le prieuré de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, et prononça ses vœux solennels, le 14 août 1701, entre les mains du P. Chaubert, abbé de Sainte-Geneviève ; il séjourna ensuite dans diverses maisons de la Congrégation et revint à Sainte-Geneviève, où, en 1706, il fut nommé sous-diacre, puis diacre, et où il reçut l'ordre de prêtrise en 1708. Ses supérieurs l'envoyèrent alors professer la philosophie dans l'abbaye de Notre-Dame de Ham, en Picardie ; mais bientôt, en 1709 ou en 1710 probablement[4], ils le rappelèrent à

[1] Dans un « Recueil de pièces et mémoires historiques concernant l'abbaye de Sainte-Geneviefve..., par Fr. Léonard de SAINTE-CATHERINE DE SIENNE, Augustin déchaussé » (*Archives nat.*, L. 880, registre non folioté [début du XVIIIe siècle]), je trouve la note suivante : « Le Père Sarrbrouck... bibliothécaire [de Sainte-Geneviève] a achepté les portraits de la cour de Charles IX, roy de France, faits au crayon par Daniel du Moutier [Du Monstier], fort habile dans son temps. » — Par suite d'une mesure, que ne commandait d'ailleurs aucune raison sérieuse, ces intéressants portraits, avec beaucoup d'autres du même genre appartenant à Sainte-Geneviève, ont été transférés au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, en l'année 1861 (voy. H. BOUCHOT, *Les portraits aux crayons des XVIe et XVIIe siècles, conservés à la Bibliothèque nationale* ; Paris, H. Oudin, 1884, in-8°).

[2] Voy. *Mèm. de littérature tirés des reg. de l'Académie des inscriptions, depuis le renouvellement de cette Académie jusqu'en 1710*, t. II, p. 759.

[3] Voy. plus loin, p. LIII, à propos de la nominatiou du P. Le Courayer.

[4] En juin 1711, Gillet était déjà attaché à la bibliothèque (voy. la note inscrite par lui sur le premier plat intérieur de la couverture du manuscrit n° 1352). On pourrait conjecturer qu'il y fut appelé au moment où l'entrée du legs de Le Tellier apporta au personnel de la bibliothèque un surcroît de besogne considérable.

Sainte-Geneviève pour lui donner la place de bibliothécaire. Fut-il, tout d'abord, cet aide du P. Sarrebourse, dont parle Nemeitz, ou bien prit-il, dès son entrée, la direction de la bibliothèque ? Je ne saurais le dire. Son biographe nous apprend seulement qu'il exerça jusqu'en 1717 sa nouvelle fonction, puis qu'il se retira dans le prieuré-cure de Mahon, au diocèse de Saint-Malo, dont il avait été nommé curé. Après y être resté près de vingt-trois ans, il vint reprendre à Sainte-Geneviève, vers 1740, sa place de bibliothécaire, qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue le 28 août 1753[1].

Il ne semble pas que, pendant cette seconde période de son bibliothécariat, le P. Gillet se soit intéressé très activement à ses fonctions ; du moins ne possédons-nous aucun indice permettant de supposer le contraire. Il eut alors, dans le P. Claude Prévôt, un collègue dont le zèle suffisait à tout, et sans doute lui laissa-t-il la haute main dans la direction de la bibliothèque[2]. Peut-être, cependant, ses travaux sur les littératures de la Grèce et de l'Orient, dans lesquels il s'absorba de plus en plus, l'amenèrent-ils à procurer l'acquisition de quelques manuscrits grecs et orientaux, et à accroître ainsi cette précieuse série dont on peut faire remonter les origines au temps du P. Fronteau[3].

Le premier séjour du P. Gillet à la bibliothèque fut, au contraire, marqué par plusieurs faits importants :

En 1710, le P. Sarrebourse étant peut-être encore bibliothécaire, les Génovéfains entrèrent en possession du legs de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, qui, par son testament du 5 novembre 1709, leur avait laissé tous ses livres, au nombre de 16,000. Dès l'année 1700, ce prélat avait fait abandon de sa magnifique collection de manuscrits à la Bibliothèque du Roi. Il laissa ses papiers à son neveu, l'abbé de Louvois, et celui-ci les légua plus tard à cette même biblio-

[1] *Éloge historique du P. Gillet,* en tête de sa *Nouvelle Traduction de l'historien Josèphe* (Paris, 1756-1757, in-4º), p. XXXVIII-XL. — Voy. aussi, dans le manuscrit nº 1922, ses diplômes de diacre et de sous-diacre.

[2] Voy. plus loin, p. LV.

[3] Voy. ci-dessus, p. XXXVIII.

thèque[1]. Cependant Sainte-Geneviève recueillit, grâce au legs de 1709, environ 75 manuscrits de l'archevêque de Reims, sans doute acquis par lui postérieurement à l'année 1700. Ce sont, pour la plupart, des recueils liturgiques, des règlements ecclésiastiques ou des collections de pièces concernant l'histoire religieuse et politique des XVIe et XVIIe siècles. On en trouvera la liste dans ma *Table générale,* sous le nom de Le Tellier.

Postérieurement à l'année 1710 et antérieurement à 1719, la collection des manuscrits de Sainte-Geneviève fut l'objet d'un nouveau classement ; on assigna de nouvelles cotes aux volumes et on en dressa un catalogue plus complet et plus détaillé que les précédents (ms. 952). Je reparlerai de ce travail dans le chapitre suivant, et je dirai en même temps pour quelles raisons l'exécution peut en être fixée à l'époque indiquée ci-dessus. La bibliothèque comptait alors près de 600 manuscrits. C'est du moins le chiffre que donne Georges Wallin, qui la visita en 1721-1722[2], et l'exactitude de ce renseignement est confirmée par les mentions du catalogue dressé entre les années 1710 et 1719 sous la direction du P. Gillet.

Ce fut aussi du temps du P. Gillet que l'abbaye reçut en dépôt la bibliothèque d'Étienne Baluze. On la plaça dans un appartement de la première cour du monastère. Elle avait été

[1] DELISLE, *Le Cab. des manuscrits,* t. I, p. 302-304, 358 ; t. II, p. 330.

[2] *Lutetia Parisiorum erudita* (Nuremberg, 1722, in-8°), p. 118 et suiv. Wallin ne se contenta pas de visiter toutes les bibliothèques parisiennes ; il y travailla. L'amabilité et le savoir des bibliothécaires auxquels il eut l'occasion de s'adresser, firent sur lui une grande impression, et, sans en nommer aucun, il les englobe tous dans le même éloge. A propos de ses séances à Sainte-Geneviève, il dit : « Gratulabar mihi in sinu, aviumque in aere vitam vivere videbar quoties in bibliotheca San Genovefiana a mane usque ad vesperam solus inter tot mortuorum millia considebam. » Il mentionne (p. 127) le catalogue imprimé de la bibliothèque de Le Tellier, celui du Cabinet, par Du Molinet, et ajoute : « Reliqui catalogi aut sunt manu exarati, aut nondum ad finem perducti. » — Au sujet du cabinet des manuscrits, voici ce que dit MAICHEL, dans son *Introductio ad historiam de praecipuis bibliothecis* (p. 88) : « Numerus manuscriptorum codicum non adeo magnus est, neque illi qui ibi adparent admodum vetusti sunt ; praestantiores qui in Bibliotheca Telleriana erant in Regiam transmigraverunt. » Le premier de ces renseignements est en somme peu exact.

confisquée en 1710, en vertu du décret d'exil porté contre le malheureux érudit, et ne lui fut rendue qu'après son retour à Paris, en 1713[1]. Je signalerai enfin, en l'année 1711, l'acquisition d'un curieux recueil d'exorcismes (ms. nº 1352), que donna l'abbé Houël, « dans la crainte qu'étant très dangereux, il ne tombât en mains de personnes qui en abusassent[2] ».

Le P. Gillet avait eu comme aide-bibliothécaire, dès l'année 1713 et peut-être depuis 1711, un de ses confrères de l'abbaye, Pierre-François Le Courayer[3], dont la nomination put avoir lieu à l'époque où lui-même devint bibliothécaire en chef par suite du départ du P. Sarrebourse. Quand il se retira dans la cure de Mahon, en 1717, Le Courayer prit à son tour la direction de la bibliothèque.

Je ne rappellerai point ici avec détail la carrière très mouvementée de Le Courayer ; les principaux incidents en sont rapportés dans la plupart des dictionnaires biographiques[4]. Né à Rouen, le 17 novembre 1681, Le Courayer fit profession dans l'Ordre des chanoines réguliers en 1698[5], et devint professeur de théologie et de philosophie dans les écoles de Sainte-Gene-

[1] Germain BRICE, *Description de la ville de Paris*, 6e édit. (1713), t. II, p. 296 ; — NEMEITZ, *Le séjour de Paris* (Leyde, 1727, in-8º), t. I, p. 256.

[2] Voy. la note inscrite par le P. Gillet sur le premier plat intérieur de la reliure de ce manuscrit.

[3] G. BRICE, ouvrage cité, 6e édit., II, p. 296. — Le renseignement fourni par cette 6e édit. (1713) de la *Description* de Brice, d'après lequel Gillet et Le Courayer étaient alors bibliothécaires de Sainte-Geneviève, se trouve répété dans la 8e édit. (1725), t. II, p. 522, bien qu'à cette époque le P. Gillet ne fît plus partie de l'établissement. — La date de 1711 pour l'entrée de Le Courayer à la bibliothèque est donnée, mais sans indication de source, dans un article de la *France protestante* des frères HAAG (t. VI, p. 482). Une lettre qui lui fut adressée, le 14 mai 1715 (voy. ms. nº 1156, fol. 33), le qualifie de bibliothécaire.

[4] L'article le plus complet est celui de la *France protestante*, cité note précédente. — Voy. aussi la *Nouv. Biographie générale* de DIDOT, et l'abbé FÉRET, *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France*, t. II, p. 284-298. — Voy. aussi les divers manuscrits contenant la correspondance de Le Courayer, dans notre *Table générale*. — MAICHEL (ouvrage cité, p. 91) dit de lui : « Bibliotheca haec [San Genovefana] duos habet praefectos, alter ex istis dicitur Courayer, vir in literis elegantioribus admodum versatus atque erga peregrinos humanus ; alterius nomen mihi latet » [c'était le P. Claude Prévôt].

[5] Manuscrit nº 2971, p. 93.

vième, puis bibliothécaire en compagnie du P. Gillet. On le trouve investi de ces dernières fonctions jusqu'en l'année 1727[1]. Entre temps, il avait publié, en 1723 et en 1726, sur la validité des ordinations anglicanes, deux ouvrages qui soulevèrent contre lui les animosités violentes du clergé orthodoxe. Le Conseil d'État supprima ses livres par arrêt du 7 septembre 1726 ; l'abbé de Sainte-Geneviève l'excommunia. De tous côtés l'orage gronda autour de lui. Il s'enfuit alors en Angleterre, au mois de janvier 1728. Il y fut accueilli bienveillamment par l'archevêque de Canterbury, qui lui fit accorder par le roi Georges II une pension annuelle de 100, puis de 200 livres sterling. L'Université d'Oxford lui conféra le titre de docteur en théologie. Le Courayer ne renonça pourtant jamais à sa qualité de chanoine régulier qu'il continua à se donner dans tous ses écrits. Il ne devait plus rentrer en France et mourut à Londres, le 16 ou le 17 octobre 1776[2]. Pendant son passage à la direction de la bibliothèque, il paraît s'être occupé surtout de la section des livres imprimés[3]. Je puis indiquer cependant un manuscrit acquis par lui en 1717 (nº 2627). C'est un Bréviaire de Notre-Dame de Beaulieu, au diocèse du Mans, copié au XIVe siècle. En 1724, il reçut de l'abbé de Bouville une copie du fameux Pontifical d'Egbert, archevêque d'York, alors conservé dans les archives capitulaires de la cathédrale d'Évreux, copie qu'il joignit aussitôt à la collection génovéfaine (ms. 1296). Une note bibliographique, insérée par lui sur l'un des feuillets liminaires du manuscrit nº 2617, prouve également qu'il était loin de se désintéresser de la collection de manuscrits confiée à sa garde. Outre ses ouvrages théologiques, on lui doit une *Lettre à M. l'abbé*** sur un nouveau projet de catalogue de bibliothèque*, imprimée en 1712[4], et dans laquelle il émettait

[1] On trouvera dans les manuscrits nos 1965-1967 des lettres qui lui furent adressées, cette année-là, avec le titre de bibliothécaire de Sainte-Geneviève.

[2] Voy. les articles et les documents cités dans les notes précédentes.

[3] Voy. sa correspondance avec divers savants et libraires, dans les manuscrits nos 1965-1967.

[4] Plaquette de 8 pages in-fol., assez difficile à trouver. J'en puis signaler, entre

l'idée assez singulière que les livres devaient être catalogués en deux séries, l'une pour les titres entiers des volumes, l'autre pour les titres abrégés.

J'ai dit que Le Courayer avait conservé, du moins nominalement, ses fonctions de bibliothécaire jusqu'à une époque très voisine de sa fuite en Angleterre. Mais il est certain que, dès l'année 1718, et très probablement même dès le départ du P. Gillet, il y fut secondé par un de ses confrères de Sainte-Geneviève, le P. Claude Prévôt. Une lettre, adressée à ce dernier, le 22 janvier 1718[1], lui donne déjà, en effet, le titre de bibliothécaire de l'abbaye ; d'autres lettres, qui lui furent écrites dans les années suivantes, montrent qu'il occupa sans discontinuer les mêmes fonctions jusqu'en 1727[2]. A cette date, il dut succéder définitivement au P. Le Courayer dans la direction de la bibliothèque. Mais, vers 1740, le P. Gillet vint reprendre la place qu'il avait abandonnée en 1717[3], et le P. Prévôt se vit obligé sans doute de lui rendre la préséance. Il est à croire toutefois que, s'il ne conserva pas son titre de bibliothécaire en chef, il assuma néanmoins la plus grande part de labeur. Le P. Gillet consacrait à ses travaux personnels la majeure partie du temps que lui laissait une santé chancelante[4], et il ne se fit pas faute probablement de laisser à son collègue, plus jeune, le soin matériel de l'administration.

Claude Prévôt, à l'exemple de son prédécesseur Du Molinet, ne brigua ni n'accepta jamais dans l'abbaye d'autres fonctions que celle de bibliothécaire ; il se consacra tout entier à son dépôt, et, pendant trente-cinq ans, il en demeura le gardien assidu et fidèle. La collection de manuscrits de Sainte-Geneviève

autres, un exemplaire dans le manuscrit n° 10946 de la bibliothèque de sir Thomas Phillippe, à Cheltenham, lequel contient également une note, peut-être de la main de Le Courayer, sur les « livres incomplets de la bibliothèque de Sainte-Geneviève ». (Voy. *Biblioth. de l'École des chartes*, t. L, an. 1889, p. 204.)

[1] Manuscrit n° 2550, fol. 101.

[2] Voy. les volumes de sa correspondance indiqués dans ma *Table générale.*

[3] Cf. ci-dessus, p. LI.

[4] Voy. son *Éloge*, cité ci-dessus, p. LI, n° 1.

porte des traces nombreuses de son activité. De 1732 à 1734, il en fit faire un récolement général, et chaque volume fut muni, soit en tête, soit au recto du fol. 21, d'un *ex-libris* génovéfain[1]. On lui doit un catalogue d'une partie du fonds des manuscrits théologiques[2] ; il tint à jour, au fur et à mesure des acquisitions nouvelles, le catalogue général exécuté sous la direction du P. Gillet ; enfin, il accrut à ce point la collection qu'un nouveau récolement, effectué un an après sa mort, en 1753, permet de constater que, depuis son entrée à la bibliothèque, le nombre des manuscrits avait presque triplé. De 600 environ que l'on en comptait vers 1720, le nombre en était monté à près de 1,600. Prévôt lui-même avait fait présent à la bibliothèque d'un petit manuscrit arabe contenant des prières à l'usage des Turcs, un poème en l'honneur de Mahomet et une description du corps de ce prophète, manuscrit dont la collection de Sainte-Geneviève fut dépossédée en 1860, lors du transfert de ses manuscrits orientaux dans la Bibliothèque impériale[3]. Ce fut lui, ou le P. Gillet, qui reçut en 1746, pour l'abbaye, le don d'un des manuscrits les plus précieux qu'elle possède : un recueil du XIe siècle, contenant une très bonne copie, malheureusement incomplète, du *De triumphis Christi*, de Flodoard, et diverses œuvres de Juvencus, de Sedulius, de Liberatus, de Belisarius Scolasticus et d'autres poètes et prosateurs anonymes (mss. 2409-2410)[4]. C'est également à lui ou à son collègue qu'est due l'acquisition de la grande Bible anglo-saxonne en

[1] Sur la plupart des volumes la date de 1732 ou de 1734 accompagne l'*ex-libris ;* il en est cependant où l'*ex-libris* seul figure : ainsi dans le manuscrit n° 3401, qui faisait certainement partie de la bibliothèque dès avant 1732. En raison de cette circonstance, on ne peut établir exactement le nombre des manuscrits que possédait l'abbaye à la date dudit récolement. Mes évaluations, faites à l'aide des *ex-libris* datés et des anciens catalogues, le portent à 900 environ.

[2] Manuscrits n°s 950-951 ; cf. ci-dessous, p. CIII.

[3] Il portait la cote A. o. in-8°, 7 (Catalogue ms. n° 968, p. 23).

[4] Il s'est glissé dans ma description de ce volume une erreur que je ne m'explique pas et que je saisis l'occasion de rectifier. J'ai attribué à dom Luc d'Achery la lettre d'un nommé Dachery, insérée en tête du n° 2409, par laquelle ce personnage annonce au bibliothécaire de Sainte-Geneviève l'envoi du manuscrit. Or, il ne peut s'agir du célèbre Bénédictin, qui, en 1746, était mort depuis soixante ans.

trois volumes (mss. nos 8-10), copiée à la fin du XIIe siècle par un scribe de Canterbury et que l'église de Saint-Loup de Troyes céda à Sainte-Geneviève, pour la somme de 120 livres, au mois de février 1748. Je note encore, pendant la période du bibliothécariat des PP. Gillet et Prévôt, l'entrée dans la bibliothèque, en 1736, d'un important recueil de textes juridiques (ms. no 2995), copié au XIIIe siècle et contenant, entre autres œuvres, un exemplaire de la rédaction latine de la Coutume de Normandie. Je rappelle, qu'en 1734, la nièce et l'héritière de l'abbé Jacques-Joseph Duguet fit présent à Sainte-Geneviève des manuscrits originaux des ouvrages de cet éminent oratorien, mort l'année précédente[1]. Je cite enfin, pour mémoire, quelques manuscrits de moindre intérêt qui, vers la même époque, furent incorporés dans la collection : le no 2114, acheté en 1734 ; les nos 2314 et 1109 donnés par le P. Charpentier, en 1733 et 1734 ; les nos 152 et 2599, acquis en 1735, le premier par achat, le second, je ne sais par quelle voie ; le no 2396, entré en 1739 ; enfin, le manuscrit no 117, donné peut-être par un nommé Mesanqui, en 1747[2]. Prévôt, à ce qu'il semble, avait eu l'intention d'acquérir l'importante collection des manuscrits de Saint-Martial de Limoges, au moment où les moines de cette abbaye en négociaient l'aliénation. Mais le prix trop élevé qu'on en demandait (2,500 livres) le fit sans doute renoncer à cet achat[3]. Son contemporain, Charles-Étienne Jordan, qui visita la bibliothèque en 1733, rapporte qu'il fit deux voyages en Hollande pour enrichir la collection génovéfaine, mais sans dire s'il en rapporta des manuscrits[4]. Mercier de Saint-Léger

[1] Voy., sur ce don, ms. no 952, fol. 59 vo, et ms. no 2612, fol. 79.

[2] Une partie des papiers personnels du cardinal de Noailles († en 1729) est entrée à Sainte-Geneviève, j'ignore par quelle voie. Mais j'incline à croire que leur incorporation dans la bibliothèque est postérieure à l'époque du P. Prévôt. Voy., à ce sujet, ci-dessous, p. C, n. 3.

[3] Voy. ms. no 2550, fol. 87 vo.

[4] *Histoire d'un voyage littéraire, fait en 1733 en France*... (la Haye, 1735, in-8o), p. 62. Jordan ajoute, à propos de la bibliothèque, les renseignements suivants, dont quelques-uns au moins sont erronés : « La bibliothèque est composée de 42,000 volumes [Wallin, en 1721, en comptait déjà 60,000 ; cf. ci-dessus, p. LII, n. 2]. Ils ont

prétend que Prévôt ne s'y connaissait guère en fait de manuscrits médiévaux, et qu'il en aliéna plusieurs dont il ignorait la valeur, ou les prêta sans veiller à leur restitution[1]. On est obligé de constater, en effet, que, pendant le temps de son administration, plusieurs volumes précieux disparurent[2]. Mais peut-être serait-il injuste d'attribuer toutes ces disparitions à sa seule négligence. Mercier de Saint-Léger lui-même vit plus tard combien il était difficile d'empêcher les désordres et les détournements[3].

Prévôt n'a pour ainsi dire rien publié, car le seul morceau qu'il ait livré à l'impression est une hymne insérée dans le Bréviaire de Paris[4]. Toute son existence cependant fut consacrée à des travaux d'érudition, et ses reliques scientifiques forment aujourd'hui plusieurs volumes de la Bibliothèque. Ce fut presque exclusivement d'après ses notes que les auteurs du *Gallia christiana* rédigèrent leur notice sur l'abbaye de Sainte-Geneviève[5] et probablement aussi celles qu'ils donnèrent sur les abbayes d'Hérivaux et de Livry et sur le prieuré de Saint-Éloi de Long-

peu ou point de manuscrits ; tout ce qu'ils ont à cet égard ne consiste qu'en rituels ou livres de chœur [absolument inexact]. Ils n'ont point de catalogue ; l'on y travaille fortement. »

[1] Voir diverses notes inscrites par Mercier en marge du catalogue Gillet (ms. nº 952, fol. 16, 36), constatant les disparitions.

[2] Ils sont portés, en effet, sur le catalogue Gillet (ms. 952) et ne se trouvaient plus dans la bibliothèque, lorsque Pingré et Mercier de Saint-Léger y entrèrent (1754-1757). Voyez la note ci-dessus, et, plus loin, p. CVI, notre première table de concordance. — Le catalogue de Du Molinet (ms. nº 965), où sont décrits, avec détail, plusieurs de ces volumes, disparus dans le second quart du XVIIIe siècle, permet de se rendre compte de la réelle valeur des manuscrits ainsi perdus.

[3] Dans un livre de compte des dépenses et recettes de la bibliothèque pendant le temps de son administration (ms. nº 966, fol. 46 vº), Mercier déplore d'avoir eu plus d'une fois à racheter des volumes enlevés à la collection : « Racheté d'un jeune ecclésiastique un de nos volumes du *Mercure de France*, année 1761. *Nota* Ce volume a dû être pris à la bibliothèque par quelqun de ceux qui en ont les clefs, qui aura prêté ce volume à d'autres, par l'inattention desquels il sera resté dans un chaufoir, infirmerie ou autre lieu public, où il aura été volé par quelque domestique. Pareille chose n'arriveroit pas si les bibliothécaires seuls avoient la clef de leur dépôt, comme cela devroit être. C'est ici le 4e volume détourné de la bibliothèque que j'ay racheté. Combien d'autres ne me sont pas revenus ? J'ai jusques ici fait d'inutiles représentations aux supérieurs à cet égard. Quand voudront-ils bien m'entendre ? »

[4] *Lettre de l'abbé Lebeuf sur le P. Prévôt*, dans le *Journal de Verdun*, février 1753, p. 122-124.

[5] Tome VII, col. 699.

jumeau[1]. L'abbé Lebeuf, qui était son concitoyen et son ami, confesse lui devoir beaucoup des renseignements que contient son Catalogue des écrivains auxerrois, inséré dans le tome II de l'*Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, qu'il publia en 1754[2]. Prévôt s'était proposé de former et d'éditer un recueil des œuvres des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, un recueil des vies des saints chanoines réguliers, un Bréviaire ou Propre à l'usage de son Ordre ou tout au moins de Sainte-Geneviève, une histoire des maisons de chanoines réguliers, des généalogies de diverses familles françaises. Il avait réuni, en vue de ces ouvrages, une masse énorme de matériaux, qu'il ne lui fut pas donné de mettre en œuvre[3]. Je ne puis omettre de rappeler aussi que Prévôt présida à la préparation du premier catalogue complet des livres imprimés de la bibliothèque abbatiale[4]. Toute la besogne préparatoire s'exécuta sous sa direction. Malheureusement il mourut avant que le travail eût été mis au net. Ses descriptions furent copiées dans neuf registres infolio, sous ses successeurs les PP. Barre et Pingré, auxquels revint l'honneur d'achever ce répertoire depuis longtemps attendu, sans que l'on puisse réellement leur attribuer le mérite de l'œuvre[5]. Prévôt

[1] *Lettre de l'abbé Lebeuf*, citée ci-dessus, p. LVIII, n° 4.

[2] *Ibid.* — Lebeuf vint souvent consulter les manuscrits de Sainte-Geneviève, dont un grand nombre portent des annotations de sa main. La bibliothèque possède plusieurs lettres adressées par lui au P. Prévôt, sans compter les brouillons ou copies de quelques-uns de ses écrits.

[3] On en a formé des volumes, dont l'indication se trouve dans notre *Table générale*. — La rédaction d'un nouveau Propre de l'Ordre avait été décidée et commencée dès la fin du XVIIe siècle, suivant une note insérée par le P. Léonard de SAINTE-CATHERINE dans son *Recueil de pièces et mém. histor. concernant l'abbaye de Sainte-Geneviève* (Arch. nat., L. 880) : « En 1698, ces messieurs travaillent à un nouveau Bréviaire à leur usage. » Mais il faut croire que le travail resta en suspens, car dans un chapitre général tenu à Sainte-Geneviève, le 13 septembre 1715, le chancelier et les deux bibliothécaires de l'abbaye, qui devaient être alors Le Courayer et Gillet, furent chargés de l'entreprendre (ms. n° 682, fol. 45 v°-46 ; cf. fol. 56 v°, 67, 91 r° et v°, 98 v°).

[4] Voy. ms. n° 956 : *Oeconomia bibliothecae S. Genovefae ratione materiarum*, 1732. — Cf. JORDAN, ouvrage cité, p. 62.

[5] Le premier volume de ce Catalogue (ms. n° 971, p. 1), porte en effet la date de 1754, époque où les fonctions de bibliothécaires étaient occupées par ces deux personnages.

avait adopté, pour cette partie de la collection, une classification méthodique, dérivant du système de Nicolas Clément, et dont le modèle avait été emprunté au *Catalogue de la bibliothèque de Le Tellier*. Ce fut cette même classification que l'on appliqua plus tard, en la modifiant sur quelques points, à la collection des manuscrits.

Prévôt mourut à Sainte-Geneviève, le 13 octobre 1752, à l'âge de soixante ans environ, précédant de près d'un an dans la tombe son doyen le P. Gillet[1]. Il avait fait profession dans l'abbaye en l'année 1710[2]. C'était, disent ceux qui l'ont connu, un petit homme doux et poli, enjoué, extrêmement communicatif et d'une obligeance inépuisable à l'égard des nombreux savants qui le consultaient pour leurs ouvrages ou venaient lui apporter leurs travaux à examiner[3].

A l'époque de l'administration du P. Prévôt se rattachent deux faits qui contribuèrent grandement à la notoriété de la bibliothèque et qui, par conséquent, ne furent pas sans intérêt pour son cabinet de manuscrits : on agrandit de nouveau le local et on ouvrit l'accès de la collection aux personnes connues désireuses d'y venir travailler.

L'agrandissement du local fut commencé en 1720[4] et achevé en 1733[5]. La galerie construite en 1675 avait été rallongée déjà, en 1699, et mesurait 53 toises[6]. On y pratiqua deux annexes coupant en forme de croix le vaisseau principal. L'in-

[1] *Notice nécrologique sur le P. Prévôt*, dans le *Journal de Verdun*, novembre 1752, p. 400.

[2] Ms. n° 2971, fol. 110 v°.

[3] JORDAN, ouvrage cité, p. 62 ; — *Notice nécrologique*, citée n. 1 ; — LEBEUF, *Lettre sur le P. Prévôt*, citée ci-dessus, p. LVIII, n. 4 ; — S. DE VALHEBERT, *L'agenda du voyageur, ou Journal des fêtes de Paris* (Paris, 1736, in-8°), p. 73.

[4] Ms. n° 712, fol. 110 v°.

[5] *Mémorial de Paris et de ses environs*, par l'abbé ANTONINI, nouv. édit. (Paris, 1744, in-8°), p. 132. Cf. JORDAN, ouvrage cité, p. 50.

[6] Le P. Léonard de SAINTE-CATHERINE, *Recueil de pièces et mém. hist. concernant l'abbaye de Sainte-Geneviève* (Arch. nat., L. 880) : « En 1699, Messieurs de Sainte-Geneviève ont entrepris de faire bâtir un nouveau dortoir joignant celui où est leur bibliothèque, estant logez fort à l'estroit. Le haut de ce dortoir sera la continuation de leur bibliothèque qui aura ainsy près de 50 toises de long. Au milieu, il doit y avoir un beau dome... » — Voy aussi G. BRICE, ouvrage cité, édit. de 1713, p. 280.

tersection des bras de cette croix fut surmontée d'un dôme ayant 35 pieds de haut et 25 de diamètre, où huit larges baies étaient aménagées, et qui fut décoré de peintures par Restout et La Joue. Cette disposition était du plus bel effet, et les descriptions ou guides de Paris du temps ne manquent pas de la signaler avec grands éloges à l'attention des visiteurs[1]. La collection des manuscrits fut alors placée dans un cabinet à part[2].

L'accès de la bibliothèque accordé au public savant est mentionné de la façon suivante par d'Auvigny dans le tome V de son *Histoire de la ville de Paris*[3], paru en 1735 :

« La bibliothèque de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève n'est guère moins considérable en livres [que celle de Saint-Germain des Prés], et l'on y observe de l'ouvrir tous les jours à certaines heures pour recevoir les personnes connues qui souhaitent prendre communication des livres qui leur manquent. » S. de Valhebert, en 1736, confirme ce renseignement, en disant que « quoique la bibliothèque de Sainte-Geneviève ne soit pas publique, elle ne laisse pas de l'être en quelque sorte par les manières gracieuses et prévenantes dont on y est reçu par ceux qui en ont le soin[4] ». Ce n'est pas que, jusqu'alors, l'établissement eût été rigoureusement fermé aux travailleurs. On a vu qu'en 1721-1722, un étranger, le Suédois Georges Wallin, y passait des journées entières à étudier[5]. Mais il est probable que des autorisations de ce genre

[1] Voy., en particulier, ms. n° 772, fol. 92 ; S. DE VALHEBERT, ouvrage cité ; JORDAN (ouvrage cité, p. 50), qui ajoute cependant qu'on y manquait un peu de lumière ; BRICE, *Description de la ville de Paris*, édit. de 1752, t. II, p. 504-505. — Voy. aussi les récits des visites faites à la bibliothèque par Louis XV et le prince royal de Suède, dont nous parlons plus loin, et, sur une réparation qui y fut faite en 1781, le manuscrit n° 683, p. 92. Les « États de la bibliothèque Sainte-Geneviève », présentés à la municipalité de Paris, le 3 mars 1790 et le 22 avril 1791, ainsi que le « Procès-verbal d'inventaire des biens meubles de l'abbaye », du 16 avril 1790 (Arch. nat., S. 1540), sont également à consulter sur ces divers points.

[2] Sinon tout de suite, du moins quelques années plus tard. Voy. manuscrit n° 966, fol. 43 v°, où il est parlé, à l'année 1765, d'un « frotteur du cabinet des manuscripts ».

[3] P. 488.

[4] Ouvrage cité, p. 73.

[5] Cf. ci-dessus, p. LII.

étaient données seulement à titre exceptionnel. L'absence de catalogues et l'état rudimentaire du classement n'étaient pas faits, du reste, pour attirer les lecteurs. Les conditions de communication des livres que signalent d'Auvigny et Valhebert furent observées probablement pendant une vingtaine d'années encore. Mais, en 1756, on peut constater que de nouvelles facilités sont accordées aux travailleurs. L'*Almanach royal*, tout en continuant à ranger la bibliothèque de Sainte-Geneviève au nombre des bibliothèques particulières, ajoute pour la première fois[1] : « MM. de Sainte-Geneviève se font un honneur et un devoir d'en partager les richesses avec les sçavans qui veulent y étudier ; ils y trouveront toujours un accès facile, mais l'après midi seulement depuis deux heures jusqu'à cinq. » Et l'*Almanach* de 1759 informe le public que « ceux qui veulent y étudier la trouveront ouverte l'après midi seulement, les lundis, mercredis et vendredis, depuis deux heures jusqu'à cinq, excepté les dimanches et fêtes et le temps des vacances[2] ». Deux raisons probablement conduisirent à l'inauguration de ce nouveau régime : d'abord l'achèvement du catalogue des livres imprimés ; puis, surtout, une participation quasi officielle de la ville de Paris dans les dépenses de l'établissement. On constate, en effet, cette participation dès l'année 1760. Elle montait alors à 750 livres par an[3] et se payait en deux termes, entre les mains du bibliothécaire.

Les manuscrits et sans doute aussi les livres purent être prêtés au dehors, mais, pour les premiers, du moins, il fallait une autorisation du chapitre, ainsi qu'il résulte d'une délibération capitulaire du 18 mars 1785, ainsi conçue : « Le R. P. Pingré... a ensuite représenté au chapitre que M. Bouchaud, l'un des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et professeur en droit, nommé par le Roi pour travailler sur les

[1] Année 1756, p. 392.

[2] Année 1759, p. 376. — Cf. les mss. n°s 2154, fol. 1, et 2161, fol. 46 v°-47 ; voy. aussi DUREY de NOINVILLE, *Dissertation sur les bibliothèques* (Paris, 1758), p. 49.

[3] *Journal* de Mercier, dans le manuscrit n° 966.

manuscrits étrangers et anciens, desiroit que le chapitre, pour le mettre en état de remplir les intentions de Sa Majesté, lui communique avec déplacement les manuscrits qui se trouvent dans la bibliothèque. L'affaire mise en delibération, il a été arrêté que le R. P. bibliothéquaire seroit authorizé à prêter aud. sieur Bouchaud lesd. manuscrits, sous son récépissé, et prendroit en outre toutes les précautions nécessaires pour qu'aucun d'eux ne courût risque d'être perdû pour la bibliothèque, arrivant le decès du sieur Bouchaud[1]. »

De la fin du XVIIe siècle, où la bibliothèque comptait environ 400 manuscrits[2], au milieu du XVIIIe, où elle en possédait près de 1,600[3], la collection s'était accrue, comme on le voit, dans de notables proportions. Rien malheureusement ne permet de dire, le plus souvent, de quelle manière furent faites les acquisitions, ni d'en déterminer la date exacte. Les bibliothécaires génovéfains de cette époque n'ont guère laissé de notes à ce sujet ; ils n'en ont pas davantage inscrit sur les livres mêmes, et les registres de comptes de l'abbaye n'existent plus ou ne contiennent aucune mention utile. Quelques entrées dont on a pu fixer l'époque ont été signalées déjà ci-dessus, les unes provenant de dons, les autres d'achats. Il est probable que, sur l'ensemble des manuscrits acquis pendant cette période, la plupart le furent à prix d'argent, et l'on trouvera, dans notre liste de leurs anciens propriétaires[4], les noms d'un grand nombre d'établissements religieux et d'amateurs dont les collections passèrent dans le commerce au XVIIe et au XVIIIe siècle. C'est vraisemblablement de cette façon que sont entrés dans la collection deux des volumes les plus justement célèbres qu'elle possède. Je veux parler des *Chroniques* françaises de Saint-Denys, rédaction de Primat (ms. n° 782), et de l'exemplaire de la *Cité de Dieu*, de S. Augustin, traduction de Raoul de Presles (ms. n° 246), qui

[1] Ms. n° 683, p. 142-143.
[2] Cf. ci-dessus, p. XLVI.
[3] Cf. ci-dessus, p. LVI.
[4] Tome II, p. 1042-1045.

fut copié au XVe siècle par un nommé Pierre Rouche, à ce qu'il semble, et dont les splendides peintures ont été attribuées, mais peut-être à tort, au fameux enlumineur parisien, Jacques de Besançon. Le manuscrit des *Chroniques* de Saint-Denys est l'exemplaire original qui fut présenté, en 1274, au roi Philippe III par l'abbé Mathieu de Vendôme. Il a figuré dans la bibliothèque du Roi jusqu'au temps de Charles V, dont la signature se lit au verso du dernier feuillet. On ne sait comment il en est sorti, et je ne crois pas qu'on en retrouve la trace pendant les trois siècles subséquents. Il paraît être entré à Sainte-Geneviève entre les années 1681 et 1719 environ. En effet, il ne figure pas dans les catalogues de Du Molinet et se trouve inscrit au contraire dans celui du P. Gillet. Quant au manuscrit de la *Cité de Dieu*, il dut être acquis vers l'année 1753, car il porte un *ex-libris* génovéfain avec cette date, mais n'est point mentionné dans le catalogue du P. Gillet, qui, je l'ai dit, fut tenu à jour jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Malheureusement, l'un et l'autre volume ont perdu leur reliure primitive, où l'on eût pu découvrir quelques indices de leur histoire.

Je signalerai encore ici une série assez importante de manuscrits, dont on aimerait tout particulièrement à s'expliquer la présence dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Ce sont des volumes ayant appartenu à d'autres maisons de la Congrégation de France et qui ont été incorporés dans la collection génovéfaine bien avant l'époque où ces maisons furent supprimées. Cette collection, en effet, renfermait, dès la première moitié du XVIIIe siècle, des manuscrits d'une vingtaine au moins d'abbayes ou de prieurés provinciaux, parmi lesquels Saint-Jean-Baptiste du Jard, Sainte-Barbe en Auge, Saint-Lô de Rouen, Notre-Dame et Saint-Rieul de Senlis, Notre-Dame de Beaulieu et Notre-Dame de Gâtines viennent en première ligne[1]. Faut-il

[1] Je mentionne à cette occasion l'entrée dans la bibliothèque, probablement dès le XVIIe siècle (voy. ms. n° 785, fol. 197), du *Journal* de Guillaume d'Ercuis (ms. n° 2025), qui avait appartenu au prieuré simple d'Ercuis. Ce prieuré était à la nomination de l'abbé de Sainte-Geneviève (voy Arch. Nat., H^5^ 3636^2^ : pièce du 29 octobre 1634, émanée du cardinal de La Rochefoucauld).

croire que ces manuscrits avaient été donnés, plus ou moins spontanément, par les établissements en question à leur chef d'ordre, ou doit-on conjecturer plutôt que le chef d'ordre les avait reçus soit en échange de libéralités pécuniaires faites à des maisons besogneuses[1], soit en échange d'autres livres ou d'autres objets ? On en est réduit sur ce point à des suppositions.

Une autre source d'accroissements vint de ce que l'on continua à faire entrer dans la bibliothèque les manuscrits des œuvres dues à la plume de génovéfains, bien que les plus importantes d'entre elles fussent imprimées. Or, les membres de la nouvelle Congrégation, au contraire de leurs prédécesseurs médiévaux, se distinguèrent par une production littéraire, sinon très remarquable, du moins extrêmement abondante. Les abbés Charles Faure, François Blanchart, François Boulart, Paul Beurrier, Jean Polinier, les bibliothécaires Jean Fronteau, Pierre Lalemant, Claude Du Molinet, Joachim Gillet, P.-F. Le Courayer, Claude Prévôt, Joseph Barre, les chanoines Bernard Caignet, prieur de Saint-Vincent de Senlis, Louis de Sanlecque, plus tard évêque de Bethléem-Clamecy, Anselme de Pâris ont laissé de nombreux ouvrages. La Congrégation compta aussi dans son sein des calligraphes émérites, qui firent soit pour l'abbaye, soit pour le dehors, des copies de manuscrits. J'ai signalé déjà le beau Collectaire exécuté en 1617-1618[2]. Un autre Collectaire, également intéressant au point de vue artistique, fut écrit et enluminé en 1711 par le génovéfain Gabriel Raveneau (ms. n° 121). En 1739, le chanoine P. Charles Gallonde copia pour la reine d'Espagne, Louise-Élisabeth d'Orléans, un recueil liturgique qui, je ne sais pourquoi, est resté ou rentré à Sainte-Geneviève (ms. n° 2649). L'année suivante, fut élaboré un Propre à l'usage de l'abbaye (ms. n° 2650), et, un peu plus tard, en 1764, l'abbé François Delorme en fit exécuter un second, peut-être également par un

[1] Sur les finances souvent obérées de ces maisons, voy. en particulier le manuscrit n° 684 : *Procès-verbaux des diètes de la Congrégation*, 1770-76.

[2] Ci-dessus, p. XXX.

de ses chanoines (mss. nos 2651-2). Enfin, de 1659 à 1729, quatre génovéfains, les PP. Jacques Cousinet, Antoine Gervais, Gabriel Raveneau, déjà cité, et Simon-Pierre Bazin, confectionnèrent pour Saint-Vincent de Senlis un énorme Antiphonaire de chœur, mesurant près d'un mètre de hauteur et cinquante centimètres de largeur. Je ne puis dire si ce volume, de dimensions inaccoutumées, parvint jamais à destination. Ce qui est certain, c'est qu'il est tombé aujourd'hui dans le domaine public. Il faisait dernièrement partie de la collection de M. P. Gélis-Didot. Mis aux enchères, avec cette collection, les 12 et 13 avril 1897, il a été adjugé pour le prix de 1,205 francs à M. le libraire Belin, chargé de la vente. Je reproduis ici la notice qui lui a été consacrée dans le catalogue[1] dressé par ce libraire :

« *Antiphonarium ad usum insignis et regalis ecclesiæ S. Vincentii Sylvanectensis, ordinis canonicorum regularium S. Augustini, congregationis Gallicanae ;* Parisiis, in aedibus Sanctae Genovefae, 1650-1729, 4 vol. in-fol. atlant., ais de bois recouverts de peau de truie brunie, ornements à froid sur les plats.

« Exécuté par les chanoines de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris et offert par eux à leurs confrères du monastère de Senlis, ce superbe manuscrit contient 358 lettres historiées, peintes avec le plus grand soin en couleurs variées, ou en camaïeu de toutes nuances, donnant la représentation de charmants petits paysages, de bouquets de fleurs et de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Trente-quatre belles miniatures pour les principales fêtes de l'année en complètent l'illustration.

« Parmi ces dernières, signalons une peinture extrêmement intéressante pour l'histoire monumentale parisienne ; elle a pour sujet un office dans le chœur de l'abbaye de Sainte-Geneviève, aujourd'hui démolie. La perspective en a été parfaitement rendue par le miniaturiste ; le fond de la composition nous montre derrière une grille et au-dessus du maître-autel la châsse vénérable de la patronne de Paris. Au premier plan, sont des chanoines assis dans leurs stalles et chantant l'office.

« Ce livre a été supérieurement calligraphié ; il compte 350 feuillets de vélin mesurant 82 centimètres de hauteur sur 52 centimètres de largeur. Parmi les noms des scribes et des enlumineurs qui participèrent à cet

[1] *Catalogue de manuscrits et miniatures du XIe au XVIIe siècle, ouvrages d'ornementation des XVIIe et XVIIIe siècles, composant la collection de M. P. Gélis-Didot* (Paris, Belin, 1897, in-8o), p. 20, no 25. — J'ai pu examiner cet *Antiphonaire* chez le libraire Belin, et constater l'exactitude des renseignements fournis par la notice reproduite ici.

immense travail, qui ne dura pas moins de quatre-vingts ans, on remarque ceux des RR. PP. Jacques Cousinet (1650), Antoine Gervais (1700), Gabriel Raveneau (1709) et Simon-Pierre Bazin (1729).

« Une note latine, insérée dans une des parties, nous apprend encore qu'originairement cet Antiphonaire ne formait qu'un seul volume, mais son poids était tel, qu'un jour il faillit écraser un des religieux chargé de le transporter ; il fut alors modifié et divisé en quatre tomes. »

Les génovéfains qui, après le P. Prévôt et le P. Gillet, occupèrent les fonctions de bibliothécaires de l'abbaye, sont tous ou des personnages très connus ou des sous-ordre, dont on ne sait guère que le nom. Je me dispenserai dorénavant de leur consacrer des notices spéciales et me bornerai à indiquer les périodes pendant lesquelles ils furent en charge, en signalant les faits intéressant directement l'histoire du cabinet des manuscrits pendant leur administration.

Le successeur du P. Prévôt, comme bibliothécaire effectif, fut le P. Joseph Barre, chancelier de l'Université pour Sainte-Geneviève depuis 1746[1], qui s'était fait connaître déjà par divers ouvrages théologiques et historiques[2]. La dernière édition de la *Description de la ville de Paris*, de Germain Brice, parue en 1752, le mentionne comme étant alors à la tête de la bibliothèque[3], et une lettre qui lui fut adressée de Colmar, le 30 octobre de la même année[4], dix-sept jours après la mort du P. Prévôt, lui donne déjà le titre de bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève. Il ne serait donc pas impossible que le P. Barre eût fait partie de l'établissement du vivant même du P. Prévôt. Une lettre qu'il reçut, en 1757, et d'autres qui lui furent écrites en 1761, le qualifient de même[5]. On a cependant quelque raison de croire que ses correspondants de 1761, et peut-être aussi celui

[1] Voy. une copie fragmentaire de son *Registre universitaire* dans le ms. nº 945.

[2] *Vindiciae librorum deutero-canonicorum veteris Testamenti, in quibus traditionis et concilii Tridentini mens... elucidatur* (Paris, 1731, in-12) ; — *Examen des défauts théologiques, où l'on indique les moyens de les réformer* (Amsterdam, 1744, 2 vol. in-12) ; — *Histoire générale de l'Allemagne* (Paris, 1748, 10 vol in-4º) ; — *Vie de M. le marquis de Fabert* (Paris, 1752, 2 vol. in-12).

[3] Tome II, p. 515.

[4] Ms. nº 1156, fol. 113.

[5] Ibid., fol. 26, 29, 38.

de 1757, lui donnaient un titre qu'il ne possédait déjà plus. En effet, Mercier de Saint-Léger, devenu bibliothécaire en 1757[1], parle de lui comme de l'un de ses « prédécesseurs[2] », et, dès avant cette date, le P. Alexandre-Gui Pingré, entré à la bibliothèque en novembre 1754[3], avait été investi des fonctions de bibliothécaire en chef[4]. On peut conjecturer, enfin, des termes d'une lettre du P. Grasset, chanoine de Saint-Victor, que le P. Barre fut éloigné malgré lui de l'établissement[5]. Peut-être quelque difficulté se

[1] Le 22 mai 1757, Mercier n'était pas encore revêtu de ces fonctions, ainsi qu'il appert d'une lettre du P. Marsan au P. Pingré (ms. n° 2549, fol. 13), où il est dit : « Il ne m'a pas été difficile dans les différentes conversations que j'ai eu avec M. (Le) Mercier [à Nevers], de reconnoitre son mérite, et, en particulier, un grand amour pour l'étude, pour la connoissance des livres, de leur bonté, des éditions, de leur rareté et de leur prix. J'en ai été agréablement surpris en l'entendant s'expliquer sur les livres d'un catalogue qu'on lui a donné à examiner, et je suis convaincu que vous auriés de la peine à trouver un sujet dans la congrégation plus intelligent, plus laborieux et plus propre à travailler à un catalogue de notre pretieuse et nombreuse bibliothèque. Parmi les bonnes qualités que j'ai trouvé en lui, j'ai été charmé de voir qu'il nous [est] très attaché et qu'il desireroit ardemment de vous être envoiié pour tout ce qu'il y [a] à faire à notre bibliothèque. Vous ne pourriés, ce me semble, faire un meilleur choix et vous ne devés rien omettre pour l'obtenir des supérieurs » (ms. n° 2549, fol. 82). — Dans une seconde lettre du même au même, qui n'est pas datée, mais qui doit être à peu près de la même époque, il est dit : « Je demande grâce au R^me^ Pere et aux autres supérieurs pour le P. Mercier : je n'ignore pas qu'il leur a donné et à vous quelques sujets de mecontentement. Je lui ai donné là dessus des avis qu'il a très bien reçus. Il m'a promis d'y faire une sérieuse attention. Je le crois en état de vous seconder dans vos travaux de la bibliothèque. Je pourrois être sa caution que les supérieurs et vous en serés plus contents. Ne doit-on pas pardonner quelque chose à la jeunesse, quand elle est accompagnée de bonnes mœurs et de capacité ? Sa sortie de Ste Geneviève ne lui aura fait que du bien par les reflexions qu'elle lui a donné occasion de faire. » — Mais, en décembre de la même année, Mercier était bibliothécaire, ce que prouve un *Journal* commencé par lui et malheureusement interrompu (ms. n° 966), puis repris sous une autre forme (même ms.), dans lequel il s'était proposé de noter tous les événements intéressant la bibliothèque. La première mention, la seule du reste qui y figure, est du 13 décembre 1757. — Voy. aussi : CHARDON DE LA ROCHETTE, dans sa *Notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger* [*Magasin encyclopédique*, 5e année, t. II (1799), p. 154 ; réimprimée dans ses *Mélanges de critique et de philologie* (Paris, 1812, in-8°), t. II, p. 243].

[2] Ms. n° 952, fol. 16.

[3] Ms. n° 965, p. 52, note marginale.

[4] Voy. la lettre du P. Marsan, citée ci-dessus, n. 1. — C'est probablement entre 1752 et 1754 que doit se placer une visite du prince de Nassau à la bibliothèque, visite dont l'un des secrétaires de ce prince avisa le P. Barre, par un billet sans date (ms. n° 1156, fol. 23).

[5] Ms. n° 2485, fol. 96, non datée. — Grasset, écrivant au P. Barre, lui dit :

sera-t-elle produite entre lui et le P. Pingré, au moment où celui-ci vint prendre dans la bibliothèque un rang auquel son devancier croyait avoir droit, et Barre préféra-t-il se retirer. En tout cas, il semble n'avoir plus été bibliothécaire en 1759, car l'*Almanach royal* ne nomme comme tels que Pingré et Mercier[1].

Sous l'administration du P. Barre, en 1753, on procéda de nouveau à un récolement général des livres de la bibliothèque avant de mettre la dernière main au catalogue général préparé sous la direction du P. Prévôt[2], et dont la mise au net paraît avoir été commencée en 1754 (mss. nos 971-979). Les manuscrits, récolés, eux aussi, reçurent alors un nouvel *ex-libris* avec la date de 1753. Leur nombre, comme je l'ai déjà indiqué, était, à cette époque de 1,600 environ. Quatre d'entre ceux que possédait alors la collection ou dont elle s'enrichit peu de temps après (nos 784, 1195, 1469 et 2009) portent des notes qui permettent d'en attribuer l'acquisition au P. Barre lui-même, et l'on a vu plus haut que le bel exemplaire de la *Cité de Dieu*, de S. Augustin, était peut-être entré de son temps dans la bibliothèque. Enfin, ce dut être sous son administration ou pendant les premières années du P. Pingré, son successeur, que l'on acquit un assez grand nombre de manuscrits des Carmes de Dijon, sur lesquels ne figure pas l'*ex-libris* de 1753 et qui paraissent s'être trouvés déjà dans la bibliothèque lorsque Mercier de Saint-Léger y fut agrégé, en 1757 ; en effet, ils ne figurent pas parmi les achats de ce dernier, et l'un d'entre eux, annoté de sa main (no 1453), ne porte pas la date d'entrée qu'il inscrivait en général sur les volumes achetés par lui. Le même Mercier de Saint-Léger accuse le P. Barre d'avoir, comme le P. Prévôt, aliéné nombre de pièces dont il ignorait la valeur[3]. J'enregistre ce renseigne-

« Pourvu qu'on vous redonne à cette chère bibliothèque de Sainte-Geneviève. »

[1] *Almanach royal*, 1759, p. 376. — Cf. JÈZE, *État ou tableau de la ville de Paris* (Paris, 1760), p. 197.

[2] Voy. ci-dessus, p. LIX.

[3] Manuscrit no 952, fol. 16 et 36, notes marginales.

ment sans pouvoir ni le confirmer ni en démontrer la fausseté[1].

Alexandre-Gui Pingré, qui succéda au P. Barre, conserva la direction effective de la bibliothèque jusque vers 1758. A cette époque, il commença une série de travaux et d'explorations scientifiques[2], qui, jusqu'en 1771, le tinrent presque constamment éloigné de Paris. Il délégua alors ses pouvoirs à son collègue Barthélemy Mercier, et, durant toute cette période, celui-ci conserva la haute main dans l'administration de l'établissement[3]. Vers la fin de 1772, probablement, à la suite de quelques tracasseries, sur la nature desquelles nous sommes insuffisamment édifiés[4], Mercier remit la bibliothèque à Pingré et quitta définitivement l'abbaye[5]. D'après l'érudit suédois Jean-Henri Liden, qui visita Sainte-Geneviève en 1770, il avait alors comme aide un nommé Vervoort[6]. On doit, je pense, identifier ce personnage

[1] Je constate bien, peu après 1753, la disparition d'un manuscrit, que racheta plus tard Mercier de Saint-Léger (ms. n° 2029) ; mais je ne saurais dire si elle est imputable au P. Barre ou à son successeur Pingré.

[2] Voy. plus loin notre *Table générale*, p. 986-987.

[3] Son livre de comptes, dont je parlerai plus loin, en fait foi.

[4] CHARDON DE LA ROCHETTE, *Notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger* (dans ses *Mélanges de critique et de philologie*, t. II, p. 247). — Mercier avait, une première fois déjà, été éloigné de l'abbaye, avant 1757, pour quelques sujets de mécontentement qu'il avait donnés à ses supérieurs (cf. ci-dessus, p. LVIII, n. 1). Rentré, sous la promesse de se montrer plus soumis, et devenu alors bibliothécaire, il semble n'avoir pas fait preuve néanmoins de l'abnégation et de la souplesse, tout administrative, que l'on voulait exiger de lui. Comme il était très convaincu, et à juste titre probablement, de sa supériorité en matière bibliographique, et qu'il voyait avec peine se perpétuer les errements suivis jusqu'alors dans le service de la bibliothèque, il ne se gênait pas pour exprimer tout haut son opinion ; il réclamait des réformes. A peine entré dans l'établissement, il se querelle avec Pingré au sujet du classement des Bibles ; puis il veut empêcher les autres chanoines de venir prendre des livres sans autorisation, et demande qu'on leur retire les clefs des armoires ; il ne sait pas dissimuler ce qu'il pense de la négligence et de l'insuffisance du P. Pingré, son collègue, et de quelques-uns de ses prédécesseurs (voy. son *Journal* et son *Livre de comptes*, dans le ms. n° 966, et certaines notes marginales du ms. n° 952). Tout cela dut lui attirer des rancunes qui lui rendirent insupportable le séjour de l'abbaye.

[5] Son livre de comptes s'arrête en septembre 1772. — Nous avons encore la mention d'un volume acquis par lui le 10 octobre de la même année (ms. n° 357).

[6] Les notes de Liden sont contenues dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Upsal. M. A. Geffroy les a analysées ou reproduites *in extenso* dans ses *Notices et extraits de manuscrits concernant l'histoire et la littérature de la France qui sont con-*

avec un génovéfain portant les prénoms de Charles-Joseph-Désiré, né à Douai, le 23 février 1741, profès du 25 février 1759, devenu plus tard prieur-curé de Sainte-Geneviève de Rosny, et mort le 27 septembre 1777[1]. L'*Almanach royal* nomme encore, de 1764 à 1772, un quatrième bibliothécaire qu'il désigne sous le nom de Peyrand (*sic*) et qui doit être sans doute l'un des trois Peyraud appartenant alors à la Congrégation de France[2]. A partir de 1772, l'administration de Pingré se poursuivit sans interruption jusqu'en 1796, date de la mort de ce savant. En 1773, on lui adjoignit deux aides, le P. Mauriceau[3], qui paraît avoir exercé ses fonctions pendant une année seulement[4], et le P. Jean-Marie Viallon, de Lyon[5]. Celui-ci le seconda seul de 1774 à 1790, époque à laquelle fut nommé un second sous-

servés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norvège (Paris, Imprimerie impériale, 1856, in-8°, p. 419-423).

[1] A moins que ce ne soit un autre Vervoort, Louis-François-Joseph, né également à Douai, le 28 décembre 1752. Mais celui-ci fit profession en 1774 seulement et n'était que novice en 1770 (voy. le *cursus honorum* de l'un et de l'autre personnage dans le manuscrit n° 685, fol. 73 v° et 100 v°).

[2] Jean-Marie, né à Lyon, le 17 septembre 1722, profès du 26 septembre 1739, prieur de Saint-Jean des Prés, mort le 28 juin 1773 ; — Louis, sur lequel nous ne possédons aucun renseignement ; — Nicolas-François, né à Confolens, au diocèse de Limoges, le 9 février 1734, profès du 11 novembre 1751 à Sainte-Geneviève, titulaire du bénéfice de Notre-Dame de Bellefontaine, dépendant de Noyon, prieur-curé de Saint-Laurent de Brioux, au diocèse de Poitiers, en 1766 (voy. le ms. n° 685, fol. 15 v°, 35 v°, 57 v°, 60). Je pencherais pour le dernier qui appartint certainement à Sainte-Geneviève. C'est probablement de ce bibliothécaire qu'il s'agit dans le livre de comptes de Mercier (ms. n° 966, fol. 48 v°). Dans ce cas, il aurait été déjà attaché à la bibliothèque en 1763.

[3] Nous avons, à cette époque, deux génovéfains de ce nom : François-Claude, né à Paris, le 28 février 1734, profès du 13 septembre 1750 à Sainte-Geneviève, prieur de Saint-Lô-la-Ville, puis de Saint-Euverte d'Orléans, en 1776 ; prieur-curé de Sainte-Anne de La Mothe-Beuvron (diocèse d'Orléans), en 1778 ; prieur-curé d'Auvers (diocèse de Rouen), en 1779 ; — et Jean-Baptiste, né à Paris, le 4 mars 1738, profès du 13 avril 1755 à Sainte-Geneviève, titulaire du bénéfice simple de Saint-Dignefort, dépendant de Graville, curé de Sainte-Croix de Saint-Lô-la-Ville et prieur de l'abbaye de Saint-Lô (voir ms. n° 685, fol. 57, 65 v°).

[4] *Almanach royal*, an. 1773, p. 538.

[5] Auteur d'une *Vie de Clovis le Grand* (Paris, 1788, in-12) et d'une *Philosophie de l'univers* (Bruxelles, 1782, in-8°). — On trouvera quelques renseignements sur lui dans le manuscrit n° 1001 et dans les *Actes capitulaires de l'abbaye*, au 8 février 1790 : nominations de Ventenat en qualité de second sous-bibliothécaire et promotion de Viallon au titre de premier sous-bibliothécaire (ms. n° 683,

bibliothécaire, le P. Étienne-Pierre Ventenat[1]. On sait qu'en 1790 l'abbaye fut supprimée. La bibliothèque devint alors propriété nationale. Les « citoyens » Pingré, Viallon et Ventenat demeurèrent toutefois chargés de la garde de la collection, après avoir quitté l'habit génovéfain[2]. En 1793, on leur adjoignit, en qualité de commis, M. Blanchet, qui devint plus tard bibliothécaire (1837), puis secrétaire-trésorier de la Bibliothèque (1839), et qui mourut en 1841.

Pingré, décédé le 1er mai 1796, dans sa quatre-vingt-cinquième année (il était né le 4 septembre 1711), fut remplacé par un ci-devant prêtre, Guillaume-Antoine Lemonnier, d'abord chapelain de la Sainte-Chapelle, professeur de musique et de littérature latine, puis curé en Normandie, son pays d'origine. Lemonnier ne resta pas une année entière à la tête de la Bibliothèque ; il finit ses jours le 4 avril 1797, et eut pour successeur l'illustre Daunou. A partir de ce moment, la série des bibliothécaires, devenus fonctionnaires publics depuis 1790, n'offre plus aucune incertitude[3]. Il n'y a donc pas d'intérêt à les nom-

p. 263-264). Viallon était né le 3 mars 1746 (voy. le *Procès-verbal de l'inventaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève,* du 16 avril 1790 [Arch. nat., S. 1540]). — Sur sa nomination, en 1773, voy. aussi l'*Almanach royal,* an. 1773, p. 538.

[1] Voy. la note ci-dessus. — Ventenat est le botaniste connu, membre de l'Académie des sciences depuis 1795. Sur lui, on peut consulter encore les manuscrits nº 683, p. 158-159 ; nº 685, fol. 116 vº ; BOUGY et PINÇON, ouvrage cité, p. 127-128, 417 ; l'abbé FÉRET, ouvrage cité, t. II, p. 358-362. Il était né le 1er mai 1757 (voy. le *Procès-verbal,* cité dans la note précédente).

[2] Sur la manière dont se fit la sécularisation et sur les déclarations des chanoines, dont les uns refusèrent de quitter l'état ecclésiastique et les autres rentrèrent dans la vie civile, voy. l'abbé FÉRET, ouvrage cité, t. II, p. 189-200, 395-398, et N.-F. JACQUEMART, *Remarques hist. et crit. sur les abbayes, collèges, paroisses supprimés dans la ville et les faubourgs de Paris,* par un citoyen de la section des Lombards [N.-F. Jacquemart] (Paris, 1791, in-8º).

[3] Dès le mois de novembre 1789, pour tâcher de sauver l'existence de leur communauté, les génovéfains avaient offert à la commune de Paris, en pur don, leur bibliothèque et leur cabinet. Leur requête au maire et représentants de la commune se termine ainsi : « Les chanoines réguliers de Ste Geneviève, Messieurs, croiront avoir mérité l'honneur d'être choisis les premiers pour perpétuer vos prières et votre encens dans la superbe basilique qui renfermera bientôt les cendres révérées de votre protectrice, si vous daignez agréer l'hommage de leur bibliothèque et de leur cabinet. Ces dépôts précieux, l'objet de l'admiration du regnicole et de l'étranger, ils les doivent à la munificence éclairée d'illustres bienfaiteurs, à leur

mer tous ici[1]. Les seuls, d'ailleurs, qui paraissent s'être intéressés à la collection des manuscrits sont MM. Robert (1825-1841) et Louis Quicherat (1849-1882), dont on trouve des notes dans divers volumes et dans le Catalogue ms. nº 968 ; P. Pinçon (1843-1872) et Alfred de Bougy (1843-1849), qui en ont tiré quelques matériaux pour leur *Histoire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ;* Ferdinand Denis (1838-1884), qui les a utilisés pour son *Histoire de l'ornementation des manuscrits* (Paris et Lyon, 1857), et Henri Trianon (1838-1889), qui s'est occupé de la rédaction d'un nouveau catalogue, auquel je consacrerai quelques lignes dans le chapitre suivant.

Je reviens maintenant à l'histoire même du Cabinet des manuscrits.

On a vu que le récolement de 1753 avait accusé un chiffre approximatif de 1,600 volumes. Lors de la sécularisation de l'abbaye, en 1790, la Bibliothèque en possédait 2,013, d'après l'estimation des bibliothécaires, qui sans doute ont compté pour un seul manuscrit les ouvrages en plusieurs tomes[2] ; le nombre même des volumes devait être d'environ 2,400, sans parler des pièces et opuscules manuscrits conservés alors dans vingt-quatre cartons, qui ont formé plus tard le Supplément[3]. Les acquisitions furent donc relativement nombreuses pendant cette période, et nous pouvons savoir assez exactement comment ces acquisitions

économie, enfin aux travaux assidus de plusieurs de leurs confrères. Ceux que vous voiez icy chargés de prendre vos ordres, sont décorés d'un titre qui, dans la carrière des belles-lettres, des sciences et de l'agriculture, leur permet de s'asseoir à côté du vertueux chef de cette municipalité. » Voy. la délibération du chapitre de Sainte-Geneviève dans le manuscrit nº 683, p. 257-259, et les pièces concernant les incidents et les résultats de leur démarche, dans les *Actes de la commune de Paris pendant la Révolution,* publ. par M. Sigismond LACROIX (*Coll. de doc. rel. à l'hist. de Paris pendant la Révolution*), t. II, p. 599-602, 604, 605, 612-613.

[1] On en trouvera la liste dans l'ouvrage déjà cité de BOUGY et PINÇON.

[2] Voy. l'inventaire des biens mobiliers de l'abbaye, dressé en avril 1790, par les commissaires de la municipalité de Paris, Hector de Joly, Valentin Buob et Simonet de Maisonneuve (Archives nationales, série S, carton 1540). — Sur les autres opérations de l'inventaire, voy. même carton, et l'abbé FÉRET, ouvrage cité, t. II, p. 191-197.

[3] Pour la formation de ce *Supplément,* voy. ci-dessus, p. III, et ci-dessous, p. CV.

furent procurées, au moins jusqu'en 1772. La bibliothèque a gardé en effet, à ce sujet, un document extrêmement précieux, qui, jusqu'ici, n'a jamais été mis à contribution (ms. nº 966). C'est un compte des recettes et dépenses de l'établissement, compte tenu par Mercier de Saint-Léger pour tout le temps de son administration, à savoir pour les années 1758 à 1772. Les renseignements que l'on y trouve sont d'un intérêt de premier ordre. Non seulement nous y voyons apparaître, presque au jour le jour, des mentions d'achats de livres, avec leur prix et les noms des libraires ou particuliers auxquels on les acheta, mais ces mentions sont très souvent accompagnées de notes sur les raisons qui ont motivé l'acquisition et sur les divers incidents qui s'y rattachent, sur l'état des volumes, sur leur bon marché ou leur cherté relatifs. A côté des achats de livres, y figurent toutes les dépenses afférentes à la bibliothèque : reliure[1], papeterie, honoraires et étrennes des surveillants, des portiers, des balayeurs, du « frotteur du cabinet des manuscripts », pourboires donnés aux commissionnaires qui apportaient les livres de chez les libraires, etc. Ce qui augmente encore l'importance de ce document, c'est que les recettes y sont également inscrites. Il nous fait donc connaître, et les ressources affectées au service de la bibliothèque, et l'origine de ces ressources. L'abbaye fournissait annuellement, à cet effet, 300 livres ; la ville de Paris, 750. Souvent, des particuliers reconnaissants faisaient des dons en argent. Les génovéfains nommés à quelque bénéfice, les chanoines réguliers de province hébergés dans l'abbaye, témoignaient de leur gratitude en effectuant de semblables libéralités. De plus, le bibliothécaire vendait ses exemplaires en double ; il aliénait aussi les ouvrages de génovéfains que l'abbaye possédait en

[1] Le relieur principal était alors un nommé Bradel, peut-être l'inventeur du genre de cartonnage auquel on a conservé son nom et qui date non pas des environs de 1830, suivant l'opinion courante, mais du XVIIIe siècle. Les reliures qu'on peut attribuer à ce Bradel, au moins parmi les manuscrits de la collection génovéfaine, se distinguent plutôt par leur solidité que par leur bon goût. — Voy. à ce sujet, ci-dessous, p. LXXIX, ce que je dis des travaux de ce genre exécutés sous l'administration de Mercier.

nombre. Toutes ces sources de revenus lui créaient un budget annuel de 1, 500 livres en moyenne. Les échanges de livres, qu'il faisait également, n'étaient inscrits au compte que dans le cas où leur valeur ne se balançait pas exactement, et où, par conséquent, la bibliothèque avait à recevoir ou à payer un solde en espèces.

Naturellement ce budget était absorbé presque en totalité par l'achat des livres imprimés. L'acquisition de manuscrits, durant la période de quatorze ans que comprend le compte, y figure seulement pour une somme d'environ 350 livres, répartie de la façon suivante :

« 28 juillet 1761 : acheté l'*Adonis,* poème de Marini, traduit en prose françoise, ms. grand in-folio relié[1]... 3 livres.

. . . . . .

« 4 décembre 1761 : acheté de l'abbé Dinouard[2] plusieurs manuscrits, dont un *Alcoran,* en arabe[3] ; cinq volumes in-4º de *Lettres des premiers réformateurs*[4] ; un *Traité de l'enseignement des enfants des princes*[5] *;* une traduction latine du *Catéchisme des Jésuites,* original de Pasquier[6], et plusieurs autres que je ne détaille point... cy 30 livres.

. . . . . .

« 26 octobre 1762 : payé pour le port d'une caisse de livres venue d'Eu, pour les droits de la douanne, de la chambre syndicale, etc.... cy 4 livres.

« *Nota.* — Ces livres sont : Bocace, *des Cas des nobles hommes,* trad. en françois par Laurent de Premierfait, manuscrit sur vélin du XVe siècle, grand in-folio, mais imparfait[7] ; un autre manuscrit in-folio, contenant entre autres ouvrages les *Miracles de S. Laurent de Dublin*[8] ; un 3e manuscrit sur vélin in-12, contenant quelques opuscules de Gerson et de S. Bernard[9]... [suit la mention de quelques livres imprimés]... J'ay promis de donner quelques livres en échange de ceux-là à notre maison d'Eu.

. . . . . .

[1] Manuscrit nº 1124.

[2] Il s'agit probablement du littérateur connu, l'abbé Joseph-Antoine-Toussaint Dinouart.

[3] Ce volume a dû être transféré à la Bibliothèque nationale, en 1860.

[4] Manuscrits nos 1454-1458. La présente note permet de fixer un point de l'histoire de ce précieux recueil.

[5] Manuscrit nº 2221.

[6] Manuscrit nº 1409.

[7] Manuscrit nº 1129.

[8] Manuscrit nº 1367.

[9] Manuscrit nº 2781.

« Le 14 juin 1763 : acheté *Dissertation sur le commerce,* de Belloni, en italien et en latin, avec une traduction françoise ms. (elle a été imprimée), in-folio, relié ; sept livres... cy 7 livres[1].

. . . . . .

« Le 2 août 1763 : acheté [avec d'autres livres imprimés] *le Singe de Pascal,* moderne in-12 relié[2], et un autre ms. moderne de poésies latines aussi in-12, relié[3], en tout 45 livres 2 sols... cy 45 l. 2 s.

. . . . . .

« Le 23 octobre 1763 : payé pour plusieurs mss., dont quelques-uns originaux, tous portés sur une note particulière, trois louis d'or... cy 72 livres.

. . . . . .

« Le 12 février 1766 : acheté à la vente Salmon une douzaine de volumes mss. in-folio modernes[4], sur la jurisprudence moderne, l'un desquels contient des notes sur le Code et le Digeste, par Janus a Costa[5], lesquelles n'ont jamais été imprimées... 39 livres.

. . . . . .

« Le 12 mars 1767. Pour 35 volumes manuscrits in-folio, in-4º et in-12, dont le très grand nombre sur vélin, quelques-uns avec mignatures, partie en françois, partie en latin, parmi lesquels je distingue un beau Martianus Capella, du XIVe siècle, 2 vol. in-fol.[6] ; des *Dialogues* de S. Grégoire, du IXe[7] ; l'*Algorismus metricus*[8] *;* le Dante traduit en vers latins[9], une *Vie de J.-C.*, en prose françoise, grand in-fol., avec mignatures, dont 2 ou 3 ont été malheureusement coupées[10] ; les *Evangiles feriaux,* en vieux françois, sur papier, in-4º[11] ; *Speculum regiminis,* de Philippe de Bergamo[12], etc., etc., etc., six louis d'or (très bon marché), ... cy 144 livres.

. . . . . .

« Le 19 mai 1767 : acheté 25 à 30 volumes in-4º et in-12 de la bibliothèque de l'abbé Goujet, dont *Lettres* mss., de M. Dron[13] ; *Traité sur la*

[1] Imprimé : in-fol. R 301.

[2] Manuscrit nº 3081.

[3] Manuscrit nº 3197.

[4] Manuscrits nos 397-404.

[5] Ici Mercier ajoute en note : « J'ai cédé, à la recommandation de M. Meermann, ce manuscrit à Luchtmans, libraire de Leyde, qui doit le publier et qui m'a donné des livres en échange, en sorte que les autres manuscrits de cet article ne coûtent rien à la maison. »

[6] Manuscrits nos 1041-1042.

[7] Disparu.

[8] Manuscrit nº 3141. Ce manuscrit vient des Carmes de Dijon, ce qui montre que les volumes de cette provenance que possède la Bibliothèque n' y sont pas entrés en bloc.

[9] Manuscrit nº 1117.

[10] Manuscrit nº 585.

[11] Manuscrit nº 1302.

[12] Manuscrit nº 245.

[13] Manuscrit nº 2516. Le manuscrit nº 1631 faisait probablement partie du même lot. Voy. plus loin, t. II, p. 105.

grâce, du P. Desmares, de l'Oratoire [et d'autres livres imprimés]... cy 42 livres.

. . . . . .

« Le 10 novembre 1768 : acheté les livres suivans : Clementis VI *Sermones,* ms. gros in-folio, sur vélin, du XVe siècle[1] ; *Vies des SS.,* en françois, ms. in-folio sur vélin, du XIVe siècle[2] [avec d'autres livres]... cy 77 livres, 10 s.

. . . . . .

« Le 30 août 1769 : pour un ms. in-4°, contenant le *Journal de S. Louis*[3], qui n'a jamais été imprimé, 3 liv. 4 s. »

Ces quelques mentions nous font connaître diverses voies par lesquelles des manuscrits étaient incorporés dans la bibliothèque abbatiale[4]. Les indications générales qu'on en peut tirer seraient sans doute applicables, au moins en partie, à la période qui précède et à celle qui suit ; mais, en l'absence complète de documents, je ne puis rien dire de précis à ce sujet. Restent les dons proprement dits, lesquels n'avaient pas à figurer au compte. Je n'en ai à signaler qu'un petit nombre pour la seconde moitié du XVIIIe siècle. En 1754, Pierre Cibot, prieur de Confolens, donna un livre d'heures du XVe-XVIe siècle, orné de peintures (ms. 2705). Un recueil de fabliaux, copié au XVIIIe siècle sur un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fut donné, en 1762, par le duc de La Vallière (ms. 2474). Cette même année, un chanoine régulier, nommé Jeunehomme, donna un livre d'heures du XVe siècle, orné de peintures (ms. n° 2684). L'année suivante, le maréchal de Soubise, appre-

[1] Manuscrit n° 240.

[2] Manuscrit n° 588.

[3] Manuscrit n° 1997. — En fait de manuscrits acquis également du temps de Mercier, par voie d'achat ou d'échange, et non portés sur son livre de compte, je relève les suivants : n° 2687, acquis en 1762 ; n° 1278, acquis en 1765, et n° 1631, acquis en 1767, peut-être avec le lot de livres provenant de la bibliothèque de l'abbé Goujet. Je mentionnerai encore ici le manuscrit n° 1895, contenant une notice de pièces relatives à l'abbaye de Saint-Victor, qui fut copié par Mercier lui-même. Enfin, on trouvera plus loin la mention d'un manuscrit (n° 2029) que Mercier racheta et envoya, en 1789, à Sainte-Geneviève.

[4] Parmi les 500 volumes, environ, qui entrèrent par achat dans la bibliothèque entre l'époque du départ de Mercier (1772) et la sécularisation de l'abbaye, en 1790, j'en ai relevé deux seulement portant la date de leur acquisition : ce sont les n°s 55 et 63, acquis en 1775, donc sous Pingré.

nant qu'un exemplaire incomplet du *Policraticon*, de Jean de Salisbury, se trouvant à Sainte-Geneviève, était complété par un manuscrit de sa propre bibliothèque, s'empressa d'envoyer ce manuscrit à Mercier pour la bibliothèque abbatiale. En 1769, M. Grimont, avocat au Parlement de Paris, donna une copie, mutilée malheureusement, du *Trésor* de Brunetto Latini (ms. nº 2203). En 1770, un sieur Dussieux, écuyer, fit présent d'un ouvrage de l'abbé Louis Dufour de Longuerue, De *epochis, annis et mensibus Orientalium* (ms. nº 2283). Des expéditions authentiques de deux actes publics du XVIe siècle : une bulle de Léon X et une lettre de rémission accordée par Charles-Quint, furent données, en 1777, par un sieur Fougeret, gouverneur de Châteaurenard (ms. nº 1698). Un document plus intéressant encore prit place dans la collection génovéfaine, en vertu d'un legs testamentaire de l'abbé d'Andlau, aumônier de Stanislas Leczinski, roi de Pologne (septembre 1784). C'est une instruction, autographe, semble-t-il, donnée par ce roi à sa fille Marie, au moment de son mariage avec Louis XV (ms. nº 2017). Un autre volume, légué aux génovéfains par l'abbé Clapeyron, en 1763, n'entra jamais dans leur bibliothèque. Je veux parler d'une copie, exécutée au XIVe siècle, du *Colloque* de Jean Bodin, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal (ms. nº 2506).

Mercier fut certainement le bibliothécaire le mieux instruit de son métier et le plus actif qu'ait possédé l'abbaye de Sainte-Geneviève. L'intérêt qu'il portait à l'établissement dont on lui avait confié la garde, le légitime orgueil avec lequel il en faisait les honneurs aux visiteurs de marque, se montrent d'une façon saisissante dans les récits qu'il a laissés des visites de Louis XV, en 1764, et du prince royal de Suède, plus tard Gustave III, en 1771. Nous ne reproduirons pas ici ces récits : le premier a été publié plusieurs fois[1], le second vient de l'être dans une

[1] CHARDON DE LA ROCHETTE, *Notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger*, p. 155-157 du *Magasin encyclopédique* (5e année, t. II, 1799), et p. 244-247 du t. II des *Mélanges de critique et de philologie* (Paris, 1812). — DIBDIN, *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*, trad. Licquet et Crapelet (Paris, 1825, in-8º), t. IV, p. 21 et suiv. — BOUGY et PINÇON, *Hist. de la Biblioth*

revue facilement accessible[1]. Lors de la visite de Louis XV, Mercier avait placé au milieu de la salle, sous le dôme, les livres les plus précieux et les plus beaux — il ne dit pas lesquels — et le Roi fit voir, par ses questions, qu'il y prenait intérêt. Nous sommes mieux renseignés au sujet des volumes que Mercier mit sous les yeux du prince royal de Suède. Outre un grand nombre d'imprimés exactement indiqués dans son récit, il lui fit admirer plusieurs manuscrits : le *Sacramentaire* de Senlis (ms. nº 111), l'exemplaire de la *Cité de Dieu*, de la traduction de Raoul de Presles (ms. nº 246), le *Bestiaire* grec, de Manuel Philé (ms. nº 3401), un volume des Épîtres des Apôtres, en grec (ms. nº 3399) ; enfin, un Prudence du Xe siècle, qui a disparu depuis lors de la bibliothèque, et dont je ne trouve de mention dans aucun des anciens catalogues de la collection.

Mercier, du reste, même après sa sortie de Sainte-Geneviève, ne cessa pas de s'intéresser à la bibliothèque où il avait passé ses années de jeunesse, et que son zèle éclairé avait tant contribué à enrichir. En janvier 1789, ayant trouvé, à la vente de la collection du prince de Soubise, un manuscrit qui avait appartenu jadis à Sainte-Geneviève, il le racheta et le fit parvenir aux génovéfains[2]. Sur un point seulement, le soin méticuleux qu'il prenait des livres dont il avait la garde, l'entraîna à des mesures que l'on ne peut s'empêcher de regretter. Il dépouilla de leurs anciennes reliures nombre de vieux manuscrits, au lieu de chercher à les conserver par une réparation bien entendue, et il les remplaça par des reliures en carton garni de parchemin vert, du plus déplorable effet[3].

Son prédécesseur, collègue et successeur, Pingré, fut loin de

Sainte-Geneviève, p. 123-125. — M. TOURNEUX, *Deux visites royales à la biblioth. de l'abbaye de Sainte-Geneviève*, 1764 et 1771 (*Bulletin de la Soc. de l'hist. de Paris*, 23e année, 1896, p. 181-184).

[1] Par M. Tourneux dans le même *Bulletin*, p. 184-189. Ce récit de la visite du prince royal se trouve dans une lettre de Mercier au polygraphe suédois Carl-Christophersson Gjœrwell.

[2] C'est le manuscrit nº 2029. Il figure au fol. 59 du catalogue Gillet (ms. 952).

[3] Une note inscrite par Mercier de Saint-Léger sur le plat intérieur du manuscrit nº 1144 donne approximativement la date où furent exécutées ces reliures (1763).

posséder au même degré que lui les qualités du bibliographe et du bibliophile. Astronome émérite, naturaliste, philologue, poète à ses heures, chancelier de l'Université, membre de l'Académie des sciences et franc-maçon, Pingré s'absorba presque exclusivement dans ses travaux, ses explorations du ciel et de la terre et ses devoirs sociaux, et il ne consacra probablement au service de la bibliothèque que le temps dont il n'eut pas à disposer pour ses convenances personnelles. Mercier, dans les notes de son *Livre de comptes,* ne lui ménage pas les épigrammes, et déplore de le voir obérer le modique budget de l'établissement par des achats de livres utiles surtout à lui-même[1]. Il lui reproche, à juste titre, d'avoir cédé au duc de La Vallière deux, entre autres, des manuscrits les plus précieux de la collection : un recueil de *Mystères,* en français, du XVe siècle, et une *Histoire de la prise de Troie,* par Raoul, chapelain de Philippe le Bon, en échange de volumes de moindre valeur et d'une somme d'argent qu'il ne s'occupa même pas de faire rentrer immédiatement[2]. Il est juste d'ajouter que, dans cette circonstance, la faute de Pingré finit par profiter à la bibliothèque. En effet, après la mort du célèbre bibliophile, sa fille, la duchesse de Châtillon, trouvant, parmi les livres qu'il laissait, des volumes portant l'*ex-libris* génovéfain, s'empressa de les faire parvenir à l'abbaye[3], qui, elle, négligea de rendre les volumes reçus en échange[4], et, probablement, ne restitua pas davantage l'argent touché, en 1762, par son bibliothécaire Mercier. Seul, malheureusement, le recueil de *Mystères* se trouvait parmi les volumes rétrocédés (ms. n° 1131). Quant au second manuscrit, celui de l'*Histoire de la prise de Troie,* aliéné peut-être par le duc de La Vallière, il ne vint pas reprendre sa place dans la collection abbatiale.

[1] Manuscrit n° 966, fol. 51 v°, 52 v°.

[2] Sur ces aliénations, voy. mss. n° 952, fol. 37, n° 965, p. 30, et n° 966, fol. 57.

[3] Voy. la note insérée par Mercier en tête du manuscrit n° 1131.

[4] Un de ces volumes, en effet, était le recueil des *Miracles de Notre-Dame,* de GAUTIER DE COINCY, ms. n° 586. Voy. le ms. n° 3519, p. 525, de la Bibliothèque de l'Arsenal, et les mss. n° 952 (fol. 37) et n° 965 (fol. 30) de Sainte-Geneviève. Un autre était peut-être le manuscrit n° 2474 (cf. ci-dessus, p. LXXVII).

Je n'ai plus à signaler, en fait d'événements intéressants, dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, que le dépôt dans la bibliothèque, pendant les années 1770 à 1791, des papiers et *Mémoires* du maréchal de Villars[1], et surtout la confection de deux nouveaux catalogues, l'un, alphabétique, pour les imprimés, l'autre, par matières, pour les manuscrits. Les manuscrits, classés dans un ordre méthodique plus strict, suivant un système emprunté à Nicolas Clément, reçurent de nouvelles cotes adaptées à ce système. Je reviendrai plus loin (chap. III) sur ce travail, dont les bases furent établies sans doute par Claude Prévôt, mais qui s'acheva seulement vers l'année 1793, sous les bibliothécaires Pingré, Viallon et Ventenat[2]. Le nouveau Catalogue, copié à la main, et consistant en un gros volume de format in-folio, ne fournissait d'ailleurs que des descriptions très sommaires et assez peu exactes des manuscrits. Muni plus tard (en 1803) d'une table alphabétique des auteurs et des matières (ms. n° 981), il a été seul en usage depuis les dernières années du XVIIIe siècle jusqu'à l'apparition de celui que je présente aujourd'hui au public. Les lecteurs qui ont fréquenté, durant ces dernières années, la *Réserve* de la Bibliothèque se souviendront de l'avoir vu installé à leur disposition sur un pupitre du Cabinet des manuscrits.

De la période révolutionnaire, je n'ai que fort peu de chose à dire. Quand les commissaires délégués de la municipalité de Paris vinrent, en avril 1790, procéder à l'inventaire des biens meubles de l'abbaye, ils ne purent songer à faire figurer dans leur relevé la mention de tous les livres imprimés et manuscrits. Ils se bornèrent donc à examiner les catalogues, sur chacun desquels ils inscrivirent une mention de leur visite, et ils enregistrèrent la déclaration des bibliothécaires, qui portaient à 60,423[3] le nombre des livres imprimés et à 2,013 le nombre

[1] Sur les vicissitudes que subirent ces papiers, voy. la préface mise par M. le marquis de Vogüé en tête de son édition des *Mémoires* de Villars.

[2] Voy. ci-après, p. XCIX-C.

[3] Sur ce chiffre, voy. ci-dessous, p. LXXXIII, n. 2.

des manuscrits. Le procès-verbal de leurs opérations, joint à l'inventaire proprement dit, nous apprend qu'après avoir constaté l'état de la collection des imprimés, ils voulurent vérifier aussi le Cabinet des manuscrits. « La vérification des manuscrits nous paraissant également importante, disent-ils dans leur rapport, nous nous sommes transportés avec MM. les bibliothécaires dans une salle particulière attenant à la Bibliothèque, que nous avons trouvée garnie de tablettes tout à l'entour, et depuis le bas jusques au plafond ; lesdites tablettes remplies d'ouvrages reliés de différentes manières, tous manuscrits, partie en papier, partie en parchemin, lesquels nous ont paru dans le meilleur ordre, et tous infiniment rares et précieux. L'inventaire détaillé de ce cabinet nous ayant encore paru exiger un travail trop long et trop pénible, nous nous sommes bornés à nous faire représenter le catalogue dans lequel tous ces manuscrits sont ennoncés. Il consiste en un petit volume in-folio [ms. nº 952], couvert en peau et relié en carton, contenant 114 pages, en marge de la première et de la dernière desquelles nous avons fait mention de notre mission, comme sur le catalogue de la Bibliothèque. MM. les bibliothécaires nous ont, en outre, représenté un ouvrage manuscrit in-folio [ms. nº 965], relié en veau, contenant 86 pages, ayant pour titre : *Inventaire des principaux manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye Sainte-Geneviève.* Dans cet ouvrage, on trouve spécialement les manuscrits anciens, hébreux, grecs et latins, les manuscrits anciens français et italiens, les manuscrits modernes latins depuis 1500, les manuscrits modernes italiens depuis 1500..., avec des vignettes à la main qui indiquent celles des ouvrages indiqués dans ledit inventaire[1]. »

[1] Procès-verbal, du 16 avril 1790, fol. 9 vº-10 (Arch. nat., S 1540). Ce fut probablement à l'occasion de ces opérations que les archives de l'Hôtel de ville de Paris recueillirent un certain nombre de pièces relatives à l'abbaye et à la bibliothèque de Sainte-Geneviève (voy. l'ouvrage déjà cité de BOUGY et PINÇON, p. 352-353). Ces documents ont été détruits malheureusement dans l'incendie de mai 1871. — J'ai rappelé ci-dessus (p. XXVI, n. 1) que la presque totalité des archives abbatiales fut transférée aux Archives nationales. En dehors des quelques renseignements que j'en ai pu tirer pour la rédaction de la présente notice, je n'y ai guère rencontré, en ce qui concerne la bibliothèque, que deux ou trois rubriques de comptes, affé-

On voit par les termes de ce rapport qu'au moment de la visite des commissaires, le catalogue préparé par Prévôt et continué par ses sucesseurs n'était pas encore mis au net. Il le fut bientôt après, et très probablement, ainsi que je l'ai déjà dit, vers l'année 1793.

Pendant la période révolutionnaire, le développement de la Bibliothèque et particulièrement celui du Cabinet des manuscrits furent à peu près nuls[1]. Les pouvoirs publics négligèrent de régler tout de suite et d'une manière définitive l'organisation de l'établissement qu'ils avaient donné à la nation[2], et les bibliothécaires, quoique autorisés par la municipalité à dépenser pour l'entretien de la Bibliothèque un crédit égal à celui dont ils disposaient sous l'administration abbatiale[3], paraissent n'avoir usé qu'avec une extrême réserve de la faculté qui leur était donnée. L'obligation où on les avait mis de fournir chaque mois au Bureau de la ville un état de leurs dépenses[4], et la crainte sans doute de s'attirer quelque mauvaise affaire si leur gestion ne s'inspirait pas jusque dans ses moindres détails des principes du plus pur civisme, durent paralyser leur zèle et restreindre leur activité à la sauvegarde des collections qui leur étaient confiées. Aussi n'ai-je à mentionner pour cette époque aucune acquisition de manuscrits.

Des dépôts littéraires, la bibliothèque ne reçut qu'un assez grand nombre de livres imprimés[5], tous les manuscrits ayant été attribués à la Bibliothèque nationale[6]. Enfin la mission de

rentes à de menus travaux de menuiserie, serrurerie, etc. (voy., par exemple : Cartons H[5] 3635-3636).

[1] On constate même que le nombre des volumes imprimés, déclaré de 60,423 en mars-avril 1790, n'est plus que de 58,107 en avril 1791. Voy. les « États de la Bibliothèque », présentés aux dates susdites à la municipalité de Paris (Arch. nat., S. 1540). Il serait possible que les génovéfains, en quittant l'abbaye après la sécularisation, eussent emporté les livres qui leur appartenaient en propre.

[2] L'*Almanach royal* de l'an II dit (p. 480) : « Indépendamment de la Bibliothèque du Roi, il en existe encore plusieurs autres très curieuses à Paris, telles que celles de S. Victor, des Quatre-Nations..., de Sainte-Geneviève... Mais nous ne pouvons encore rien présenter de sérieux sur le régime de ces divers établissements. »

[3] Voy. les pièces contenues dans le ms. nº 1001.

[4] *Ibid.*

[5] On en trouvera la liste dans le manuscrit nº 6500 de la Bibliothèque de l'Arsenal.

[6] Décret du 7 messidor an II, art. 12.

Daunou en Italie (1798), qui procura également à Sainte-Geneviève beaucoup d'imprimés précieux, ne lui donna pas davantage de manuscrits.

A partir du premier Empire, on peut dire que le Cabinet des manuscrits de Sainte-Geneviève n'a plus d'histoire. De plus en plus, la Bibliothèque tendit à suppléer les bibliothèques universitaires, insuffisantes elles-mêmes pour le nombre toujours croissant des étudiants. La part la plus considérable de son budget fut donc absorbée par l'acquisition de livres classiques et par les abonnements aux recueils périodiques. Il fallut renoncer presque complètement à l'achat de manuscrits, et, pendant longtemps, on ne put songer à munir de reliures, ni même à réparer les volumes souvent bien délabrés de la collection réunie par les génovéfains. C'est seulement dans ces vingt dernières années que, grâce à l'initiative d'un des conservateurs de la Bibliothèque, M. Henri Trianon, l'entretien, sinon l'accroissement, du fonds des manuscrits put être l'objet de nouveaux soins. De 1875 à 1880 environ, M. Trianon classa et fit relier en près de 900 plaquettes les pièces contenues dans les anciens « Cartons », dont il forma un « Supplément » à l'ancien fonds.

Quant aux acquisitions nouvelles, dont la plupart proviennent de dons, elles se sont montées au modeste chiffre de 143 volumes. Les plus considérables, sinon les plus précieuses, se composent des œuvres d'André de Chaligny de Plaine, chanoine de Verdun, données par l'auteur lui-même, postérieurement à l'année 1804[1], et dont quelques-unes sont relatives aux événements de l'époque révolutionnaire ; des papiers de Claude-Bernard Petitot, dont la famille de ce personnage fit présent à la Bibliothèque ; des reliques bibliographiques de l'ancien conservateur Ventenat, données par sa veuve ; de documents concernant la mission du général de Cubières, à Ancône ; d'un cours d'histoire générale de la musique, professé par M. Eugène Gauthier au Conservatoire de Paris (mss. n°s 1100-1106) ; enfin, de différentes

[1] Voy. dans le ms. 2450, fol. 20 v°.

pièces relatives à l'histoire et à la géographie de la péninsule Ibérique et du Brésil, léguées par M. Ferdinand Denis, administrateur de la Bibliothèque, de 1865 à 1884 (mss. 3416-3422)[1]. On trouvera les autres, sous les numéros suivants du présent catalogue, avec la mention de leur date et des circonstances où elles eurent lieu : 133, 247, 358[2], 484, 485, 493, 539-540, 543 (?), 580, 581, 687, 862, 921, 959, 969, 980, 981, 1072, 1086, 1089, 1141, 1174, 1239, 1365, 1516, 1813, 1845, 1903, 1984, 2039, 2134, 2278, 2315, 2316, 2317, 2322, 2343, 2397, 2486, 2491, 2732, 2733, 2940, 2941, 3017, 3047, 3073, 3128, 3160, 3192, 3193, 3231, 3232, 3233, 3381, 3397, 3404, 3407, 3408, 3409, 3411-3413.

En dehors de ces acquisitions, je n'ai à citer, pour la même période, qu'un très petit nombre de faits concernant l'histoire du Cabinet des manuscrits de Sainte-Geneviève. Je me bornerai à les indiquer brièvement.

En 1842, la Bibliothèque, qui jusqu'alors était restée dans son ancien local de l'abbaye, fut transférée provisoirement dans les bâtiments du collège, puis prison de Montaigu, en attendant son installation dans un local définitif, dont la construction fut votée par la Chambre des députés, le 6 juin 1843. Ce local n'est autre que l'édifice actuel. La première pierre en fut posée le 12 août 1844, et six ans plus tard, en 1850, on put l'ouvrir au public[3]. Une salle spéciale, servant également de salle de lecture pour les livres de la Réserve, y fut affectée à la collection des manuscrits.

[1] La collection de livres laissée à la Bibliothèque par M. Ferdinand Denis contient encore un assez grand nombre d'autres écritures ; mais celles-ci n'ont pas été incorporées dans le fonds des manuscrits ; elles sont demeurées avec les livres imprimés et figurent, parmi lesdits livres, dans les inventaires et catalogues consacrés à cette partie de la collection.

[2] Ce volume contient un cartulaire de l'abbaye de Farmoutier, copié aux XVIe et XVIIe siècles. Peut-être l'original ayant servi pour la transcription des pièces les plus anciennes doit-il être identifié avec le ms. n° 9535 (XIIIe siècle) de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, à Cheltenham (cf. HAMPE, *Reise nach England* [*Neues Archiv. der Gesellsch. f. ältere deutsche Gesch. Kunde*, 1897, t. XXII, p. 686]).

[3] On trouvera à ce sujet des renseignements détaillés dans l'ouvrage cité de BOUGY et PINÇON, p. 161-178.

A une époque que je ne puis préciser, mais qui est antérieure à l'année 1857, l'érudit M. Rodolphe Taranne, conservateur à la Bibliothèque Mazarine, entreprit une étude d'ensemble de la collection des manuscrits de Sainte-Geneviève, soit qu'il ait eu l'intention d'en dresser le catalogue, soit qu'il ait voulu simplement les examiner pour son instruction personnelle. Son travail, qui paraît avoir consisté en un assez grand nombre de descriptions consignées sur fiches, est resté inédit. Mais il a été connu de M. Henri Trianon et utilisé par lui pour la rédaction d'un catalogue dont il sera question dans le chapitre suivant.

En 1860, la précieuse collection des manuscrits orientaux, comptant cinquante volumes, passa à la Bibliothèque impériale. Ce dernier établissement avait dû céder aux Archives impériales un assez grand nombre de pièces, incorporées par erreur dans ses collections. En compensation, et sur le préavis d'une commission instituée le 31 mai 1860, le gouvernement lui attribua, entre autres choses, par arrêté du 15 novembre de la même année, tous les manuscrits orientaux de Sainte-Geneviève. Les inconvénients de ce transfert, très regrettable en soi, furent aggravés par l'inexplicable désordre qui présida à l'opération. Aujourd'hui, malgré les patientes recherches de l'un des attachés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, M. Blochet, il n'a été possible de retrouver dans les fonds orientaux de cet établissement qu'un très petit nombre des volumes ayant appartenu à Sainte-Geneviève.

En 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle, l'administration de la Bibliothèque organisa, dans la maison même, une exposition des manuscrits, livres, imprimés et reliures les plus remarquables, exposition qui fut ensuite maintenue et qui subsiste encore aujourd'hui[1].

[1] A la même date et pour la même circonstance, M. Trianon fit paraître un petit *Inventaire des richesses d'art de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* (Paris, imprim. Balitout, 1877). L'exemplaire de cette plaquette qui a appartenu à M. Ferdinand Denis contient un grand nombre de notes de la main de celui-ci sur des événements intéressant la Bibliothèque Sainte-Geneviève pendant les années 1877 à 1881. Je l'ai incorporé pour cette raison dans le fonds des manuscrits, où il porte le n° 3422.

En février 1883, la Bibliothèque entra en possession d'une importante collection de livres que lui avait légués l'abbé Étienne-Henri Delaunay, ancien curé de Saint-Étienne du Mont, décédé le 17 juillet 1881. Cette collection était formée exclusivement d'éditions et de quelques manuscrits de l'*Imitation de Jésus-Christ,* et de traités, imprimés également pour la plupart, concernant le même ouvrage. Elle a été incorporée tout entière dans le fonds des imprimés. C'est pourquoi je n'ai pas cru devoir donner ici la description des 25 manuscrits qu'elle contient. Avec d'autres, faisant partie de diverses séries de ce même fonds, ils pourront être l'objet, un jour ou l'autre, de notices spéciales, que l'on réunirait dans une publication à part.

Tels sont, je crois, les seuls événements qui méritent d'être signalés dans cette dernière période. Le plus saillant fut un désastre pour la collection. Si rien ne fait prévoir que celle-ci puisse jamais trouver dans de nouveaux et considérables accroissements un dédommagement de la perte qu'elle a subie, du moins est-il permis de croire que l'avenir ne lui réserve plus de semblables mutilations, et la mise au jour du présent catalogue sera, je l'espère, la meilleure garantie de son intégrité.

CHAPITRE III

LES ANCIENS CATALOGUES DES MANUSCRITS DE SAINTE-GENEVIÈVE.

A

CATALOGUES MANUSCRITS.

I

[Bibliothèque nationale, ms. latin 16203, fol. 71 v°].

Le plus ancien catalogue connu des manuscrits de Sainte-Geneviève remonte au XIIIe siècle. La copie qui nous en est parvenue était destinée aux membres de la maison de Sorbonne et servait à leur indiquer les ressources littéraires qu'ils pouvaient trouver chez leurs confrères génovéfains. Bien qu'il ait été publié déjà (Léop. Delisle, *Cab. des mss.*, t. II, pp. 513-515), on ne trouvera pas mauvais que je le reproduise ici, en l'accompagnant de quelques notes. La susdite copie est reliée actuellement à la fin du manuscrit latin n° 16203 de la Bibliothèque nationale. La première colonne en a été malheureusement coupée ; elle ne comporte plus que l'indication du nombre d'exemplaires de chaque ouvrage que possédait l'abbaye, le titre même ayant disparu. Comme je l'ai dit plus haut, la Bibliothèque Sainte-Geneviève possède aujourd'hui des exemplaires de la plupart des œuvres inscrites dans ce Catalogue, mais sauf pour trois ou quatre que nous indiquerons, il n'y a aucune raison valable de les identifier.

[S.] GEN[OVEFA].

1. ...ribus	5.....I par.
2. ...ibus.....	6....bus sine glosa.....I par.
3. ...e	7.....I par.
4.....I par.	8.....I par.

9. ..... I par.
10. ..... I par.
11-13. ..... III par.
14-17. ..... IIII par.
18-22. ...as similiter glosati..... V par.
23-24. ..... II par.
25-27. ..... III par.
28. ..... I par.
29. ..... I par.
30-33. ..... IIII par.
34. ..... I par.
35. ..... I par.
36. ..... I par.
37-38. ..... II par.
39. ..... par.
40. ..... I par.
41. ..... I par.
42. ..... I par.
43. ..... I par.
44. ..... I par.
45. ..... I par.
46. ..... I par.
47. ..... I par.
48. ..... I par.
49-64. ..... Suivent 16 lignes où le nombre des volumes n'est pas indiqué.
65-70. ..... VI par.
71-75. ..... V par.
76. ..... I par.
77. ..... Ipar.
78. ..... I par.
79. ..... I par.
80. ..... I par.
81. ..... I par.
82. ..... I par.
83. ..... I par.
84. ..... Ipar.
85. ..... I par.
86. Gregorius super Ezechielem I par.
87. Liber de claustro anime et vitas Patrum simul, I par.
88-91. Passionarii, IIII paria.
92. Passiones apostolorum, I par.
93-95. Omeliarii, III paria.
96. Collationes Cassiani, I par.
97-98. Omelie sancti Bernardi super Cantica canticorum, II paria.
99. Sermones S. Bernardi per se, I par.
100. Item sermones ejusdem et quedam alia simul, I par.
101. Epistole sancti Jeronimi, I par.
102. Rabanus super Matheum, I par.
103. Ysidorus etimologiarum, I par.
104-105. Matrologia, II paria.
106. Liber ordinis, I par[1].
107. Breviarium conventus in duabus partibus, I par.
108. Vita sancti Martini et quedam alia simul, I par.
109. Unum ex quatuor, I par.
110. Augustinus de baptismo parvulorum, I par.
111. Augustinus de tempore barbarico, I par.
112. Dialogus Gregorii et Effrem simul, I par.
113. Pastoralis Gregorii et Cur Deus homo simul, I par.
114-116. Item Pastoralis Gregorii per se, III paria.
117. Jeronimus super Psalterium, I par.
118. Johannes Crisothomus super Matheum, I par.
119. Beda super Marcum, I par.
120. Epistole sancti Bernardi, I par.
121. Omelie Eusebii de Pascha ad monachos, I par.
122. Cronica et Mahoumet simul, I par.
123. Liber de divinis officiis et Ancheridion simul, I par.
124-125. Vita beate Genovefe in parvo volumine, II paria.
126. Glose super Jeremiam, I par.
127. Expositiones evangeliorum, I par.
128. Glose super Ezechielem, I par.
129-130. Ordinarius de servitio ecclesie, II paria.
131. Epistole Cassiodori, I par.
132-133. Collectarii conventus, II paria
134-135. Abel cum aliis scriptis simul, II paria[2].

[1] Correspond peut-être aux manuscrits actuels n°s 1636 ou 1637, ou encore au n° 2970.

[2] Serait peut-être le *Liber Abel* donné à l'abbaye, au XIIIe siècle, par Pierre Ruffus. Cf. ci-dessus, p. XXIII.

136-138. Summa magistri Johannis Abbatisville de tempore, III paria.
139. Liber ignorum[1] glosatus, I par.
140. Summa de casibus, I par.
141. Liber sancti Bernardi de consideratione et Augustinus de vita christiana, I par.
142. Liber de situ et mirabilibus terre occidentalis et orientalis simul, I par.
143. Liber qui sic incipit : Missus est Gabriel, et de contemptu mundi, I par.
144. Et epistole sancti Bernardi ad Carturienses simul, I par.
145. Beda super Parabolas I par.
146. Interpretationes hebraicorum nominum, I par.
147. Liber episcopalis, I par.
148-149. Expositio super canonem misse, II paria.
150. Verbum abreviatum, I par.
151. Augustinus de civitate Dei, I par.
152. Ysidorus de summo bono, I par.
153. Arnobius, I par.
154. Sacramenta magistri Hugonis, I par.
155. Quare, I par[2].
156. Decreta abreviata, I par.
157. Summa Stephani abbatis, I par.
158. Summa Placentini, I par.
159. Petrus Aufulsi, I par.
160. Orosius, I par.
161. Gesta angelorum[3], I par.
162-165. Prisciani magni, IIII paria.
166. Breviarium Gerrici, I par.
167. Tractatus magistri Ricardi, I par.
168-169. Rethorica Tulii, II paria.
170. Sermones episcopi Tornacensis, I par[4].
171-172. Littere ejusdem, II paria.
173. Excepta fratris Gaufridi de Pertico, I par.
174. Juvencus et Sedulius simul, I par.
175. Sidonius, I par.
176. Grogorianus (*sic*), I par.
177. Liber phisice vetus, I par.
178. Phisica prioris Guillelmi, I par.
179. Macer, I par.
180-181. Excepta prioris Guillelmi, II paria.
182. Gesta Philippi, regis Francorum, I par.
183. Vetus penitentialis, I par.
184. Allegorie fratris Mathei super vetus Testamentum, I par.
185. Littere Luxoviensis episcopi (*sic*), I par.
186-187. Distinctiones, II paria.
188. Epistole Jeronimi abreviate, I par.
189. Omnium in magnis quaternis, I par.
190. Duo libri phisice et psalterium simul, I par.
191. Ambrosius de officiis, I par.
192. Summa magistri Petri Carnotensis, Frumentum (?) et ordinarius ecclesie simul, I par.
193. Ammoniciones sancti Cesarii, episcopi, I par.
194. Liber [qui] sic incipit : « ...ice discipline », I par.
195-196. Epistole Senece, II paria.
197. Summa magistri Bernardi de dictaminibus, I par.
198. Liber qui sic incipit : « Dux Normannie », I par[5].
199. Summa magistri Petri Peverel, I par.
200. Decreta magistri Auberti Lombardi, I par.
201. Liber super Sententias, qui sic inci-

[1] Pour *Liber hymnorum*.
[2] Pourrait être le n° actuel 1250, qui contient un *ex-libris* génovéfain du XIVe siècle.
[3] Sans doute pour *Gesta Anglorum*.
[4] Probablement le n° actuel 1421, qui porte un *ex-libris* génovéfain du XIIIe siècle.
[5] Suivant une conjecture que me soumet, avec les plus expresses réserves, d'ailleurs, mon confrère et ami, M. Joseph Tardif, ce livre, commençant par « Dux Normannie... » pourrait être la première partie des *Statuta et consuetudines Normanniae*, laquelle débute ainsi : « Quando, dux Normannie in ducem eligitur. »

pit : « In sacra Scriptura », I par.
202. Sermones magistri Stephani, archiepiscopi Carturiensis, I par.
203. Orthografium Capri, Bede, Scauri et Angroecii, I par.
204. Capitula canonum, I par.
205. Decreta, I par.
206. Devotionis et Juste, I par.
207. Instituta Justiniani, I par.
208. Juste et judicate, II paria.
209. Sermones episcopi Parisiensis, I par[1].
210. Donatus magnus, I par.
211. Liber philosophie, I par.
212. Summa magistri Stephani de Laguetone, I par.
213. Macrobius et Austrosius super Sompnium Scipionis, I par.
214. Boecius de consonancia, I par.
215. Summa magistri Prepositini Cremonensis super Sentencias, I par.
216. Socrates, I par.
217. Ars phisice, I par.
218. Sompnium Scipionis, I par.
219. Liber qui sic incipit : « Moralium dogma », I par.
220. Summa super Decreta et liber devotionis simul, I par.
221. Donatus parvus, I par.
222. Boecius de consolacione, I par.
223. Sermones magistri Petri Manducatoris, I par.
224. Littere fratris Guillelmi de Dacia, I par.
225. Glose super Ysaiam cum aliis simul, I par.
226. Summa magistri Alani de arte predicandi, I par.

II ET III

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. nº 610, p. 882-908, et ms. nº 965.]

Nous avons là deux catalogues, rédigés l'un et l'autre par Claude du Molinet postérieurement à l'année 1681[2]. Dans l'un et dans l'autre, le classement des volumes est le même : d'abord trois grandes divisions par format (mss. in-fol., mss. in-4º, mss. in-8º). Dans chacune de ces divisions, les manuscrits sont répartis non d'après leur sujet, mais d'après leur langue (orientale, latine, française, italienne) et leur âge (mss. anciens et mss. postérieurs à 1500), sauf en ce qui concerne les orientaux. Nous avons donc dans les trois divisions :

1º. Les manuscrits orientaux et grecs,
2º. Les manuscrits latins anciens,
3º et 4º. Les manuscrits français et italiens anciens,
5º. Les manuscrits latins modernes,
6º et 7º. Les manuscrits français et italiens modernes.

Aucune cote ni numéro d'inventaire n'est assigné aux

[1] Manuscrit nº 2880 (?).
[2] Voy. ci-dessus, p. XLV, n. 5.

volumes, et il est à supposer qu'au moment de la rédaction des deux catalogues mentionnés ici, les volumes étaient placés sur les rayons dans l'ordre même où nous les voyons énumérés[1].

L'un de ces catalogues (ms. nº 610), le plus ancien en date peut-être, nous est parvenu dans une copie exécutée probablement du vivant de Du Molinet, en 1687[2]. Sur les 400 manuscrits que comptait alors la bibliothèque, 325 y sont décrits. Les descriptions se distinguent par leur laconisme et tiennent généralement en une ou deux lignes ; elles ne comportent aucune approximation de date, en dehors de celle que fournit la série où ils se trouvent (antérieurs ou postérieurs à 1500), et elles ne disent pas si les volumes sont écrits sur parchemin ou sur papier. Quand il s'agit d'ouvrages dont plusieurs exemplaires existent actuellement dans la Bibliothèque, il n'est pas toujours facile de savoir auquel d'entre eux on doit rapporter la description. L'établissement d'une concordance laisserait donc subsister beaucoup d'incertitudes.

Le second catalogue, que nous devons à l'activité de Du Molinet (ms. nº 965), décrit 189 volumes seulement, choisis parmi les plus beaux et les plus précieux. Ici, les notices sont passablement plus détaillées, mais elles s'attachent à la description extérieure et matérielle des manuscrits plutôt qu'à la nomenclature détaillée des ouvrages qu'ils renferment. Du Molinet a eu l'heureuse idée de faire reproduire à l'encre de Chine, par un dessinateur d'un certain talent, quelques-unes des miniatures les plus remarquables de chaque volume. A-t-il contribué par là à éveiller les convoitises de collectionneurs ou d'industriels peu scrupuleux ? La chose ne se laisserait pas facilement démontrer. Toujours est-il que bon nombre des volumes

[1] De même, les volumes imprimés ne devaient porter aucune cote, ni numéro. C'est du moins ce que l'on peut conclure de l'inspection d'un *Ordo librorum Biblioth. S. Genovefae... prout disponuntur in armariis*, rédigé en 1680 (ms. nº 958).

[2] Voy. p. III du volume.

décrits par lui ont actuellement disparu, et que, dans un d'entre eux (ms. nº 1125), les miniatures ont été coupées[1]. Il ne sera pas inutile d'indiquer ici brièvement les manuscrits dont son catalogue permet de constater la disparition, et que ses descriptions feraient reconnaître s'ils tombaient sous les yeux de quelque chercheur[2] :

1. Tite Live, version de P. Bercheure, aux armes de « Laurens de Goirevod » [Laurent de Gorrevod], sur parchemin, en 2 vol. (p. 13).
2. Histoire de Troyes, par Raoul le Prêtre, chapelain de Philippe le Bon, aux armes d'un prince de la maison de Flandres, copié en 1495, sur velin (p. 14)[3].
3. Valère Maxime, version française, aux armes de Philippe de Commines, sur velin (p. 15).
4. Histoire des chevaliers de la Table ronde, sur velin (p. 16).
5. Histoire du saint Graal et de Merlin, sur velin (p. 16).
6. Lancelot du Lac, en 2 vol., sur velin (p. 17).
7. Roman de la Rose (p. 18). La Bibliothèque possède actuellement deux exemplaires de cet ouvrage ; ou le volume lui-même, décrit par Du Molinet, ou une miniature qui devait se trouver en tête a disparu.
8. Le Roman du Jouvencel [imprimé ?] (p. 29).
9. Philosophie de la Chine et de Confucius, par le P. Lombard, S. J. (p. 38).
10. Le portrait du gouverneur politique, dédié à Louis XIV par Jean-Baptiste de Madaillan, avec des vignettes à la plume (p. 47).
11. Le fantassin réformé, du même (p. 47).
12. La tranchée françoise avec figures, du même, aux armes de Turenne (p. 47).
13. Les aphorismes d'Hippocrate, traduits en françois par Pierre Marcassus (p. 48).
14. Évangéliaire, du IXe siècle (p. 52). Cf. ci-dessus, p. XXXIX.

[1] Il en est peut-être de même pour un manuscrit des *Mémoires de Fleuranges*, décrit p. 44, et qui, selon Du Molinet, devait contenir en tête un portrait de ce seigneur. Or, l'exemplaire que possède la Bibliothèque (ms. nº 815) ne contient aucun portrait. De même encore pour un manuscrit des poésies d'Étienne Lapoustoire, qui devait avoir en tête une miniature représentant l'auteur offrant son livre à son père (Catalogue, p. 59).

[2] Tous ces volumes, sauf les nos 9, 10, 11, 12, 13 et 19, figurent encore dans le Catalogue Gillet (ms. nº 952), qui fut exécuté de 1710 à 1719. Leur disparition serait donc postérieure à cette époque.

[3] Ce manuscrit pourrait être identifié avec une « Destruction de Troyes », que le P. Pingré céda, en l'année 1758, au duc de La Vallière pour le prix de 10 louis. Sur cette vente, voy. le ms. nº 966, fol. 57. — Il figure encore dans le Catalogue Gillet (ms. nº 952), sous la cote T. 2, in-fol.

15. Poème latin sur la Saint-Barthélemy, par M. Larcher, conseiller au Parlement (p. 61).

16. Le roman de Thésée et de la belle Émilie, sur velin (p. 69).

17. Le roman de la Cité des Dames (p. 69).

18. Épîtres d'Ovide, version française d'Octavien de Saint-Gelais, aux armes suivantes, qu'accompagne la devise : « Ecce fera », et que surmonte un casque ferme, avec cimier : *de gueules* (?), *à l'aigle de... couronnée de..., au lambel de trois pendants de..., posé en chef* (p. 71).

19. OEuvres du roi François Ier, composées dans sa prison à Madrid, sur velin (p. 73).

20. Alphonse de Rambervilliers, Les dévots élancements du poète chrétien, avec quinze miniatures dont plusieurs contiennent des portraits d'Henri IV (p. 81) [1].

IV

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. n° 952.]

Du Molinet ne nous fait pas savoir si, de son temps, les manuscrits étaient munis d'une cote ou d'un numéro d'ordre. A supposer que ni lui, ni ses prédécesseurs ne leur en eussent assigné, on peut être certain que son premier successeur, le P. Sarrebourse, s'acquitta de ce soin, et qu'avant la fin du XVIIe siècle chaque manuscrit portait un signe distinctif formé d'une lettre majuscule ou minuscule suivie d'un chiffre[2]. Il est assez plausible de supposer que la mise en usage de ces cotes eut pour point de départ un classement méthodique des volumes. Mais le petit nombre d'entre elles qu'il nous a été possible de recueillir (la plupart ont été grattées) et l'absence de tout catalogue les relatant ne permettent pas de définir exactement le système de classification qui fut alors adopté. On peut croire toutefois que ce système, si du moins il exista, laissait à désirer ; car, dès le début du XVIIIe siècle, on le changea. De nouvelles cotes, adaptées probablement à une nouvelle classification, vinrent remplacer les premières. Le changement s'effectua, semble-t-il, entre les années 1710 et 1719. En effet, les ma-

[1] J'ai dit ci-dessus (p. XLVIII) que ce volume était presque certainement le ms. franç. n° 25423 de la Bibliothèque nationale.

[2] Voy. ci-dessus, p. XLV-XLVI.

nuscrits de Le Tellier, incorporés dans la Bibliothèque en 1710, reçurent encore les cotes anciennes[1], tandis qu'en 1719, les PP. Quétif et Échard, ayant à citer une copie d'un ouvrage de Thomas de Cantimpré appartenant à Sainte-Geneviève, le désignent par sa cote nouvelle[2]. Vers la même époque, fut exécuté un catalogue méthodique complet (ms. n° 952), où la description des manuscrits était accompagnée de l'indication des cotes que l'on venait d'adopter.

De même que dans le système antérieur, la nouvelle cote fut constituée par la juxtaposition d'une lettre ou d'une double lettre et d'un numéro d'ordre allant de 1 à ... Quant au classement même des volumes, on abandonna d'une manière générale l'ancienne classification par langue, ainsi que la subdivision en manuscrits anciens et manuscrits modernes, mais on conserva la division en trois grandes séries suivant le format : in-fol., in-4°, in-8°, et, dans chacune de ces séries, on procéda à un classement méthodique des manuscrits, dans lequel chaque matière spéciale fut représentée par une lettre ou une double lettre. Je donnerai ici le tableau des lettres employées avec leur signification, dans l'ordre même que leur assigne le catalogue :

A. Bibles.
B. Travaux sur la Bible.
C. Conciles, assemblées ecclésiastiques.
D. Droit canon.
E. Droit civil et politique.
F. Dogme.
G. Pères de l'Église.
H. Théologie du moyen âge et des temps modernes.
I. Polémique religieuse. Hérésies.
K. *Inoccupée.*
L. Homilétique.
M. Morale.
N. *Inoccupée.*
O. Sciences occultes. Démonologie.
P. Grammaire.
Q. Recueils liturgiques.
R. *Inoccupée.*
S. Rhétorique.
T. Littérature médiévale et moderne.
V. *Varia :* magie, mnémotechnie, comput, critique.
X. Philosophie. Sciences naturelles.
Y. Économie politique.
Z. Art de la guerre et de la navigation. Cynégétique. Blason.
& Catalogues. Notices de manuscrits, numismatique.
A. a. Médecine. Art vétérinaire.
B. b. Sciences exactes.

[1] Je ne trouve ces cotes que sur quelques-uns des manuscrits provenant de Le Tellier, circonstance que je ne puis expliquer que par des négligences ou un arrêt dans le travail d'inscription.

[2] *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 251.

C. c. Papauté.
D. d. Histoire ecclésiastique.
E. e. Histoire universelle. Géographie.
F. f. Chronologie et généalogie.
G. g. Histoire et archéologie romaines. Art héraldique.
H. h. *Inoccupée*.
I. i. Histoire de France.
KK. Histoire et littérature italiennes.
LL. Histoire et littérature espagnoles.
MM. Histoire de la Grande-Bretagne.
NN. Histoire des Pays-Bas.
OO. *Inoccupée*.
PP. Histoire des États Scandinaves et de l'Orient.
QQ. *Inoccupée.*
RR. Vies des saints. Biographies en général.
SS. et doubles lettres suivantes. *Inoccupées.*

Je dois dire que, si l'on recherche quels sont les volumes classés sous chacune de ces lettres, on constate qu'il y a eu beaucoup d'arbitraire dans leur répartition par matières, et qu'une méthode plus rigoureuse pouvait être suivie sans trop de difficulté.

Le catalogue, dressé d'après cette nouvelle classification (ms. nº 952), s'exécuta probablement sous la direction du P. Gillet, et il semble bien que les premiers articles soient de sa main. Mais peut-être abandonna-t-il ensuite le soin de la mise au net à des sous-ordre moins instruits et moins expérimentés que lui, et dont certains paraissent avoir été assez peu au courant de la littérature médiévale. Je note, au fol. 45 vº, une description ainsi conçue : *Discordantium concordia seu de musica*[1].

Les notices sont généralement suffisantes pour permettre de reconnaître facilement les volumes auxquels elles se rapportent. Il en est pourtant quelques-unes qui laissent grandement à désirer au point de vue de la précision. Je relève entre autres celle-ci (fol. 26) : « Livre d'histoire en parchemin par un auteur inconnu[2]. » Rarement l'âge des manuscrits est indiqué, mais il est dit le plus souvent s'ils sont écrits sur parchemin.

[1] Il s'agit d'un volume contenant, en tête, un résumé du Décret de Gratien et, à la fin, le traité de la Musique de Gui de Chaalis (ms. nº 2284). L'auteur de la description aura cru sans doute que, dans le premier traité, commençant par les mots « Discordantium concordia », il s'agissait de musique, et que ce traité faisait corps avec le dernier.

[2] Des négligences d'un autre ordre peuvent encore y être relevées. Ainsi, pour le ms. nº 777, la cote qui lui est assignée par le Catalogue est Gg. 11, tandis que, dans le manuscrit même, figure la cote Gg. 6.

Je donnerai plus loin la concordance des cotes inscrites dans ce catalogue avec les numéros actuels des manuscrits.

V

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. nº 968.]

Quarante ans à peine après l'époque où fut élaboré le Catalogue du P. Gillet, la nécessité d'en dresser un nouveau se fit impérieusement sentir. Le récolement de 1732-1734, auquel avait procédé le P. Prévôt, et celui de 1753, fait probablement sous la direction du P. Barre, avaient permis de constater que, depuis le début du XVIIIe siècle, nombre de manuscrits avaient disparu de la bibliothèque, soit qu'ils eussent été aliénés par les bibliothécaires eux-mêmes, soit que des visiteurs ou des emprunteurs peu délicats se les fussent appropriés. D'autre part, le Catalogue exécuté sous la direction du P. Gillet, et tenu à jour, au moins jusqu'en l'année 1733, par des inscriptions successives, n'en pouvait plus recevoir sans que la plus grande confusion s'y introduisît. Enfin les imperfections du classement adopté s'accentuaient au fur et à mesure des acquisitions nouvelles. On procéda donc à un nouveau classement, méthodique également, dans lequel on maintint la division en trois séries principales, suivant le format des volumes, mais en rétablissant la division par langues, abandonnée au moins en partie par l'auteur du classement précédent. Les éléments de ce nouveau classement avaient été empruntés au Catalogue de la bibliothèque de Le Tellier, qui reposait lui-même sur le système bibliographique de Nicolas Clément. J'en ai fait connaître l'économie dans mon *Avertissement ;* je n'y reviendrai donc pas ici. Il suffira de rappeler que les cotes assignées alors aux manuscrits figurent entre crochets, dans le présent Catalogue, à la gauche du numéro d'ordre actuel. C'étaient celles qui étaient encore en usage au moment où a été entrepris le travail que je présente aujourd'hui au public.

Je ne sais en quelle année exactement les manuscrits ces-

sèrent de recevoir, à leur entrée dans la bibliothèque, les cotes du Catalogue Gillet, pour recevoir des cotes adaptées au nouveau système de classification. Si, comme je l'ai dit plus haut, on peut attribuer au P. Prévôt le mérite d'avoir inauguré ce système en l'appliquant tout d'abord à la collection des livres imprimés[1], rien, d'autre part, ne permet d'affirmer qu'il l'ait introduit également dans la classification du fonds des manuscrits, ni surtout qu'il ait commencé la rédaction d'un nouveau catalogue de ce fonds. On est cependant autorisé à croire qu'il ne cessa d'avoir en vue ce double travail, et que, dans sa pensée, le récolement de 1732-1734 en avait été le préliminaire. En effet, dès l'année 1733, il avait fermé le Catalogue Gillet, au moins pour certaines séries particulièrement encombrées, sans ouvrir cependant d'autre registre pour l'inscription des acquisitions nouvelles. Parmi les manuscrits qu'il incorpora dans la collection postérieurement à 1733, j'en ai relevé plusieurs qu'il n'avait point munis des cotes afférentes à l'ancien système de classification[2] et que, très probablement, il plaça sur les rayons sans leur en assigner aucune, remettant ce soin à l'époque où pourrait être commencée la rédaction d'un Catalogue général. Malheureusement, l'entreprise en fut retardée d'année en année, et, quand Prévôt mourut, en 1752, on ne put songer à s'y mettre sans avoir procédé à un nouveau récolement et à un nouvel arrangement de la collection. De là, l'opération qui se fit en 1753 sous la direction présumée du P. Barre, et à l'occasion de laquelle tous les manuscrits, à peu près, reçurent un *ex-libris* portant cette date. Mais ni le P. Barre, ni son collègue et successeur Pingré ne poussèrent bien loin la besogne, absorbés qu'ils furent sans doute, de 1754 à 1758 environ, par la mise au net du Catalogue des imprimés[3]. Mercier de Saint-Léger, qui

[1] Voy. ci-dessus, p. LIX-LX.

[2] C'est le cas, par exemple, pour les mss. n°s 8-10, 117, 152, 1109, 2114, 2514, 2396, 2409-2410, 2599, 2995, dont il a été parlé ci-dessus (p. LVI-LVII).

[3] Mss. n°s 971-979. Ce Catalogue est précédé d'une « Exposition du plan qu'on s'est proposé dans l'arrangement de la bibliothèque de Sainte-Geneviève ». Le morceau n'est pas signé ; il doit avoir été copié par un simple scribe, car on y

vint après eux et qui, mieux qu'eux, eût été apte à la mener à bonne fin, quitta l'abbaye sans y avoir consacré une partie appréciable de son temps, et ses successeurs s'y employèrent avec si peu de diligence, qu'en 1790 le travail n'était pas encore achevé (cf. ci-dessus, p. LXXXIII). Il paraît cependant l'avoir été entre les années 1791 et 1794. En effet, la copie en a été exé-

peut relever nombre de bourdes. Les quelques corrections d'auteur (?) qu'il contient sont trop peu importantes pour qu'on puisse se hasarder à en identifier l'écriture. Il est daté du mois de septembre 1754. A cette époque, le P. Barre était seul bibliothécaire, semble-t-il. Il serait donc assez naturel de supposer que ce religieux est l'auteur de la pièce. Cependant, les corrections ne paraissent pas être de sa main. Quant au P. Pingré, auquel on l'a attribuée, il n'entra à la bibliothèque qu'en novembre 1754 (cf. ci-dessus, p. LXVIII). Je ne crois pas qu'il y soit pour quelque chose. Un autre exemplaire de cette sorte de preface, incomplet de la fin, figure dans le ms. n° 2161, fol. 50 et suiv. Mais, ici encore, l'écriture n'offre aucune analogie avec celle des deux bibliothécaires ci-dessus nommés. Peut-être alors, faut-il admettre que le rédacteur du morceau est le P. Prévôt, dont les préposés à la bibliothèque en 1754 auront simplement fait transcrire le travail, avec ou sans modifications. Je reproduis le dernier alinéa de la pièce en question, où se trouvent quelques renseignements, malheureusement trop vagues, sur les personnes qui participèrent à l'élaboration du Catalogue :

« Animés par les bontés d'un Général aussi aimé qu'aimable, excités par les marques de bienveillance que nous ont prodiguées les personnes estimables qui l'assistent de leurs conseils et le respectable Supérieur qui préside sous lui dans cette illustre maison, guidés par les lumières d'un sçavant de premier ordre, notre chef, notre guide, notre oracle, encouragés par les libéralités d'un homme généreux digne de la place qu'il occupe avec tant de supériorité et toujours prêt de se prêter aux dépenses que le bien commun exige, enfin secondés par les soins empressés de quelques confrères laborieux qui ont bien voulu partager nos travaux et se consacrer avec nous à l'utilité publique, nous avons, à peu de chose près, débrouillé un cahos difficile à percer et mis fin à une entreprise où plusieurs avant nous avoient échoué. Des tables circonstanciées et exactes, des plans clairs, méthodiques, précis en perpétueront le succès. Toute la gloire, après Dieu, en est due aux personnes que nous venons de nommer. Nous ne nous en attribuons pas d'autre que celle d'avoir vaincu notre répugnance par (*sic*) un travail stérile, ingrat, dégoûtant quoique utile, et, dans l'occasion présente, aussi pressé qu'indispensable. » — Il est d'autant plus difficile d'identifier les personnages auxquels il est fait allusion dans ce fragment, que l'on ne sait pas à quelle époque fut rédigée la pièce. Si elle est bien de l'année 1754, le général de la Congrégation dont il y est parlé serait le P. Blaise Duchesne, nommé pour trois ans, le 9 septembre 1751 (ms. 682, fol. 131 v° et suiv.), et le supérieur abbé de Sainte-Geneviève serait le P. Pierre Cibot (voy. ibid.). Le « savant de premier ordre » pourrait être l'abbé Lebeuf, dont les relations avec l'abbaye, et surtout avec le P. Prévôt, furent très étroites (cf. ci-dessus, p. LIX). Quant à « l'homme généreux », dont les libéralités encouragèrent les bibliothécaires dans leur travail, j'ignore absolument quelle est la personne ainsi désignée.

cutée par la main qui, en 1791 et années suivantes, a transcrit les premiers volumes du Catalogue alphabétique des imprimés, encore en usage aujourd'hui[1]. De plus, dans le titre du volume, la Bibliothèque est qualifiée de Bibliothèque de Sainte-Geneviève, et le monogramme S. G. figure au dos de la reliure ; or, dès avant le mois de septembre 1794, le nom de Bibliothèque du Panthéon avait été substitué à celui de Bibliothèque de Sainte-Geneviève[2]. A la fin, se trouve l'inventaire sommaire d'un lot assez considérable de pièces détachées, conservées alors dans 24 cartons et dont on a formé plus tard les volumes du Supplément[3]. En 1803, sous l'administration de Daunou, ce volumineux répertoire, exclusivement méthodique, fut complété par une table alphabétique des matières (ms. n° 981), qui seule permettait de s'y reconnaître facilement.

J'ai eu l'occasion déjà de fournir quelques renseignements, tant sur le Catalogue même que sur la table de Daunou (ci-dessus, p. LXXXI) ; je puis me dispenser de les répéter ici. Il me reste seulement à mentionner une particularité du Catalogue, dont il serait intéressant de connaître l'origine et sur laquelle je ne

[1] La date de 1791 figure en tête du tome I de ce catalogue. En avril 1790, lors de la visite des commissaires de la municipalité parisienne (cf. ci-dessus, p. LXXXII), les fiches des volumes in-fol. et in-4° étaient seules terminées. Mais on n'avait pas encore commencé de les transcrire dans des registres. Voy. le procès-verbal de la visite des commissaires, fol. 9 (Archives nationales, S. 1540).

[2] Je ne crois pas que le changement de nom ait eu lieu en vertu d'un acte officiel. Du moins, n'en ai-je pas trouvé de trace. Il est probable que l'usage seul introduisit la dénomination de Bibliothèque du Panthéon, après que l'église de Sainte-Geneviève, bâtie par Soufflot, eut été dédiée aux grands hommes sous le nom de Panthéon (décret de la Constituante, du 4 avril 1791). La plus ancienne mention que j'aie rencontrée de la « Bibliothèque du Panthéon » est du 3 fructidor an II, soit du 20 août 1794 (*Procès-verbaux des délibérations du Comité de l'instruction publique* [Archives nat, A. F. II* 30, p. 159]). Cependant, dans une délibération de la Commission temporaire des arts, du 15 fructidor suivant (Archives nat., F^{17}* 7, fol. 175), l'établissement est encore désigné sous le nom de « Bibliothèque Sainte-Geneviève » (voy. aussi ms. n° 772, fol. 89). Enfin, je trouve, à la date du 16 brumaire an III (6 novembre 1794), une pétition des « bibliothécaires du Panthéon, ci-devant Sainte-Geneviève » (Archives, nat, F^{7} 1214).

[3] Dans cet inventaire, dont un brouillon se trouve aux fol. 23-32 du manuscrit n° 2154, on a conservé d'une manière générale un classement antérieur, dû au P. Honoré Marsan (voy. sur ce classement, ci-dessous, § VI).

puis malheureusement fournir aucun éclaircissement. Dans la colonne réservée aux cotes mêmes des volumes, figure, à la gauche de la plupart de ces cotes, un chiffre écrit entre parenthèses, et à l'encre rouge, la série de ces chiffres allant de 1 à 1683, mais sans suivre l'ordre même d'inscription des volumes dans le Catalogue. Quoique lesdits chiffres n'aient pas été reproduits sur les volumes, il semble bien qu'il y ait eu là une tentative d'appliquer à chaque manuscrit un numéro d'ordre, un numéro d'inventaire, destiné à remplacer ou à accompagner la cote un peu compliquée du système de Nicolas Clément. Le difficile est de savoir à quelle époque remonte cette tentative. Est-elle antérieure ou postérieure à la confection du Catalogue ? Daterait-elle de l'année 1790, où un inventaire des biens de l'abbaye ayant été dressé par ordre de la municipalité parisienne, les bibliothécaires furent tenus d'indiquer le nombre des volumes manuscrits que possédait l'abbaye ? Les éléments d'appréciation dont nous disposons pour formuler un jugement sur ce point, me paraissent être contradictoires et n'autoriser aucune solution nette du problème. Je laisse donc la question en suspens.

Les manuscrits acquis postérieurement au récolement de 1753 ne reçurent plus que rarement l'*ex-libris* génovéfain écrit à la main[1], mais on leur appliqua quelquefois un timbre aux armes ou à la légende de l'abbaye.

[1] Je ne parle ici que d'*ex-libris* proprement dits ; car nombre de manuscrits et tout particulièrement ceux qui entrèrent dans la bibliothèque, du temps de Mercier de Saint-Léger, portent des notes indiquant la date et les circonstances de leur acquisition. En fait de manuscrits portant de véritables *ex-libris* postérieurs à l'année 1753, je puis citer le nº 1030, qui en contient un de l'année 1757, le nº 1144, dans lequel en figure un de l'année 1763, et le nº 1278, où l'on en trouve un de l'année 1765. Mais il est à remarquer que le premier de ces volumes, existant dans la bibliothèque dès avant l'année 1757 (cf. Catalogue ms. nº 952, fol. 22), avait sans doute été oublié lors du récolement de 1753, et que le second fut acquis pour compléter un manuscrit appartenant à l'abbaye antérieurement à 1753, et dont la seconde partie manquait.

VI

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. nº 2154.]

En 1761, le génovéfain Honoré Marsan[1] entreprit de classer, par ordre de matières, une collection assez nombreuse de pièces détachées que possédait l'abbaye et qui était alors, paraît-il, dans le plus complet désordre. Il les réunit en liasses, consacrées chacune à un sujet spécial, et en dressa un inventaire, faisant partie aujourd'hui du ms. nº 2154. Beaucoup de ces pièces provenaient des papiers du cardinal de Noailles[2]. Telle fut, à ce qu'il semble, l'origine des anciens « Cartons » de la Bibliothèque, lesquels subsistèrent jusqu'en l'année 1875 environ, époque où leur contenu fut réuni en plaquettes cartonnées et forma la presque totalité du « Supplément » de l'ancien fonds des manuscrits[3].

Dans la préface qu'il a jointe à son inventaire, le P. Marsan en a exposé le plan de la façon suivante :

« Ce catalogue n'a été fait que pour les ouvrages manuscrits « qui ne sont pas reliés.

[1] Le P. Marsan était né à « Empult » [Ampus ?] dans le diocèse de Fréjus, le 10 janvier 1696. Il fit profession à Sainte-Geneviève le 1er janvier 1715 (ms. 685, fol, 21 vº). J'ignore la date d'année de sa mort, qui eut lieu un 1er juin (même ms., *loc. cit.*). On vient de voir qu'il vivait encore en 1761. Entre autres écrits de Marsan, que possède la Bibliothèque, je note un « Projet de Catalogue » des livres de l'abbaye (ms. nº 2161, fol. 44 et suiv.). Le contenu de cette pièce et l'existence du Catalogue dont il va être question permettraient peut-être de conjecturer que Marsan fut attaché, pendant quelque temps, à la bibliothèque abbatiale. Je n'ai pas cru cependant pouvoir m'autoriser de cette conjecture pour lui faire prendre rang parmi les bibliothécaires génovéfains. Je rappelle encore ici les deux lettres qu'il écrivit au P. Pingré en faveur de Mercier de Saint-Léger (citées ci-dessus, p. LXVIII, n. 1).

[2] Le cardinal de Noailles mourut en 1729. Les pièces provenant de ses papiers, que possède la Bibliothèque Sainte-Geneviève, n'y sont pas entrées, je crois, tout de suite après sa mort. Peut-être doit-on admettre qu'une partie au moins des documents assez nombreux concernant Port-Royal, qui font partie de la collection génovéfaine, vient du même personnage. Or, aucun des volumes que l'on peut supposer lui avoir appartenu ne contient ni l'*ex-libris* génovéfain de 1732, ni celui de 1753. — Une salle de l'ancien « Cabinet » portait son nom (Arch. nat., S. 1540).

[3] Sur ce *Supplément*, voy. l' « Avertissement » placé en tête du présent volume.

« Ils sont distribués par matières, et chaque matière est dési-
« gnée par une lettre de l'alphabet A, B, C, D, etc.

« Lorsque nous avons trouvé un grand nombre d'ouvrages
« qui regardent la même matière, nous avons été obligés d'en
« faire plusieurs recüeils [liasses], qui sont distingués par les
« n°s 1, 2, 3, 4, etc., marqués sous la lettre qui les indique.

« Chaque recüeil contient communément plusieurs écrits
« cottés par la lettre et le numéro qui les désignent, afin que,
« lorsqu'on en aura tiré celui dont on a besoin, on puisse savoir
« auquel des recüeils il appartient, et l'y remettre lorsqu'on s'en
« sera servi.

« Les principaux ouvrages sont inscrits non seulement sur le
« catalogue, mais encore sur chacun des recüeils, parce qu'il y a
« un grand nombre d'écrits qui ne sont que d'un quarré ou d'un
« demi quarré de papier, d'autres qui ne consistent que dans
« quelques courtes observations.

« C'est l'ordre et l'arrangement que nous avons observé dans
« ce catalogue et dans les recüeils... »

Voici maintenant la signification de chacune des lettres de l'alphabet utilisées par le P. Marsan pour son classement :

A. Ouvrages sur l'Ecriture sainte.
B. Liturgie.
C. Conciles et droit canon.
D. Pères de l'Église.
E. Théologie.
F. Ouvrages de piété.
G. Écrits sur le *Formulaire* d'Alexandre VII, Port-Royal et la bulle *Unigenitus*. Papiers du cardinal de Noailles[1].
H. Protestantisme.
I. Droit canon.
K. Droit civil.
L. Vies des saints et biographies.
M. Secrets et remèdes.
N. Sciences occultes.
O. Magie.
P. Belles-lettres.
Q. Poésie.
R. Littérature grecque.
AA. Écrits sur les chanoines réguliers.
BB. Manuscrits concernant la Congrégation de France.
CC. Pièces relatives aux abbayes de Sainte-Geneviève, Saint-Vincent de Senlis, Saint-Denys de Reims.
DD. OEuvres des chanoines réguliers.
EE. Littératures orientales.

[1] Dans cette série, se trouvaient des lettres originales de Bossuet au cardinal de Noailles, qui ont disparu de la Bibliothèque dès avant l'année 1791, à ce qu'il semble. En effet, elles ne figurent plus dans le Catalogue des manuscrits rédigé peu de temps après la sécularisation de l'abbaye (ms. n° 968).

VII

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss. nos 950-951.]

Les présents volumes ne contiennent pas un véritable catalogue des manuscrits de Sainte-Geneviève ; ils se composent d'un catalogue général des livres imprimés de la bibliothèque abbatiale, rédigé, semble-t-il, sous la direction du P. Prévôt, vers le milieu du XVIIIe siècle, et dans lequel ont été intercalées de courtes notices sur un certain nombre des manuscrits liturgiques appartenant à l'abbaye. Le classement des imprimés est conforme au système de Nicolas Clément, et c'est dans les séries représentées par les lettres BB. in-fol. (ms. no 950, fol. 79-102) et E. in-8o (ms. no 951, fol. 532-572) que figurent les quelques notices consacrées à des manuscrits. Ces notices sont, au reste, fort sommaires ; elles n'indiquent jamais l'âge des manuscrits, mais il y est dit, quelquefois, si les volumes sont écrits sur parchemin ou sur papier. On a peine à s'expliquer pourquoi l'auteur s'est borné à cataloguer des manuscrits liturgiques, en laissant complètement de côté ceux qui renferment d'autres matières.

VIII

[Bibliothèque de l'Arsenal, ms. no 4629, fol. 231 et 385-480.]

Ce n'est pas là non plus, à proprement parler, un catalogue ; c'est seulement une description détaillée de quelques manuscrits de la Bibliothèque, accompagnée d'extraits assez importants d'une vingtaine d'entre eux. On croyait jusqu'ici que l'auteur de ces descriptions était Lacurne de Sainte-Palaye[1]. M. Henri Martin les a restituées à l'érudit Étienne Barbazan (1696-1770), dont la Bibliothèque de l'Arsenal possède un grand nombre d'autres autographes.

[1] Voy. BOUGY et PINÇON (ouvr. cité, p. 356), qui ont reproduit les titres des ms. décrits par Barbazan.

Les manuscrits signalés ou décrits par Barbazan sont les suivants : nos 1016, 2521, 2413, 587, 805, 1125, 1491, 254, 560, 1029, 1842, 520, 2617, 208, 2387, 3102, 1445, 3143, 1126, 1127, 1132, 109, 118, 259, 559, 546, 586, 2444, 550, 855, 1210, 2752, 368, 24, 2029, 2880, 1367, plus un que je n'ai pu identifier sûrement et qui est décrit de la façon suivante (p. 455) : « Prières et pseaumes que l'Evêque doit dire avant la messe. Ceremonies et oraisons de la confirmation. Ceremonies et prières lorsqu'un evêque confère la tonsure. Les oraisons que l'Evêque disoit en donant la benediction à la messe, suivant les fetes occurrentes, lesquelles se disent encore aujourd'huy en l'eglise de Paris par M. l'Archevesque. Les ceremonies et prières lorsque l'on confere les ordres. Manuscrit in-4o, sur papier, ecrit dans le 16e siècle. » Peut-être serait-ce le ms. no 146.

IX

[Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss. nos 3423-3424.]

De 1880 à 1888 environ, M. Henri Trianon, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rédigea sur fiches un Catalogue d'une partie du fonds des manuscrits, comprenant les lettres A à K de l'ancien fonds et tout le Supplément. M. Trianon, dans ses notices, s'est attaché à la description extérieure des volumes plutôt qu'à la nomenclature détaillée et à l'identification des ouvrages qui y sont contenus. A divers titres cependant, son travail mérite d'être conservé, et je l'ai incorporé dans le fonds des manuscrits de la Bibliothèque, où il porte actuellement les nos 3423-3424. M. Trianon avait eu à sa disposition des notices sur un assez grand nombre de manuscrits, rédigées par l'érudit M. Rodolphe Taranne, ancien conservateur à la Bibliothèque Mazarine, et il en donne fréquemment des extraits dans ses propres descriptions. Ces notices lui avaient été communiquées, ce semble, à titre personnel, car elles n'ont pas été imprimées, que je sache, et elles n'existent, à ma con-

naissance, ni dans les dossiers administratifs et les fonds littéraires de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ni dans les collections similaires d'autres établissements[1]. M. Trianon, je l'ai dit déjà dans mon *Avertissement* (ci-dessus, p. III), a classé à nouveau et fait relier, en près de 900 plaquettes, un lot considérable de pièces détachées qui étaient renfermées jadis dans vingt-quatre cartons. Il en a formé un Supplément à l'ancien fonds. On trouvera dans son catalogue de ce Supplément (ms. nº 3424) des renseignements utiles sur le travail de classification entrepris par lui et sur l'ancien état de cette série, où figurent surtout des ouvrages et documents de date récente.

B

CATALOGUES IMPRIMÉS.

Tous les catalogues imprimés des manuscrits de Sainte-Geneviève étant facilement accessibles, je me bornerai à en rappeler ici les titres. Le premier seul s'applique à l'ensemble de la collection ; les autres ne concernent que certaines séries spéciales.

1º. *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgii, Britanniae, Hispaniae... asservantur*, nunc primum editi a D. Gustavo HAENEL ; Lipsiae, 1830, in-4º. — Le catalogue des manuscrits de Sainte-Geneviève occupe les col. 282-293.

2º. *Dictionnaire des manuscrits, ou recueil des catalogues de manuscrits existant dans les principales bibliothèques d'Europe, concernant plus particulièrement les matières ecclésiastiques et historiques* (*Nouv. Encyclop. théol.* de l'abbé Migne, t. XL). — C'est, à quelques modifications et suppressions près, une réimpression du Catalogue de Haenel. Les manuscrits de Sainte-Geneviève concernant les matières précitées y sont catalogués aux col. 1139-1156.

3º. *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, herausg. von H. Pertz, t. VIII, p. 362-366. — C'est une description sommaire de 25 manuscrits choisis un peu au hasard.

[1] M. Taranne avait rédigé aussi un Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, qui est resté inédit et dont il ne subsiste plus que des fragments (voy. le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, par M. Aug. MOLINIER, t. I, p. XXIII-XXIV).

4º. *I manoscritti italiani della regià bibliotheca Parigina,* descritti... dal dottore Antonio MARSAND..., vol. II, *che contiene altresi la descrizione e l'illustrazione de' manoscritti italiani delle tre regie bibliothece l'Arsenale, Santa Genovefa, la Mazarina* (Parigi, della Stamperia reale, 1838, in-4º), t. II, p. 373-458.

5º. Giuseppe MAZZATINTI, *Inventario dei manoscritti italiani delle biblioteche di Francia* (Roma, 1886-1888, in-8º), t. III, p. 154-165.

6º. *Catalogo razonado de los manuscritos españoles existentes en la Biblioteca real de Paris, seguido de un Suplemento que contiene los de las otras bibliothecas publicas del Arsenal, de Santa Genoveva y Mazarina,* por Eugenio DE OCHOA ; Paris, en la Imprenta real, con autorizacion del Rey, 1844, in-4º. — L'auteur ne signale (p. 679-682) que deux des manuscrits espagnols de Sainte-Geneviève (nos 3355 et 3379).

7º. *Inventaire sommaire des manuscrits relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin, conservés dans les Bibliothèques de Paris* (*Archives de l'Orient latin,* t. II, paru en 1883, p. 105-204 : Sainte-Geneviève, p. 187, et tirage à part [Gênes, Institut des sourds-muets, 1882], p. 60).

8º. *Inventaire sommaire des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques de Paris autres que la Biliothèque nationale,* par H. OMONT (dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France,* juillet-août 1883, p. 118-125, et tirage à part [Paris, 1883], p. 7-8).

ADDITION AU CHAPITRE I

Parmi les manuscrits ayant fait partie de la bibliothèque de Sainte-Geneviève antérieurement au XVIIe siècle et ne s'y trouvant plus aujourd'hui, il faut probablement ranger une collection de lettres originales, qui figura plus tard dans la bibliothèque de Roger de Gaignières (cf. Delisle, *Le cabinet des mss.,* t. I, p. 348, nº 1). Ces lettres ne sont mentionnées dans aucun des anciens catalogues manuscrits de Sainte-Geneviève. Il est donc vraisemblable qu'elles sont sorties de la bibliothèque abbatiale avant l'époque de la rédaction du plus ancien de ces catalogues, c'est-à-dire avant la fin du XVIIe siècle.

ADDITION AU CHAPITRE II

Au nombre des manuscrits qui entrèrent dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève du temps du P. Claude Du Molinet, il convient de mentionner le nº 964, qui est une copie, exécutée pour le P. Du Molinet lui-même, d'un inventaire de la bibliothèque de Charles VI. On trouvera des notices sur ce volume dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. II (1717), p. 759-761, et dans *Le cabinet des mss.*, de M. Léop. Delisle, t. I, p. 25.

I

CONCORDANCE

DES NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952 (DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE)

AVEC LES NUMÉROS DU CATALOGUE ACTUEL[1].

[1] Pour les observations auxquelles donne lieu cette table de concordance, voir la note de la page CXV.

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.
In-fol.	A	1	B. N.	In-fol.	B	4	46
»	»	2	1-2	»	»	5	47
»	»	3	11-12	»	»	6	58
»	»	4	14	»	»	7	60
»	»	5	7	»	»	8	62
»	»	6	13	»	»	9	48
»	»	7	20-21	»	»	10	69
»	»	7²	Imprimé?	»	»	11	39-40
»	»	8	70 (?)	»	»	12	78
In-4º	A	1	1178	»	»	13	79
»	»	2	1176	»	»	14	76
»	»	3	B. N. (?)	»	»	15	26
»	»	4	1187	»	»	15²	74
»	»	5	Disparu.	»	»	16	259
»	»	6	1189	»	»	17	27
»	»	7	1194	»	»	18	59
In-8º	A	1	1178	In-4º	B	1	1197
»	»	2	2584	»	»	2	44
»	»	3	2587	»	»	3	1198
»	»	4	2593	»	»	4	57
»	»	5	2589	»	»	5	66
»	»	6	3399	»	»	6	1193
»	»	7	3398	»	»	7	65
In-fol.	Aa	1	1030	»	»	8	1204
»	»	2	2280	»	»	9	1208
»	»	3	1118	»	»	10	1209
»	»	4	1064	»	»	11	33
»	»	5	3352	»	»	12	1131
»	»	6	B. N. ms. ar. 2892	»	»	13	1200
				»	»	14	1213
In-4º	Aa	1	3401	»	»	15	1202
»	»	2	2237	»	»	16	1207
»	»	3	1037	»	»	17	1414
»	»	4	2236	»	»	18	1206
»	»	5	2235	»	»	19	1370
»	»	6	2262	»	»	20	1199
In-8º	Aa	1	3100	»	»	21	1201
In-fol.	B	1	28-31	In-8º	B	1	B. N. (?)
»	»	2	41-42	»	»	2	?
»	»	3	43	»	»	3	2611

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.
In-8°	B	4	2591	In-fol.	Cc	2	344
In-fol.	Bb	1	1054	»	»	3	572
»	»	2	1062	»	»	4	371
»	»	3	1051 (?)	»	»	5	3345
»	»	4	1070	»	»	6	3343
»	»	5	1044	In-4°	Cc	1	1629
»	»	6	?	»	»	2	1826
»	»	7	1053 ou 2576	»	»	3	1825
»	»	8	1050	»	»	4	1848
In-4°	Bb	1	2575	In-fol.	D	1	577
»	»	2	2200	»	»	2	671
»	»	3	2284	»	»	3	362
»	»	4	2294	»	»	4	1662
»	»	5	2292	»	»	5	364
In-8°	Bb	1	2521	In-4°	D	1	1659
»	»	2	3143	»	»	1*	1345-1346
In-fol.	C	1	166	»	»	2	1660
»	»	2	3248-3249	»	»	3	1676
»	»	3	3238	»	»	4	1664
»	»	4	366	»	»	5	1666
»	»	5	3342	»	»	6	1839
»	»	6	1677	»	»	7	1632
In-4°	C	1	1341	»	»	8	1451
»	»	2	3341	»	»	9	1842
»	»	3	1347	In-8°	D	1	2960
»	»	4	1515	»	»	2	2959
»	»	5	1686	»	»	3	2768
»	»	6	3358	»	»	4	3019
»	»	7	3359	In-fol.	Dd	1	574
»	»	8	1645	»	»	2	594
»	»	9	2967	»	»	3	599-600
»	»	10	1642	»	»	4	595
»	»	11	582	»	»	5	602-606
»	»	12	1667	»	»	6	596-597
In-8°	C	1	2965	»	»	7	598
»	»	1*	2963	»	»	7*	647
»	»	2	2968	»	»	8	611-614
»	»	2*	2966	»	»	8*	288
»	»	3	2974	»	»	9	608
»	»	4	2970	»	»	9*	280
»	»	5	2990	»	»	10	575
»	»	5*	2977	»	»	10*	3260-3261
»	»	6	2738	»	»	11	593
»	»	7	3012	»	»	12	659
»	»	8	2964	»	»	13	644
»	»	8*	2972	»	»	14	576
»	»	9	1645	»	»	15	727
»	»	10	2989	»	»	16	519
In-fol.	Cc	1	Imprimé : OE XVe s. 148	»	»	17	946
				»	»	18	347

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 952.			NUMÉROS ACTUELS.
In-fol.	Dd	19	276-279
»	»	20	829
»	»	21	667
»	»	22	937
In-4°	Dd	1	1840
»	»	2	1841
»	»	3	1635
»	»	4	1835
»	»	5	1853
»	»	6	1852
»	»	7	1490
»	»	8	1891
»	»	8*	651
»	»	9	1889
»	»	10	1876
»	»	11	677
»	»	12	?
»	»	13	1648
»	»	14	1647
»	»	14*	1291
»	»	15	1885-1888
»	»	16	3078
»	»	17	2766
»	»	18	1436
»	»	19	1855
»	»	20	1636 et 1646
»	»	20*	1639
»	»	20**	1687
»	»	21	1688
»	»	22	1850
In-8°	Dd	1	1872
»	»	2	3024
»	»	3	?
»	»	4	1897
»	»	5	3022
»	»	6	3021
In-fol.	E	1	486
In-4°	E	1	1743
In-8°	E	1	2993
»	»	2	1744
In-fol.	Ee	1	516
In-4°	Ee	1	Disparu.
In-fol.	F	1	136-137
»	»	2	135
»	»	3	233
»	»	4	210
»	»	5	3394
In-4°	F	1	1353
»	»	2	207
»	»	3	208
In-4°	F	4	1371
»	»	5	2785
»	»	6	2752
In-8°	F	1	2602
In-fol.	Ff	1	673
»	»	2	672
»	»	3	520 ou 522 (?)
»	»	4	853-854
In-fol.	G	1	54
»	»	2	218
»	»	3	219
»	»	4	214
»	»	5	211
»	»	6	215
»	»	7	224
»	»	8	225-227
»	»	9	228
»	»	9*	64
»	»	10	223
»	»	11	234
»	»	12	242
»	»	13	239
In-4°	G	1	1351
»	»	1*	1354
»	»	2	1360
»	»	2*	1358
»	»	2**	1356
»	»	2***	2756
»	»	2****	2764
»	»	3	229
»	»	4	232
»	»	5	1366
»	»	6	235
»	»	7	236
»	»	8	1363
»	»	9	1369
In-8°	G	1	2757
»	»	2	1397
In-fol.	Gg	1	775
»	»	2	3396
»	»	3	?
»	»	4	1128
»	»	5	3356?
»	»	6	856
»	»	7	857
»	»	8	525 (?)
»	»	9	Disparu.
»	»	10	845
»	»	11 [6 dans le ms.]	777

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.
In-fol.	Gg	12 et 13	Disparus.	In-fol.	Ii	17	787
In-4º	Gg	1	2577	»	»	18	791
»	»	2	3348	»	»	19	837
»	»	3	1847	»	»	20	182
In-fol.	H	1	250	»	»	21	851
»	»	2	249	»	»	22	800
»	»	3	562	»	»	23	847
»	»	4	563	»	»	24	855
»	»	5	1423	»	»	25	1999
»	»	6	252	»	»	26	591
»	»	7	248	»	»	27	815
»	»	8	238	»	»	28	834
»	»	9	241	»	»	29	788
»	»	10	260-263	»	»	30	789
»	»	11	256	»	»	31	2023
»	»	12	571	»	»	32	590
»	»	13	570	»	»	33	2001
»	»	14-15	265-266	»	»	34	1121
»	»	16	264	»	»	35	1167
In-4º	H	1	1402	»	»	36	1998
»	»	1*	1396	In-4º	Ii	1	2495
»	»	2	1406	»	»	2	2123
»	»	3	1472	»	»	3	3036
»	»	4	2490	»	»	4	2022
»	»	5 [4 dans le ms.]	1408	»	»	5	3034
				»	»	6	3366
»	»	6	1415-1417	»	»	6*	2036
»	»	7	1249	»	»	7	2027
In-8º	H	1-5	?	»	»	8	Disparu.
In-fol.	I	1	583	»	»	9	?
»	»	2	295	»	»	10	1992
In-4º	I	1	1436	»	»	11	2021
»	»	2	674	In-8º	Ii	1	2029
In-8º	I	1	2812	»	»	2	3085
In-fol.	Ii	1	794	In-fol.	KK	1	521
»	»	2	778	»	»	2	3347
»	»	3	2000	In-4º	KK	1	1989
»	»	4	827	»	»	2	3363
»	»	5	841	»	»	3	3360
»	»	6	1993	In-8º	KK	1-2	3386-3387
»	»	7	805	»	»	3	3367
»	»	8	842	In-fol.	L	1	281
»	»	9	843	»	»	2	244
»	»	10	795	»	»	3	285
»	»	11	396	In-4º	L	1	1434
»	»	12	1994	»	»	1*	1421
»	»	13	782	»	»	2	1467
»	»	14	785-786	»	»	3	Disparu.
»	»	15	796	»	»	3*	1424
»	»	16	798	»	»	4	1422

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.
In-4º	L	5	1362	In-4º	MM	1	2447
»	»	6	1427-1428	In-fol.	NN	1	809-811
»	»	7	1429-1430	In-4º	NN	1	1797
»	»	8	1426	In-fol.	O	1	1056
»	»	9	1510	»	»	2	1025
»	»	10	1191, 1431	»	»	3	666
»	»	11	2787	»	»	4	1033
In-8º	L	1	2880	In-4º	P	1	2385
»	»	2	2788	In-fol.	PP	1	3349
»	»	3	2789	In-4º	PP	1	2121
In-fol.	LL	1	3355	In-fol.	Q	1	149
In-4º	LL	1	2028	»	»	2	565
In-4º	M	1	1465	»	»	3	90
»	»	2	2204	»	»	4	97
»	»	3	2217	»	»	5	91
»	»	4	2780	»	»	5*	94
»	»	4*	1450	»	»	6	108
»	»	5	1432	»	»	6*	129
»	»	6	1433	»	»	7	106
»	»	7	2780	»	»	8	131
»	»	8	1439	»	»	9	118
»	»	9	1496	»	»	9*	141
In-8º	M	1	2767	»	»	10	1276
»	»	2	2898	»	»	11	120
»	»	3	2879	»	»	12	144
»	»	4	2899	»	»	13	145
»	»	5	1494	»	»	14	566
»	»	6	B. N., franç. 25423	In-4º	Q	1	1290
»	»	7	?	»	»	2	1259
»	»	8	?	»	»	3	1252
»	»	9	?	»	»	4	1280
»	»	10	2910-2911	»	»	5	1293
»	»	11	2908	»	»	6	1248
»	»	12	2909	»	»	7	146
»	»	13	?	»	»	8	1271
»	»	14	2875	»	»	9	1250
»	»	15	?	»	»	10	1256
»	»	16	2925	»	»	11	1272
»	»	17	2883	»	»	12	1265-1266
»	»	18	2903	»	»	13	1279
»	»	19	2887	»	»	14	Imprimé : OE XVe s. 288
»	»	20	2828-2863	»	»	15	1274
»	»	21	2904	»	»	16	2713
»	»	22	2889	»	»	17	147
»	»	23	2886	»	»	18	110
»	»	24	2784 (?)	»	»	19	2698
»	»	25	2902	»	»	20	?
In-fol.	MM	1	935	»	»	21	Imprimé : OE XVe s 285
»	»	2	936				

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.
In-4º	Q	22	?	In-4º	RR	1	1882
»	»	23	1277 (?)	»	»	2	1831
»	»	24	1655	»	»	3	Imprimé disparu.
»	»	25	2695				
»	»	26	2699	»	»	4	2024
»	»	27	2634	»	»	5	2118
»	»	28	2635	»	»	6	1504
»	»	29	2678	»	»	7	2005-2006
»	»	30	2310	»	»	7*	2395
In-8º	Q	1	1263-1264	»	»	8	1828
»	»	2	2624-2625	»	»	8*	1793
»	»	3	2629	»	»	9	1283
»	»	4	2681	»	»	9*	737
»	»	5	2641	»	»	10	1830
»	»	6	2617	In-8º	RR	1	3015
»	»	7	2719	»	»	2	3013
»	»	8	3403 (?)	»	»	3	?
»	»	9	1286	In-4º	S	1	2413
»	»	10	2626	»	»	2	2393
»	»	11	2614	»	»	3	2386
»	»	11*	2692	»	»	4	2219
»	»	12	1251	In-8º	S	1	?
»	»	13	2616 et 2742	»	»	2	3201
»	»	14	2720	»	»	3	3194
»	»	15	2722	In-fol.	T	1	1130
»	»	16	2615	»	»	2	Disparu.
»	»	17	2630	»	»	3	Disparu.
»	»	18	2633	»	»	4	Disparu.
»	»	19	1285	»	»	5	1126
»	»	20	3198	»	»	6	3376
»	»	21	1298	»	»	7	Disparu.
»	»	22	Imprimé : OE XVe s. 370	In-4º	T	1	Imprimé : OE XVe s. 268
»	»	22*	Imprimé : OE XVe s. 371	»	»	2	3400
»	»	23	2621	»	»	3	Disparu
»	»	23*	3403	»	»	3*	3220
»	»	24	2723	»	»	4	1127
»	»	25	2622	»	»	5	Disparu.
»	»	26	1205	»	»	6	Disparu.
In-fol.	RR	1	553-556	»	»	7	Disparu.
»	»	2	587	»	»	8	Disparu.
»	»	3	550	»	»	9	3374
»	»	4	551	»	»	10	2202
»	»	5	?	»	»	11	Disparu.
»	»	6	558	»	»	12	2414
»	»	7	546	»	»	13	2441
»	»	8	610	»	»	14	2408
»	»	9	561	»	»	15	2437-2438
»	»	10	814	In-8º	T	1	3093
				»	»	2	3199

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 952.			NUMÉROS ACTUELS.
In-fol.	V	1	1142	In-4º	X	5	Imprimé : OE XVe s. 280
»	»	2	3339	»	»	6	2267
»	»	3	254	In-8º	X	1	2997
»	»	4	3368	»	»	2	?
»	»	5	Disparu.	In-fol.	Y	1	3351
In-4º	V	1	?	»	»	2	257
»	»	2	3373 ou 3382	»	»	3	850
In-fol.	X	1	1028	»	»	4	Disparu.
»	»	2	1029	»	»	5	1017
»	»	3	1145	In-fol.	Z	1	Disparu.
»	»	4	1015	»	»	2	1071
»	»	5	2211	In-4º	Z	1	3379
»	»	6	1032	»	»	2	2019
»	»	7	1125	»	»	3	3365
In-4º	X	1	?	In-fol.	&	1	965
»	»	2	2207, 2208 et 3088	»	»	2	964
»	»	3	2209	»	»	3	939
»	»	4	2210	»	»	4	962
				In-4º	&	1	2494

Le Catalogue ms. nº 952, dressé entre les années 1710 et 1719 sous la direction présumée du P. Gillet (cf. ci-dessus, p. XCIV-XCV), a été le seul en usage à Sainte-Geneviève jusqu'en 1793 environ (cf. la Concordance nº II). Les notices qu'il contient étant parfois très laconiques et les cotes qu'il indique ayant été souvent effacées dans les manuscrits mêmes, il ne m'a pas toujours été possible d'identifier ces manuscrits. De là vient que, dans la colonne réservée aux nos actuels, on rencontre assez fréquemment des ? en face desdites cotes. Ces ? ne signifient donc pas nécessairement que le manuscrit ait disparu de la Bibliothèque.

Dans mon relevé des cotes du Catalogue ms. nº 952, je n'ai pas conservé l'ordre qui a été suivi dans ce Catalogue et que j'ai indiqué ci-dessus (p. XCV). J'ai adopté un ordre rigoureusement alphabétique, en rapprochant de plus, sous chaque lettre, les trois grandes séries établies d'après le format des volumes (in-fol., in-4º et in-8º). On trouvera donc tout d'abord l'indication de tous les mss. rangés, dans chaque format, sous la lettre A, puis de tous les mss. rangés, dans chaque format, sous la double lettre Aa, puis de tous les mss. rangés, dans chaque format, sous la lettre B, puis de tous les mss. rangés, dans chaque format, sous la double lettre Bb, et ainsi de suite jusqu'à Z.

Il m'a semblé que c'était là le meilleur moyen de faciliter au lecteur la recherche des cotes anciennes, dont il voudrait connaître les succédanés dans le présent Catalogue.

Le sigle B. N., que l'on rencontrera quelquefois dans la colonne des numéros actuels, désigne la Bibliothèque nationale et s'applique à des mss. orientaux, qui, en l'année 1860, ont été transférés de Sainte-Geneviève dans cet établissement.

II

CONCORDANCE

DES NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968 (EXÉCUTÉ VERS 1793)

AVEC LES NUMÉROS DU CATALOGUE ACTUEL[1].

Le Catalogue ms. nº 968 est, je le rappelle, celui dont les cotes sont indiquées entre crochets à côté des numéros assignés aux manuscrits dans le présent Catalogue. Quelques volumes ayant changé plusieurs fois de cotes depuis la fin du XVIIIe siècle, seule la plus récente de ces cotes figure entre les crochets, et la mention des cotes antérieures a été placée à la fin de la description même du manuscrit. Dans la Concordance qui suit, on a cru devoir noter ces changements successifs de cotes, plutôt que de renvoyer tout de suite au numéro actuel sans donner les intermédiaires. Ainsi, pour le ms. nº 2296, qui a porté successivement, dans l'ancien système de classement, les cotes : in-4º V f., 8^2 et in-4º Z f., 17, j'ai libellé mes concordances de la façon suivante :

In-4º V f., 8^2 dev[enu], in-4º Z f. 17.
In-4º Z f., 17 = 2296.

De cette façon on évitait de troubler le lecteur, qui, sans cela, se fût étonné peut-être de rencontrer des renvois au même numéro du Catalogue actuel pour des manuscrits ayant porté des cotes différentes dans l'ancien classement, et qui, d'autre part, eût pu croire à une erreur en ne trouvant pas dans les crochets, à côté du numéro actuel, l'ancienne cote indiquée par la Table de concordance.

En ce qui concerne l'énumération des cotes anciennes, j'ai procédé suivant le même système que dans ma première table de concordance, en m'en tenant à un ordre strictement alphabétique et en rapprochant les trois grandes séries établies d'après le format des volumes.

Comme pour cette première table, le sigle B. N., que l'on rencontrera quelquefois dans la colonne des nos actuels, désigne la Bibliothèque nationale et s'applique à des manuscrits orientaux qui y ont été transférés en 1860. J'ai dit ci-dessus (p. LXXXVI) pourquoi il m'avait été impossible de retrouver les nos actuels du plus grand nombre de ces manuscrits dans la collection dont ils font partie aujourd'hui.

La présente table est consacrée uniquement aux manuscrits de l'*Ancien fonds*. Quant à la concordance des manuscrits du *Supplément*, elle sera donnée ci-dessous, dans la table nº III.

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. 968.			NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. 968.			NUMÉROS ACTUELS.
In-fol.	A a.	16-16²	3392-3393	In-fol.	A i.	1	3341
In-fol.	A f.	1-1ª	20-21	»	»	2	3342
»	»	2	22	»	»	3	3343
»	»	3	23	»	»	4	3344
»	»	4	24	»	»	5	3345
In-4º	A f.	1	1194	»	»	5ª	3346
In-8º	A f.	1	2590	»	»	6	3347

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-fol. A i. 6²	3348	In-fol. A l. 2	3
» » 7	3349	» » 3-3³	4-6
» » 8	3350	» » 4	7
» » 9	3351	» » 5-5³	8-10
» » 10	3352	» » 6-6²	11-12
» » 11	3353	» » 7	13
» » 12	3354	» » 8	14
» » 13	3355	» » 8²	15
» » 14	Disparu.	» » 9	16
» » 15	3356	» » 10 dev.	In-fol. B l. 34²
» » 16	3357	» » 11	17
In-4° A i. 1	3358	» » 12	18
» » 2	3359	» » 12²	19
» » 3	3360	In-4° A l. 1	1176
» » 4	3361	» » 2	1177
» » 5	3362	» » 2²	1178
» » 6	3363	» » 3	1179
» » 6²	3364	» » 4	1180
» » 7	3365	» » 5	1181
» » 7²	3366	» » 6	1182
» » 8	3367	» » 7	1183
» » 8²	3368	» » 8	1884
» » 9	Disparu.	» » 9	1185
» » 10	3369	» » 10	1186
» » 11	3370	» » 11	1187
» » 12	3371	» » 12	1188
» » 13	3372	» » 13	1189
» » 14	3373	» » 14	1190
» » 15	3374	» » 15	1191
» » 16	3375	» » 16	1192
» » 17	3376	» » 17	1193
» » 17²	3377	In-8° A l. 1	2584
» » 18	3378	» » 2 dev.	In-4° A l. 2²
» » 19	3379	» » 3	2585
» » 19²	3380	» » 4	2586
» » 20	3381	» » 5	2587
» » 21	3382	» » 6	2588
In-8° A i. 1	3383	» » 7	2589
» » 2	3384	In-fol. A o. 1	B. N.
» » 3	3385	» » 2	B. N., ms. arabe 1473
» » 4	3386		
» » 5 dev.	In-4° A i 6²	» » 2².	3394
» » 6	3387	» » 2³.	3395
» » 7 dev.	In-4° A i 7	» » 3	B. N., ms. arabe 2892
» » 8 dev.	In-4° A i 8		
» » 9	3388	» » 4	B. N.
» » 9²	3389	» » 5	»
» » 10	3390	» » 6	»
» » 11	3391	» » 7	3396
In-fol. A l. 1-1²	1-2	In-4° A o. 1	B. N.

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4º A o. 2	B. N.	In-8º B f. 7	2609
» » 3	»	» » 8	2610
» » 4	»	» » 9	2611
» » 5	»	In-fol. B l. 1	26
» » 6	»	» » 2	27
» » 7	B. N. Suppl. persan 776	» » 3-3⁴	28-31
		» » 4	32
» » 8 à 33	B. N.	» » 5	33
» » 33²	3397	» » 6	34
» » 34	3398	» » 7	35
» » 35	3399	» » 8-8²	37-38
» » 36	3400	» » 9-9²	39-40
» » 37	3401	» » 10-10²	41-42
» » 37²	3402	» » 11	43
In-8º A o. 1	3403	» » 12	44
» » 1²	3404	» » 13	45
» » 2	3405-3406	» » 14	46
» » 2²	3407	» » 15	47
» » 3	3408	» » 16-16⁵	49-53
» » 3*	B. N.	» » 17 dev.	In-fol. B l. 16
» » 4	3409	» » 18	54
» » 4*	B. N.	» » 19	55
» » sans nº [5]	»	» » 20	56
» » » [6]	»	» » 21	57
» » 7-8	»	» » 21²	58
» » 9	B. N. Suppl. turc 816	» » 22	59
		» » 23	Vacant.
» » 10	B. N.	» » 24	60
» » sans nº [11]	»	» » 25	61
In-fol. B f. 1-1⁴	81-85	» » 26	62
» » 2-2²	86-87	» » 27	63
» » 3	88	» » 28	48
In-4º B f. 1	1213	» » 29	64
» » 2-2³	1214-1216	» » 30	65
» » 3	1217	» » 31	66
» » 4-4²	1218-1219	» » 32	67
» » 5-5⁶	1220-1225	» » 32²	68
» » 5⁷	1226	» » 33	36
» » 5⁸	1227	» » 34	69
» » 6	1228	» » 34²	70
» » 7	1229	» » 35	71
» » 8	1230	» » 36	72
» » 9	1231	» » 37	73
» » 10-10³	1232-1235	» » 38	74
In-8º B f. 1	2602	» » 39	75
» » 2-2²	2603-2604	» » 40	76
» » 3	2605	» » 41	77
» » 4	2606	» » 42	78
» » 5	2607	» » 43	79
» » 6	2608	» » 44	80

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4° B l. 1	1195
» » 2	1196
» » 3	1197
» » 4	1198
» » 5	1199
» » 6	1200
» » 7	1201
» » 8	1202
» » 9	1203
» » 10	1204
» » 11	1205
» » 12	1206
» » 13	1207
» » 14	1208
» » 15	1209
» » 16	1210
» » 17	1211
» » 18	1212
In-8° B l. 1	2591
» » 2	2592
» » 3	2593
» » 4-4⁴	2594-2597
» » 5	2598
» » 6	2599
» » 7	2600
» » 8	2601
In-fol. BB f. 1	153
In-4° BB f. 1	1298
» » 1²	1299
» » 2	1300
» » 3	1301
» » 4	1302
In-8° BB f. 1	Imprimé : in-8° D. 21 (réserve)
» » 2	2734
» » 3	2735
» » 4	2736
» » 5	2737
» » 6 dev.	In-4° BB f. 4
» » 7	2738
» » 7²	2739
» » 8	2740
In-fol. BB l. 1	90
» » 2	91
» » 3	92
» » 4	93
» » 5	94
» » 6	95
» » 7	96
» » 8	97

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-fol. BB l. 9	98
» » 10	99
» » 10²	100
» » 10³	101
» » 11	102
» » 12	103
» » 13	104
» » 14	105
» » 15	106
» » 16	107
» » 17	108
» » 18	109
» » 19	110
» » 20	111
» » 21	112
» » 22	113
» » 23	114
» » 24	115
» » 25	116
» » 26	117
» » 27	118
» » 28 dev.	In-fol. B l. 35
» » 29	119
» » 30	120
» » 31	121
» » 32	122-123
» » 33	124
» » 34	125
» » 35	126
» » 36	127
» » 37	128
» » 38	129
» » 39	130
» » 40	131
» » 41	132
» » 42 dev.	In-4° BB l. 42
» » 42² dev.	In-4° BB l. 42²
» » 42³	133
» » 43	134
» » 44	135
» » 45-45²	136-137
» » 46	138
» » 47	139
» » 47²	140
» » 48	141
» » 49	142
» » 50	143
» » 51	144
» » 52	145
» » 53	146

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-fol. BB l. 54 dev.	In-4º BB l. 44	In-4º BB l. 42²	1293
» » 55¹	147	» » 43	1294
» » 56	148	» » 43²	1295
» » 57	149	» » 44	1296
» » 58	150	» » 45	1297
» » 59	151	In-8º BB l. 1	2613
» » 60	152	» » 2	2614
In-4º BB l. 1	1248	» » 3	2615
» » 2	1249	» » 4	2616
» » 3	1250	» » 5	2617
» » 4	1251	» » 6	2618
» » 5	1252	» » 7	2619
» » 6	1253	» » 8	2620
» » 7	1254	» » 9	2621
» » 7²	1255	» » 10	2622
» » 8	1256	» » 11	2623
» » 9	1257	» » 12-12²	2624-2625
» » 10	1258	» » 13	2626
» » 11	1259	» » 14	2627
» » 12	1260	» » 15	2628
» » 13	1261	» » 16	2629
» » 14	1262	» » 17	2630
» » 15-15²	1263-1264	» » 18	2631
» » 16-16²	1265-1266	» » 19	2632
» » 17	1267	» » 20	2633
» » 18	1268	» » 21-21²	2634-2635
» » 19	1269	» » 22	2636
» » 20	1270	» » 23-23²	2637-2638
» » 21	1271	» » 24	2639
» » 22	1272	» » 24²	2640
» » 23	1273	» » 25	2641
» » 24	1274	» » 26	2642
» » 25	1275	» » 27	2643
» » 26	1276	» » 28	2644
» » 27	1277	» » 29	2645
» » 28	1278	» » 29²	2646
» » 29	1279	» » 30	2647
» » 30	1280	» » 31	2648
» » 31	1281	» » 32	2649
» » 32	1282	» » 33 dev.	In-4º BB l. 43²
» » 33	1283	» » 34	2650
» » 34	1284	» » 34²-34³	2651-2652
» » 35	1285	» » 35	2653
» » 36	1286	» » 36	2654
» » 37	1287	» » 36²	2655
» » 38	1288	» » 37	2656
« » 39	1289	» » 38	2657
» » 40	1290	» » 39	2658
» » 41	1291	» » 39²	2659
» » 42	1292	» » 40	2660

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-8° BB l. 41	2661
» » 42-42²	2662-2663
» » 43	2664
» » 44	2665
» » 45-45²	2666-2667
» » 46	2668
» » 46²	2669
» » 46³	2670
» » 46⁴	2671
» » 47	2672
» » 48	2673
» » 48²-48³	2674-2675
» » 49-49²	2676-2677
» » 50 dev.	In-4° BB l. 45
» » 51	2678
» » 51²	2679
» » 52	2680
» » 53	2681
» » 54	2682
» » 55	2683
» » 56	2684
» » 57	2685
» » 58	2686
» » 59	2687
» » 60	2688
» » 61	2689
» » 62	2690
» » 63	2691
» » 64	2692
» » 65	2693
» » 66	2694
» » 66²	2695
» » 67	2696
» » 68	2697
» » 69	2698
» » 70	2699
» » 71	2700
» » 72	2701
» » 73	2702
» » 74	2703
» » 75	2704
» » 76	2705
» » 77	2706
» » 78	2707
» » 79	2708
» » 80	2709
» » 81	2710
» » 82	2711
» » 83	2712
» » 84	2713

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-8° BB l. 85	2714
» » 86	2715
» » 87	2716
» » 88-88²	2717-2718
» » 89	2719
» » 90	2720
» » 91	2721
» » 92	2722
» » 93	2723
» » 93²	2724
» » 94	2725
» » 95	2726
» » 96	2727
» » 97	2728
» » 98	2729
» » 99	Vacant.
» » 100	Vacant.
» » 101	2730
» » 102	2731
» » 103	2732
» » 104	2733
In-fol. C f. 1	172
» » 2	173
» » 3	174
» » 4	175
» » 5	176
» » 6	177
» » 7	178
» » 8	179
» » 9	180
» » 10	181
» » 11	182
» » 12	183
» » 13	184
» » 14	185
» » 15	186
» » 16	187
» » 17	188
» » 18	189
» » 19	190
» » 20	191
» » 21	192
» » 22-23	193-194
» » 24	195
» » 25	196
» » 26	197
» » 27	198
» » 28	199
» » 29	200
» » 30-31	201-202

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-fol. C f. 32-33	203-204	In-fol. CC l. 19	229
In-4º C f. 1	1336	» » 20	230
» » 1²	1337	» » 21	Vacant.
» » 1³-1⁶	1338-1341	» » 22	231
» » 2-3	1342-1343	» » 23	232
» » 4	1344	» » 24	233
» » 5-5²	1345-1346	» » 25	234
» » 6	1347	» » 26	235
» » 7	1348	» » 27	236
» » 8	1349	» » 28	237
In-8º C f. 1	2751	» » 29	238
In-fol. C l. 1	166	» » 30	239
» » 2	167	» » 31	240
» » 3	168	» » 32	241
» » 4	169	» » 33	242
» » 5	170	» » 33²	243
» » 6	171	» » 34	244
In-4º C l. 1	1333	» » 35	245
» » 2	1334	In-4º CC l. 1	1351
» » 3	1335	» » 2	1352
In-8º C l. 1	2750	» » 3	1353
In-fol. CC f. 1	246	» » 4	1354
In-4º CC f. 1	1372	» » 5	1355
» » 2	1373	» » 6	Imprimé : OE XVe s. 723²
» » 3	1374		
» » 4-4⁵	1375-1379	» » 7	1356
» » 5	1380	» » 8	1357
» » 6	1381	» » 9	1358
In-8º CC f. 1-1³	2759-2761	» » 10	1359
In-fol. CC l. 1	207	» » 11	1360
» » 2	208	» » 12	1361
» » 3	209	» » 13	1362
» » 4	210	» » 14	1363
» » 5	211	» » 15	1364
» » 6	212	» » 15²	1365
» » 7	213	» » 16	1366
» » 8	214	» » 17	1367
» » 9	215	» » 17²	1368
» » 10	216	» » 18	1369
» » 11	217	» » 19	1370
» » 12	218	» » 20	1371
» » 13	219	In-8º CC l. 1	2752
» » 14-14²	220-221	» » 2	2753
» » 15	222	» » 3-3²	2754-2755
» » 16	223	» » 4	2756
» » 17	224	» » 5	2757
» » 18	226	» » 6	2758
» » 18²	227	In-fol. D f. 1	269
» » 18³	225	» » 2	270
» » 18⁴	228	» » 3	271

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-fol. D f. 4	272	In-4° D f. 26	1495
» » 4[2]	273	» » 27	1496
» » 4[3]	274	» » 28	1497
» » 4[4]	277	» » 29	1498
» » 4[5]	275	» » 30	1499
» » 4[6]	278	» » 31	1500
» » 4[7]	279	» » 32-32[1]	1501-1502
» » 4[8]	276	» » 33	1503
» » 5	280	» » 34	1504
» » 6	281	» » 35	1505
» » 7-7[2]-7[3]	282-284	» » 36	1506
» » 8	285	» » 37-37[3]	1507-1509
» » 9	286	» » 38	1510
» » 10	287	» » 39	1511
» » 10[2]	288	» » 40	1512
» » 11-11[2]	289-290	» » 40[2]	1513
» » 12	291	» » 41 dev.	In-4° D f. 49 (?)
» » 13	292	» » 42	1514
» » 14	293	» » 43	1515
» » 15	294	» » 44	1516
In-4° D f. 1-1[3]	1460-1462	» » 45	1517
» » 2	1463	» » 46[2]	1518
» » 3 dev.	In-fol. D f. 14	» » 47-47[2]	1519-1520
» » 4	1464	» » 48	1521
» » 5	1465	» » 49	1522
» » 6 dev.	In-fol. D f. 15	» » 50	1523
» » 7	1466	» » 51	1524
» » 8	1467	» » 52	1525
» » 9	1468	» » 53	1526
» » 10	1469	In-8° D f. 1	2808
» » 11	1470	» » 2	2809
» » 12	1471	» » 3 dev.	In-8° D f. 34[2]
» » 13	1472	» » 3[2]	2810
» » 14	1473	» » 4	2811
» » 15-15[6]	1474-1479	» » 5	2812
» » 16	1480	» » 6	2813
» » 17	1481	» » 7	2814
» » 18	Vacant.	» » 8-8[3]	2815-2817
» » 19	1482	» » 8[4]-8[5]	2818-2819
» » 19[2]	1483	» » 9-9[2]	2820-2821
» » 19[3]	1484	» » 10	2822
» » 19[4]	1485	» » 11	2823
» » 19[5]	1486	» » 12-13	2824-2827
» » 20	1487	» » 14-14[36]	2828-2863
» » 20[2]-20[3]	1488-1489	» » 15-15[8]	2864-2871
» » 21	1490	» » 16	2872
» » 22	1491	» » 17	2873
» » 23	1492	» » 18	2874
» » 24	1493	» » 18[2]	2875
» » 25	1494	» » 19-19[2]	2876-2877

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-8º D f. 20	2878	In-8º D f. 64	2925
» » 21	2879	» » 65-66	2926-2927
» » 21²	2880	» » 66²	2928
» » 22	2881	» » 67	2929
» » 23	2882	» » 68 dev.	In-4º D f. 47²
» » 24	2883	» » 69	2930
» » 25	2884	» » 70	2931
» » 26	2885	» » 71	2932
» » 27	2886	» » 71²	2933
» » 28	2887	» » 72	2934
» » 29	2888	» » 73	2935
» » 30	2889	» » 74	2936
» » 31	Vacant.	» » 75	2937
» » 32	2890	» » 75²	2938
» » 33	2891	» » 76	2939
» » 34-34²	2892-2893	» » 77	2940
» » 35	2894	» » 78	2941
» » 36	2895	In-fol. D l. 1	248
» » 37	2896	» » 2	249
» » 38 dev.	In-8º D f. 19²	» » 3	250
» » 39	2897	» » 4	251
» » 39²	2898	» » 5	252
» » 40	2899	» » 6	253
» » 41	2900	» » 7	254
» » 42	2901	» » 8	255
» » 43	2902	» » 8²	256
» » 43²	2903	» » 9	257
» » 44	2904	» » 10	258
» » 45	2905	» » 11	259
» » 46	2906	» » 12-12⁴	260-263
» » 46¹	2907	» » 13	264
» » 47 dev.	In-4º D f. 47	» » 14	265
» » 48	2908	» » 15	266
» » 49	2909	» » 16	267
» » 50	2910	» » 17	268
» » 51	2911	In-4º D l. 1	1383
» » 52	2912	» » 1²	1384
» » 53	Vacant.	» » 1³-1⁶	1385-1389
» » 54 dev.	In-8º D f. 39²	» » 1⁷	1390
» » 55	2913	» » 1⁸-1⁹	1391-1392
» » 56	2914	» » 2	1393
» » 56²	2915	» » 3	1394
» » 57	2916	» » 4	1395
» » 58	2917	» » 5	1396
» » 59	2918	» » 6	1397
» » 60	2919	» » 7	1398
» » 60²	2920	» » 8	1399
» » 61-61²	2921-2922	» » 9	1400
» » 62	2923	» » 10	1401
» » 63	2924	» » 11	1402

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4º D l. 12	1403	In-8º D l. 1	2764
» » 13	1404	» » 1²	2765
» » 14	1405	» » 2	2766
» » 15	1406	» » 3	2767
» » 16	1407	» » 4	2768
» » 17	1408	» » 5	2769
» » 18	1409	» » 6	2770
» » 19	1410	» » 7	2771
» » 19²	1411	» » 8-8³	2772-2774
» » 20-22²	1412-1413	» » 9	2775
» » 20³	1414	» » 10	2776
» » 21	1415	» » 11	2777
» » 22	1416	» » 12	2778
» » 23	1417	» » 13	2779
» » 24	1418	» » 14	2780
» » 25	1419	» » 15	2781
» » 26	1420	» » 16	2782
» » 27	1421	» » 17	2783
» » 27²	1422	» » 18 dev.	In-8º D f. 18²
» » 28	1423	» » 19 dev.	In-8º D f. 75
» » 29	1424	» » 20	2784
» » 30	1425	» » 21 dev.	In-8º D f. 21²
» » 31	1426	» » 22	2785
» » 31²-31³	1427-1428	» » 23	2786
» » 31⁴-31⁵	1429-1430	» » 24	2787
» » 32	1431	» » 25	2788
» » 33	1432	» » 26	2789
» » 34	1433	» » 27	2790
» » 35	1434	» » 28	2791
» » 36	1435	» » 29-29¹³	2792-2806
» » 37	1436	» » 30	2807
» » 38	1437	In-fol. E f. 1	359
» » 39	1438	» » 2	360
» » 40	1439	» » 3	361
» » 41	1440	» » 4	362
» » 42	1441	» » 5	363
» » 43	1442	» » 6	364
» » 44	1443	» » 7	365
» » 44²	1444	» » 8	366
» » 45	1445	» » 9	367
» » 46	1446	» » 10	368
» » 47	1447	» » 11	369
» » 48	1448	» » 12	370
» » 49	1449	» » 13	371
» » 50	1450	In-4º E f. 1	1657
» » 51	1451	» » 1²	1658
» » 52	1452	» » 2	1659
» » 53	1453	» » 3	1660
» » 54-54⁵	1454-1458	» » 4	1661
» » 55	1459	» » 5	1662

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4º E f. 6	1663	In-8º E f. 12	2991
» » 7	1664	» » 13	2992
» » 8	1665	In-fol. E l. 1	328
» » 9	1666	» » 2	329
» » 10	1667	» » 3	330
» » 11	1668	» » 4	331
» » 12	1669	» » 5	332
» » 13	1670	» » 6	333
» » 14	1671	» » 7	334
» » 15	1672	» » 8-8²	335-336
» » 16	1673	» » 9	337
» » 17	1674	» » 10	338
» » 18	1675	» » 11	339
» » 19	1676	» » 11²	340
» » 20	1677	» » 12	341
» » 21	1678	» » 13	342
» » 21²	1679	» » 14	343
» » 22 dev.	In-fol. E l. 26	» » 15	344
» » 23	1680	» » 16	345
» » 24	1681	» » 17	Vacant.
» » 24²	1682	» » 18	346
» » 25	1683	» » 19	347
» » 26	1684	» » 20	348
« » 27	1685	» » 20²	349
» » 28	1686	» » 20³	350
» » 29	1687	» » 21	351
» » 30	1688	» » 22	352
» » 31	1689	» » 22²	353
» » 31¹	1690	» » 23	354
» » 31²	1691	» » 24	355
» » 31³	1692	» » 25	356
» » 31⁴	1693	» » 26	357
» » 31⁵	1694	» » 27	358
» » 31⁶	1695	In-4º E l. 1	1624
» » 32	Vacant.	» » 2	1625
» » 33	Vacant.	» » 3	1626
» » 34	1696	» » 4	1627
» » 35	1697	» » 4²	1628
In-8º E f. 1	2980	» » 5	1629
» » 2	2981	» » 5²	1630
» » 3	2982	» » 6	1631
» » 4	2983	» » 7	1632
» » 4²	2984	» » 8	1633
» » 5	2985	» » 9	1634
» » 6	2986	» » 10	1635
» » 7	2987	» » 11	1636
» » 8	2988	» » 12	1637
» » 9	2989	» » 12²	1638
» » 10	2990	» » 13	1639
» » 11	Vacant.	» » 14	1640

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4° E l. 15	1641	In-fol. F f. 12-12^{2}	416-417
» » 16	1642	» » 13	418
» » 17	1643	» » 13^{2}	419
» » 17^{2}	1644	» » 14	420
» » 18	1645	» » 15	421
» » 19	1646	» » 16-16^{2}	422-423
» » 20	1647	» » 16^{3}	424
» » 21	1648	» » 17-17^{21}	425-445
» » 22	1649	» » 18-18^{5}	446-450
» » 23 dev.	In-fol. E l. 25	» » 19	451
» » 24	1650	» » 20	452
» » 25	1651	» » 21-21^{4}	453-456
» » 26	1652	» » 21^{5}	458
» » 27	1653	» » 21^{6}	457
» » 28	1654	» » 21^{6} *bis.*	459
» » 29	1655	» » 21^{7}-21^{16}	460-469
» » 30	1656	» » 22-22^{4}	470-473
In-8° E l. 1	2958	» » 22^{5}-22^{6}	474-475
» » 2	2959	» » 23-23^{2}	476-477
» » 3	2960	» » 23^{3}	478
» » 3^{2}	2961	» » 24-24^{4}	479-482
» » 4	2962	» » 25	483
» » 5	2963	» » 26	484
» » 6	2964	In-4° F f. 1	1742
» » 7	2965	» » 2	1743
» » 8	2966	» » 3	1744
» » 9	2967	» » 4	1745
» » 10	2968	» » 5-5^{2}	1746-1747
» » 11	2969	» » 5^{2} *bis.*	1748
» » 12	2970	» » 5^{3}	1749
» » 13	2971	» » 5^{4}	1750
» » 14	2972	» » 5^{5}	1751
» » 15	2973	» » 5^{6}-5^{20}	1752-1766
» » 16	2974	» » 5^{21}-5^{22}	1767-1768
» » 17	2975	» » 5^{23}	1769
» » 18	2976	» » 5^{24}	1770
» » 18^{2}	2977	» » 5^{25}	1771
» » 19	2978	» » 6	1772
» » 20	2979	In-8° F f. 1	2997
In-fol. F f. 1-1^{9}	397-405	» » 2	2998
» » 2	406	In-fol. F l. 1	391
» » 3	407	» » 2	392
» » 4	408	» » 3	393
» » 5	409	» » 4	394
» » 6	410	» » 5	395
» » 7	411	» » 6	396
» » 8	412	In-4° F l. 1-1^{8}	1731-1738
» » 9	413	» » 2	1739
» » 10	414	» » 3	1740
» » 11	415	» » 4	1741

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-8º F l. 1	2993	In-8º G f. 5	3006
» » 2	2994	» » 6 dev.	In-4º G f. 6
» » 3 dev.	In-8º E l. 3	» » 7	3007
» » 4	2995	» » 8-10	3008-3010
» » 5 dev.	In-8º Y l. 8	» » 11	3011
» » 6	2996	In-fol. G l. 1	516
In-fol. G f. 1	Disparu.	In-4º G l. 1	1792
» » 2	517	» » 2	1793
» » 3	518	» » 3	1794
» » 4	519	In-fol. H f. 1	582
» » 4^2	520	» » 2	583
» » 4^3	521	» » 2^2	584
» » 4^4	522	» » 3	585
» » 4^5	523	» » 4	586
» » 5	524	» » 5	587
» » 5^2	525	» » 6	588
» » 6	526	» » 7	589
» » 7	527	» » 8	Imprimé : in-fol. W 205
» » 8	528		
» » 9	529	» » 9	590
» » 10	530	» » 10	591
» » 11	531	» » 11	592
» » 11^2	532	» » 12	593
» » 12	533	» » 13	594
» » 13	534	» » 14	595
» » 13^2	535	» » $15\text{-}15^2$	596-597
» » 14	536	» » 16	598
» » 15	537	» » $17\text{-}17^2$	599-600
» » 16	538	» » 17^3	601
» » $17\text{-}17^2$	539-540	» » $18\text{-}18^5$	602-606
In-4º G f. 1	1795	» » 19	607
» » 1^2	1796	» » 20	608
» » 2	1797	» » 21	609
» » 3	1798	» » 21^2	610
» » 4	1799	» » $21^3\text{-}21^6$	611-614
» » 5	1800	» » $22\text{-}22^{12}$	615-626
» » 6	1801	» » 22^{13}	Disparu.
» » 6^2	1802	» » $22^{14}\text{-}22^{26}$	627-639
» » 7	1803	» » 23	640
» » 8	1804	» » 23^2	641
» » 9	1805	» » 24 dev.	In-fol. H l. 27
» » 10	1809	» » 25	642
» » 10^2	1810	» » 26	643
» » 10^3	1811	» » 27	644
» » 10^4	1812	» » 28	645
» » 11	1813	» » 28^2	646
In-8º G f. 1	3002	» » 29	647
» » 2	3003	» » 29 *bis*.	648
» » 3	3004	» » 29^2	649
» » 4	3005	» » 29^2 *bis*.	650

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-fol. H f. 29^{3}	651
» » 29^{4}	652
» » 29^{4} *bis.*	653
» » 29^{4} *ter.*	654
» » 29^{4} ****	655
» » 29^{4} *****	656
» » 29^{5}	657
» » 29^{6}	658
» » 30	659
» » 30^{2}	660
» » 30^{3-4}	661-662
» » 30^{5}	663
» » 31 dev.	In-fol. H f. 22^{26}
» » 31^{2}	664
» » 32 dev.	In-fol. H f. 29^{4}-29^{6}
» » 33	665
» » 34	666
» » 35	667
» » 35^{2}	668
» » 35^{3}	669
» » 36	670
» » 36^{2}	671
» » 37	672
» » 38	673
» » 39	674
» » 40	675
» » 40^{2}	676
» » 41	677
» » 42 dev.	In-fol. H f. 50 et Suppl. 165
» » 43	678
» » 43^{2}	679
» » 43^{3}	680
» » 43^{4}	681
» » 44	682
» » 45	683
» » 46	684
» » 47	685
» » 48	686
» » 48^{2}	687
» » 49	688
» » 50	689
In-4º H f. 1 dev.	In-fol. H f. 37
» » 2 dev.	In-fol. H f. 38
» » 3	1846
» » 4	1847
» » 5	1848
» » 6 dev.	In-fol. H f. 39
» » 7	1849

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4º H f. 8	1850
» » 9	Imprimé disparu (?)
» » 9^{2}	1851
» » 10	1852
» » 11	1853
» » 12	1854
» » 13	1855
» » 14	Imprimé : in-4º Z 943
» » 15-15^{13}	1856-1869
» » 16	1870
» » 17	1871
» » 18	1872
» » 19	1873
» » 19^{2}	1874
» » 20	1875
» » 21 dev.	In-fol. H f. 40
» » 22 dev.	In-fol. H f. 41
» » 23	1876
» » 24	1877
» » 25	1878
» » 26	1879
» » 27	1880
» » 28	1881
» » 29	1882
» » 30	1883
» » 31	1884
» » 32-32^{4}	1885-1888
» » 33	1889
» » 34	1890
» » 35	1891
» » 35^{2}	1892
» » 35^{3} *bis.*	1893
» » 36	1894
» » 37	1895
» » 38	1896
» » 39	1897
» » 40	1898
» » 41	1899
» » 42	1900
» » 43	1901
» » 44	1902
» » 45	1903
In-8º H f. 1	3018
» » 2 dev.	In-4º H f. 38
» » 3	3019
» » 4	3020
» » 5	3021
» » 6	3022

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-8º H f. 7	3023	In-4º H l. 10	1836
» » 8 dev.	In-4º H f. 40	» » 11	1837
» » 9 dev.	In-8º H f. 39	» » 11²	1838
» » 10	3024	» » 12	1839
In-fol. H l. 1-1²	544-545	» » 13	1840
» » 2	546	» » 14	1841
» » 3	547	» » 14²	1842
» » 4	548	» » 14³	1843
» » 5	549	» » 15	1844
» » 6	550	» » 16	1845
» » 6²	551	In-8º H l. 1	3012
» » 7	552	» » 2	3013
» » 8-8²	553-554	» » 3	3014
» » 8³-8⁴	555-556	» » 4	3015
» » 9	557	» » 5	3016
» » 10	558	» » 6	3017
» » 11	559	In-fol. I f. 1	777
» » 12	560	» » 2	778
» » 13	561	In-fol. I l. 1	775
» » 14	562	» » 2	776
» » 14²	563	In-4º I l.	1988
» » 15	564	In-fol. K l. 1	779
» » 16	565	In-4º K l. 1	1989
» » 17	566	In-fol. L f. 1	781
» » 17²	567	» » 2	782
» » 17²*	568	» » 3	783
» » 17²**	569	» » 4	784
» » 18 dev.	In-fol. W l. 1	» » 5-5²	785-786
» » 19-19²	570-571	» » 6	787
» » 20	572	» » 7	788
» » 21	573	» » 8	789
» » 22	574	» » 8²	790
» » 23	575	» » 9-11	Papiers de Villars rendus à leurs propriétaires.
» » 24	576		
» » 25	577		
» » 26	578		
» » 27	579	» » 12	791
» » 28	580	» » 13	792
» » 28¹	581	» » 14	793
In-4º H l. 1	1825	» » 15	794
» » 2	1826	» » 16	795
» » 3	1827	» » 17	796
» » 4	1828	» » 18	797
» » 5	1829	» » 19	798
» » 6	1830	» » 19²	799
» » 7	1831	» » 20	800
» » 8	1832	» » 21	801
» » 8²	1833	» » 22	802
» » 8³	1834	» » 23	803
» » 9	1835	» » 23¹	804

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-fol. L f. 24	Disparu.	In-fol. L f. 71	Vacant.
» » 25	805	» » 72	860
» » 26	806	» » 73	861
» » 27	807	» » 74-74³	862
» » 28	808	In-4° L f. 1	Vacant.
» » 29-29²	809-811	» » 1²	1993
» » 30	812	» » 2	1994
» » 31	813	» » 3-3²	1995-1996
» » 32	814	» » 4	1997
» » 33	815	» » 5	1998
» » 34-34⁴	816-819	» » 6	1999
» » 35	820	» » 7	2000
» » 36	821	» » 8	2001
» » 37	822	» » 9	2002
» » 38	823	» » 10	2003
» » 39	824	» » 11	2004
» » 40	825	» » 12-12²	2005-2006
» » 41	826	» » 13 dev.	In-4° H f. 41
» » 42	827	» » 13²	2007
» » 43	828	» » 14	2008
» » 44	829	» » 15	2009
» » 45-45³	830-832	» » 15²	2010
» » 46	833	» » 15³	2011
» » 47	834	» » 16	2012
» » 48	835	» » 16²	2013
» » 49	836	» » 17-17²	2014-2015
» » 50	837	» » 18	2016
» » 51	838	» » 18²	2017
» » 52	839	« » 18³	2018
» » 53	840	» » 19	2019
» » 54	841	» » 20	2020
» » 55	842	» » 21	2021
» » 56	843	» » 22	2022
» » 57	844	» » 23	2023
» » 58	845	» » 24	2024
» » 59	846	» » 25	2025
» » 60	847	» » 26	2026
» » 61	848	» » 27	2027
» » 62	849	» » 28	2028
» » 63	850	» » 29	2029
» » 64	851	» » 30	2030
» » 64²	852	» » 31	2031
» » 65-65²	853-854	» » 32	2032
» » 66	Vacant.	» » 33	2033
» » 67	855	» » 33²	2034
» » 68	856	» » 34 dev.	In-fol. G f. 5²
» » 69	857	» » 35	2035
» » 69²	858	» » 36	2036
» » 69³	859	» » 37	Disparu.
» » 70	Disparu.	» » 37²	2037

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4º L f. 38	2038	In-4º Q f. 4	2127
» » 39	2039	» » 5 dev.	In-4º Z f. 18
» » 40-40[25]	2040-2065	» » 6	2128
» » 41	2066	» » 7	2129
In-8º L f. 1	3032	» » 8	2130
» » 2	3033	» » 9 dev.	In-4º Q f. 1[2]
» » 3	3034	» » 10	2131
» » 4	3035	» » 10[2]	2132
» » 5	3036	» » 10[3]	2133
» » 5[2]	3037	» » 10[3] *bis.*	2134
» » 6	3038	» » 11	2135
» » 7 dev.	In-4º L f. 37[2]	In-8º Q f. 1-1[11]	3059-3069
» » 8	3039	» » 2	3070
» » 9	3040	» » 3	3071
In-fol. L l. 1	780	In-fol. Q l. 1	939
In-4º L l. 1	1991	» » 1[2]	940
» » 2	1992	» » 2	941
In-fol. N f. 1	934	» » 2[2]	942
In-fol. O f. 1	935	» » 2[3]	943
» » 2	936	» » 2[4]	944
» » 3	937	» » 2[5]	945
In-4º O f. 1	2114	» » 3	946
In-8º O f. 1	3053	» » 3[1]	947
» » 2	3054	» » 4	948
In-4º O l. 1	2113	» » 4[1]	949
In-8º O l. 1	3052	» » 5-5[2]	950-951
In-4º P f. 1	2118	» » 5[3]	952
» » 2	2119	» » 5[4]	Vacant.
In-fol. Q f. 1 dev.	In-fol. Q l. 1[2]	» » 5[5]	953
» » 2	962	» » 5[6]-57	954-955
» » 3 dev.	In-fol. Q f. 6[2]	» » 5[8]	956
» » 4	963	» » 5[8] *bis.*	957
» » 5	964	» » 5[9]	958
» » 5 dev.	In-fol. Q f. 6	» » 5[10]	959
» » 5 dev.	In-fol. Q l. 5[3]	» » 6-6[2]	960-961
» » 5[4]	965	In-4º Q l. 1	2120
» » 6	966	» » 2	2121
» » 6[1]	967	» » 3	2122
» » 6[2]	968	In-8º Q l. 1	3055
» » 6[3]	969	» » 2	3056
» » 6[3] *bis.*	970	» » 3	3057
» » 6[3] *ter.*	971-979	» » 4	3058
» » 6[4]	980	In-fol. R f. 1	1014
» » 6[5]	981	» » 2	1015
» » 7	982	» » 3	1016
In-4º Q f. 1[2]	2123	» » 4 dev.	In-fol. Y f. 11
» » 1	2124	» » 5	1017
» » 2	2125	In-4º R f. 1	Disparu.
» » 3 dev.	In-4º L f. 16[2]	» » 2	2202
» » 3[2]	2126	» » 3	2203

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4° R f. 4	2204
» » 5	2205
» » 6	2206
» » 7	2207
» » 8	2208
» » 9	2209
» » 10	2210
» » 11	2211
» » 12	2212
» » 13-13[2]	2213-2214
» » 14	2215
» » 15	2216
» » 16	2217
» » 17	2218
» » 18	2219
» » 19	2220
» » 20	2221
» » 21	2222
In-8° R f. 1	3079
» » 2	3080
» » 3	3081
» » 4	3082
» » 5	3083
» » 6	3084
» » 7	3085
» » 8	3086
» » 9	3087
» » 10	3088
» » 10[2]	3089
» » 11	3090
» » 12	3091
In-fol. R l. 1	1010
» » 1[3]	1011
» » 1[2]	1012
» » 2	1013
» » 3 dev.	In-fol. A o. 2[3]
In-4° R l. 1-1[5]	2169-2173
» » 2	2174
» » 3	2176
» » 4 dev.	In-4° T f. 15[2]
» » 5	2175
» » 6-6[6]	2177-2182
» » 6[7]	2183
» » 7	2184
» » 8-8[5]	2185-2189
» » 9	2190
» » 10	2191
» » 11	2192
» » 11[2]	2193
» » 12-12[2]	2194-2195

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4° R l. 13	2196
» » 14	2197
» » 15	2198
» » 16	2199
» » 17	2200
» » 18	2201
In-8° R l. 1	3074
» » 2	3075
» » 3	3076
» » 4	3077
» » 5	3078
In-fol. S f. 1	Disparu.
» » 2	1027
» » 3	1028
» » 4	1029
In-4° S f. 1	2230
» » 2	2231
» » 3	2232
In-8° S f. 1	3097
» » 2	3098
In-fol. S l. 1	1024
» » 2	1025
» » 3	1026
In-4° S l. 1	2229
In-8° S l. 1	3093
» » 2	3094
» » 3	3095
» » 4	3096
In-fol. T f. 1	1033
» » 2	1034
» » 3	1035
» » 4	1036
» » 5	1037
» » 6	Disparu.
» » 6[2]-6[3]	Vacants.
» » 6[4]	1038
In-4° T f. 1	2243
» » 2	2244
» » 2[2]	2245
» » 3	2246
» » 4-4[5]	2247-2251
» » 5-6	2252-2253
» » 7	2254
» » 7[2]	2255
» » 8	2256
» » 9	2257
» » 10	2258
» » 11	2259
» » 12	2260
» » 13	2261

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4º T f. 14	2262	In-8º T l. 1	3099
» » 15-15²	2263-2264	» » 2	3100
» » 16	2265	» » 3	3101
» » 16¹	2266	» » 4	3102
» » 16²	2267	» » 5 dev.	In-8º R f. 12
» » 17	2268	» » 6	3103
» » 18	2269	» » 7	3104
In-8º T f. 1	3108	» » 8	3105
» » 2	3109	» » 9	3106
» » 3	3110	» » 10	3107
» » 4 dev.	In-8º D f. 76	In-fol. V f. 1	1050
» » 5 dev.	In-4º T f. 1	» » 2	1051
» » 6 dev.	In-8º Z f. 8	» » 2²	1052
» » 7	3111	» » 3	1053
» » 8	3112	» » 4	1054
» » 9	3113	» » 5 dev.	In-fol. V l. 8
» » 10	3114	» » 6	1055
» » 11	3115	» » 7	1056
» » 12	3116	» » 8	1057
» » 13	3117	» » 8²	1058
» » 14	3118	» » 9	1059
» » 15	3119	» » 10	1060
» » 16	3120	» » 11	1061
» » 17	3121	» » 12	1062
» » 17²	3122	» » 13	1063
» » 18	3123	» » 14 dev.	In-fol. V f. 21
» » 19	Vacant.	» » 15	1064
» » 20	3124	» » 16	1065
» » 21	3125	» » 17	Disparu.
» » 22	3126	» » 18	1066
» » 23	3127	» » 19-19³	1067-1069
» » 23²	3128	» » 20	1070
» » 24	3129	» » 21	1071
» » 25	3130	» » 22	1072
» » 26	3131	In-4º V f. 1-1³	2285-2287
» » 27	3132	» » 2	2288
» » 28	3133	» » 2²	2289
» » 29	3134	» » 2³	2290
In-fol. T l. 1	1030	» » 3	2291
» » 2	1031	» » 4	2292
» » 3	1032	» » 5	2293
In-4º T l. 1	2234	» » 6	2294
» » 2	2235	» » 7	2295
» » 3	2236	» » 8 dev.	In-fol. V f. 8²
» » 4	2237	» » 8² dev.	In-4º Z f. 17
» » 5	2238	» » 9	2296
» » 6	2239	» » 10	2297
» » 7	2240	» » 11	2298
» » 8	2241	» » 12	2299
» » 9	2242	» » 13	2300

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4° V f. 14	2301	In-4° V l. 4	2282
» » 15	2302	» » 5	2283
» » 15²	2303	» » 6	2284
» » 16	2304	In-8° V l. 1	3141
» » 17	2305	» » 2	3142
» » 18	2306	In-fol. W f. 1	1109
» » 19	2307	In-fol. W l. 1	1107
» » 20	2308	» » 2	1108
» » 21	2309	In-4° X f. 1	2396
» » 21²	2310	» » 2	2397
» » 22 dev.	In-fol. V f. 20 Pièces réparties entre plusieurs volumes (cf. t. II, p. 317, n.).	In-8° X f. 1 dev.	In-8° Z f. 7
		» » 2	3186
		» » 3	3187
		In-fol. X l. 1 dev.	In-fol. T l. 3
		» » 2	1110
» » 24	2311	» » 3	1111
» » 25	2312	In-4° X l. 1	2385
» » 26	2313	» » 2	2386
» » 27	2314	» » 3	2387
» » 28	2315	» » 3¹	2388
In-8° V f. 1 dev.	In-4° V f. 8² puis In-4° Z f. 17	» » 3²-3³	2389-2390
		» » 4	2391
		» » 5	2392
» » 2	3143	» » 6	2393
» » 3	3144	» » 7	2394
» » 4	3145	» » 8	2395
» » 5	3146	In-8° X l. 1	3176
» » 6	3147	» » 2	3177
» » 7	3148	» » 3	3178
» » 7²	3149	» » 4	3179
» » 8	3150	» » 4²	3180
» » 9	3151	» » 5	3181
» » 10	3152	» » 6	3182
» » 10²	3153	» » 7	3183
» » 11-12	3154-3155	» » 8	3184
» » 13	3156	» » 9	3185
» » 14	3157	In-fol. Y f. 1	1119
» » 15	3158	» » 2	1120
» » 16	3159	» » 3	1121
» » 16²	3160	» » 3²	1122
In-fol. V l. 1-2	1041-1042	» » 3³	1123
» » 3	1043	» » 4	1124
» » 4	1044	» » 5	1125
» » 5	1045	» » 6	1126
» » 6-6²	1046-1047	» » 6²	1127
» » 7	1048	» » 7	1128
» » 8	1049	» » 8	1129
In-4° V l. 1	2279	» » 9	1130
» » 2	2280	» » 10	1131
» » 3	2281	» » 11	1132

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. N° 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-4° Y f. 1-1²	2419-2420	In-8° Y l. 6	3199
» » 1³-1¹⁸	2421-2436	» » 7	3200
» » 2-2²	2437-2438	» » 8	3201
» » 3	2439	» » 9	3202
» » 3²	2440	In-fol. Z f. 1-1²	1144-1145
» » 4	2441	» » 2	3238
» » 5	2442	» » 3	Vacant.
» » 6	2443	» » 3²	3239
» » 6² dev.	In-4° Y f. 2²	» » 3³	3240
» » 7	2444	» » 3⁴-3⁶	3241-3243
» » 8	2445	» » 3⁷	3244
» » 9	2446	» » 3⁸	3245
» » 10	2447	» » 3⁹	3246
» » 11	2448	» » 3¹⁰	3247
» » 11²	2449	» » 4-4²	3248-3249
» » 11³	2450	» » 5	3250
» » 11⁴	2451	» » 6	3251
» » 12	2452	» » 7 dev.	In-fol. Z f. 94
» » 13	2453	» » 7² dev.	In-fol. Z f. 95
» » 14	2454	» » 8-15	3252-3259
» » 15	2455	» » 16-17	3260-3261
» » 16	2456	» » 18-20	3262-3264
» » 17	2457	» » 21-93	3265-3337
In-8° Y f. 1	3203	» » 94	3338
» » 2	3204	» » 95	3339
» » 3	3205	In-4° Z f. 1	2494
» » 4	3206	» » 2 dev.	In-4° ZZ f. 1
» » 5	3207	» » 3 dev.	In-4° ZZ f. 2
» » 6	3208	» » 4 dev.	In-4° ZZ f. 3
» » 7	3209	» » 5	2495
In-fol. Y l. 1	1116	» » 6	2496
» » 2	1117	» » 6²	2497
» » 3	1118	» » 6³	2498
In-4° Y l. 1	2406	» » 7	2499
» » 2	2407	» » 7²	2500
» » 3	2408	» » 8-8⁴	2501-2504
» » 4	2409-2410	» » 9	2505
» » 5	2411	» » 10-10⁹	2506-2514
» » 6	2412	» » 11	2515
» » 7	2413	» » 12	2516
» » 8	2414	» » 13	2517
» » 9	2415	» » 14	2518
» » 10	2416	» » 15	2519
» » 11	2417	» » 16	2520
» » 11²	2418	» » 17	2521
In-8° Y l. 1	3194	» » 18	2522
» » 2	3195	In-8° Z f. 1	3220
» » 3	3196	» » 2	3221
» » 4	3197	» » 3	3222
» » 5	3198	» » 4	3223

NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS DU CATALOGUE MS. Nº 968.	NUMÉROS ACTUELS.
In-8º Z f. 5 dev.	In-8º X f. 3	In-fol. ZZ f. 1	1169
» » 6	3224	» » 2	1170
» » 7	3225	» » 3	1171
» » 8	3226	» » 3²	1172
In-fol. Z l. 1	1142	» » 4	1173
» » 2 dev.	In-fol. W l. 2	» » 5	1174
» » 3	1143	In-4º ZZ f. 1	2576
» » 4 dev.	In-fol. ZZ l. 2	» » 2	2577
» » 5 dev.	In-4º E. l. 28	» » 3	2578
In-4º Z l. 1 dev.	In-4º ZZ l. 1	» » 4	2579
» » 2	2490	In-fol. ZZ l. 1	1166
» » 3	2491	» » 2	1167
» » 4	2492	» » 3	1168
» » 5	2493	» » 4	3340
In-8º Z l. 1	3218	In-4º ZZ l. 1	2575
» » 2	3219	In-8º ZZ l. 1	3236

NOTE POUR LA CONCORDANCE QUI SUIT

La Concordance nº III est consacrée aux manuscrits du *Supplément.*

J'ai dit plus haut (p. III) de quelle façon le *Supplément* avait été constitué, et d'après quel système les volumes qui le composent avaient été classés par M. H. Trianon. Il suffira de rappeler ici que ces volumes ont été répartis, suivant leur matière, sous un certain nombre de rubriques, dont chacune est représentée dans la cote d'inventaire par une lettre ou une double lettre ayant la même signification que les lettres appliquées aux manuscrits de l'ancien fonds. Mais ici la numérotation des volumes, au lieu de recommencer avec chaque lettre, se continue sans interruption du premier volume au dernier, et va de cette façon du numéro 1 au numéro 912. Il n'y avait donc plus d'utilité à se conformer, dans l'énumération des anciennes cotes, à l'ordre alphabétique strict, comme je l'ai fait pour les deux premières tables de concordance. Il était préférable de s'en tenir à l'ordre numérique, et c'est celui que j'ai suivi.

III

CONCORDANCE

DES NUMÉROS DU SUPPLÉMENT AVEC LES NUMÉROS DU CATALOGUE ACTUEL

NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.
Suppl. in-fol. A² 1	25	Suppl. in-fol. D 44	322
Suppl. in-fol. B 1	89	» » » 45	323
Suppl. in-fol. BB 2	154	» » » 46	324
» » » 3	155	» » » 47	Vacant.
» » » 4	156	» » » 48	325
» » » 5	157	» » » 49	326
» » » 6	158	» » » 50	327
» » » 7	159	Suppl. in-fol. E 51	3410
» » » 8	160	» » » 52	372
» » » 9	161	» » » 53	373
» » » 10	162	» » » 54	374
» » » 11	163	» » » 55	375
» » » 12	164	» » » 56	376
» » » 13	165	» » » 57	377
Suppl. in-fol. C 14	205	» » » 58	378
» » » 15	206	» » » 59	379
Suppl. in-fol. CC 16	3395	» » » 60	380
» » » 17	247	» » » 61	381
Suppl. in-fol. D 17²	295	» » » 62	382
» » » 18	296	» » » 63	383
» » » 19	297	» » » 64	384
» » » 20	298	» » » 65	385
» » » 21	299	» » » 66	386
» » » 22	300	» » » 67	387
» » » 23	301	» » » 68	388
» » » 24	302	» » » 69	389
» » » 25	303	» » » 70	390
» » » 26	304	Suppl. in-fol. F 70 *bis.*	485
» » » 27	305	» » » 71	486
» » » 28	306	» » » 72	487
» » » 29	307	» » » 73	488
» » » 30	308	» » » 74	489
» » » 31	309	» » » 75	490
» » » 32	310	» » » 76	491
» » » 33	311	» » » 77	492
» » » 34	312	» » » 78	493
» » » 35	313	» » » 79	494
» » » 36	314	» » » 80	495
» » » 37	315	» » » 81	496
» » » 38	316	» » » 82	497
» » » 39	317	» » » 83	498
» » » 40	318	» » » 84	499
» » » 41	319	» » » 85	500-509
» » » 42	320	» » » 86	510
» » » 43	321	» » » 87	511

NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.
Suppl. in-fol. F 88	512	Suppl. in-fol. H 137	733
» » » 89	513	» » » 138	734
» » » 90	514	» » » 139	735
» » » 91	515	» » » 140	736
Suppl. in-fol. G 92	541	» » » 141	737
» » » 93	542	» » » 142	738
» » » 94	543	» » » 143	739
Suppl. in-fol. H 95	690	» » » 144	740
» » » 96	691	» » » 145	741
» » » 97	692	» » » 146	742
» » » 98	693	» » » 147	743
» » » 99	694	» » » 148	744
» » » 100	695	» » » 149	745
» » » 101	696	» » » 150	746
» » » 102	697	» » » 151	747
» » » 103	698	» » » 152	748
» » » 103²	699	» » » 153	749
» » » 104	700	» » » 154	750
» » » 105	701	» » » 155	751
» » » 106	702	» » » 156-157	752-753
» » » 107	703	» » » 158-161	754-757
» » » 108	704	» » » 161²	758
» » » 109	705	» » » 162	759
» » » 110	706	» » » 163	760
» » » 111	707	» » » 164	761
» » » 112	708	» » » 165	762
» » » 113	709	» » » 166	763
» » » 114	710	» » » 167	764
» » » 115	711	» » » 168	765
» » » 116	712	» » » 169	766
» » » 117	713	» » » 170	Vacant.
» » » 118	714	» » » 171	767
» » » 119	715	» » » 172	768
» » » 120	716	» » » 173	769
» » » 121	717	» » » 174	770
» » » 122	718	» » » 175	771
» » » 123	719	» » » 176	772
» » » 124	720	» » » 177	773
» » » 125	721	» » » 178	774
» » » 126	722	Suppl. in-fol. L 179	Vacant.
» » » 127	723	» » » 179²	863
» » » 128	724	» » » 180	864
» » » 129	725	» » » 180²	865
» » » 130	726	» » » 181	866
» » » 131	727	» » » 182	867
» » » 132	728	» » » 183	868
» » » 133	729	» » » 184	869
» » » 134	730	» » » 185	870
» » » 135	731	» » » 186	871
» » » 136	732	» » » 187	872

NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.
Suppl. in-fol. L 188	873	Suppl. in-fol. L 237	922-928
» » » 189	874	» » » 238	929
» » » 189²	875	» » » 239	930
» » » 190	876	Suppl. in-fol. M 240	931-932
» » » 191	877	» » » 241	933
» » » 192	878	Suppl. in-fol. O 242	938
» » » 193	879	Suppl. in-fol. Q 243	983
» » » 194	880	» » » 244	984
» » » 195	881	» » » 245	985
» » » 196	882	» » » 246	986
» » » 197	883	» » » 247	987
» » » 198	884	» » » 248	988
» » » 199	885	» » » 249	989
» » » 200	886	» » » 250	990
» » » 201	887	» » » 251	991
» » » 202	888	» » » 252	992
» » » 203	889	» » » 253	993
» » » 204	890	» » » 254	994
» » » 205	891	» » » 255	995
» » » 206	892	» » » 256	996
» » » 207	893	» » » 257	997
» » » 208	894	» » » 258	998
» » » 209	895	» » » 259	999
» » » 210	896	» » » 260	1000
» » » 211	897	» » » 261	1001
» » » 212	898	» » » 262	1002
» » » 213	899	» » » 262²	1003
» » » 214	900	» » » 263	1004
» » » 215	901	» » » 264	1005
» » » 216	902	» » » 265	1006
» » » 217	903	» » » 266	1007
» » » 218	904	» » » 267	1008
» » » 219	905	» » » 268	1009
» » » 220	906	Suppl. in-fol. R. 268²	1018
» » » 221	907	» » » 269	1019
» » » 222	908	» » » 269²	1020
» » » 223	909	» » » 270	1021
» » » 224	910	» » » 271	1022
» » » 225	911	» » » 272	1023
» » » 226	Vacant.	Suppl. in-fol. T 273	1039
» » » 227	912	» » » 274	1040
» » » 228	913	Suppl. in-fol. V 274²	1073
» » » 229	914	» » » 275	1074
» » » 230	915	» » » 276	1075
» » » 231	916	» » » 277	1076
» » » 232	917	» » » 278	1077
» » » 233	918	» » » 279	1078
» » » 234	919	» » » 280	1079
» » » 235	920	» » » 281	1080
» » » 236	921	» » » 282	1081

NUMÉROS ANCIENS.				NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS ANCIENS.				NUMÉROS ACTUELS.
Suppl.	in-fol.	V	283	1082	Suppl.	in-fol.	ZZ	315	Vacant.
»	»	»	284	1083	»	»	»	316	1175
»	»	»	285	1084	Suppl.	in-4°	B	317	1236
»	»	»	286	1085	»	»	»	318	1237
»	»	»	287	1086	»	»	»	319	1238
»	»	»	287[2]	1087	»	»	»	320-378	Vacants.
»	»	»	287[2] *bis*	1088	»	»	»	379	1239
»	»	»	287[2] *ter*	1089	»	»	»	380	1240
»	»	»	287[3]	1090	»	»	»	381	1241
»	»	»	287[4]	1091	»	»	»	382	1242
»	»	»	287[5]	1092	»	»	»	382[2]	1243
»	»	»	287[6]	Vacant.	»	»	»	383	1244-1245
»	»	»	287[7]	1093	»	»	»	383[2]	1246-1247
»	»	»	287[8]	1094-1095	Suppl.	in-4°	BB	384	1303
»	»	»	287[9]	1096	»	»	»	385	1304
»	»	»	287[10]	1097-1098	»	»	»	386	1305
»	»	»	287[11]	1099	»	»	»	387	1306
»	»	»	287[12]	1100-1106	»	»	»	388	1307
Suppl.	in-fol.	X	288	1112	»	»	»	389	1308
»	»	»	289	1113	»	»	»	390	1309
»	»	»	290	1114	»	»	»	391	1310
»	»	»	291	1115	»	»	»	392	1311
Suppl.	in-fol.	Y	291[2]	1133	»	»	»	393	1312
»	»	»	292	1134	»	»	»	394	1313
»	»	»	293	1135	»	»	»	395	1314
»	»	»	294	1136	»	»	»	396	1315
»	»	»	295	1137	»	»	»	397	1316
»	»	»	296	1138	»	»	»	398	1317
»	»	»	297	1139	»	»	»	399	1318
»	»	»	298	1140	»	»	»	400	1319
»	»	»	298[2]	1141	»	»	»	401	1320
Suppl.	in-fol.	Z	299	1146	»	»	»	402	1321
»	»	»	300	1147	»	»	»	403	1322
»	»	»	301	1148	»	»	»	404	1323
»	»	»	302	1149-1150	»	»	»	405	1324
»	»	»	303	1151	»	»	»	406	1325
»	»	»	304	1152	»	»	»	407	1326
»	»	»	305	1153	»	»	»	408	1327
»	»	»	306	1154	»	»	»	409	1328
»	»	»	307	1155	»	»	»	410	1329
»	»	»	307[2]	1156	»	»	»	411	1330
»	»	»	308	1157	»	»	»	412	1331
»	»	»	309	1158	»	»	»	413	1332
»	»	»	310	1159	Suppl.	in-4°	C	414	1350
»	»	»	311	1160	Suppl.	in-4°	CC	415	1382
»	»	»	312	1161	Suppl.	in-4°	D	416	1527
»	»	»	313	1162	»	»	»	417	1528
»	»	»	313[1]	1163	»	»	»	418	1529
»	»	»	313[2]	1164	»	»	»	419	1530
»	»	»	314	1165	»	»	»	420	1531

NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.
Suppl. in-4° D 421	1532	Suppl. in-4° D 469	1582
» » » 422	1533	» » » 470	1583
» » » 423	1534	» » » 471	1584
» » » 424	1535	» » » 472	1585
» » » 425	3415	» » » 473	1586
» » » 426	1536	» » » 474	1587
» » » 427	1537	» » » 475-476[2]	1588-1590
» » » 428	1538	» » » 477	1591
» » » 429	1539	» » » 478	1592
» » » 430	1540	» » » 479	1593
» » » 431	1541	» » » 480	1594
» » » 432	1542	» » » 481	1595
» » » 433	1543	» » » 482	1596
» » » 434	1544	» » » 483	1597
» » » 435	1545	» » » 484	1598
» » » 436	1546	» » » 485-485[2]	1599-1600
» » » 437	1547	» » » 486	1601
» » » 438	1548	» » » 487	1602
» » » 439	1549	» » » 488	1603
» » » 440	1550	» » » 489	1604
» » » 441	1551	» » » 490	1605
» » » 442	1552	» » » 491	1606
» » » 443	1553	» » » 492	1607-1611
» » » 444	1554	» » » 493	1612
» » » 445	1555	» » » 494	1613-1616
» » » 446	1556	» » » 495	1617
» » » 447	1557	» » » 496	1618
» » » 448	1558	» » » 497	1619
» » » 449	1559	» » » 498	1620
» » » 450	1560	» » » 499	1621
» » » 451	1561	» » » 500	1622
» » » 452	1562	» » » 501	1623
» » » 453	1563	Suppl. in-4° E 501[2]	1698
» » » 454	1564	» » » 501[3]	1699
» » » 455	1565	» » » 502	1700
» » » 456	1566	» » » 503	1701
» » » 457	1567	» » » 504	1702
» » » 458	1568	» » » 505	1703
» » » 459	1569-1570	» » » 506	1704
» » » 460	1571	» » » 507	1705
» » » 461	1572	» » » 508	1706
» » » 462	1573	» » » 509	1707
» » » 462[1]	1574	» » » 510	1708
» » » 462[2]	1575	» » » 511	1709
» » » 463	1576	» » » 512	1710
» » » 464	1577	» » » 513	1711
» » » 465	1578	» » » 514	1712
» » » 466	1579	» » » 515	1713
» » » 467	1580	» » » 516	1714
» » » 468	1581	» » » 517	1715

NUMÉROS ANCIENS.				NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS ANCIENS.				NUMÉROS ACTUELS.
Suppl.	in-4°	E	518	1716	Suppl.	in-4°	H	567	1912
»	»	»	519	1717	»	»	»	568	1913
»	»	»	520	1718	»	»	»	568²	1914
»	»	»	521	1719	»	»	»	569	1915
»	»	»	522	1720	»	»	»	570	1916
»	»	»	523	1721	»	»	»	571	1917
»	»	»	524	1722	»	»	»	572	1918
»	»	»	525	1723	»	»	»	573	1919
»	»	»	525¹	1724	»	»	»	574	1920
»	»	»	526	1725	»	»	»	575	1921
»	»	»	527	1726	»	»	»	576	1922
»	»	»	528	1727	»	»	»	577	1923
»	»	»	529	1728	»	»	»	578	1924
»	»	»	530	1729	»	»	»	579	1925
»	»	»	531	1730	»	»	»	580	1926
Suppl.	in-4°	F	531²	1773	»	»	»	581	1927
»	»	»	532	1774	»	»	»	582	1928
»	»	»	533	1775	»	»	»	583	1929
»	»	»	534	1776	»	»	»	584	1930
»	»	»	535	1777	»	»	»	585	1931
»	»	»	536	1778	»	»	»	586	1932
»	»	»	537	1779	»	»	»	587	1933
»	»	»	538	1780	»	»	»	588	1934
»	»	»	539-540	1781-1784	»	»	»	589	1935
»	»	»	541	1785	»	»	»	590	1936
»	»	»	542	1786	»	»	»	591	1937
»	»	»	543	1787	»	»	»	592	1938
»	»	»	544	1788	»	»	»	593	1939
»	»	»	545	1789	»	»	»	594	1940
»	»	»	546	1790	»	»	»	595	1941
»	»	»	547	1791	»	»	»	596	1942
Suppl.	in-4°	G	548	1814	»	»	»	597	1943
»	»	»	549	1815	»	»	»	598	1944
»	»	»	550	1816	»	»	»	599	1945
»	»	»	551	1817	»	»	»	600	1946
»	»	»	552	1818	»	»	»	601	1947
»	»	»	553	1819	»	»	»	601²	1948
»	»	»	554	1820	»	»	»	602	1949
»	»	»	555	1821	»	»	»	602²	1950
»	»	»	556	1822	»	»	»	603	1951
»	»	»	557	1823	»	»	»	604	1952
»	»	»	558	1824	»	»	»	605	1953
Suppl.	in-4°	H	559	1904	»	»	»	606	1954
»	»	»	560	1905	»	»	»	607	1955
»	»	»	561	1906	»	»	»	607²	1956
»	»	»	562	1907	»	»	»	608	1957
»	»	»	563	1908	»	»	»	609	1958
»	»	»	564	1909	»	»	»	610	1959
»	»	»	565	1910	»	»	»	611	1960
»	»	»	566	1911	»	»	»	612	1961

NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.
Suppl. in-4° H 613	1962	Suppl. in-4° L 658	2094
» » » 614	1963	» » » 659	2095
» » » 615	1964	» » » 660	2096
» » » 616	1965-1967	» » » 661	2097
» » » 617	1968-1969	» » » 662	2098
» » » 618	1970	» » » 663	2099
» » » 619	1971	» » » 664	2100
» » » 620	1972	» » » 665	2101
» » » 621	1973	» » » 666	2102
» » » 622	1974	» » » 667	2103
» » » 623	1975	» » » 668	2104
» » » 624	1976	» » » 669	2105
» » » 625	1977	» » » 670	2106
» » » 625²	1978	Suppl. in-4° M 670²	2107
» » » 626	1979	» » » 671	2108
» » » 627	1980	» » » 672	2109
» » » 628	1981	» » » 673	2110
» » » 629	1982	» » » 674	2111
» » » 630	1983	Suppl. in-4° N 675	2112
» » » 631	1984	Suppl. in-4° O 676	2115
» » » 631¹	1985	» » » 676²	2116
» » » 631²	1986	» » » 676³	2117
» » » 631³	1987	Suppl. in-4° Q 677	2136
Suppl. in-4° K 632	1990	» » » 678	2137
Suppl. in-4° L 633	2067	» » » 679	2138
» » » 634	2068	» » » 680	2139
» » » 635	2069	» » » 681	2140
» » » 636	2070	» » » 682	2141
» » » 637	2071	» » » 683	2142
» » » 638	2072	» » » 684	2143
» » » 639	2073	» » » 685	2144
» » » 640	2074	» » » 686-688	2145-2147
» » » 641	2075	» » » 689	2148
» » » 642	2076	» » » 690	2149
» » » 643	2077	» » » 691	2150
» » » 644	2078	» » » 692	2151
» » » 645	2079	» » » 693	2152
» » » 646	2080	» » » 694	2153
» » » 647	2081	» » » 695	2154
» » » 648	2082	» » » 696	2155
» » » 649	2083	» » » 697	2156
» » » 650	2084	» » » 698	2157
» » » 650²	2085	» » » 699	2158
» » » 651	2086	» » » 700	Vacant.
» » » 652	2087	» » » 701	2159
» » » 653	2088	» » » 702	2160
» » » 654	2089	» » » 703	2161
» » » 655	2090	» » » 704	2162
» » » 656	2091-2092	» » » 705	2163
» » » 657	2093	» » » 706	2164

NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.
Suppl. in-4° Q 707	2165
» » » 708	2166
» » » 709	2167
» » » 710	2168
Suppl. in-4° R 710[2] dev.	In-4° A o. 37[2]
» » » 711-712	2223-2224
» » » 713	2225
» » » 714	2226
» » » 715	2227
» » » 716	2228
Suppl. in-4° S 717	2233
Suppl. in-4° T 718	2270
» » » 719	2271
» » » 720	2272
» » » 721	2273
» » » 722	2274
» » » 723	2275
» » » 724	2276
» » » 725	2277
» » » 726	2278
Suppl. in-4° V 726[2]	2316-2317
» » » 727	2318
» » » 728	2319
» » » 729	2320
» » » 730	2321
» » » 731	2322
» » » 732	2323
» » » 733	Vacant.
» » » 734	2324
» » » 735	2325
» » » 736	1806-1808
» » » 737	2326
» » » 738	2327
» » » 739	2328
» » » 740	2329
» » » 741	2330
» » » 742	2331
» » » 743	2332
» » » 744	2333
» » » 745	Vacant.
» » » 746	2334
» » » 747	2335
» » » 748	2336
» » » 749	2337
» » » 750	2338
» » » 751	2339
» » » 752	2340
» » » 753	2341
» » » 754	2342

NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.
Suppl. in-4° V 754[2]	2343
» » » 754[3]	2344
» » » 754[4]	2345
» » » 754[4 bis.]	2346
» » » 754[5]	2347
» » » 754[6]	2348
» » » 754[7]	2349
» » » 754[8]	2350
» » » 754[9]	2351
» » » 754[10]	2352
» » » 754[11]	2353
» » » 754[12]	2354
» » » 754[13]	2355
» » » 754[14]	2356
» » » 754[15]	2357
» » » 754[16]	2358
» » » 754[17]	2359
» » » 754[18]	2360-2363
» » » 754[19]	2364
» » » 754[20]	2365
» » » 754[21]	2366-2367
» » » 754[22]	2368
» » » 754[23]	2369
» » » 754[24]	2370
» » » 754[25]	2371
» » » 754[26]	2372
» » » 754[27]	2373
» » » 754[28]	2374
» » » 754[29]	2375
» » » 754[30]	2376
» » » 754[31]	2377-2381
» » » 754[32]	2382
» » » 754[33]	2383
» » » 754[34]	2384
Suppl. in-4° X 755	2398
» » » 756	2399
» » » 756[2]	2400
» » » 757	2401
» » » 758	2402
» » » 759	2403
» » » 760	2404
» » » 761	2405
Suppl. in-4° Y 762	2458
» » » 763	2459
» » » 764	2460
» » » 765[2]	2461
» » » 765	2462
» » » 766	2463
» » » 767	2464
» » » 768	2465

NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.
Suppl. in-4° Y 769	2466	Suppl. in-4° Z 816	2550
» » » 770	2467	» » » 817	2551
» » » 771	2468	» » » 818	2552
» » » 771²	2469-2471	» » » 819	2553
» » » 772	2472	» » » 820	2554
» » » 773	2473	» » » 821	2555
» » » 774	2474	» » » 822	2556
» » » 775	2475	» » » 823	2557
» » » 776	2476	» » » 824	2558
» » » 777	2477	» » » 825	2559-2564
» » » 778	2478	» » » 826	2565
» » » 779	2479	» » » 827	2566
» » » 780	2480	» » » 828	2567
» » » 781	2481	» » » 829	2568
» » » 782	2482	» » » 830	2569
» » » 783	2483	» » » 831	2570
» » » 784	2484	» » » 831²	2571
» » » 785	2485	» » » 831³	2572
» » » 785²	2486	» » » 832	2573
» » » 786	2487	Suppl. in-4° Æj. 833	2574
» » » 787	2488	Suppl. in-4° Æa. 834	2580
» » » 788	2489	Suppl. in-4° ZZ 835	2581
Suppl. in-4° Z 788²	2523	» » » 836	2582
» » » 789	2524	» » » 836¹	2583
» » » 790	2525	Suppl. in-8° Ao. 837	3408
» » » 791	2526	Suppl. in-8° B 838	2612
» » » 792	2527	Suppl. in-8° BB 839	2741
» » » 793	2528	» » » 840	2742
» » » 794	2529	» » » 841	2743
» » » 795	2530	» » » 841²	2744
» » » 796	2531	» » » 842	2745
» » » 797	Vacant.	» » » 843	2746
» » » 798	2532	» » » 844	2747
» » » 799	2533	» » » 844²	2748
» » » 800	2534	» » » 845	2749
» » » 801	2535	Suppl. in-8° CC 846	2762
» » » 802	2536	» » » 847	2763
» » » 803	2537	Suppl. in-8° D 848	2942
» » » 804	2538	» » » 849	2943
» » » 805	2539	» » » 850	2944
» » » 806	2540	» » » 851	2945
» » » 807	2541	» » » 851²	2946
» » » 808	2542	» » » 852	2947
» » » 809	2543	» » » 853	2948
» » » 810	2544	» » » 854	2949
» » » 811	2545	» » » 855	2950
» » » 812	2546	» » » 856	2951
» » » 813	2547	» » » 857	2952
» » » 814	2548	» » » 858	2953
» » » 815	2549	» » » 859	2954

NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.	NUMÉROS ANCIENS.	NUMÉROS ACTUELS.
Suppl. in-8° D 860	2955	Suppl. in-8° V 891	3164
» » » 861	2956	» » » 891²	3165-3169
» » » 862	2957	» » » 891³	3170
Suppl. in-8° F 863	2999	» » » 891⁴	3171
» » » 864	3000	» » » 891⁵	3172
» » » 865	3001	» » » 891⁶	3173
Suppl. in-8° H 866	3025	» » » 891⁷	3174
» » » 866²	3026	» » » 891⁸	3175
» » » 866³	3027	Suppl. in-8° X 892	3188
» » » 866⁴	3028	» » » 893	3189
» » » 867	3029	» » » 894	3190
» » » 868	3030	» » » 895	3191
» » » 869	3031	» » » 895¹	3192
Suppl. in-8° L 870	3041	» » » 895²	3193
» » » 871	3042	Suppl. in-8° Y 896	3210
» » » 872	3043	» » » 897	3211
» » » 873	3044	» » » 898	Vacant.
» » » 874	3045	» » » 899	3212
» » » 875	3046	» » » 900	3213
» » » 876	3047	» » » 901	3214
» » » 876²	3048	» » » 902	3215
» » » 877	3049	» » » 903	3216
» » » 878	3050	» » » 904	3217
» » » 879	3051	Suppl. in-8° Z 905	3227
Suppl. in-8° Q 880	3072	» » » 906	3228
» » » 880²	3073	» » » 907	3229
Suppl. in-8° R 881	3092	» » » 907²	3230
Suppl. in-8° T 882	3135	» » » 907² *bis.*	3231
» » » 883	3136	» » » 907³	3232
» » » 884	3137	» » » 907⁴	3233
» » » 885	3138	» » » 908	3234
» » » 886	3139	Suppl. in-8° Æ j. 909	3235
» » » 887	3140	Suppl. in-8° ZZ 910	3237
Suppl. in-8° V 888	3161	Suppl. in-8° ZZ 911	3411-3413
» » » 889	3162	» » » 912	3414
» » » 890	3163		

CXLVIII

INDEX ALPHABÉTIQUE DE L'INTRODUCTION

(Tome I, pages I-CVIII)[1]

A

Abel (Liber), de Pierre le Chantre (?), donné à Sainte-Geneviève, XXIII, LXXXIX, n.

Abélard (Pierre). V. Pierre Abélard.

Académie de Paris. Recteur. V. Lalemant (Pierre).

Académie des Inscriptions. V. Bouchaud.

Achères (Gilles d'). V. Gilles d'Achères.

Achèry (Dom Luc d'), LVI, n.

Adam de Saint-Victor, XX.

Adonis, poème de Jean-Baptiste Marini, I, 508.

Agnis Dei (De), ouvrage de J. Molanus, II, 548.

Albert Avogadro, ou de Parme, évêque de Verceil et patriarche de Jérusalem, I, 501 ; II, 114, 385, 518.

Alench [onium] (Notre-Dame de), II, 102.

Alet. Lionnet, doyen de l'église, II, 119.

Alexandre, auteur d'une histoire de Judée, II, 681.

Alexandre Neckam. Glossaire biblique (ms. nº 1211, fol. 277), I, 567.

Alexandre III, pape, XIV, n.

Alexandre VII, pape. Son Formulaire, XLI. — Décret condamnant le péché philosophique, I, 232.

Allemagne. Conversion d'une dame allemande à Orléans, II, 66.

Alphonse de Monteroso, II, 192.

Ambrosetti (Maria), II, 56.

Amour de Dieu. Ode sur ce sujet, par J.-L. Legrand, II, 361.

Ampus ou Empult, dans le diocèse de Fréjus, CII.

Anastase, évêque de Thessalonique, I, 564.

Anatome doctrinae Calvinianae, I, 156.

Anchin (Abbaye d'). Abbé. V. Gosvin.

Andaing (Abbaye d'), I, 105 ; II, 202.

Andlau (L'abbé d'), aumônier de Louis XV. Ms. légué par lui à Sainte-Geneviève, LXXVII.

Angers, XXXVI. — Le P. Gallet, prieur, II, 130, 131. — Abbaye. V. Toussaint. — Diocèse. V. Benay.

Anges. De Deo creatore angelorum, I, 469.

Angleterre, LIV, LV.

Angoulême. Diocèse. V. Notre-Dame de la Couronne.

Anjou. Église de Sainte-Colombe, I, 341. — Église de Lhommes, II, 399. — V. Lasperre (Claude de).

Anségise, abbé de Fontenelle, XI.

Anselme de Liège, chroniqueur, XIII, XIV.

Antiphonaire de chœur, exécuté à Sainte-

[1] Dans le présent Index, consacré spécialement à l'Introduction ci-dessus, j'ai inséré quelques références, qui, pour une cause ou pour une autre, n'avaient pu être inscrites dans la Table générale du Catalogue.

Geneviève, au XVIIe-XVIIIe siècle, LXVI-LXVII.
Aphorismes d'Hippocrate, version de Pierre Marcassus, XCIII.
Apollonius de Tyane, II, 636.
Apôtres. Vies de plusieurs apôtres, I, 605.
Aquila (Diocèse d'). Notre-Dame de Collemadio, I, 116.
Architecture de Notre-Dame d'Eu, II, 208.
Archives nationales. Dossiers des anciennes archives de Sainte-Geneviève, conservés dans cet établissement, XXI, n. ; XXVI, LXXXII, n.
Ardents (Miracle des), XXVIII.
Aristote. Traité des vices et des vertus, à lui attribué, II, 680-681.
Armoiries. Famille des Lusignan, II, 569.
Arras. Évêque. V. Jacques de Dinant.
Arsenal (Bibliothèque de l'). V. Bibliothèque de l'Arsenal.
Astrologie. Pronostics pour le règne de Louis XIII, II, 309. — L'astrologie réfutée par Sixte ab Haminga, I, 489. — Observations, par Fabrice, II, 312. — Traité, par Jean Lefèvre, I, 485.
Athanase Rhetor, ou Pierre Athanase. V. Rhetor (Athanase).
Augustin (S.). Sermon sur le Purgatoire, XXVIII. — La Cité de Dieu, version de Raoul de Presles : exemplaire acquis par Sainte-Geneviève vers 1753, LXIII, LXIX, LXXIX. — Règle, dite de S. Augustin, XVI.
Augustin (Ordre de Saint-). V. Saint-Augustin (Ordre de).
Aumônier du roi. François Macé, I, 646.
Auscultatione (De physica). Traité, par Guillaume de Champagne, II, 304.
Auvers-sur-Oise, LXXI, n.
Auxerre. Relique de S. Edme, II, 392. — Eustache Le Prévost, chanoine, II, 145. — Mss. provenant : d'un religieux de Saint-Germain, II, 546 ; — d'un chanoine de Saint-Étienne, II, 146. — Augustins de Branche-à-Saint-Père, I, 364.
Ave Maria (Tractatus super), d'Albert le Grand, II, 503.
Avicenne. Ms. de ses œuvres donné à Sainte-Geneviève, XXIV, XXV.
Aymery (Jacques), chancelier de Sainte-Geneviève, XXVII, n.
Azémitès. Conférence théologique, II, 681.

B

Bacon (Roger). V. Roger Bacon.
Bâle. Fragment de Missel, I, 293.
Baluze (Étienne). Sa bibliothèque mise en dépôt dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, LII.
Barbazan (Étienne). Description de quelques mss. de Saine-Geneviève, CIV.
Barre (Le P. Joseph), bibliothécaire de Sainte-Geneviève, XXXIX, n. ; LXVII-LXX. — Son activité littéraire, LXV. — Ses ouvrages, LXVII. — Catalogue méthodique des imprimés, mis au net sous sa direction, LIX, LXIX, XCVIII. — Récolement général des livres et mss. de Sainte-Geneviève, fait sous sa direction, LXIX, XCVII. — Manuscrits donnés par lui à Sainte-Geneviève, LXIX. — Jugement porté sur lui par Mercier de Saint-Léger, LXIX-LXX.
Bar-sur-Aube. Prieuré de N.-D. de Beauroi, II, 26.
Barthélemy Bérout, donateur d'un Psautier à Sainte-Geneviève, XXIV.
Basile de Césarée (S.), XL.
Bathilde (S[te]). V. Ste Bathilde.
Bazimont (Abbaye de). Jacques Gourry, abbé, II, 644.
Bazin (Simon-Pierre), LXVI, LXVII.
Beleth (Jean). V. Jean Beleth.
Bellefontaine (N.-D. de), au diocèse de Noyon, LXXI.
Belloni (Jérôme). Dissertation sur le commerce, LXXVI.
Bellotte ou Belot (Jean-Antoine), doyen de l'église de Laon, I, 170.
Benay (Église de), au diocèse d'Angers, XLI.
Benedicite, II, 325. — Benedictus Dominus Deus Israel, version française, I, 26.
Bénédictins. Différend avec les PP. de la

Mission, II, 206. — Abbaye de Harsefeld ou Hersefeld, I, 598.
Bénéfices en général. Consultations sur la matière, II, 200. — Contrôleurs des procurations pour résigner les bénéfices, I, 252.
Bernard (S.). Mentionné, II, 509.
Bérout. V. Barthélemy, Étienne, Henri, Nicolas.
Bestiaire de Richard de Fournival (dans le ms. 2200, fol. 173), II, 285.
Beurrier (Paul), abbé de Sainte-Geneviève. Son activité littéraire, LXV.
Bible. Épîtres de S. Paul, autrefois à Sainte-Geneviève, aujourd'hui à Soissons, XVIII, XXIV, n. ; XXX. — Bible de Canterbury, LVII. — Variante au livre de Josué, XIX. — Sur le nombre des psaumes et de leurs vers, II, 167. — Commentaire sur le Nouveau Testament, par le P. Ménardeau, I, 553. — Commentaire de Luculentius, sur l'Épître à Tite, I, 503. — Correcrium Scripturae sacrae, XIX. — Glossaire biblique. V. Alexandre Neckam.
Bibliothécaires de Sainte-Geneviève. Règlements concernant leurs attributions, XVI-XVIII, XIX, XXXV. — Leurs fonctions réunies à celles du chantre, XVIII, XXVI. — Aucune mention de ces fonctionnaires au moyen âge, XXVI. — Bibliothécaires de Sainte-Geneviève antérieurs à la sécularisation. V. Barre (Joseph), Du Molinet (Claude), Fronteau (Jean), Gillet (Louis-Joachim), Lalemant (Pierre), Le Bossu (René), Le Courayer (P.-F.), Marsan (Honoré), Mercier (Barthélemy), Pingré (Alexandre-ui), Prévôt (Claude), Sarrebourse (Nicolas), Ventenat (Étienne-Pierre), Viallon (Jean-Marie). — Sous-bibliothécaires. V. Mauriceau ; Peyraud, Vervoort. — Conservateurs et bibliothécaires après la sécularisation. V. Blanchet (M.), Bougy (Alfred de), Daunou (P.-C.-F.), Denis (Ferdinand), Lemonnier (G.-A.), Pinçon (P.), Quicherat (L.), Robert (A.-M.-C.), Trianon (H.).
Bibliothèque d'un anonyme, I, 481.
Bibliothèque de l'Arsenal. Ms. nº 56, ayant appartenu à Sainte-Geneviève, XXX. — Ms. du *Colloque* de Jean Bodin qui y est conservé (ms. 2506), LXXVIII. — Note extraite du ms. 3519, LXXX, n. — Note extraite du ms. 4098, XXXVII. — Description de quelques mss. de Sainte-Geneviève, par Étienne Barbazan, dans le ms. 4629, CIV. — Note sur le ms. 6500, LXXXIII.
Bibliothèque Bodléienne, I, 441.
Bibliothèque Mazarine, XLI, n. ; LXXXVI. — Mss. de Sainte-Geneviève s'y trouvant au XVIIe siècle, XXX, XLV. — V. Naudé (Gabriel).
Bibliothèque nationale. Mss. orientaux de Sainte-Geneviève transférés dans cet établissement, XXXVIII, LVI, LXXV, LXXXVI. — Crayons de Du Monstier transférés dans cet établissement, L, n. — Ms. français 25423, ayant probablement appartenu à Sainte-Geneviève, XLVIII, XCIV, n. — Autres mss. cités : latin, 5333, XX, n. ; XXX ; — latin, 16203, XVIII, LXXXVIII-XCI. — Ms. de Sainte-Geneviève, copié sur un ms. du Roi, LXXVII.
Bibliothèque de sir Thomas Phillipps. Pièces sur Sainte-Geneviève qui s'y trouvent, LV. — Cartulaire de Farmoutier, LI, LXXXV, n.
Bibliothèque du prieuré de Rueil en Brie, XLII.
Bibliothèque Sainte-Geneviève. V. Sainte-Geneviève.
Bibliothèques. V. Catalogues, Rhetor (Athanase).
Blanchart (François), abbé de Sainte-Geneviève, XXXIV. — Son activité littéraire, LXV. — Exhortation pour les enfants des séminaires, II, 645.
Blanchet (M.), l'aîné, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, LXXII.
Bodléienne (Bibliothèque). V. Bibliothèque Bodléienne.
Bodin (Jean). V. Jean Bodin.
Boileau-Despréaux (Nicolas). — Dialogue des héros de roman, II, 361.
Boniface VIII, pape. Prières enseignées par lui, II, 490.
Bossuet (Jacques-Bénigne). Dialogue des morts, II, 361. — Lettres au cardinal

de Noailles, disparues de Sainte-Gene-Geneviève, CIII.
Bouchaud (Mathieu-Antoine), de l'Académie des inscriptions, LXII-LXIII.
Bougy (Alfred de), bibliothécaire à Sainte-Geneviève, LXXIII. — Son « Histoire de la Bibliothèque », *passim*.
Boulart (François), abbé de Sainte-Geneviève, XXXIV. — Son activité littéraire, LXV.
Bourg (Jean). V. Jean Bourg.
Bourgogne. Chapelle de Saint-Trivier, II, 124.
Bouvier (Jean). V. Jean Bouvier.
Bradel, relieur de Sainte-Geneviève, LXXIV, n.
Braine (Saint-Yved de), I, 416.
Brésil. Papiers concernant ce pays légués par M. Ferdinand Denis, LXXXV.
Brevet royal pour Pierre de Sericourt, I, 229.
Brichanteau (Benjamin de), abbé de Sainte-Geneviève et évêque de Laon, XXIX, XXXII.
Brichanteau (Philibert de), désigné comme abbé de Sainte-Geneviève, XXXII.
Bruges (Louis de), seigneur de la Gruthuyse. Ms. lui ayant appartenu (nº 811), I, 390.

C

Caignet (Bernard), chanoine régulier. Son activité littéraire, LXV.
Calligraphes. V. Copistes.
Canterbury. L'archevêque accueille le P. Le Courayer, LIV. — Bible copiée par un scribe de cette ville, LVII.
Cardinal-Lemoine (Collège du). V. Collège.
Cardinalis. V. Stephanus, Ricardus.
Cardinaux. Perfections exigibles des cardinaux. Rôle des cardinaux auprès du Saint-Siège, I, 215.
Carmes de Dijon. Mss. de Sainte-Geneviève en provenant, LXIX, LXXVI, n.
Cartulaire de Farmoutier, LXXXV, n.
Cartulaire de N.-D. de Paris, XXIV, n.
Cartulaire de Sainte-Geneviève. V. Manuscrits cités, nº 356.
Casse (Jean). V. Jean Casse.
Casse (Michel). V. Michel Casse.
Catalogue des livres d'une église indéterminée, I, 481.
Catalogue des livres de l'église de Montreuil, I, 74.
Catalogues de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. V. Sainte-Geneviève (Bibliothèque de).
Caton ou Dis des sages, II, 117.
Caumartin (Jean-Paul-François Lefèvre de). Ms. donné par lui à Sainte-Geneviève, XLIX. — Manuscrit lui ayant appartenu, II, 422-423.
Censeur royal. Pinssonnat, I, 48.
Cerisy (Le curé de). Ms. donné par lui à Sainte-Geneviève, XLIX.
Chaligny de Plaine (André de). Don de ses œuvres manuscrites à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, LXXXIV.
Châlons-sur-Marne. Abbaye de Tous-saints-en-L'Isle, I, 361. — Archidiacre. V. Raimond.
Champagne. Pertuysot, notaire champenois, II, 191.
Chanoines réguliers. Projet d'un recueil de leurs œuvres, d'un Propre à leur usage, et d'une Histoire de leurs maisons, LIX.
Chantre. Ses fonctions réunies à celles du bibliothécaire, à Sainte-Geneviève, XVIII, XXVI.
Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Érection du comté de Nevers en pairie, en sa faveur, I, 413.
Charles V, roi de France. Sa signature dans le ms. nº 782, LXIV. — Duc de Normandie, I, 431-432.
Charles VI, roi de France. Inventaire de sa bibliothèque, CVIII. — Vers sur son mariage avec Isabeau (dans le ms. 559, fol. 120 vº), II, 292.
Charles IX, roi de France. Portraits au crayon de personnages de sa cour, L, n.
Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, XXVIII, n.
Charpentier (Le P.), donateur de mss. à Sainte-Geneviève, LVI.

Chartres. Abbaye de Saint-Vincent-au-Bois, II, 203.
Châsse de Ste Geneviève. V. Ste Geneviève.
Châtillon (La duchesse de), fille du duc de La Vallière, LXXX.
Chaubert (Le P.), abbé de Sainte-Geneviève, L.
Cheltenham. V. Bibliothèque de sir Thomas Phillipps.
Chroniques de Saint-Denys. Version de Primat : exemplaire acquis entre 1681 et 1719, LXIII-LXIV.
Chypre (Ile de), XLIII.
Cibot (Pierre), abbé de Sainte-Geneviève, XCIX, n.
Cibot (Pierre). Prieur de Confolens, donateur d'un ms. à Sainte-Geneviève, LXXVII.
Cinq plaies de J.-C. Notes sur ce sujet, II, 167.
Cité des Dames (Roman de la), XCIV.
Cîteaux (Ordre de). Réformé par La Rochefoucauld, XXXIII.
Clapeyron (L'abbé). Il lègue un ms. à Sainte-Geneviève, LXXVIII.
Clément (Nicolas), bibliothécaire du Roi. I, LX, LXXXI, XCVII.
Clément XIV, pape. Lettre sur lui, II, 395.
Clergé en général. De scientia clericali, I, 191.
Clergé régulier. Délits des religieux, I, 267. — Présents de ceux qui entrent en religion, II, 172.
Clermont (Collège de). V. Collège de Clermont.
Clermont-Tonnerre (François de), évêque de Noyon, I, 253.
Cluny (Ordre de). Réformé par La Rochefoucauld, XXXIII.
Colbert (Jean-Baptiste). Mémoire à lui adressé, II, 78.
Colin (J.), chanoine régulier (?), I, 345.
Collège du Cardinal-Lemoine, XLI.
Collège de Clermont. Ms. en provenant, II, 684. — Reçoit les mss. du cardinal de La Rochefoucauld, XXXVI.
Collège Mazarin. Laforgue, bibliothécaire, II, 681.
Collège, puis prison, de Montaigu. La Bibliothèque Sainte-Geneviève y est transférée, LXXXV.
Collier. Note sur l'affaire du Collier, II, 390.
Colmar, LXVII.
Columelle [Lucius Moderatus Columella]. Interprétation de ses poèmes, par J. Pomponius Fortunatus, II, 593.
Commines (Philippe de). V. Philippe de Commines.
Conciliator differentiarum, de Pierre d'Abano, II, 617.
Confesseur de Louis XII. Laurent Bureau, I, 198, 470.
Confolens, au diocèse de Limoges, LXXI, n. — Prieur. V. Cibot (Pierre).
Congrégation de France. Son organisation, XXXIII, XXXIV. — Constitutions, I, 214.
Congrégation de Notre-Dame. Constitutions, XLIII.
Conseil d'Etat. Arrêt supprimant les livres de Le Courayer, LIV.
Constantinople, XLIII. — Traités écrits dans cette ville, II, 681.
Copistes : Nicolas, I, 303. — Philippe, prêtre de Troyes, I, 63. — Copistes et calligraphes à Sainte-Geneviève, XVII, XXVI, XXX, LXV-LXVI.
Costanza, dans l'île de Chypre, XLIII.
Costume. Sermon sur la parure des femmes (de cultu muliebri), II, 89.
Courbevoie, près Paris, XLVI.
Cousin (Philippe), abbé de Sainte-Geneviève. Sa devise, XXVIII, n.
Cousinet (Jacques), génovéfain, LXVI, LXVII.
Creil (Claude de), génovéfain. Plans fournis par lui pour le local de la Bibliothèque, XLIV.
Crépy (Présidial de). Minet, président, II, 247.

D

Dachery (M.). Mss. envoyés par lui à Sainte-Geneviève, LVI, n.
Dacie. (V. Danemark.
Danemark. V. Guillaume, abbé de Ros-

kild ; Jean de Dacie, Nicolas de Dacie.
Daunou (Pierre-Claude-François), bibliothécaire en chef de Sainte-Geneviève, LXXII. — Sa mission en Italie (1798), LXXXIII-LXXXIV. — Table alphabétique du Catalogue ms. nº 968, LXXXI, C.
Defensor. Exemplaire de ses *Scintillae*, donné à Sainte-Geneviève, XXIII.
Degyves (Le P. Robert), religieux de Saint-Memmie, II, 212.
Delaunay (L'abbé Henri), LXXXVII.
Delorme (François), abbé de Sainte-Geneviève, LXV.
Denis (Ferdinand), administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, LXXIII. — Mss. légués par lui, LXXXIV-LXXXV.
Dépôts littéraires, LXXXIII-LXXXIV.
Desbois. Vie du cardinal de La Rochefoucauld, I, 360.
Descartes (René). Enseveli à Sainte-Geneviève, I, 527.
Dessins. Le Christ en croix, I, 61. — Un saint, II, 681.
Devise : Tout vient de Dieu, XXVIII, n.
Dinant (Jacques de). V. Jacques de Dinant.
Dinant (Jean de). V. Jean de Dinant.
Dinant (Thomas de). V. Thomas de Dinant.
Dinouart (L'abbé Joseph-Antoine-Toussaint). Mss. provenant de lui, LXXV.
Dis des sages, ou Caton, II, 117.
Douai, LXXI.
Duchesne (Blaise), général de la congrégation de France, XCIX, n.
Duclos (Charles-Pinot). Notice de Petitot sur ses Mémoires, I, 531-532.
Duguet (Jacques-Joseph). Don de ses œuvres à Sainte-Geneviève, LVII.
Du Molinet (Claude), bibliothécaire de Sainte-Geneviève, XLII, XLIV-XLVIII, LV. — Manuscrits entrés de son temps à Sainte-Geneviève, XLVII-XLVIII, CVIII. Son activité littéraire, LXV. — Catalogues des mss. de Sainte-Geneviève, dressés par lui, XLV, XLVI, LXIV, XC-XCII. — Histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève. V. Manuscrits cités, nº 610. — Vie de Jean Fronteau. V. Manuscrits cités, nº 1889.
Du Monstier (Daniel), L, n.
Dussieux (Le sieur), écuyer, LXXVIII.
Du Vau (Louis-François). Son serment de chancelier de Sainte-Geneviève, II, 272.

E

Économie politique. Livre de réforme de Raimond Trencavel, II, 257.
Église catholique. De romana ecclesia, traité de J. Usser, II, 83.
Einsiedeln (Abbaye d'), en Suisse, XIX, n.
Éléonore de Vermandois, bienfaitrice de l'abbaye de Sainte-Geneviève, XXVIII, n.
Empult. V. Ampus.
Epitome exactis regibus, II, 509.
Espagne. Documents y relatifs, LXXXIV.
Étienne (Le comte). Donation faite par lui à Sainte-Geneviève, en 811, XI.
Étienne Bérout, doyen de l'église de Laon et peut-être de Saint-Germain l'Auxerrois, XXIV.
Étienne Cardinal. V. Stephanus Cardinalis.
Étienne de Tournai, XIV, n. ; XX. — Sermons, I, 146. — Mentions et extraits desdits, XIV, n. ; XIX, XXVIII. — Extraits de chartes pour servir à sa vie, II, 182.
Étival (Abbaye d'). Charles-Louis Hugo, abbé, I, 151.
Eudes de Châteauroux. Lettre à lui adressée par Thibaut de Navarre, I, 590.
Eudes de Saint-Victor, XX.
Eudes Ier, chanoine de Saint-Victor, abbé de Sainte-Geneviève, XV. — Il donne deux missels à cette abbaye, XXII-XXIII.
Eudes II, abbé de Sainte-Geneviève. La tradition génovéfaine lui attribue un rôle important dans l'accroissement de la bibliothèque, XXVII. — Il faut peut-être l'identifier avec un « Odo medicus », XXVII. — Son épitaphe, XXVII, n. Manuscrit donné de son temps à Sainte-Geneviève, XXV, n.
Eugène III, pape, XVI, n. — Son séjour en France, XIV.

Eustathe (Ange). Ms. lui ayant appartenu, II, 681.
Évangéliaire en lettres d'or, acquis par le P. Fronteau, XXXIX, XCIII.
Évreux. Pontifical d'Egbert dans les archives de la cathédrale, LIV.
Exactis regibus epitome, II, 509.
Ex-libris génovéfains. V. Sainte-Geneviève (Bibliothèque).
Exposition universelle de 1878, LXXXVI.

F

Fantassin réformé (Le), ms. perdu, XCIII.
Farmoutier (Abbaye de). Cartulaire, LXXXV, n.
Faure (Le P. Charles), abbé de Sainte-Geneviève, XXIII, XXXIV. — Son activité littéraire, LXV.
Femmes. Sermon sur la parure des femmes, II, 89.
Fleuranges. V. La Marck.
Foix (Comté de). Expédition de Philippe le Hardi contre ce pays (1272), XXI.
Fondriat (Jean-Chrysostome). Lettres à lui relatives dans le ms. n° 2570, fol. 59-61.
Fontenelle (Abbaye de), X.
Formulaire d'Alexandre VII, XLI.
Formule de lettre en grec, II, 681.
Fourquoys (Jean). V. Jean Fourquoys.
France. Histoire politique. Notes et synchronismes pour l'année 1297, I, 481. — Ambassadeurs de France à l'étranger (1702-1705), II, 365-366. — La Bibliothèque Sainte-Geneviève à l'époque de la Révolution, XXXIV, LXXXI-LXXXIII.
François Ier. Poésies composées dans sa prison à Madrid, XCIV.
François Xavier (S.). V. S. François Xavier.
Fraxinis (Simon de). V. Simon de Fraxinis.
Fremorel, au diocèse de Saint-Malo, L.
Fronteau (Jean), chancelier et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, XXVI, n. ; XXXVI-XLI, XLII. — Son activité littéraire, LXV. — Sa Vie. V. Du Molinet (Claude). — Mss. acquis par lui pour Sainte-Geneviève, XXXVIII-XLI.

G

Gaignières (Roger de). Manuscrits de Sainte-Geneviève ayant fait partie de sa collection, CVII.
Galliot (Charles ?), préposé au Cabinet de Sainte-Geneviève, XLVII, n.
Gallonde (P.-Charles), génovéfain, LXV.
Garsonnet (Jean), pitancier de Sainte-Geneviève. Censier rédigé par lui, XXII.
Gaufridus Reclusus. V. Geoffroi Reclus.
Gautier (Eug.), LXXXIV.
Gautier de Saint-Victor, XX.
Gélis-Didot (P.). Antiphonaire génovéfain ayant fait partie de sa bibliothèque, LXVI.
Geneviève (S^te^). V. Ste Geneviève.
Genoilhac-Vaillac (Sœur de), II, 187, 395.
Geoffroi Martel, comte d'Anjou, XII, n.
Geoffroi Reclus, donateur de manuscrits à Sainte-Geneviève, XXIII-XXIV.
Georges II, roi d'Angleterre, LIV.
Gervais (Antoine), génovéfain, LXVI, LXVII.
Gilles d'Achères, pitancier de Sainte-Geneviève. Censier exécuté par lui, XXI.
Gillet (Louis-Joachim), bibliothécaire de Sainte-Geneviève, L-LIII, LIV, LV, LVI, LX, LXVII. — Son activité littéraire, LXV. — Il est chargé de la rédaction d'un Propre de son Ordre, LIX, n. — Catalogue des manuscrits, rédigé sous sa direction, LII, LXIV, XCIV-XCVI. — V. Manuscrits cités, n° 952. — Ce catalogue est tenu partiellement à jour par Prévôt, LVI, LXIV, XCVII.
Girardon (François), sculpteur, XLV, n.
Gjoerwell (Carl-Christophersson), polygraphe suédois, LXXIX, n.
Gorrevod (Laurent de). V. Laurent de Gorrevod.
Gosvin, abbé d'Anchin, XIII, n.
Goujet (L'abbé). Mss. provenant de lui, LXXVI, LXXVII, n.

Grand-Conseil. Arrêt concernant le P. Pierre Lalemant, XLII.
Grasset (Le P.), chanoine de Saint-Victor, LXVIII.
Graville, LXXI, n.
Grégoire Ier, pape. Son portrait peint, II, 45.
Grégoire X (?), pape. Ambassade à l'empereur Michel Paléologue, II, 681.
Grégoire XV, pape, XXIII, XXXIV.
Grimont, avocat au Parlement de Paris, LXXVIII.
Gruthuyse (Louis de Bruges, seigneur de la). Ms. lui ayant appartenu (no 811), I, 390.
Guido de Sarcellis, donateur d'une Bible à Sainte-Geneviève, XXV.
Guillaume d'Ercuis. Date d'entrée de son Livre de raison à Sainte-Geneviève, LXIV, no.
Guillaume de Loris. Roman de la Rose, XCIII.
Guillaume de Mara, franciscain d'Oxford, XIX.
Guillaume, abbé de Roskild, XVI, n.
Guilloud (Pierre), chancelier de Sainte-Geneviève, XXXVI.
Guise (Charles de), dit le cardinal de Lorraine, XL.
Gustave III, prince royal, puis roi de Suède. Sa visite à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, LXI, LXXVIII-LXXIX.

H

Haenel (Gust.). Catalogue des manuscrits de Sainte-Geneviève, CVI.
Helpéric, De arte calculatoria, I, 580.
Henri II, empereur d'Allemagne, XIII, n.
Henri Ier, roi de France, XII, n.
Hérouval (Vion ? d'), II, 269.
Hippocrate. Aphorismes, version de Pierre Marcassus, XCIII.
Hollande. Voyage de Cl. Prévôt dans ce pays, LVII.
Hôpital de Tulle, I, 357.
Houel (L'abbé). Donateur d'un ms. à Sainte-Geneviève, LIII.
Hubaldus, clerc de Liège, XIII.
Hugo (Charles-Louis), abbé d'Étival, I, 151.
Hugues de Saint-Cher. Postilles sur les Proverbes, XXX.
Hugues de Saint-Victor, XX. — Liber quare, XIX, XXVIII, XC.
Hymnes de S. Spire, II, 573.

I

Ignace de Loyola (S.). V. S. Ignace.
Imitation de J.-C. (L'). V. Delaunay, Vanqualius (Jacques).
Insulis (Johannes de). V. Johannes de Insulis.
Isabeau de Bavière, femme de Charles VI Vers sur son mariage, dans le ms. no 559, fol. 120 vo.

J

Jacques Aymery. V. Aymery (Jacques).
Jacques de Besançon, enlumineur LXIV.
Jacques de Dinant, censitaire de Sainte-Geneviève, évêque d'Arras. Récit de la translation des reliques de Ste Geneviève, en 1242, XX, XXX.
Janina. Métropolite de cette ville, II, 681.
Jansenius (Corneille), XLI.
Jean Beleth. Somme théologique, I, 575.
Jean Bodin, exemplaire de son *Colloquium heptaplomeres*, légué à Sainte-Geneviève, LXXVIII.
Jean Bouvier, aumônier de Sainte-Geneviève, XXI.
Jean Bourg, pitancier de Sainte-Geneviève, XXI.
Jean Casse, chancelier de l'église de Noyon, XXV.
Jean de Dacie, chanoine « ad succurendum » de Sainte-Geneviève, donateur de manuscrits, XXIV, XXV.
Jean de Dinant, censitaire de Sainte-Geneviève, XX, n.
Jean Fourquoys, aumônier de Sainte-Geneviève, XXI.

Jean Garsonnet. V. Garsonnet (Jean).
Jean de Insulis. V. Johannes de Insulis.
Jeanne d'Arc. Vers sur son entrée à Reims, I, 292 ; ce sont en réalité des vers sur le mariage d'Isabeau de Bavière.
Jérusalem, reconstruite par Hadrien, II, 681.
Jésuites. V. Clermont (Collège de).
Jésus-Christ. Sa vie contenue dans le ms. nº 587, fol. 3-10. — Notes sur les cinq plaies, II, 167.
Johannes de Insulis, donateur d'un manuscrit à Sainte-Geneviève, XXV.
Jordan (Charles-Étienne). Il visite la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, LVII.
Jouvencel (Roman du), XCIII.
Judée. Histoire, par un nommé Alexandre, II, 681.

L

Lacurne de Sainte-Palaye (J.-B.). Description de quelques manuscrits de Sainte-Geneviève, à lui attribuée, CIV.
La Fare (Le P. de), recteur du collège de La Flèche. Manuscrit donné par lui à Sainte-Geneviève, XLIX-L.
Laforgue ou Lafargue, bibliothécaire du collège Mazarin, II, 681.
La Haye (Richard-Augustin). Manuscrit donné par lui à Sainte-Geneviève, XLIX.
La Joue (Jacques), peintre, LX.
Lalemant (Pierre), chancelier et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, recteur de l'Académie de Paris, XXVI, n. ; XXXVII, XXXVIII, n. ; XLI, XLIV. — Son autobiographie. V. Manuscrits cités, nº 1891. — Il entreprend une Histoire de l'abbaye, XLII. — Son activité littéraire, LXV. — Mention de son portrait, XLII, n.
La Marck (Robert de), seigneur de Fleuranges. Mémoires, XCIII, n.
Lambert (M. ou N.). Sa signature au fol. 112 du ms. nº 150.
La Mothe-Beuvron, LXXI, n.
Lampros (Jo.). Son nom dans un manuscrit, II, 681.
Lancelot du Lac (Roman de), XCIII.
Laon. Doyens de l'église. V. Bellotte (Jean-Ant.), Étienne Bérout.
Larcher (M.), conseiller au Parlement. Poème sur la Saint-Barthélemy, XCIV.
Larochefoucauld (Le cardinal François de). Réforme de l'abbaye de Sainte-Geneviève, XXVI, n. ; XXXII-XXXVI, XLV. — Réforme d'autres Ordres religieux, XXXIII. — Don de sa bibliothèque, sauf les manuscrits, à Sainte-Geneviève, XXXV-XXXVI. — Ses manuscrits vont au collège de Clermont, XXXVI. — Acte concernant le prieuré d'Ercuis, émané de lui, LXIV, n.
Laurent de Gorrevod. Manuscrit à ses armes, XCIII.
La Vallière (Louis-César, duc de), bibliophile. Manuscrits de Sainte-Geneviève à lui cédés, XLVIII, n. ; LXXX, XCIII, n. — Manuscrits donnés par lui à Sainte-Geneviève, LXXVII, LXXX.
Lebeuf (l'abbé Jean), XXVI, n. ; LVIII, n. ; LIX, XCVIII, n.
Le Bossu (René), bibliothécaire de Sainte-Geneviève, XLVI-XLVII.
Lecteurs à la bibliothèque Sainte-Geneviève. V. Sainte-Geneviève (Bibliothèque).
Le Courayer (Pierre-François), bibliothécaire de Sainte-Geneviève, LIII-LV. — Son activité littéraire, LXV. — Il est chargé de la rédaction d'un Propre de son Ordre, LIX, n. — Auteur d'un « Projet de catalogue de bibliothèque », LIV.
Lemonnier (Guillaume-Antoine), bibliothécaire de Sainte-Geneviève, LXXII.
Léonard de Sainte-Catherine de Sienne (Le Fr.). Recueil de pièces sur Sainte-Geneviève, L, n. ; LIX, n. ; LX, n.
Le Tellier (Ch.-Maurice), archevêque de Reims. Legs de sa bibliothèque à Sainte-Geneviève, L. n. ; LI. — Legs de ses manuscrits à la bibliothèque du Roi, L. — Quelques-uns de ses manuscrits entrent à Sainte-Geneviève, LII, XCV. — Catalogue de sa bibliothèque, LII, n. — Ce catalogue est pris pour modèle des catalogues de Sainte-Geneviève, LX, XCVII.
Leyde. V. Luchtmans.

Liber scintillarum. V. Defensor.
Liber quare. V. Hugues de Saint-Victor.
Liber de vita et conversatione, de S. Bonaventure, II, 496.
Liden (Jean-Henri), voyageur suédois. Sa visite à Sainte-Geneviève, XLVII, n. ; LXX.
Liège, XIII. — Évêque. V. Notker.
Liège (Anselme de). V. Anselme de Liège.
Lijotte ou Liiotte ou Lidocte (Arnoul et Jean), I, 514.
Limoges. V. Saint-Martial. — Diocèse, V. Confolens.
Lombard (Le P.). Philosophie de la Chine et de Confucius, XCIII.
Londres, LIV.
Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse. Manuscrit lui ayant appartenu (nº 811), I, 390.
Louis VI, roi de France, XII, n.
Louis VII, roi de France. Son rôle dans la réforme de Sainte-Geneviève, XIV-XV. — Lettre de l'année, 1149, XIV, n. ; XVI, n.
Louis IX, roi de France, XXVII. — V. Sainte-Geneviève (Chasse de).
Louis XIII, roi de France, XXXII, XXXIV.
Louis XIV, roi de France, XLIV.
Louis XV, roi de France. Sa visite à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, LXI, n. ; LXXVIII-LXXIX.
Lorraine (Charles de), cardinal de Guise. V. Guise (Charles de).
Louvois (L'abbé de), bibliothécaire du Roi, légataire des papiers de Ch.-Maurice Le Tellier, LI.
Luchtmans, libraire à Leyde, LXXVI, n.
Lucotitius (Mons), XIV, n.
Lyon, I, 479.

M

Madaillan (J.-B. de). Le portrait du gouverneur politique, XCIII.
Mahomet. Poème en son honneur et description de son corps, LVI.
Mahon (Prieuré-cure de), au diocèse de Saint-Malo, LI.
Malguiche (Le P.), de l'Oratoire. Lettre dans le manuscrit nº 2570, fol. 61.
Mandar (Gabriel), nom mal lu pour Naudé (Gabriel), XL, n.
Manuscrits de la Bibliothèque cités : Nos 8-10 : LVI-LVII, XCVIII, n. — Nº 22 : XLIX. — Nº 55 : LXXVII, n. — Nº 63 : LXXVII, n. — Nº 106 : XLIX. — Nº 111 : LXXIX. — Nº 117 : LVII, XCVIII, n. — Nº 120 : XXX, LXV. — Nº 146 : CIV-CV. — Nº 152 : LVII. — Nº 155: XIX, XXVIII. — Nº 170 : XIX, XXVIII. — Nº 240 : LXXVII. — Nº 245 : LXXVI. — Nº 246 : LXIII, LXIV, LXIX, LXXIX. — Nº 254 : XCV. — Nº 348 : XXXIV. — Nº 351 : XX, n. ; XXI, XXIII, n. ; XXIV, n. — Nº 356 : XII, n. ; XXI, XXIV, n. — Nº 357 : LXX, n. — Nº 369 : XXI. — Nos 397-404 : LXXVI. — Nº 483 : XXXVI, n. — Nº 566 : XXI, n. ; XX, n. ; XXII, XXIII, n. ; XXIV, n. ; XXV, n. ; XXVIII, XXIX, n. — Nº 570 : XXXVII, n. — Nº 575 : XLII, n. — Nº 579 : XX, n. ; XXI. — Nº 585 : LXXVI. — Nº 586 : LXXX. — Nº 588 : LXXVII. — Nº 609 : XLIV, n. — Nº 610 : XX, n. ; XXVIII, n. ; XXIX, n. ; XXX, n. ; XXXVI, n. ; XLIV, n. ; XLV, n. ; XLVII, n. ; XCI-XCII. — Nº 640 : XXII. — Nº 683 : XXXV, LXI, n. ; LXIII, n. ; LXXI, n. ; LXXII, n. ; LXXIII, n. — Nº 684 : LXV, n. — Nº 685 : XLVII, n. ; LXXI, n. ; LXXII, n. — Nº 712 : XLV, n. ; LX. — Nº 717 : XXVII, n. — Nº 741 : XXXVI, n. — Nº 745 : XXXVI, n. — Nº 761 : XXVIII, n. — Nº 782 : LXIII, LXIV. — Nº 784 : LXIX. — Nº 785 : LIV, n. — Nº 815 : XCIII. — Nº 937 : XLVIII. — Nº 945 : LXVII. — Nos 950-951 : LVI, n ; CIII-CIV. — Nº 952 : XXXVIII, n. ; XXXIX, n. ; XLVIII, n. ; LVII, n. ; LVIII, n. ; LXIX, n. ; LXXIX, n. ; LXXX, n. ; LXXXII, XCIII, n. ; XCIV-XCVII. — Nº 958 : XCII, n. — Nº 963 : XLIV, n. ; XLVI, n. — Nº 965 : XXXVIII, n. ; XXXIX, n. ; XL, n. ; XLVIII, LVIII, n. ; LXXX, n. ; LXXXII, XCI-XCIV. — Nº 966 : LVIII, n. ; LXI, n. ; LXVIII, n. ; LXXI, n ; LXXIV-LXXVII, LXXX, n. ; — Nº 968 : LVI, LXXXI, XCVII-CI. — Nos 971-979 : LXIX, XCVIII, n. — Nº 981 : LXXXI, C. — Nº 1001 : LXXXIII, n. — Nº 1030 : CI, n.

— Nos 1041-1042 : LXXVI. — No 1109 : LVII, XCVIII, n. — No 1117 : LXXVI. — No 1124 : LXXV. — No 1125 : XLVII, XCIII. — No 1129 : LXXV. — No 1131 : XXVIII, LXXX. — No 1144 : LXXIX, n. ; CI, n. — No 1156 : LIII, n. ; LXVII, LXVIII, n. — No 1167 : XLIII. — No 1172 : XLVIII, n. — No 1180 : L. — No 1184 : L. — No 1195 : LXIX. — No 1250 : XIX, LXXXIX, n. — No 1251 : XLVI, n. — No 1278 : LXXVII, n. ; CI, n. — No 1283 : XXVIII. — No 1293 : XXII, XXIII, n. ; XXIV, n. ; XXV, n. — No 1296 : LIV. — No 1298 : XXIX. — No 1302 : LXXVI. — No 1352 : L, n. ; LIII. — No 1353 : XL. — No 1367 : LXXV. — No 1409 : LXXV. — No 1421 : XIX. LXXXIX, n. — Nos 1454-1458 : LXXV. — No 1469 : LXIX. — Nos 1501-1502, XLIX. — No 1625 : XLIX. — No 1631 : LXXVI, n. ; LXXVII. — No 1635 : XLIII. — No 1636 : XVI, n. ; XIX, LXXXVIII, n. — No 1637 : XIX, LXXXVIII, n. — No 1683 : XXI, XXII. — No 1686 : XLIII. — No 1698 : LXXVIII. — No 1889 : XXXVI, n. ; XXXVII, n. ; XXXIX, n. — No 1891 : XLI, n. ; XLII, n. ; XLIV, n. — No 1978 : XII, n. ; XX, n. ; XXV, n. ; XXVII, n. ; XXVIII, n. — No 1997 : LXXVII. — No 2009 : LXIX. — No 2019 : XLVIII. — No 2025 : LXIV, n. — No 2029 : LXX, n. ; LXXVII, n. ; LXXIX. — No 2114 : LVII, XCVIII. — No 2154 : C, n. ; CI-CIII. — No 2161 : CI. — No 2203 : LXXVIII. — No 2221 : LXXV. — No 2283 : LXXVIII. — No 2284 : XCVI, n. — No 2314 : LVII, XCVIII, n. — No 2396 : LVII, XCVIII, n. — Nos 2409, 2410 : LVI, XCVIII, n. — No 2474 : LXXVII. — No 2485 : LXVIII, n. — No 2516 : LXXVI. — No 2549 : LXVIII. — No 2550 : LV, n. — 2599 : LVII, XCVIII, n. — No 2612 : LVII, n. — No 2623 : L. — No 2627 : LIV. — No 2649 : LXV. — No 2650 : LXV. — No 2687 : LXXVII, n. — No 2705 : LXXVII. — No 2778 : XLIX. — No 2781 : LXXV. — No 2970 : XIX, LXXXVIII, n. — No 2971 : XLVIII, n. ; LX. — No 2974 : XLIII. — No 2995 : LVII, XCVIII. — No 3081 : LXXVI. — No 3141 : LXXVI. — No 3156 : XLIII. — No 3197 : LXXVI. — No 3390 : XLIX. — No 3394 : XL. — No 3396 : XLIII. — No 3399 : LXXIX. — No 3401 : LVI, n. ; LXXIX. — Nos 3416-3422 : LXXXV. — Nos 3423-3424 : CV.

Mara (Guillaume de). V. Guillaume de Mara.

Marcassus (Pierre). Version des Aphorismes d'Hippocrate, XCIII.

Mariage. V., dans la Table générale, aux mots : Amerval (Nicolas d'), Arnauld (Claude), Gaumont (Jean), Henri IV, Orléans (Gaston d').

Marisy-Sainte-Geneviève. Prieur-curé. V. Renaut.

Marsan (Honoré), génovéfain. Classement et catalogue des pièces des « Cartons » de la bibliothèque, C, n. ; CI-CIII. — Projet de catalogue des livres de Sainte-Geneviève, CI, n. — Lettres sur Mercier de Saint-Léger, LXVIII, CI, n. — Notice biographique sur lui, CI, n. — Il fut peut-être attaché à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, CI, n.

Marsand (Antonio). Catalogue des mss. italiens de Sainte-Geneviève, CVI.

Materia exhortationum, par le P. Paul Beurrier, II, 24.

Mathieu Mouton, cellérier de Sainte-Geneviève, XXI.

Mathurinus de Savigniaco, donateur d'une Bible à Sainte-Geneviève, XXV.

Mauriceau (François-Claude), chanoine régulier, sous-bibliothécaire de Sainte-Geneviève (?), LXXI.

Mauriceau (Jean-Baptiste), chanoine régulier, peut-être sous-bibliothécaire de Sainte-Geneviève, LXXI.

Mazarin (Le cardinal). Manuscrits achetés par lui à Athanase Rhetor, XLIII. — Manuscrits de sa bibliothèque mis en sûreté à Sainte-Geneviève, XLI, n. — V. Bibliothèque Mazarine. — Son bibliothécaire. V. Naudé (Gabriel). — Mazarin (Collège). V. Collège Mazarin.

Mazzatinti (Gius.). Catalogue des mss. italiens de Sainte-Geneviève, CVI.

Médecins. V. Eudes II, abbé de Sainte-Geneviève ; Patin (Guy).

Meermann (Gérard), LXXVI, n.

Mémoires de Fleuranges, XCIII, n.
Mercier (Barthélemy), abbé de Saint-Léger, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, XXXIX, n. ; XL, LXIX, LXX, LXXIV-LXXX. — Date de son entrée à la Bibliothèque, LXVIII. — Son livre de comptes pour la Bibliothèque. V. Manuscrits cités, nº 966. — Acquisitions de manuscrits faites par lui, LXIX, LXXV-LXXVII, CI, n. — Volumes disparus de la Bibliothèque et rachetés par lui, LVIII, n. ; LXX, n. ; LXXVII, n. ; LXXIX. — Manuscrit copié par lui, LXXVII, n. — Lettre à Carl-Christophersson Gjœrwell, LXXIX, n. — Jugements portés par lui : sur le P. Prévôt, LVII, LVIII ; — sur le P. Barre, LXIX, LXX ; — sur le P. Pingré, LXXX.
Merlin (Histoire de) et du Saint-Graal, XCIII.
Michel Casse, chanoine de Noyon, XXV.
Minet (Le président), du présidial de Crépy, II, 247-248.
Migne (L'abbé). Catalogue des mss. de Sainte-Geneviève, CVI.
Molina (Louis), Jésuite, XLI.
Mongez (Antoine), préposé au Cabinet de Sainte-Geneviève, XLVII, n.
Montaigu (Collège et prison). V. Collège.
Montargis, XLI.
Mont-Athos, XLIII.
Mouton (Mathieu). V. Mathieu Mouton.
Mystères (Recueil de) français, XXVIII, LXXX.

N

Nantes. Ordinaire de l'église de Nantes, I, 577.
Nassau (Le prince de). Sa visite à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, LXVIII, n.
Naudé (Gabriel). Dépôt fait par lui à Sainte-Geneviève de manuscrits de Mazarin, XLI, n. — Livres et manuscrits de sa main donnés à Sainte-Geneviève, XL.
Nécrologes. V. Sainte-Catherine de la Couture, Sainte-Geneviève (Abbaye de).
Nemeitz (Joachim-Christophe). Sa visite à Sainte-Geneviève, XLIX, LI.
Nevers, LXVIII, n.
Nicolas Bérout, XXIV, n.
Nicolas, copiste, I, 303.
Nicolas de Dacie, donateur de manuscrits à Sainte-Geneviève, XXIV.
Nîmes. Église Notre-Dame, XLIII.
Noailles (Louis-Antoine de), archevêque de Paris et cardinal. Papiers provenant de lui, LVII, n. ; CIII, n. — Une salle du Cabinet porte son nom, CIII, n.
Normandie, LXXII. — Coutumier, LXXXIX, n.
Notker, évêque de Liège, XIII.
Notre-Dame de Beaulieu (Abbaye de). Manuscrits en provenant, LXIV.
Notre-Dame de Bellefontaine, au diocèse de Noyon, LXXI, n.
Notre-Dame d'Eu. Manuscrits en provenant, II, 503.
Notre-Dame de Gâtines (Abbaye de). Manuscrits en provenant, LXIV.
Notre-Dame de Ham (Abbaye de), L.
Notre-Dame d'Hérivaux (Abbaye de), LVIII.
Notre-Dame de Livry (Abbaye de). Notes sur les bienfaiteurs et les abbés, I, 131.
Notre-Dame de Senlis. Manuscrits en provenant, LXIV.
Noyon. Chancelier de l'église. V. Jean Casse. — Chanoine. V. Michel Casse.

O

Ochoa (Eugenio de). Description de deux mss. espagnols de Sainte-Geneviève, CVI.
Omont (Henri), XLIV, n. — Catalogue des mss. grecs de Sainte-Geneviève, CVII.
Oraison en grec, II, 681.
Oratoriens. V. Duguet (J.-J.), Malguiche.
Ordinations anglicanes. Ouvrages de Le Courayer sur la matière, LIII.
Orient latin. Mss. de Sainte-Geneviève y relatifs, CVII.
Orléans, XLVIII.

Ovide. Épîtres ; version d'Octavien de Saint-Gelais, XCIV.
Oxford. V. Guillaume de Mara. — Université, LIV.

P

Padoue (Université de), XL.
Paléologue (Michel), empereur de Constantinople, II, 681.
Paris, XV. — Importance des censiers de Sainte-Geneviève pour l'étude de la topographie parisienne, XXII. — Mons Lucotitius, XIV, n. — Rue Saint-Jean de Beauvais, XLIV, n. — Banlieue parisienne. Possessions de Sainte-Geneviève, XXI, XXII. — Paris menacé par les Normands en 845 et 856, XI. — Troubles de 1652, XLI, n. — Participation de la ville aux dépenses de la bibliothèque Sainte-Geneviève, LXII, LXXIV. — Les génovéfains offrent leur bibliothèque et leur cabinet à la ville, LXXII. — Pièces concernant Sainte-Geneviève aux archives de l'Hôtel de ville, LXXXII, n. — Parlement de Paris. V. Parlement.
Paris (Église de). Concile de 1212, XIX, n. — Chapelain. V. Simon de Fraxinis. — Chancellerie et bibliothèque de Notre-Dame, XXVI, n. — Cartulaire de Notre-Dame, XXIV, n. — Église Saint-Paul, XXVIII, n. — Église Saint-Pierre et Saint-Paul, X-XII, XIV, n. — Abbaye de Saint-Victor. V. Saint-Victor (Abbaye de). — Abbaye de Sainte-Geneviève. V. Sainte-Geneviève (Abbaye de). — Rituel de la visite de l'évêque de Paris à Sainte-Geneviève, XXI. — Ordres réformés de Paris, XXXII-XXXIII.
Pâris (Anselme de). Son activité littéraire, LXV.
Parlement de Paris, XXXIV
Pascal II, pape, XII, n
Patin (Guy), XL.
Paul III, pape, XLIII.
Peintures. Combat de coqs (ms. 599, fol. 75). — S. Grégoire, pape, II, 45. — Un lion (ms. 599, fol. 111 v°). — Philippe le Hardi ou Philippe le Bel ; un abbé de Saint-Denys (ms. 782, fol. 326 v°). — S. Martin de Tours, I, 292. — Ste Élisabeth de Hongrie, II, 451.
Pertz (H.). Description de quelques manuscrits de Sainte-Geneviève, CVI.
Petitot (Claude-Bernard). Ses papiers légués à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, LXXXIV.
Peyraud (Jean-Marie), chanoine régulier, LXXI, n.
Peyraud (Louis), chanoine régulier, LXXI, n.
Peyraud (Nicolas-François), sous-bibliothécaire de Sainte-Geneviève, LXXI.
Peyre ou Pierre (Mathieu), XLVII, n.
Philippe III le Hardi. Exemplaire des Chroniques de Saint-Denys à lui présenté, LXIV. — Son expédition contre le comte de Fois, XXI.
Philippe de Commines. Manuscrit à ses armes, XCIII.
Philippus carnifex, censitaire de Sainte-Geneviève, XX.
Phillipps (Sir Thomas). V. Bibliothèque.
Physica auscultatione (De). Traité par Guillaume de Champagne, II, 304.
Pière ou Pierre (Paul ?), préposé au Cabinet de Sainte-Geneviève, XLVII, n.
Pinçon (P.), bibliothécaire à Sainte-Geneviève, LXXIII. — Son Histoire de la Bibliothèque, *passim.*
Pierre Abélard, XIII, n.
Pierre le Chantre. V. Abel (Liber).
Pierre Ruffus, diacre de Sainte-Geneviève, donateur de manuscrits à l'abbaye, XXIII.
Pingré (Alexandre-Gui), génovéfain, bibliothécaire de l'abbaye, XXXIX, n. ; XL, LXIX, LXX-LXXII, XCIII ; n. — Date de son entrée à la Bibliothèque, LVIII, n. ; LXVIII. — Catalogue des mss., exécuté de son temps, I-V, LXXXI, LXXXIII, XCVIII, XCIX. — Catalogue méthodique des imprimés, mis au net sous sa direction, LIX, XCVIII. — Catalogue alphabétique des imprimés, commencé de son temps, LXXXI, C. — Il cède des manuscrits au duc de La Vallière, XLVIII, n. ; LXXIX, LXXX, XCIII, n.

Poésie française du moyen âge. Recueils, II, 378, 521. — Version du *Benedictus Dominus Deus Israel*, I, 26.
Poésie latine du moyen âge. Vers sur le mariage d'Isabeau de Bavière dans le manuscrit, nº 599, fol. 120, vº.
Poésie maçonnique, II, 222-223, 361.
Polinier (Jean), abbé de Sainte-Geneviève. Son activité littéraire, LXV.
Politiques (Parti des), au XVIe siècle, XXIX.
Porphyrius, pope grec, II, 681.
Port-Royal. Manuscrits en provenant, CII, n.
Portugal. Documents y relatifs, LXXXXV.
Possession du démon. Robène, démon exorcisé, I, 478.
Prêt des livres à Sainte-Geneviève. V. Sainte-Geneviève (Bibliothèque).
Prévôt (Claude), bibliothécaire de Sainte-Geneviève, XX, n. ; XL, LI, LIII, n. ; LV-LX, LXVII, LXIX. — Son activité littéraire, LXV. — Ses travaux d'érudition, LVIII-LIX. — Auteur d'une hymne du Bréviaire de Paris, LVIII. — Il prépare un catalogue général des livres imprimés de Sainte-Geneviève, LIX, XCVIII. — Il travaille à un nouveau catalogue des manuscrits, LIX, XCVIII. — Catalogue de quelques manuscrits théologiques, CIII. — Il tient à jour le Catalogue Gillet, LVI, LXIV, XCVII. — Récolement des manuscrits de Sainte-Geneviève fait par lui, de 1732 à 1734, LVI, XCVII-XCVIII. — Son voyage en Hollande pour acheter des livres, LVII. — Son projet d'acquisition des manuscrits de Saint-Martial, LVII. — Note sur l'abbé Eudes II, XXVII, n. — Note sur le don d'un Avicenne à la Bibliothèque, XXV, n. — Jugement porté sur lui par Mercier de Saint-Léger, LVII-LVIII.
Prières à l'usage des Turcs, LVI.
Prieur et sous-prieur de Sainte-Geneviève. V. Sainte-Geneviève (Abbaye de).
Propre des chanoines réguliers. Projet de rédaction, LIX.
Prudentius (Aurelius). Manuscrit de ses œuvres disparu de Sainte-Geneviève, LXXIX.
Psaumes (Livre des). Sur le nombre des psaumes et de leurs vers, II, 167.

Q

Quicherat (Louis), conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, LXXIII.

R

Raimond, archidiacre de Châlons. Donateur d'un Psautier à Sainte-Geneviève, XXIII.
Rambervilliers (Alphonse de). Manuscrit original de ses *Élancements du poète chrétien*, XLVIII, XCIV.
Raoul, donateur d'un Psautier à Sainte-Geneviève, XXIII.
Raoul de Presles. V. Augustin (S.).
Raoul, le prêtre, chapelain de Philippe le Bon, Histoire de la guerre de Troyes, LXXX, XCIII.
Raveneau (Gabriel), génovéfain, LXV, LXVI, LXVII.
Reclus (Geoffroi). V. Geoffroi Reclus.
Règle de S. Augustin, XVI.
Règle de S. Chrodegang, XVI.
Règlements de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, XVI-XVIII, XIX, XXXV.
Reims, XLI.
Reliure à compartiments (XVIe siècle), II, 468 ; — aux initiales M. A. ou M. A. V., I, 475-476. — Reliure des livres à Sainte-Geneviève. V. Sainte-Geneviève (Bibliothèque).
Renaut, auteur d'une vie de Ste Geneviève, en vers romans, XXVIII.
Renaut, prieur-curé de Marisy-Sainte-Geneviève, XXVIII, n.
Restout (Jean), peintre, LX.
Révolution française, XXXIV. — Sainte-Geneviève à l'époque révolutionnaire. LXXXI-LXXXIII.
Rhetor, ou Recto (Pierre-Athanase). II, 681. — Sa bibliothèque, XLIII-XLIV.
Ricardus Cardinalis, XXIII, n.
Richard de Fournival. Bestiaire (ms. 2200, fol. 173), II, 285.
Richard de Saint-Victor, XX.
Rimaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris, XXX.

Robert, roi de France, XII, XIII, n.
Robert (A.-M.-C.), conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, LXXIII.
Robert de Saint-Victor, XX.
Robert (Maître), chanoine de Sainte-Geneviève, donateur de manuscrits, XXIII.
Roger Bacon, XIX.
Roman de la Rose. V. Guillaume de Loris.
Rome, XLIII. — Manuscrit de Guillaume de Mara, au Vatican, XIX, n.
Romieu (Louis de), donateur de manuscrits à Sainte-Geneviève, XLV, n. ; XLVII, XLVIII. — Manuscrit légué par lui, II, 508.
Roskild (Abbaye de). Abbé. V. Guillaume.
Rosny. Église Sainte-Geneviève, LXXI.
Rouche (Pierre), copiste, LXIV.
Rouen, LIII.
Rueil en Brie (Prieuré de), XLII.
Ruffus (Pierre). V. Pierre Ruffus.

S

Saint-Augustin (Ordre de). Réformé par La Rochefoucauld, XXIII.
Saint-Benoît (Ordre de). Réformé par La Rochefoucauld, XXIII.
Saint-Denys (Abbaye de), près Paris. Peinture représentant un abbé du XIIIe siècle, dans le manuscrit n° 782, fol. 326 v°. — V Chroniques de Saint-Denys.
Saint-Dignefort, LXXI, n.
Saint-Étienne du Mont. Athanase Rhetor y est enterré, XLIV.
Saint-Euverte d'Orléans, LXXI.
Saint-Gelais (Octavien de). Version des épîtres d'Ovide, XCIV.
Saint-Germain l'Auxerrois. Doyen. V. Étienne Bérout.
Saint-Germain des Prés. Bibliothèque, LXI.
Saint-Graal (Histoire du) et de Merlin, XCIII.
Saint-Jean-Baptiste du Jard (Abbaye de). Manuscrits en provenant, LXIV.
Saint-Jean (Prieuré de), à Nemours I, 211.
Saint-Laurent de Brioux, au diocèse de Poitiers, LXXI, n.
Saint-Laurent de Cosne, ou Saint-Laurent sur Loire (Abbaye de), I, 315, 460.
Saint-Lô (Abbaye de), LXXI, n. — Manuscrits en provenant, LXIV.
Saint-Lô la Ville, LXXI, n.
Saint-Loup de Troyes (Église), LVII.
Saint-Martial (Abbaye de), à Limoges. Vente des manuscrits de cette abbaye, LVII.
Saint-Malo Diocèse. V. Fremorel, Mahon.
Saint-Paul (Église), à Paris, XXVIII, n.
Saint-Pierre et Saint-Paul (Église), Paris, X-XI, XII, XIV, n.
Saint-Rieul de Senlis. Manuscrits en provenant, LXIV.
Saint-Père (Abbaye de), à Chartres, XLVII
Saint-Victor (Abbaye de), à Paris. Son rôle dans la réforme de Sainte-Geneviève (1147-1148), XV, XVI. — Sa bibliothèque, XXVIII, n. — Recherche qu'on y fit, en 1490, d'une Vie de S. Quentin, XXVIII, n. — Activité littéraire des Victorins, XX. — Chanoines. V. Adam, Eudes, Gautier, Grasset (Le P.), Hugues, Richard, Robert.
Saint-Vincent (Abbaye de), à Senlis, XXXIV, XLVI. — Réformée par La Rochefoucauld, XXXII. — Religieux de cette abbaye transférés à Sainte-Geneviève, XXXIII. — Antiphonaire exécuté pour l'église par les Génovéfains, LXVI.
Saints-Apôtres (Église des), à Paris, X, XI, XII, XIV, n.
Sainte-Barbe en Auge (Prieuré de). Manuscrits en provenant, LXIV.
Sainte-Catherine de la Couture. Nécrologe, XXIV, n.
Sainte-Catherine de Sienne (Fr. Léonard de). V. Léonard de Sainte-Catherine.
Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers (Prieuré de), L.
Sainte-Chapelle, à Paris. G.-A. Lemonnier, chapelain, LXXII.
Sainte-Croix (Église de), à Saint-Lô la Ville, LXXI, n.

Sainte-Geneviève (Abbaye de). Histoire de l'abbaye. V. Du Molinet (Cl.), Lalemant (Pierre). — Origines de l'abbaye, ses premiers abbés, XI-XII. — Par quelle catégorie de clercs était-elle desservie avant le XIIe siècle, XII-XIV. — La réforme de 1147-1148, ses causes, ses résultats, XIV-XV. — Réforme par le cardinal de La Rochefoucauld, XXXII-XXXVI. — Actes capitulaires (1703-1751), I, 333. — Taille levée, en 1270, par Philippe le Hardi, XXI. — Les religieux se mêlent aux troubles politiques (XVIe siècle), XXIX, XXXII. — Sécularisation de l'abbaye, LXXII, LXXXV-LXXXVI. — Archives. V. Archives nationales. — Pièces concernant l'abbaye et la Bibliothèque Sainte-Geneviève aux archives de l'Hôtel de ville de Paris, LXXXII, n. — Correspondance des Génovéfains. Lettres de Richard-Augustin de La Haye, II, 637. — Culture et activité littéraire des Génovéfains au moyen âge, XX, XXI. — Activité littéraire des Génovéfains aux XVIIe et XVIIIe siècles, LXV. — Écoles génovéfaines, avant le XIIe siècle, XIII. — Écoles établies par Abélard dans le clos de Sainte-Geneviève, XIII, n. — Écoles au XVIIe siècle, XXXVI. — Copie de manuscrits à l'intérieur et au dehors de l'abbaye, XXVI. — Copistes et calligraphes génovéfains, XVII, XXVI, XXX, LXV. — Rituel de la visite de l'évêque de Paris, XXI. — Recueils liturgiques exécutés aux XVIIe et XVIIIe siècles, XXX, LXV. — Ordonnance de l'office divin : version par Thomas Benoît, XXIX. — Rédaction d'un propre à l'usage de l'abbaye, LIX. — Prieur et sous-prieur, XVII. — Registres administratifs, XXI-XXII, XXVI, XXVIII. — Administration foncière et financière, XX. — Dons de capitaux, rentes, terres, à l'abbaye, XXII. — Possessions hors Paris, XXII. — Censiers, XX, n. ; XXI. V. Manuscrits cités, n°s 351, 369, 579, 642, 1683. — Censiers conservés aux Archives nationales, XXI. — Dépenses et dons pour l'infirmerie, la réparation de la châsse, XXVI. — Cartulaire. V. Manuscrits cités, n° 356. — Livre de justice. V. Manuscrits cités, n° 640. — Nécrologes. V. Manuscrits cités, n°s 566, 1293. — Pitance et cuisine, XXI-XXII XXVI. — Voirie, XXI. — Peinture représentant le chœur de l'ancienne église, LXVI.

Sainte-Geneviève (Bibliothèque). Histoire. V. Bougy (A. de), Pinçon (P.). — Dépenses faites pour son entretien et son accroissement au moyen âge, XXVI. — Recherche qu'on y fit, en 1490, d'une Vie de S. Quentin, XXVIII, n. — Sa dispersion au XVIe-XVIIe siècle, XXVIII-XXX, CVII. — En 1619, elle est presque complètement démunie de livres, XXXV. — Quelques-uns des manuscrits de la bibliothèque médiévale dispersée sont retrouvés, XLV. — Local aménagé en 1675, XLIV. — Emplacement occupé par le fonds des manuscrits, en 1675, XLIV. — Les manuscrits sont placés dans un cabinet à part, vers 1733, LXI. — Le local est agrandi, en 1699, XLV, LX. — Il est aménagé en forme de croix et orné de peintures, LX. — Menus travaux de réparation exécutés au XVIIIe siècle, LXI, n. ; LXXXII, n. — La Bibliothèque est transférée, en 1850, dans le bâtiment actuel, LXXXV. — Bustes d'hommes illustres placés dans la Bibliothèque, XLIV, XLV, n. — Visites de Gustave III, Jordan, Louis XV, le prince de Nassau, Nemeitz, Wallin. V. ces noms. — Lecteurs et emprunteurs de mss. au moyen âge, XVII, XIX. — Ouverture au public (XVIIIe siècle), LXI. — Subventions de la ville de Paris et de l'abbaye aux dépenses (XVIIIe siècle), LXII, LXXIV. — Montant et origine des fonds dont disposaient les bibliothécaires, LXXIV. — Les Génovéfains offrent leur bibliothèque à la ville de Paris, LXXII, n. — Service de la Bibliothèque pendant l'époque révolutionnaire, LXXXIII. — Exposition de manuscrits et livres remarquables organisée en 1878, LXXXVI. — Règlements de la Bibliothèque, XVI-XVIII, XIX, XXXIV-XXXV. — Mode de nomination des

bibliothécaires et sous-bibliothécaires, (XVIIe-XVIIIe s.) ; leur nombre, XXXV. — Leurs fonctions réunies à celles du chantre, XVIII ; — à celles du chancelier, XXVI. — Noms des bibliothécaires de Sainte-Geneviève. V. Bibliothécaires. — Ordre de classement des manuscrits au moyen âge, XVII. — Catalogue de Sainte-Geneviève, du XIIIe siècle, XVIII, XIX. — Texte de ce Catalogue, LXXXVIII-C. — Récolement des manuscrits en 1732-1734, LVI, XCVII. — Récolement des manuscrits, en 1753, LVI, LXIX, LXXIII, XCVII. — Classification des manuscrits à la fin du XVIIe siècle, XLVI, XC-XCI. — V. Du Molinet (Claude), Sarrebourse (Nicolas). — Catalogues de Claude Du Molinet. V. ce nom. — Catalogue méthodique dressé entre 1710 et 1719, sous la direction du P. Gillet, LII, XCIV-XCVI. — Ce catologue est tenu à jour par le P. Prévôt, LXI, XCVII. — Classification méthodique des manuscrits commencée par le même, XCVII-XCVIII. — Catalogue fait d'après cette classification, après 1791, I-V, LXXXI, LXXXIII, XCVII-CI. — Table de ce Catalogue, rédigée par Daunou (ms. 981), LXXXI, C. — Fragment d'un Catalogue des manuscrits, II, 272. — Catalogue de quelques manuscrits théologiques, rédigé par Cl. Prévôt, LVI, CIII. — Classement des imprimés à la fin du XVIIe siècle, XCI, n. ; XCIII. — Catalogues des livres imprimés : de la fin du XVIIe siècle, XLVI, n. ; — de la première moitié du XVIIIe siècle, LIX. — Travaux pour ce Catalogue, en 1733, LVII, n. — Ce catalogue est mis au net, vers 1754, LIX, LXIX, XCVIII. — Catalogue alphabétique des imprimés, rédigé après 1791, LXXXI, XCIX. — Catalogues imprimés des manuscrits, CVI-CVII. — Inventaire de la Bibliothèque par les commissaires de la municipalité de Paris (1790), LXXXI-LXXXII. — Pièces contenues dans des Cartons, LXXIII, C, CV. — Leur classement et catalogue par le P. Marsan, C, n. ; CI-CIII. — Supplément à l'ancien fonds des manuscrits, III-IV, LXXIII, C, CV. — V. Trianon (Henri). — Nombre des volumes imprimés en 1675, XLII-XLIII : — en 1721 : LVII, n. ; — en 1733, LVII, n. ; — en 1790 et en 1791, LXXXI, LXXXIII, n. — Nombre des manuscrits au XIIIe siècle, XVIII, LXXXVII-XCI. — Nombre des manuscrits vers 1687, XLVI, LXIII ; — vers 1719, LII ; — en 1732, LVI, n. ; — en 1753, LVI, LXIII, LXIX, LXXIII ; — en 1790, LXXIII, LXXXI. — Achats de livres au moyen âge, XXII, XXV. — Dons faits par divers personnages du XIIe au XVe siècle, XXII-XXV. — Registres administratifs de l'abbaye, incorporés dans la bibliothèque au moyen âge, XXII, XXVIII. — Manuscrits de la bibliothèque médiévale existant dans la Bibliothèque actuelle, XXVIII. — Provenances des manuscrits acquis aux XVIIe et XVIIIe siècles, LXIII-LXIV. — Acquisitions de manuscrits faites de 1753 à 1790, LXXIII-LXXVIII. — Dons de La Rochefoucauld et Le Tellier. V. ces noms. — Dons de manuscrits faits dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, LXXVII. — Manuscrits de maisons de la Congrégation, incorporés, aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans la bibliothèque, LXIV, LXXV. — Manuscrits acquis au XIXe siècle, LXXXIV-LXXXV, LXXXVII. — Livres venus des Dépôts littéraires, LXXXIII. — Manuscrits mis en dépôt à Sainte-Geneviève. V. Baluze, Mazarin, Villars. — Manuscrit provenant de Louis de la Gruthuyse (n° 811), I, 390. — Manuscrits aliénés par les PP. Prévôt et Barre, LXVII-LXVIII, LXIX. — Manuscrits disparus aux XVIIe et XVIIIe siècles, LVIII, XCIII. — V. Pingré. — Manuscrit disparu après 1753, LXX, n. — Manuscrits orientaux, XXV. — Collection orientale transférée à la Bibliothèque nationale, IV, XXXVIII, LI, LVI, LXXV, LXXXVI. — Copies de manuscrits exécutées dans l'abbaye, XVII, XXII, XXVI, LXV. — Copie d'un Collectaire, au début du XVIIe siècle, XXX. — Reliure des manuscrits au moyen âge, XVII. — Reliure au XVIIe siècle, LXXIV,

LXXIX. V. Bradel. — Reliure au XIXe siècle, LXXXIV. — Prêt des livres et manuscrits, XVII, XIX, XXXV, LXII. —

Ex-libris antérieurs au XVIIe siècle, XVIII, XIX, XXX, XXXI. — *Ex-libris* apposés sur les volumes, en 1732-1734, LVI. — *Ex-libris* de 1753, LXIX, XCVIII. — *Ex-libris* postérieurs à 1753, CI.

Sainte-Geneviève. Cabinet d'antiques, de médailles et d'histoire naturelle, XLVII. — Préposés à ce Cabinet, de 1687 à 1789, XLVII, n. — Description par le P. Du Molinet, XLVII, XLIX, LII, n. — Les Génovéfains offrent leur Cabinet à la ville de Paris, LXXII, n.

Sainte-Geneviève (Chancellerie de). Réunion des charges de chancelier et de bibliothécaire, XXVI. — Registres de la chancellerie, XXVII.

Sainte-Geneviève de Marisy. V. Marisy.

Sainte-Geneviève de Rosny. V. Rosny.

Sanguin (Nicolas), évêque de Senlis, XXXVI.

Sarcellis (Guido de). V. Guido de Sarcellis.

Sarrebourse (Nicolas), bibliothécaire et préposé au Cabinet de Sainte-Geneviève, XLVII, n. ; XLVIII-L, LI, LIII. — Il acquiert, pour la Bibliothèque, des crayons de Daniel Du Monstier, L, n. — Classement des manuscrits de Sainte-Geneviève, fait par lui, XCIV.

Sanlecque (Louis de), évêque de Bethléem-Clamecy. Son activité littéraire, LXV.

Savigniaco (Mathurinus de). V. Mathurinus de Savigniaco.

Scintillae. V. Defensor.

Scolarité (Lettre de), I, 459.

Sébaste (Église de), en Palestine. Prieuré de Saint-Jean à Nemours, en dépendant, I, 211 ; II, 550.

Seguier (Pierre), chancelier de France. Manuscrits achetés par lui à Athanase Rhetor, XLIII-XLIV.

Simon de Fraxinis, chapelain de l'église de Paris, XXV.

Soissons (Bibliothèque de). Manuscrit de Sainte-Geneviève s'y trouvant, XVIII, XXIV, n. ; XXX.

Sorbonne, XLI. — Membres de cette maison autorisés à emprunter des manuscrits à Sainte-Geneviève, XIX.

Soubise (Charles de Rohan, prince de), maréchal de France. Donateur d'un manuscrit à Sainte-Geneviève, LXXVII-LXXVIII. — Vente de sa bibliothèque, LXXIX.

Soupplis (François). Traité de rhétorique (ms. 2386), II, 333.

Sous-prieur de Sainte-Geneviève. V. Sainte-Geneviève (Abbaye de).

Stephanus Cardinalis, donateur d'nne Bible, XXIII.

Suger, XIV, n. ; XV, XVI, n.

Saints

S. Augustin. V. Augustin (S.).

S. Chrodegang (Règle de), XI.

S. Éloi. Vie, dans un manuscrit de Sainte-Geneviève, XXVIII, n.

S. François Xavier, XXVII, n.

S. Ignace de Loyola, XXVII, n.

S. Quentin. Son corps retrouvé dans l'église Saint-Paul à Paris, XXVIII, n.

S. Paul, apôtre. V. Bible.

Ste Bathilde. Vies de cette sainte, X.

Ste Geneviève. Recueil de pièces sur elle (XIVe s.), XXVIII. — Révélation de ses reliques en 1161, XXVIII. — Récit de la translation de ses reliques en 1242, XX, XXX. — Miracle des Ardents. V. Ardents (Miracle des).

Ste Geneviève (Châsse de), X-XI, XXVIII. — Miniature du XIIIe siècle, représentant la châsse, XXI. — Autre dans un antiphonaire du XVIIe-XVIIIe siècle, LXVI. — Dépenses pour la réparation de la châsse, XXVI. — Démarche faite par les Génovéfains auprès de S. Louis, touchant les processions de la châsse, XXI, et ms. n° 351, fol. 68-69.

T

Table ronde (Histoire des chevaliers de la), XCII

Taranne (Rodolphe), conservateur à la Bibliothèque Mazarine. Notices sur des manuscrits de Sainte-Geneviève, LXXXVI, CV.
Thérouanne. Archidiacre. V. Jacques de Dinant.
Thésée (Roman de) et de la belle Émilie, XCIV.
Thomas de Dinant, XX, n.
Thomas Benoît, chevecier de Sainte-Geneviève, XXIX.
Tite-Live, Version de Pierre Bersuyre, manuscrit perdu, XCIII.
Tolet (François), cardinal, XXXVI.
Toulouse. Manuscrit de Guillaume de Mara s'y trouvant, XIX, n.
Toussaint (Abbaye de), à Angers, XXXVI.
Tranchée françoise (La), ms. perdu, XCIII.
Trianon (Henri), conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, LXXIII. — Catalogue d'une partie des manuscrits et du Supplément, LXXXVI, CIV.
Classement et reliure des papiers contenus dans les Cartons, III, LXXXIV, CIV.
Troyes (Histoire de), par Raoul le prêtre, manuscrit perdu, LXXX, XCIII.
Turenne. Manuscrit à ses armes, XCIII.

U

Université de Paris. Faculté de droit, II, 271.

V

Valère-Maxime. Version française de ses *Memorabilia*, manuscrit perdu, XCIII.
Valéry (Le P.). Voy. ms. nº 952, fol. 44 vº, et mss. nº 2441, fol. 8 vº.
Vanqualius (Jacques). Traité sur l'*Imitation de J.-C.*, ms. perdu, XXXVIII, n.
Vatican. V. Rome.
Ventenat (Étienne-Pierre), bibliothécaire de Sainte-Geneviève, I, LXXI, n. ; LXXII, LXXXI. — Ses reliques bibliographiques, LXXXIV.
Verbum abreviatum, de Pierre le Chantre, I, 154.
Vervoort (Charles-Joseph-Désiré), sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève, LXX-LXXI.
Vervoort (Louis-François-Joseph), généfain, LXXI, n.
Vêtement. Sermons sur le costume des femmes, II, 89.
Viallon (Jean-Marie), bibliothécaire de Sainte-Geneviève, I, LXXI, LXXII, LXXXI.
Vices et Vertus. Traité sur la matière, attribué à Aristote, II, 680-681.
Villars (Claude-Louis-Hector de), maréchal de France. Ses mémoires et papiers déposés à Sainte-Geneviève, LXXXI.
Vita et conversatione (Liber de), de S. Bonaventure, II, 496.

W

Wallin (Georges). Sa visite à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, LII, LXI.

X

Xavier (S. François). V. S. François Xavier.